«Initiatives» : cadres au chômage

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14846 – 7 F – MERCREDI 21 OCTOBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Irrésolution britannique

AINSI va le cours ingrat de la vie politique : M. John Major, qui, voici moins de sept mois, obtenait un triomphe électoral, est aujourd'hui un chef de gouvernement dont chaque initiative ou presque est sanctionnée par l'échec, souvent par l'humiliation. Il y a sans doute une part de malchance dans les déboires rencontrés par le «plus jeune premier ministre britannique du siècle», mais la crise actuelle, celle des mineurs, doit peu au hasard et beaucoup au manque de discernement politique. On reste confondu par la bévue qui a présidé à l'annonce du licenciement sans appel de 30 000 mineurs, sans que quiconque ait mesuré l'ampleur du mouvement de protestations qu'une telle décision ne pouvait manquer de provoquer.

Que, dès lors, des parlementaires du Parti conservateur prennent fait et cause pour les «gueules noires» et menacent ainsi de mettre le gouvernement en minorité en votant une motion déposée par l'opposition travailliste n'est pas surprenant. Des zones entières du nord de l'Angleterre sont devenues des «réserves de chômeurs» où l'annonce de licenciements massifs est tout simplement insupportable. Les parlementaires tories, qui sont au «contact» des réactions populaires, s'en sont fait l'écho.

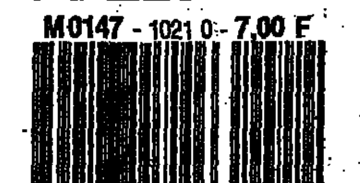
PEU d'[illegible] en cause le déclin du charbon et la mise en valeur d'autres sources d'énergie, au premier rang desquelles le gaz : la Grande-Bretagne dispose d'importants gisements en mer du Nord. Des dizaines de milliers de licenciements ont eu lieu depuis la grande grève des mineurs de 1984-1985, sans provoquer la moindre révolte syndicale.

C'est donc la façon de gouverner qui est en cause. Pour réussir et se maintenir au pouvoir, les hommes d'Etat doivent être de bons joueurs d'échec, et savoir anticiper. Or M. Major paraît aujourd'hui incapable de prévoir au-delà du court terme. Tout semble s'être détraqué à partir de ce «mercredi noir» du 16 septembre, lorsque la Livre sterling est sortie du SME, alors que, depuis des mois, les économistes demandaient une dévaluation «à froid».

DEPUIS, les mouvements de «Yo-Yo» des taux d'intérêt britanniques se sont succédé, sans enrayer vraiment la chute de la monnaie. Comment, aussi, ne pas rappeler ces déclarations péremptoires, suivies de mouvements de retraite plus discrets, à propos des exigences européennes de Londres... S'il avait mieux mesuré les réactions de ses partenaires de la CEE, le gouvernement britannique aurait-il convoqué le sommet de Birmingham?

M. John Major manifeste un sens du compromis qui n'était pas une des principales qualités de son prédécesseur, Mme Thatcher. Ce faisant, il éloigne bien des dangers. Mais d'autres échéances, d'autres épreuves de force l'attendent : le débat parlementaire sur la ratification du traité de Maastricht, les réductions de dépenses budgétaires, par exemple. Confronté à une nouvelle révolte, peut-il à chaque fois lâcher du lest, usant, ici, d'une baisse des taux d'intérêt; là, d'un moratoire?

Lire l'article de LAURENT ZECCHINI page 4


M0147 - 1021 0 - 7,00 F

Epreuve de force à Belgrade

La Serbie défie le pouvoir fédéral

La police serbe occupait toujours, mardi 20 octobre, le ministère fédéral de l'intérieur à Belgrade, ainsi que les locaux des services secrets yougoslaves, dont elle avait pris le contrôle dimanche soir. Ce «coup de force» du président de Serbie, M. Milosevic, marque une nouvelle étape dans le conflit qui oppose les partisans d'une politique de compromis, prônée par le premier ministre yougoslave, M. Panic, et les ultranationalistes regroupés autour de M. Milosevic.

BELGRADE

de notre correspondante

L'épreuve de force engagée, lundi 19 octobre, a fait monter la tension à Belgrade, où l'on craignait depuis plusieurs jours un coup d'Etat visant à renverser un gouvernement yougoslave jugé trop *«conciliant»* par les ultranationalistes dans le règlement du conflit avec les ex-Républiques yougoslaves. La mise en garde contre les risques de guerre civile en Serbie, faite vendredi devant le Parlement fédéral par le président de Yougoslavie (Serbie et Monténégro), M. Dobrica Cosic, et le retour impromptu du premier ministre, M. Milan Panic, dimanche soir à Belgrade, *«pour affaires pressantes»*, alors qu'il devait participer, jusqu'au milieu de la semaine, aux négociations de la conférence de paix de Genève, ont retenti comme un signal d'alarme. L'opposition serbe, qui a accusé M. Milosevic de vouloir faire de Belgrade *«un nouveau Sarajevo»*, a appelé l'armée yougoslave à intervenir pour sauvegarder la paix.

Le gouvernement fédéral a *«énergiquement condamné le coup de force»* de la police serbe, qui a pris le contrôle, dimanche en début de soirée, du ministère fédéral de l'intérieur, dans le centre de Belgrade. Estimant que le fonctionnement des instances fédérales était *«sérieusement menacé»*, le gouvernement a indiqué avoir pris des mesures visant à rétablir la situation, sans pour autant en préciser la nature.

FLORENCE HARTMANN

Lire la suite et le reportage de notre correspondante page 3

Après la démission de M. Jean Kaspar

Mme Nicole Notat élue à la tête de la CFDT

M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, a démissionné, mardi 20 octobre, de ses fonctions à la tête de la confédération syndicale. M. Kaspar a annoncé sa décision lors d'une réunion extraordinaire du bureau national (34 membres) afin de ne pas prolonger «la crise de confiance dans le management» de la CFDT. M. Kaspar se voyait reprocher sa façon d'exercer son autorité. Mme Nicole Notat, secrétaire général adjoint, a été désignée pour lui succéder par le bureau national.

Révolutions de palais

par Jean-Michel Normand

Il ne fait pas bon, ces jours-ci, être dirigeant syndical. Après la démission, lundi 19 octobre, du docteur Jacques Beaupère *(lire page 22)* de la présidence de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), M. Jean Kaspar a annoncé mardi 20 octobre au matin qu'il abandonnait son poste de secrétaire général de la CFDT. Il a été immédiatement remplacé par Mme Nicole Notat, numéro deux de la confédération, élue par 22 voix sur 25 votants à l'issue d'une réunion extraordinaire du bureau national.

En quelques jours, on aura vu l'entrée en dissidence de plusieurs syndicats de policiers, le déclenchement d'une offensive en règle contre M. Kaspar, la suspension du congrès de la fédération des fonctionnaires CGT après la mise en minorité de la direction sortante et le départ du leader de la principale organisation de médecins libéraux à la suite de la signature de l'accord du 14 octobre sur la maîtrise des dépenses de santé. Même le CNPF ne parvient plus à couvrir d'un silence feutré ses querelles internes.

Lire la suite, l'article de MICHEL NOBLECOURT «Victime d'une crise de management...» et le portrait de Mme Nicole Notat par ALAIN LEBAUBE page 22

Nouveau succès pour M. Clinton

Le président George Bush s'est montré plus combatif, lundi 19 octobre, lors du troisième et dernier débat télévisé de la campagne électorale américaine avant le scrutin du 3 novembre. Son rival démocrate Bill Clinton a cependant nettement dominé cette ultime joute, suivie par un nombre record de téléspectateurs.

Lire page 7 l'article de DOMINIQUE DHOMBRES et page 8 la suite de notre enquête «Désarrois américains» avec les articles d'ALAIN VERNHOLES et de SERGE MARTI

Un débat budgétaire «offensif»

L'Assemblée nationale devait commencer, mardi 20 octobre, l'examen du projet de budget pour 1993, présenté par le secrétaire d'Etat au budget, M. Malvy, et par le ministre de l'économie et des finances, M. Sapin. M. Bérégovoy a prévu de s'exprimer de manière «offensive» lors du débat de censure que l'opposition provoquera au début de la semaine prochaine. Il paraît assuré de la neutralité du PCF.

Lire page 9 l'article de JEAN-LOUIS SAUX et le «point de vue» de DOMINIQUE BAUDIS

Un entretien avec M. Rabin

Le premier ministre israélien presse les Palestiniens de «commencer à changer la réalité sur le terrain»

Avant la reprise des négociations à Washington, mercredi 21 octobre, et tandis que la Cisjordanie et Gaza connaissent une vague de violences, M. Rabin presse les Palestiniens de «commencer à changer la réalité sur le terrain» et «sans préjuger du règlement final». Dans le premier entretien accordé, depuis son accession au pouvoir, à des journaux étrangers, «le Monde» et «Al Hayat» (quotidien arabe publié à Londres), il leur demande d'accepter l'élection prochaine d'un «conseil administratif» pour la période «de transition».

JÉRUSALEM

de notre correspondant

«La violence des derniers jours laisse à penser que l'Intifada, le soulèvement palestinien, reprend comme il avait commencé il y a cinq ans, lorsque vous étiez ministre de la défense.

– Moi, je n'ai jamais dit que l'Intifada était morte. Mais on ne peut pas comparer les événements des derniers jours avec ceux de 1987. Nous sommes aujourd'hui engagés dans un processus de négociation. Il y a quatre ans, nous ne considérions pas les Palestiniens comme des partenaires légitimes avec lesquels négocier. Depuis 1989, cela a changé. Je pense que les Palestiniens réalisent que les activités de terreur ne leur valent ni le respect ni l'attention des médias internationaux. Et puis, même si l'on ne peut pas éliminer toute la violence terroriste, nous sommes maintenant mieux équipés, mieux entraînés pour l'affronter.

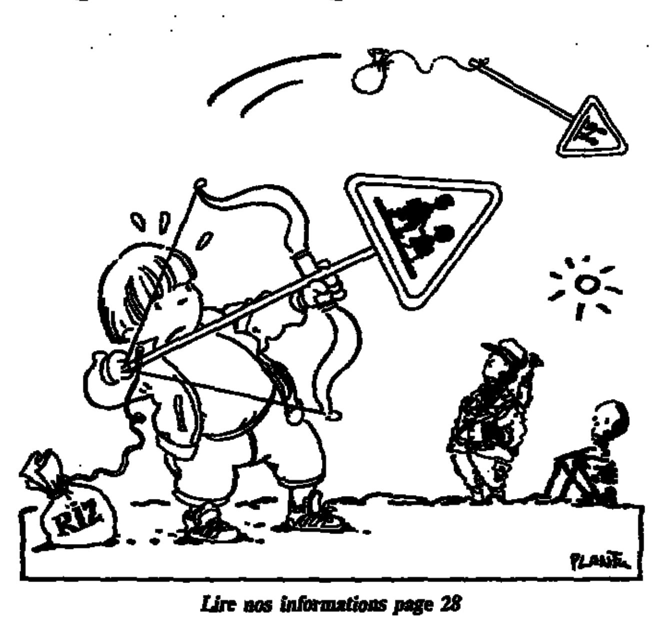
– Vous aviez pourtant dit jadis qu'il n'y avait pas de solution militaire à la question palestinienne, seul un règlement négocié...

– Il faut un peu des deux. Les Palestiniens doivent comprendre qu'ils n'obtiendront rien par la violence, l'hostilité, la guerre ou la terreur.

Propos recueillis par PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 6

L'opération «riz pour la Somalie»



Lire nos informations page 28

SCIENCES ♦ MÉDECINE

Georges Charpak un artisan au CERN

Le Prix Nobel de physique est un chercheur «à l'ancienne» au pays de la technologie triomphante.

Lire également

■ Un entretien avec le professeur Daniel Cohen. ■ Le pont romain de Vaison-la-Romaine. ■ Les pauvres choix de la science bulgare. ■ Nouvelle thérapie pour la tyrosinémie.

pages 15 à 17

DÉBATS

■ Sang contaminé ; le temps des meutes, par Gérard Miller; Le grand exorcisme, par Elie Wollman. ■ Sida : licence au lycée? par Mgr Jacques Jullien.

page 2

Le sommaire complet se trouve page 28

L'hymne à la vie

«Les Nuits fauves», premier film de Cyril Collard : le temps du sida et la force d'aimer

par Danièle Heymann

Un coup de poing au ventre, un baiser sur la bouche : ce film – un premier film – n'est pas comme les autres. Il réveille, il secoue, il étonne, il prend aux tripes et au cœur. Il fera date. Cela commence par une voix, rauque et solitaire. *A capella*, un garçon chante : *«Qui peut dire exactement qu'il sait ce qu'est la rage...»* A la fin, on saura.

On saura ce qu'a été la rage de vivre et d'aimer dans les années 80. On saura qu'on vient d'assister à la naissance d'un cinéaste dans la douleur et dans la joie, dans l'urgence explosive de vérités indicibles. Mais ces vérités, Cyril Collard, venu de l'écriture, de la musique, du court-métrage, de l'assistanat (de Maurice Pialat), de la curiosité de tout et du refus de rien, les aura dites comme personne avant lui, et elles pourront être entendues par tous, aussi nues, aussi crues soient-elles.

Vérités de chair et de sang, vérités d'âmes et de cul, vérités de voyou et de prince, vérités d'homme. Cyril Collard a d'abord écrit ce roman, *les Nuits fauves* (1), largement autobiographique, a-t-il dit. Puis il l'a adapté pour le cinéma, a décidé de le mettre en scène, a composé une partie de la bande originale. Et puis, parce que les acteurs pressentis ont reculé, il s'est décidé à jouer aussi le rôle principal, celui de Jean. Comme si, sans le faire vraiment exprès, il n'avait pu échapper à la responsabilité de tout prendre à la première personne.

Lire la suite page 18

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,60 DM; Autriche, 25 SCH; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 460 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الاصل

DÉBATS

Sida

Licence au lycée ?

par Mgr Jacques Jullien

LA sexualité est une énergie puissante, un moteur pour toute l'activité humaine, de l'économie au politique, en passant par l'art, la poésie, la musique, la peinture... Une énergie puissante, mais anarchique. Chacun doit apprendre à l'assumer progressivement, à la diriger, à passer d'un comportement à une conduite. Son corps alors n'est plus un corps étranger, mais son corps, expression de sa personne, un lieu de liberté, de don, d'accueil, d'engagement, d'amour. La sexualité devient ainsi un chemin privilégié de la communication des personnes. La réussite n'est jamais parfaite, mais découvrir ce chemin de liberté et s'y engager, c'est déjà humaniser sa sexualité.

Or nos sociétés occidentales renoncent à cette grande ambition. Déconnectée de l'amour et de la fécondité par la généralisation des contraceptifs, la sexualité est souvent réduite à la jouissance. Le lieu de la communication, du don, devient alors le lieu du repli sur soi, de l'enfermement. Paul Ricœur parlait à ce propos de *«la chute dans l'insignifiance»*. Cette déshumanisation n'est pas automatique : il reste dans le cœur de l'homme une aspiration à l'amour véritable et une capacité extraordinaire de régénération.

Mais la société entière aujourd'hui se fait complice de la déshumanisation. Le sida est un révélateur. Sa prolifération est une calamité. Il faut le guérir. Et plus encore le prévenir. Et c'est urgent. Comment ? Le postulat du vagabondage sexuel étant admis, le seul problème est d'équiper tous et chacun de préservatifs. Ceux-ci, assurant l'innocuité des relations sexuelles, leur confèrent une sorte d'innocence. Transformés en biens de consommation courante, installés à la porte des lycées, ils banalisent les rapports sexuels, qui poseraient désormais un simple problème d'hygiène. Pourquoi d'ailleurs s'arrêter en si bon chemin ? Pourquoi seulement à la porte des lycées ? Pourquoi pas à la porte des collèges ? L'incitation à la débauche d'hier est devenue un devoir de salubrité publique !

Cette pratique «normalise» le vagabondage sexuel. Du normal sociologique et statistique (tout le monde le fait), on passe au normal éthique (il n'y a pas de mal à ça), puis quasiment au normatif : qui ne suit pas la norme est anormal, et pourquoi pas, demain, immoral ? Ce faisant, on incite les jeunes à multiplier les relations sexuelles, multipliant ainsi les risques que l'on prétend contenir.

Rares sont ceux qui osent contester le postulat de la civilisation du préservatif. *«Pourquoi la société met-elle en cause les consommations excessives de tabac et d'alcool et pas certains comportements sexuels ?»*, demandait le professeur Georges David, fondateur des centres d'études et de conservation du sperme (1). Plus récemment, le professeur Montagnier, persuadé que si chacun avait dans sa vie *«moins de cinq partenaires sexuels... l'épidémie de sida s'éteindrait»*, constatait : *«On a trop exclusivement mis l'accent sur le rôle du préservatif masculin. Je souhaiterais des campagnes basées sur le thème : «Vous êtes responsables»*... Mais on prend le chemin inverse.

Honte

L'été dernier, lors de la campagne télévisée anti-sida, on nous a présenté le professeur Montagnier, mais on s'est bien gardé de reprendre ses souhaits. Quand, dans cette même émission, on nous a montré des garçons et des filles d'un lycée s'exerçant à des travaux pratiques sur des moulages en plâtre, j'avoue en avoir eu honte. Quand je vois l'air goguenard et les clins d'œil complices des garçons et des filles qui, dans les spots publicitaires de la télévision, s'invitent mutuellement à se protéger, j'ai honte pour ce pays. Que des parents et les pouvoirs publics paniquent devant le fléau du sida, on comprend. Mais tolérer l'usage des préservatifs plutôt que contaminer la jeunesse est une chose, pousser à la consommation, si l'on peut dire, en est une autre : c'est aller exactement à l'encontre du but poursuivi.

Est-ce vraiment tout ce que nous avons à proposer à la jeunesse comme idéal de vie ? Comment ces jeunes pourront-ils, demain, découvrir l'amour et la fidélité ? Comment pourront-ils fonder une famille solide ? A peine libérés du matérialisme théorique, on les pousse vers le matérialisme pratique, idolâtrant l'argent sans l'avouer, et le sexe en s'en glorifiant. Et si *«à force de mettre le bonheur dans les sens, nous avions perdu le sens du bonheur ?»*, demandait un journaliste perspicace (2).

Il ne s'agit pas de pudibonderie. Elle a fait assez de mal au siècle dernier et au nôtre ! Mais les hommes peuvent-ils faire l'économie de la pudeur ? Le véritable remède au sida, c'est l'amour, et la véritable prévention, c'est la pudeur, le respect de soi et de l'autre.

C'est bien le respect de l'homme qui est en jeu. N'est-ce pas infiniment plus digne de l'homme de l'aider à grandir dans la liberté vraie, dans l'amour, que de l'inciter à «faire l'amour» ? Pousser les générations montantes dans le sens de la facilité, n'est-ce pas les mépriser ? N'est-ce pas les mépriser que de les croire incapables de comprendre que la sexualité et l'amour sont de grandes choses et qu'il faut y mettre le prix ? Les éducateurs qui ont le courage de proposer ce chemin aux jeunes le vérifient chaque jour. Mais il faut croire en l'homme !

(1) «Le Monde Sciences-Médecine», 5 août 1987.

(2) *Le Nouvel Observateur*, 4 octobre 1990.

► **Mgr Jacques Jullien est archevêque de Rennes.**

Sang contaminé

Le temps des meutes

par Gérard Miller

MIKHAÏL GORBATCHEV évoqua d'emblée le pouvoir qui avait été le sien, il y a si peu de temps encore. C'était *«le pouvoir le plus étendu qu'on puisse imaginer»*, expliqua-t-il avec un rien de fierté. *«Une puissance militaire colossale, un appareil policier et une force de contrôle meurtriers, et pour englober le tout : un Etat. Aucun dictateur au monde n'a jamais eu un tel pouvoir.»*

J'imagine que l'ancien dirigeant soviétique, recevant Eugenio Scalfari pour le journal italien *la Repubblica*, resta alors silencieux. Car brimé, menacé par les autorités russes, jugé demain et peut-être condamné, pouvait-il ne pas rester quelques instants perplexe devant la bascule de son identification publique ! *«Bouc émissaire ?»*, lui demanda son interlocuteur. *«Exactement»*, répondit Gorbatchev. Et d'une façon aussi cruelle que clinique, il décrivit en huit mots l'infâme désir dont il était désormais l'objet : *«Les hommes du président Eltsine sont en cela semblables aux ex-communistes, ils ne veulent qu'une chose : serrer de leurs mains le cou de Gorbatchev.»*

Le cou de Gorbatchev... Ce qui fait la justesse de l'expression, c'est qu'elle dit bien ce qu'il y a de physique, de charnel, dans l'actuelle errance de la Russie : submergée par l'impéritie de ses pulsions que plus aucun discours n'encadre, elle veut qu'on lui rende gorge. Qu'on lui crache le morceau. Ce n'est pas la vérité qui guide la marche de ses procureurs, c'est l'énigme de leur propre jouissance à laquelle l'effondrement soviétique a donné libre cours. Pauvre Eltsine qui croit être numéro un, quand c'est si manifestement Gorbatchev, *«l'homme qui eut plus de pouvoir qu'aucun dictateur au monde»*, qui reste dans ce pays déboussolé le seul sujet supposé savoir. Ah, tenir entre ses mains un maître, et obtenir de lui, avec le dernier de ses râles, le fin mot de l'histoire : l'aveu de ce que nous sommes.

Eh bien, ce que les Russes, ce qu'Eltsine et les siens en tout cas, peuvent attendre d'une éventuelle chasse au maître, n'est pas sans faire écho – curieusement, j'en conviens – avec ce que visent, choisissant cette fois des faibles, les émeutiers allemands de Rostock qui, semaine après semaine, lapident ou poignardent leurs immigrés. Car il y a dans toute crucifixion, qu'elle soit imaginaire ou réelle, qu'elle vise un puissant ou un faible, le même désir éperdu : retrouver l'origine, se confondre avec la cause, devenir enfin, à travers l'anéantissement de sa victime, l'acteur volontaire de son destin.

J'ai eu l'occasion de rencontrer un jour des hommes qui avaient participé à ce qu'on appelle en France des ratonnades. Ils n'en tiraient après coup aucune fierté particulière, mais gardaient de ces moments de violence extrême le souvenir d'une jubilation salvatrice, d'une légèreté dans l'acte – à peine altérée par le dégoût des chairs tuméfiées ou la peur. L'un des bastonneurs, un grand type lourdaud dont l'existence semblait plutôt peser sur le sol, se rappela comment la fatigue l'avait ce jour-là quitté : *«Je ne me sentais pas vraiment courir, je flottais.»* Coupable de frapper ? Au contraire : exalté. Exalté de sentir autour de lui la chaleur d'une foule décidée, mais surtout de se dire justicier, bras vengeur, et de réussir, au comble de l'excitation, à nommer châtiment un crime sans qu'aucun dieu d'aucune religion tressaille. C'est pourquoi les chasseurs d'homme s'emparent si volontiers de l'inconnu qui passe, de celui dont on ne veut rien savoir sinon qu'il ressemble à un mythe, à une image, à un faciès.

Plus cet autre est innocent de ce dont on l'accuse, plus il y a de mérite à le traquer, à extraire de ses protestations impuissantes la preuve de son forfait. *«En les cognant*, répétait le bastonneur, *on se disait qu'ils savaient bien de quoi ils étaient coupables.»* Oui, ce que les chasseurs d'homme achètent à coups de nerfs de bœuf, c'est leur amnésie. Les émeutiers de Rostock brûlent les foyers d'accueil comme d'autres les livres : par haine de leur histoire. Autour des bûchers, on entend toujours la même clameur : *«Nous n'y sommes pour personne, allez voir ailleurs, à côté – le gitan, le juif, le métèque. Nous, regardez, le feu nous virginise.»* Les pogroms sont l'œuvre des saints.

«Haute Cour !»

L'Allemagne n'en est pas là, c'est vrai, et pas plus la Russie. J'évoquais Gorbatchev, mais – après tout – que sais-je de lui que ce qu'on a commencé à nous dire, que ce que lui-même reconnaît par exemple comme la limite de la perestroïka : pourquoi diable les Russes ne lui demanderaient-ils pas des comptes ? Leurs propres dettes ? Pour s'exonérer eux-mêmes de ce qu'ils ont englouti comme culpabilité dans le communisme ? Ah, je n'y peux rien si je retrouve un peu partout, dans l'Europe aux frontières percutées, la même passion des meutes. Je ne sais comment le lecteur du *Monde* aura lu, en première page de son journal, deux autres affaires en apparence sans lien et qui concernent la France : celle de la rumeur de Calais et celle... de la Haute Cour. Mais, pour ma part, j'y ai trouvé de quoi redouter un peu plus, comme en Allemagne, comme en Russie, les démangeaisons collectives de notre fin de siècle.

Ce qui est en effet saisissant dans l'agitation subjective que connaissent depuis plusieurs semaines des centaines (peut-être des milliers ?) d'habitants de la ZUP du Beau-Marais, à Calais, ce n'est pas tant la rumeur qui s'est propagée parmi eux : *«Il y a eu un enfant éventré à Greuze, puis deux, puis du sang sur le mur de l'école...»* Trembler pour ses enfants, anticiper le pire, joindre ses craintes à celles de quelques autres – cela existe et se répète. Ce qui est plus saisissant, c'est que rien ni personne, aucune enquête, aucun discours, aucune autorité – ni les directeurs d'école ni les commissaires de police – n'aient réussi à générer le moindre effet d'apaisement. C'est qu'il y avait coupable – le nommé Christophe, placé à la DDASS pour ses dix-huit mois et sur qui fondaient, vingt ans plus tard, les signifiants du doute comme autant de preuves : jeune, métis, marginal, toxicomane... Le commissaire Van Vrabant pouvait s'époumoner : *«Il n'y a ni cadavre ni disparition d'enfant. Si quelqu'un a quelque chose à dire, qu'il vienne le dire. Mais personne n'avait rien vu. C'était toujours le voisin qui avait dit que... Et le voisin n'était pas là.»* Le voisin, non, et pas plus les enfants martyrisés : mais Christophe, oui, adolescent égaré dans son malheur et néanmoins de taille à transformer l'amour des mères en haine.

Alors quoi, dira-t-on – car j'entends déjà les protestations. – l'affaire de la Haute Cour, soit la mobilisation raisonnée de quelques dizaines de députés d'opposition, aurait à voir avec ce dégorgement pulsionnel ! Je mesure mon propos, la surprise qu'il peut provoquer, et je réponds : oui. L'affaire dite du sang contaminé ne manque certes pas de victimes bien réelles, de souffrances abominables, d'aveuglements, de lâchetés et sans aucun doute de crimes. Mais que s'agit-il de circonscrire dans cette lente mélopée qui, avant, pendant et après le «procès du sang», nous laisse entendre, à intervalles réguliers, ces trois noms : Dufoix-Hervé-Fabius ? Je me moque de protéger ici des hommes politiques et je ne vois rien d'exorbitant à ce que leur désir de gouverner les hommes soit mis à l'épreuve ! Mais il y a quelque chose d'à proprement parler indigne dans cette jouissance des belles âmes, bouches obscènes et féroces – ce sont là deux des adjectifs par lesquels la psychanalyse désigne le surmoi – qui s'entrouvrent pour dire «Haute Cour», comme d'autres, au coin d'une rue agitée, répètent : *«Pendez-les»*. Tentative inquiétante de se débarrasser en groupe de sa propre culpabilité que le dessinateur Faizant, saluant il y a quelques jours l'hallali en première page du *Figaro*, leur interpréta très justement, en faisant prononcer ces mots abjects à l'un des personnages de sa caricature : *«Et encore heureux que les mœurs se soient civilisées ! Jadis ça aurait pu être Haut et Court.»*

J'ai regardé précisément comment Laurent Fabius avait réagi en 1985 à ce que la médecine, ses conseillers, l'opinion, lui laissaient entendre alors du sida. Pour prendre un exemple qui n'est pas des moindres : entre la demande d'enregistrement des tests de dépistage et la reconnaissance définitive de leur fiabilité, il s'est écoulé en France trois mois, contre un an aux Etats-Unis. Entre cette reconnaissance et la décision politique d'appliquer le dépistage, ce que Fabius annonça lui-même le 19 juin, il s'est écoulé deux semaines, et encore environ deux semaines entre l'annonce du dépistage et sa mise en œuvre. A lire les dossiers, les documents d'époque, que dire sinon que c'est plutôt là un fait : l'ancien premier ministre est resté à la hauteur. Mais voilà, ce n'est pas la question – car ce n'est pas pour ce qu'il a fait qu'on l'accuse aujourd'hui, avec la gourmandise glaçante d'un Vergès – de cette juridiction, dont toute la valeur tient justement à ce qu'elle ne se soit jamais réunie depuis 1958, comme si, jusqu'à aujourd'hui, après Charonne ou après Ouvéa, il n'y avait eu chez les politiques que des innocents. Fabius est coupable parce que Frey, Pons et combien d'autres gardent les mains propres.

Je suppose que l'horreur du sang contaminé est trop sidérante pour qu'aucune parole, aucun argument prononcé par les principaux responsables des années 80 puisse être écouté. Mais cela n'a rien de rassurant. Rien de rassurant de voir notre société chercher à oublier ce qu'elle a longtemps pensé et croit peut-être encore aujourd'hui du sida : qu'il frappait les «pédés», les «camés», et ceux que des «sidatoriums» allaient rapidement faire disparaître des trottoirs réservés aux braves gens. Rien de rassurant de voir la science, créditée par la *doxa* d'un pouvoir éclairé, oublier ses hésitations, ses erreurs, son impuissance, et ce *«déchaînement»*, comme disait Lacan, cet inévitable déchaînement qui l'accompagne dans ses progrès. Des députés, après avoir mis toutefois à l'abri de leur fureur institutionnelle les plus blanches de leurs colombes (ni Jacques Chirac ni Edouard Balladur n'ont signé le texte infâme), des députés qui savent, pour l'avouer en privé, n'avoir rien à reprocher à Fabius et à ses amis, des députés authentiques démocrates que tous les sondages font revenir après l'hiver au pouvoir, des députés français ont cru, à l'automne 1992, que le phénomène des meutes était l'apanage des barbares, alors qu'il est bien celui des gens civilisés, quand ils oublient simplement que les êtres parlants n'ont pas leur pareil pour crucifier leurs propres remords.

► **Gérard Miller est psychanalyste.**

Le grand exorcisme

par Elie Wollman

NOTRE société vit, depuis plusieurs mois, une expérience singulière, une situation des siècles passés – ceux où prévalait l'irrationnel – et qui semblait impossible de nos jours : je veux dire un procès en sorcellerie.

Cette société ayant vu apparaître un mal nouveau, le sida, s'est révélée incapable d'en évaluer l'incidence et la signification. Son bras séculier, l'Etat, absorbé comme de coutume par le court terme et l'accessoire, n'a pas su élaborer une stratégie cohérente. Il s'est contenté de minimiser le danger, de se répandre en propos lénifiants, d'amadouer les «groupes à risques» et de subventionner des campagnes publicitaires médiocres qui profitent surtout à ceux qui les conduisent.

Devant l'ampleur des accidents de la route, ne doit-on pas apporter plus de sollicitude à une mère de famille accompagnée de ses enfants qu'au chauffard imprégné d'alcool ?

De même, en présence de ce fléau nouveau qu'est le sida, ne fallait-il pas penser d'abord à sauver les potentielles victimes passives : les conjoints, les enfants à naître, les transfusés, les hémophiles tributaires, pour leur survie, de facteurs de coagulation sanguins ?

Il n'en fut rien. L'Etat n'a pas mis en place une structure de lutte, capable de réagir au plus vite au fur et à mesure que les connaissances se précisaient. Et pourtant, la chance a voulu que ce soit en France qu'ait été découvert l'agent responsable du sida. Il fallait dès lors développer au plus vite une méthode permettant d'identifier, en particulier parmi les donneurs de sang, les individus infectés par le virus. Il fallait pour cela des investissements relativement modestes, quoique non négligeables. Un Etat responsable les aurait immédiatement proposés. Cela n'a pas été le cas. Au contraire, les demandes adressées dès l'été 1983 aux différents ministères et à différentes institutions ont toutes été l'objet d'une fin de non-recevoir. Il n'en a pas été de même aux Etats-Unis.

Faute de pouvoir éliminer du don du sang les individus infectés, le drame s'est produit : des transfusés, des hémophiles ont été contaminés. Le plus grand nombre, d'ailleurs, l'a été avant qu'en tout état de cause cela ait pu être évité.

Les faits établis, un Etat responsable aurait immédiatement reconnu la tragédie, déterminé son ampleur et pris toute mesure pour venir en aide aux victimes par tous les moyens possibles y compris pécuniaires. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit à l'étranger où les mêmes accidents ont eu lieu.

Ici, au contraire, l'Etat a tenté de nier la tragédie et d'en étouffer l'annonce. Les victimes, cruellement frappées, se sentaient rejetées. Ce qui était un grand malheur devint un scandale dont les médias s'emparèrent. L'Etat qui n'avait pas su prévoir, qui n'avait pas su reconnaître, qui n'avait pas su secourir, eut recours à une méthode éprouvée : la recherche de victimes expiatoires. Il s'agissait d'exorciser le malheur, de jeter en pâture aux victimes d'abord, à l'opinion publique ensuite, quelques boucs émissaires.

Ce ne furent pas des hommes politiques dont c'est la fonction, et la noblesse, d'assumer les responsabilités de l'Etat. Ce ne furent pas non plus de ces hauts commis qui ont la charge de mettre en œuvre la politique du gouvernement. Ce furent des médecins, quatre médecins parmi la (ou les) centaine(s) de médecins qui, à un titre ou à un autre, ont à connaître du sang, de la transfusion, des hémophiles ou du sida, quatre médecins choisis «pour l'exemple». Alors qu'en fonction des connaissances du moment et d'une politique clairement définie, l'Etat aurait dû leur donner des consignes, leur commander des actions, la situation fut exactement inverse : ils communiquèrent des informations, firent des recommandations, sollicitèrent des décisions. Rien ne vint ; tel le ciel de Vigny, l'Etat demeura muet, aveugle et sourd. Dans les rares occasions où par l'intermédiaire d'un chargé de mission, l'Etat consentit à se manifester, ce fut pour répondre «non», «plus tard» ou «pas d'argent».

Voilà pourquoi, plus que jamais, il faut que ces victimes expiatoires soient considérées comme coupables.

► **Elie Wollman est sous-directeur honoraire de l'Institut Pasteur et associé étranger de l'Académie nationale des sciences des Etats-Unis.**

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الأصل

Au cours d'une rencontre à Genève

Les présidents bosniaque et yougoslave souhaitent normaliser leurs relations

Le président bosniaque, M. Alija Izetbegovic, et son homologue yougoslave, *M. Dobrica Cosic, qui se sont rencontrés*, lundi 19 octobre, pour la première fois depuis le début du conflit en Bosnie-Herzégovine, sont convenus de s'efforcer de normaliser les relations entre leurs pays. Dans un communiqué diffusé à l'issue d'une réunion de plusieurs heures au Palais des nations à Genève, les deux hommes ont déclaré soutenir le processus de paix et demandé l'arrêt de la politique de « nettoyage ethnique » en Bosnie. Le président Cosic, visiblement embarrassé par l'occupation du ministère fédéral de l'intérieur, à Belgrade, par des policiers fidèles au président serbe Slobodan Milosevic, est parti deux heures avant la fin de la réunion, laissant ses collaborateurs négocier à sa place. M. Cosic, qui a été tenu au courant de la progression des débats, a approuvé la déclaration en neuf points adoptée par les deux parties. Les deux présidents *« acceptent d'intensifier leurs efforts en vue de normaliser les relations entre la République fédérale de Yougoslavie* [Serbie et Monténégro] *et la République de Bosnie-Herzégovine sur la base de la reconnaissance mutuelle »*, lit-on dans le communiqué. MM. Cosic et Izetbegovic *ont également réaffirmé* les principes posés lors de la conférence de paix de Londres, qui avait établi l'inviolabilité des frontières existantes.

Dans la déclaration figure également une condamnation de la politique de « nettoyage ethnique ». *Les deux hommes se sont engagés* à faire en sorte de rétablir le *statu quo ante* en la matière. Les présidents Cosic et Izetbegovic, qui ont affirmé souhaiter la démilitarisation de Sarajevo et la fin du blocus de la ville, se sont aussi dit favorables au transfert de l'aviation serbe de Bosnie sous contrôle yougoslave afin d'empêcher toute violation de la zone d'exclusion aérienne décrétée par les Nations unies. Selon le président yougoslave, les *appareils se trouvent déjà dans des hangars*, et un accord formel sur le transfert sera signé à son retour à Belgrade.

Cependant, Sarajevo a connu une nuit relativement calme, que seuls sont venus perturber des tirs de mortiers et de mitrailleuses à Hrasno, faubourg musulman de l'ouest de la capitale bosniaque dont les Serbes tentent de s'emparer. – *(Reuter.)*

La Serbie est, elle aussi, submergée par les réfugiés

BELGRADE

de notre correspondante

Dans sa maison cossue des environs de Belgrade, Milan Mihajlovic a accueilli quarante-trois réfugiés. En mars dernier, sa femme, originaire de Zenica (centre de la Bosnie), a appelé ses proches, ses cousins lointains, ses amis, à fuir le conflit qui s'annonçait en Bosnie-Herzégovine. Depuis, elle et son mari ont pris en charge ces quarante-trois personnes, qu'ils ont installées dans la maison qu'ils venaient de construire. Milan a dilapidé sa fortune pour les réfugiés de Zenica.

Il y a quelques jours, il a dû vendre sa voiture. « Jesus », comme l'ont surnommé les réfugiés, ne se plaint pas, mais il craint l'arrivée de l'hiver.

Milan Mihajlovic n'est pas un cas isolé. Un immense mouvement de solidarité s'est exprimé envers les Serbes qui ont fui la Croatie et la Bosnie-Herzégovine. La Serbie accueille aujourd'hui 425 000 réfugiés (dont 60 % proviennent de Bosnie-Herzégovine), ce qui, comme dans les Républiques voisines, pose d'énormes problèmes.

« Nous sommes considérés comme les agresseurs, comme les responsables de cette guerre, et personne ne veut nous aider à accueillir ces centaines de milliers de personnes. » Cette remarque, on peut l'entendre dans la bouche de tous les responsables des organisations gouvernementales ou caritatives de Serbie. A défaut d'une aide consistante des organisations humanitaires internationales, la Serbie, jusqu'à présent, a fait face, grâce à la solidarité de la population.

« Comme les civils de Sarajevo »

97 % des arrivants sont logés dans des familles, de sorte qu'il n'existe pas de camps de réfugiés proprement dits en Serbie, les 3 % restant ayant trouvé asile dans des salles de sport, des hôtels, des foyers de travailleurs ou des centres de la Croix-Rouge. Au nom de la « cause serbe », la population de la république a ressenti l'obligation *morale de porter assistance aux* victimes de la guerre. Toutefois, en raison de la paupérisation enregistrée ces derniers mois, cet effort diminue sensiblement. Les responsables du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ainsi que la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) ont récemment mis en garde contre le déséquilibre de la répartition de l'aide humanitaire, soulignant que la Serbie, le Monténégro (61 000 réfugiés) et la Macédoine (40 000 réfugiés) étaient fortement désavantagées par rapport à la Bosnie et à la Croatie, au moins pour ce qui est des dons privés.

Le porte-parole du HCR à Belgrade, Mme Lindel Sachs, s'inquiète de cette carence de l'aide humanitaire en Serbie, où *« la situation ne cesse de s'aggraver »* en raison de la crise économique et de l'embargo pétrolier, commercial et financier décrété le 30 mai dernier par les Nations unies. 30 000 % d'inflation pour 1992, 60 % de la population en dessous du seuil de pauvreté, des usines qui ferment leurs portes faute de matières premières, un système de santé qui ne fonctionne plus, sans compter les problèmes de chauffage si la communauté internationale ne lève pas l'embargo sur le fioul domestique et les combustibles : l'hiver pourrait être tragique en Serbie.

Le Commissariat pour les réfugiés créé en avril dernier par le gouvernement de Serbie estime que 200 000 nouveaux venus *« afflueront encore dans la République avant le début de l'hiver »*. Les familles d'accueil ne seront bientôt plus en mesure de subvenir aux besoins de ceux qui sont déjà là. Au total, on s'attend que les autorités aient à secourir 300 000 sans-abris.

Le commissaire pour les réfugiés, M. Dobrica Vulovic, affirme ne pas pouvoir faire face à la situation : *« Même si nous obtenions une aide financière étrangère pour adapter nos équipements collectifs, nous ne pourrions pas héberger le tiers d'entre eux »*. *« Je n'ai pas honte de dire que la situation des réfugiés en Serbie est identique à celle des civils de Sarajevo »*, poursuit M. Vulovic. Si l'aide n'arrive pas avant le mois de novembre, *« il sera trop tard (...). Je crains que nous assistions cet hiver à la plus grande tragédie humaine qu'ait connue notre civilisation »*.

Deux litres de lait par mois

Pour le moment, les ressources des organisations serbes et internationales ne couvrent que 20 % des besoins. Disposant d'un budget très limité, le Commissariat verse à chaque réfugié une indemnité mensuelle de 800 dinars, soit la valeu de deux litres de lait ou d'un paquet de cigarettes. Chaque famille reçoit aussi chaque mois un paquet de denrées alimentaires et de produits d'hygiène, tout juste suffisant pour une semaine. Les enfants ont été inscrits dans les écoles de Serbie, soit 154 000 élèves qui viennent gonfler dans les grandes villes les effectifs de classes déjà surchargées et dont 10 % seulement ont obtenu des livres scolaires.

Les plus démunis s'adressent également aux associations caritatives comme celle de l'Eglise orthodoxe serbe ou celle des Emigrants serbes (Matica Iseljenika) qui ont collecté depuis le début du conflit une importante aide matérielle. La Fondation du capitaine Dragan, pour sa part, vient en aide aux invalides et aux blessés de guerre ainsi qu'aux familles des victimes.

Toutes ces organisations enregistrent toutefois depuis l'entrée en vigueur de l'embargo une forte baisse des donations et se plaignent de la lenteur des démarches auprès des gouvernements étrangers, notamment français, pour obtenir les autorisations nécessaires au transport de l'aide humanitaire. La suspension des opérations bancaires avec la Serbie et le Monténégro empêche par ailleurs les dons en espèces.

F. H.

Trahis par leur accent

BELGRADE

de notre correspondante

L'afflux de réfugiés en Serbie *depuis mai 1991 a suscité un* mouvement de solidarité, mais aussi provoqué quelques frictions. Les villes limitrophes de la Croatie et de la Bosnie sont littéralement submergées, comme Mali-Zvornik (ville frontalière de *Zvornik, en Bosnie) qui* a vu sa population presque doubler. Si M. Vulovic, du Commissariat serbe *aux réfugiés, affirme qu'il* n'existe pas de problèmes ethniques parmi ces personnes déplacées (84,2 % sont serbes, 6,2 % musulmans et 1,6 % croates), il reconnaît que leur arrivée massive dans certains *milieux défavorisés a provoqué* des tensions sociales.

Les chômeurs, notamment, envient le colis mensuel d'aide alimentaire auquel ils n'ont même pas droit. Les responsables de la Croix-Rouge remarquent également que dans les régions, comme la *Voïvodine*, qui ont payé un lourd tribut à la mobilisation (dans l'ex-armée yougoslave) et à la guerre sur les *fronts de Croatie et de Bosnie*, les réfugiés en âge de se battre sont très mal accueillis. Ils sont toutefois peu nombreux : la plupart des hommes qui arrivent ont plus de soixante-cinq ans, les plus jeunes devant s'être *déclarés aux autorités militaires* avant de solliciter le statut de réfugiés.

Par crainte d'être mobilisés et renvoyés sur le front, ou bien *par simple fierté*, beaucoup (on les estime à 20 % du total) refusent de se présenter devant les autorités compétentes et ne sont pas répertoriés sur les listes officielles. Une grande partie d'entre eux se trouvent à Belgrade, qui héberge *plus de 200 000 personnes* (153 000 officiellement). Ils sont trahis par cet accent mouillé caractéristique de la *Croatie et de la Bosnie*. Dans les rues du centre de Belgrade, ils abondent. Nombre d'entre eux ont trouvé un petit emploi, dans *des cafés ou sur le marché*. Les plus débrouillards se sont lancés dans le marché noir et ont arraché aux Albanais (de souche) le *monopole du marché parallèle* des devises.

Pour beaucoup de Belgradois, le « seuil de tolérance » est d'ores et déjà dépassé. On craint *que les réfugiés ne fassent obs*tacle à la démocratisation en servant d'alibi à une surenchère nationaliste de *Slobodan Milosevic*. Et on regrette les quelque 250 000 jeunes, cadres supérieurs et autres intellectuels qui ont déjà quitté la Serbie, fuyant, eux, la mobilisation et l'absence d'avenir dans ce pays ruiné.

F. H.

Belgrade défie le pouvoir fédéral

Suite de la première page

Pour tenter, néanmoins, de régler le litige sans entrer en conflit ouvert avec les forces de police serbes – environ 45 000 hommes mieux équipés que la police fédérale, qui compte tout au plus un millier de membres, – il réclame aux autorités serbes *« l'annulation de la décision de justice »* selon laquelle la police fédérale devait rendre à la Serbie le bâtiment qu'elle occupait avant le 15 octobre.

Un problème de « propriété »

Rien, lundi, ne laissait prévoir une solution négociée. Les pourparlers entre le ministre fédéral de l'intérieur, M. Pavle Bulatovic (monténégrin), et son homologue serbe, M. Zoran Sokolovic, n'ont donné aucun résultat. Le gouvernement serbe se borne à répéter qu'il s'agit *« exclusivement d'un problème de propriété »*, affirmant que la police fédérale avait pris connaissance du jugement rendu par le tribunal de Belgrade et qu'elle était tenue de l'exécuter. Le juge principal du tribunal, M. Bratimir Tocanac, estime cependant que le jugement en question n'a *« aucune valeur juridique »* puisque les autorités fédérales n'ont été informées, selon lui, que le jour de l'expiration du délai qui lui était *imparti, à savoir le 15 octobre*, et qu'elles n'ont pas eu la possibilité de faire appel. Le gouvernement de Serbie prétend, *quant à lui*, avoir récupéré ses droits de propriété sur le bâtiment (qui sert depuis des décennies de siège à la police fédérale) au mois d'avril dernier, ce qui coïncide avec la date de création de la nouvelle Yougoslavie – *réduite au Monténégro* et à la Serbie. Cette nouvelle Yougoslavie, voulue et conçue par M. Milosevic, aspirait pourtant à préserver la continuité yougoslave. Quelle que soit la base juridique de cette décision, le litige a été interprété à Belgrade comme une nouvelle *« attaque »* de M. Milosevic pour affaiblir le pouvoir, déjà très limité, du gouvernement Panic. Cette menace intervient alors que MM. Panic et Cosic ont réclamé la démission de M. Milosevic, qu'ils accusent, comme le fait la communauté internationale, de constituer un obstacle aux négociations pour ramener la paix dans l'ex-Yougoslavie et obtenir la levée des sanctions imposées par l'ONU en raison du soutien de Belgrade aux Serbes de Bosnie-Herzégovine et de Croatie.

Le président de Serbie, qui n'envisage pas une seconde de démissionner, a toutefois vu son pouvoir ébranlé par le soutien d'une grande partie de l'opinion publique à la politique d'ouverture des autorités fédérales. Menacé directement par M. Cosic, qui a dénoncé, vendredi, devant le Parlement fédéral l'existence de formations paramilitaires, la corruption et les abus de pouvoir en Serbie, M. Milosevic a décidé de faire, sans attendre, une démonstration de force.

FLORENCE HARTMANN

La Russie prolonge son moratoire sur les essais nucléaires

Le président de la Russie, M. Boris Eltsine, a décrété, lundi 19 octobre, une prolongation de huit mois du moratoire sur ses essais nucléaires décidé en octobre 1991 par l'ex-Union soviétique, selon un communiqué de la présidence russe cité par l'agence ITAR-TASS. Cette initiative était attendue depuis des déclarations récentes (*le Monde* du 15 octobre) du ministre russe de la défense.

Le nouveau moratoire sera valable jusqu'au 1er juillet 1993 et sera prolongé *« si les puissances nucléaires suivent l'exemple de la Russie »*, est-il indiqué dans le communiqué.

□ **RUSSIE : attentat devant le McDonald's de Moscou.** – Huit personnes, dont un enfant, ont été blessées, lundi 19 octobre en début de soirée, par l'explosion d'une grenade, devant le restaurant McDonald's, place Pouchkine, en plein centre de Moscou. Deux auteurs présumés de l'attentat ont été arrêtés mais aucune information n'avait encore été donnée, mardi, sur leurs motivations. Si certaines organisations d'extrême droite avaient, à plusieurs reprises, manifesté leur hostilité à l'installation de la chaîne américaine dans la capitale, rien ne prouve, pour l'heure, qu'elles aient été à l'origine de cette action. – *(Corresp.)*

هكذا من الاهل

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : sursis pour les mineurs

M. John Major a été forcé de battre en retraite

Prenant la mesure de la révolte des parlementaires du parti conservateur, le gouvernement de M. John Major a été obligé de reculer : plusieurs dispositions ont été annoncées, lundi 19 octobre, qui ont pour conséquence de surseoir aux 30 000 licenciements prévus dans les mines.

LONDRES

de notre correspondant

Face à la révolte grandissante des parlementaires de son propre parti, qui menaçait de provoquer une défaite gouvernementale lors du débat aux Communes, mercredi 21 octobre, le premier ministre britannique a préféré plier et battre en retraite. Les mesures annoncées, lundi, par le ministre du commerce et de l'industrie, M. Michael Heseltine, sont cependant ambiguës, en ce sens qu'elles semblent moins manifester une volonté du gouvernement de ne pas procéder aux licenciements annoncés que celle de temporiser.

Dans l'immédiat, les 30 000 mineurs menacés de perdre leur emploi vont gagner un répit. Sur les trente et une mines concernées, vingt et une resteront ouvertes, au moins jusqu'au début de l'année prochaine, une vaste consultation devant s'engager d'ici là, à la fois avec les syndicats, la direction de British Coal et, probablement, les deux sociétés de production d'électricité qui achètent le charbon.

Séance houleuse

A l'issue de ce moratoire, le Parlement aura à se prononcer sur la nouvelle décision du gouverneme: mais, en cas de confirmation, le processus de fermeture des puits s'effectuera de manière échelonnée. Les dix autres mines, qui emploient environ 7 300 mineurs, seront effectivement arrêtées, à l'issue du délai statutaire de 90 jours, pendant lequel une consultation et une procédure judiciaire pourront être engagées. M. Heseltine estime cependant que ces puits ne sont pas rentables et n'ont aucune chance de le redevenir.

Parallèlement, un programme d'aide, d'un montant de 165 millions de livres sterling (1) sera mis en place, notamment sous la forme de plans de formation et d'aides à l'investissement. Enfin, il est probable que la privatisation de British Coal, qui devait être engagée dès l'année prochaine, sera retardée. La reculade du gouvernement a été annoncée au cours d'une séance houleuse à la Chambre des communes. Soumis à un barrage de critiques en provenance des bancs de l'opposition et, dans une moindre mesure, de ceux de la majorité, le ministre de l'industrie, connu pour ses qualités de battant, a dû faire face seul, M. John Major demeurant silencieux. Il était encore prématuré, mardi matin, de prévoir la réaction des parlementaires tories qui étaient prêts à infliger une défaite au gouvernement. Une partie d'entre eux sont enclins à faire marche arrière, estimant que le gouvernement de M. Major a partiellement cédé et que cette «humiliation» pourrait se transformer en débâcle politique majeure en cas de vote favorable sur la motion déposée par le parti travailliste. Les plus «militants», comme M. Winston Churchill, persistent dans leur opposition et exigent que le moratoire porte sur l'ensemble des trente et une mines. Leur intransigeance rejoint celle des syndicats et du Labour : les manifestations prévues pour mercredi et dimanche sont maintenues.



La hargne des attaques contre M. Heseltine serait presque périphérique, si elle ne s'exerçait à l'encontre du ministre le plus puissant du cabinet. Européen convaincu, le «président» du ministère du commerce (titre qu'il affectionne) est aussi la bête noire des fidèles de Mme Thatcher, dont il fut l'un des «tombeurs». Il y a donc aussi, dans la crise minière, une part de vengeance politique de la part des «eurosceptiques». M. Heseltine a cependant fait preuve d'un incroyable manque de sens politique en ne prenant pas la mesure de la tempête que ne pouvait manquer de provoquer dans tout le pays le licenciement brutal de 30 000 mineurs. Au-delà de son propre cas, c'est le sens politique, la capacité de M. Major à prendre le pouls de l'opinion publique, voire la fermeté de son caractère, qui sont désormais en question.

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre = 8,35 F.

□ **IRLANDE DU NORD : attentat de l'IRA à Belfast.** – L'explosion d'une bombe, revendiquée par l'IRA, a endommagé une voie ferrée, mardi matin 20 octobre, au sud de Belfast, paralysant le trafic des trains dans la banlieue de la capitale de l'Ulster, a annoncé la police. Selon un porte-parole, l'engin a provoqué d'importants dégâts sur la principale voie entre la gare de Belfast et sa banlieue sud, contraignant les chemins de fer à mettre en place des navettes de bus. Soixante trois civils, deux policiers et trois soldats ont trouvé la mort depuis le début de l'année en Ulster. – *Reuter.)*

ALLEMAGNE

Décès de l'ancienne dirigeante des Verts

Petra Kelly une égérie marginalisée

Petra Kelly, quarante-cinq ans, et son compagnon, Gerd Bastian, soixante-neuf ans, ont été trouvés morts, lundi 19 octobre, dans leur appartement de Bonn. Les corps de ces deux anciens dirigeants du parti des Verts portaient des traces de blessures. La police n'exclut pour l'instant ni le meurtre ni le suicide.

Ce petit bout de femme blonde, aux joues creuses, au regard fiévreux, fut le symbole, au début des annés 80, du plus vaste mouvement populaire de l'Allemagne d'après guerre : celui de l'opposition à l'installation des euromissiles de l'OTAN en Allemagne. Avec elle, les écolo-pacifistes d'outre-Rhin avaient trouvé une figure susceptible d'incarner aux yeux du public les trois dimensions d'un mouvement qui allait bientôt trouver sa place dans le champ politique allemand : la défense de l'environnement et le rejet du nucléaire, le pacifisme intransigeant, le féminisme radical.

Née en 1947 en Bavière, elle vécut à partir de 1959 aux Etats-Unis, jusqu'à la fin de ses études de sciences politiques à l'université de Washington. Elle gardera de sa fréquentation des campus américains de l'époque une approche plus morale que politique de l'engagement. Faisant passer le sentiment, l'instinct et la passion avant la raison dialectique pesante de ses amis issus du gauchisme allemand des années 68, elle incarnait ainsi cette nouvelle manière de faire de la politique que revendiquaient les Verts à leur naissance.

Sa campagne intransigeante contre les «bonzes» des partis traditionnels et pour la mise en œuvre de la démocratie à la base séduisait la jeunesse. Inlassablement – de sit-in devant les bases américaines en débat télévisé, – elle dénonce la course aux armements, éveillant, sans toujours bien en avoir conscience, cette aspiration à la souveraineté des Allemands qui allait se concrétiser, quelques années plus tard, avec la réunification du pays.

Figure de proue incontestée du jeune parti des Verts, elle fit son entrée au Bundestag en 1983 avec son compagnon, rencontré dans le mouvement pacifiste, l'ancien général de la Bundeswehr Gerd Bastian, converti en opposant radical à l'installation des euromissiles. Figure atypique du mouvement, non inscrite dans la lutte interne des courants qui se disputent le pouvoir au sein du parti, Petra Kelly va être peu à peu marginalisée, dans le groupe parlementaire d'abord, dans le parti ensuite. Elle s'attache alors à apporter son soutien aux timides tentatives de création de groupes écologistes et pacifistes de RDA.

Reçue par M. Erich Honecker, qui espérait faire d'elle une alliée dans la dénonciation du militarisme de Bonn, elle lui remet l'insigne des pacifistes est-allemands, qui luttaient tout à la fois contre les Pershing américains et les SS-20 soviétiques. Ce geste fut très modérément apprécié par le chef du parti et de l'Etat est-allemands.

En 1990, elle tente sans succès d'obtenir une place sur la liste des Verts pour les élections au Bundestag. Ces derniers, d'ailleurs, n'obtiendront pas les 5 % des suffrages nécessaires pour entrer au Parlement, victimes de leur réticences à l'égard du processus d'unification.

LUC ROSENZWEIG

Une initiative de Serge et Beate Klarsfeld pour soutenir les Tziganes

L'équipée sauvage du Betar à Rostock

ROSTOCK

de notre envoyé spécial

Imaginez trente jeunes gens musclés semant la terreur sur la place centrale de l'hôtel de ville de Rostock, drapeaux français et israéliens déployés, traitant les passants de *«sales Allemands, sales nazis!»* : l'opération-commando conçue par l'avocat Serge Klarsfeld et sa femme, Beate, pour sommer les Allemands, lundi 19 octobre, de s'opposer aux violences racistes des groupes d'extrême droite a tourné à l'absurde. Après de multiples provocations, l'équipée sauvage, partie la veille au soir en car de Paris, s'est terminée au commissariat de police de la ville, où les membres du groupe ont été inculpés d'atteinte à l'ordre public.

Consternation à la mairie

Casque attaché à la ceinture, manche de pelle roulé dans la bannière israélienne, la trentaine de militants du Betar (extrême droite sioniste) amenés par les Klarsfeld pour «protéger» les porteurs de banderoles avaient, dès leur descente des cars, investi les abords de l'hôtel de ville, filtrant la circulation, frappant sur les automobiles, bousculant et insultant les passants. Un jeune homme au crâne rasé, qui passait par là, a été proprement passé à tabac. Trois voitures de police ont été attaquées avec des gaz lacrymogènes pour libérer quatre membres du groupe interpellés.

Les forces de l'ordre, totalement absentes jusque-là, sont alors intervenues vigoureusement, empêchant le départ des cars. La manifestation avait été annoncée à la presse et présentée comme un témoignage de la solidarité des Juifs de France avec les Tziganes menacés d'expulsion d'Allemagne, où beaucoup séjournent illégalement. M. et Mme Klarsfeld conduisaient officiellement une délégation de l'Association des fils et filles des déportés juifs de France, venue coller sur le mur de l'hôtel de ville, en présence d'une délégation de Tziganes allemands, une plaque dénonçant les violences racistes qui avaient eu lieu en août dernier à Rostock et rappelant les millions de victimes juives et tziganes dans les camps nazis.

La tournure prise par la manifestation a semé la consternation à la mairie de Rostock. Mme Beate Klarsfeld avait rencontré les dirigeants du conseil municipal, le 10 octobre dernier, pour préparer la venue de la délégation. Le président du conseil municipal, M. Christoph Kleemann, membre d'un parti – Alliance 90 – qui a pris fait et cause pour les Tziganes, a indiqué que les autorités municipales s'étaient déclarées prêtes à recevoir la délégation, sous réserve de s'entendre sur le texte de la plaque et le lieu où elle devait être apposée.

Il a reproché lundi à Beate Klarsfeld de ne plus avoir repris contact depuis avec la mairie. Le maire social-démocrate, M. Klaus Kilimann, s'est déclaré, au cours d'une conférence de presse, *«profondément blessé et provoqué»*. M. Kleemann a estimé de son côté que l'attitude du groupe francais *«ne pouvait que renforcer précisément ceux que nous nous efforçons avec peine de combattre»*.

HENRI DE BRESSON

En visite officielle

La reine d'Angleterre va se rendre à Dresde

Sa Majesté la reine d'Angleterre Elizabeth II, en visite officielle pour la semaine en Allemagne, a été accueillie, lundi 19 octobre, à Bonn, en grande pompe, au son des canons de la République fédérale, par le président, M. Richard von Weizsacker, qui l'accompagnera tout au long d'un périple consacré surtout à l'est du pays. A Bonn, on attend de cette visite royale qu'elle mette un peu de baume sur des relations d'amitié quelque peu troublées ces dernières années. Le président von Weizsacker a assuré son hôte, lundi soir, que l'Europe ne pouvait se faire sans la Grande-Bretagne.

La crise suscitée entre les deux pays par la chute de la livre sterling, par les secousses au sein du système monétaire européen, n'a fait que servir de révélateur à un climat de méfiance qui remonte aux années Thatcher et à la consolidation du tandem Kohl-Mitterrand. Le moment fort de ce séjour sera la visite de la reine, jeudi à Dresde, sur le théâtre du plus terrible des bombardements qu'aient eu à subir les populations allemandes pendant la guerre. L'opinion publique avait, ici, violemment réagi au début de l'année à l'érection en Grande-Bretagne d'un monument au général Harris qui avait ordonné ce bombardement. Le geste d'Elizabeth II a été remarqué. – *(Corresp.)*

A TRAVERS LE MONDE

COMORES
Affrontements meurtriers à Moroni

De violents affrontements entre soldats rebelles et forces régulières ont éclaté, dans la matinée du lundi 19 octobre, au sud de Moroni, faisant, selon des informations officieuses, cinq morts et au moins un blessé – le chef d'état-major des Forces comoriennes de Défense (FCD), le commandant Azali Assoumani. La capitale de l'archipel des Comores a été réveillée par les bruits de tirs d'armes automatiques et de mortiers. Parmi les morts, figurerait un des soldats mutins, M. Ahmed Cassim, ancien membre de l'armée française.

Ces affrontements surviennent après la mutinerie de quelque cent soldats, qui ont tenté, mercredi dernier, de libérer des militaires, incarcérés après un putsch manqué, le 26 septembre. Les mutins s'étaient ensuite réfugiés dans le nord-est de la Grande Comore, bastion de M. Mohamed Taki Abdoulkarim, adversaire du président Saïd Mohamed Djohar. L'organisation des élections législatives, prévues le 8 novembre, pourrait être compromise : six des chefs de file de l'opposition, accusés d'avoir participé au complot de septembre, sont aujourd'hui sous les verrous. – *(AFP.)*

ESTONIE
M. Mart Laar premier ministre

M. Mart Laar a été chargé, lundi 19 octobre, par le Parlement estonien de former un nouveau gouvernement. Condamné, en 1989, par le régime communiste pour propagation de fausses nouvelles, cet historien de trente-deux ans fut un des acteurs du mouvement vers l'indépendance estonienne. Il formera un cabinet composé des trois partis de la nouvelle coalition de centre droit qui ont remporté les élections du 20 septembre.

Le nouveau premier ministre a indiqué que la tâche principale de son gouvernement sera d'obtenir un retrait rapide des troupes russes d'Estonie. M. Mart Laar est aussi partisan d'une libéralisation rapide de l'économie estonienne. Un programme semblable à celui du nouveau président de la République, M. Lennart Meri, élu par le Parlement le 5 octobre. – *(Corresp.)*

PÉROU
Nouveaux revers pour le Sentier lumineux

Cinq semaines après la capture de son chef, Abimaël Guzman, et de trois membres de son comité central, le Parti communiste du Pérou-Sentier lumineux a subi de nouveaux revers avec l'arrestation du numéro trois de sa hiérarchie, M. Oscar Alberto Ramirez, dit le «camarade Feliciano». Le président péruvien Alberto Fujimori a présenté ce dernier, lundi 19 octobre, comme le «dauphin» d'Abimaël Guzman. De son côté, le chef de la police antiterroriste a confirmé l'arrestation de Mme Martha Huatay, présidente de l'Association des avocats démocratiques, l'une des organisations légales du Sentier lumineux.

Seuls sept autres membres du comité central seraient encore en liberté. Depuis l'arrestation de M. Guzman et de son adjointe Elena Iparraguirre, la tension est retombée à Lima. La grande offensive terroriste promise sur la capitale à partir du 12 octobre n'a pas eu lieu. En province, en revanche, le «sixième plan militaire» annoncé par le prisonnier Abimaël Guzman depuis la cage où il avait été autorisé à s'adresser à la presse, semble avoir démarré : quarante-sept habitants d'un village de la province d'Ayacucho ont été assassinés la semaine dernière – le plus grand massacre collectif depuis neuf ans, – vingt militaires ont été tués dans une embuscade dans la vallée de la Huallaga, et la terreur règne également dans les Andes, dans le nord, l'est et le sud du pays. – *(Corresp.)*

□ **VIETNAM : Hanoï ouvre aux Etats-Unis ses archives sur les soldats américains disparus.** – Hanoï a ouvert aux Etats-Unis ses archives militaires, de manière à accélérer le règlement du dossier des 1 657 soldats américains portés disparus pendant la guerre du Vietnam, ou MIAs', a annoncé, lundi 19 octobre, l'envoyé spécial du président Bush. Le général John Vessey a annoncé cette mesure, qualifiée par lui d'*«importante»*, à l'issue d'une visite de deux jours à Hanoï. – *(AFP.)*

□ **THAÏLANDE : fermeture d'un camp de réfugiés khmer rouge.** – Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et le gouvernement thaïlandais ont fermé, lundi 19 octobre, un camp de réfugiés cambodgiens contrôlé par les Khmers rouges.

n retraite



ON PEUT, COMME CERTAINS,
SE RÉJOUIR DE PROGRAMMER
LES ÉMISSIONS POLITIQUES
À DES HEURES DE FAIBLE ÉCOUTE.
OU FÊTER LA 250ÈME DE 7 SUR 7
EN PRIME TIME.

C'EST UN CHOIX.



férence.

PROCHE-ORIENT

Un entretien avec M. Ithzak Rabin

Suite de la première page

» La solution est à la table des négociations. Nous devons le leur faire comprendre. Plus on aura recours à la violence, plus les chances de parvenir à un accord seront réduites. Aucun leader arabe n'aurait accepté de parler de paix avec Israël sans avoir auparavant compris qu'employer la force contre nous ne menait à rien.

– Le déclenchement de la vague actuelle de violence a été la grève de la faim des détenus dans vos prisons. Pourquoi détenez-vous treize mille prisonniers? Qu'attendez-vous pour en libérer la moitié pour commencer?

– D'abord, ce ne sont pas treize mille mais dix mille. Ensuite, croyez-vous que cela me fasse plaisir de détenir plus de six mille prisonniers dans des camps militaires (1)? Nous avons fait des gestes pour démontrer notre bonne foi. Et il y a déjà beaucoup de critiques *[contre nous]* en Israël. On nous demande : Pourquoi avoir relâché six cents à huit cents prisonniers? Est-ce que cela nous a aidés? Est-ce que cela a ramené le calme? Je dois me poser candidement la question : est-ce que nos gestes de bonne volonté ont favorisé le climat? Au lieu d'encourager les Palestiniens à négocier sérieusement, qu'est-il arrivé? Les faux espoirs entretenus par les extrémistes ont augmenté, des *problèmes nouveaux sont apparus*, la grève des prisonniers, etc. Non, aussi longtemps qu'il y aura violence, nous répondrons par la force.

– Vous savez bien que les gestes auxquels vous faites allusion ne s'attaquent pas aux problèmes fondamentaux...

– Je suis d'accord avec vous. C'est exactement ce que nous attendons de la délégation palestinienne aux négociations de paix : qu'elle négocie les questions fondamentales au lieu de concentrer tous ses efforts sur les signes et les gestes. Tout ce qu'elle réclame, cette délégation, c'est la création d'un sous-comité sur les droits de l'homme dans les territoires. Les délégués veulent s'attaquer sans cesse aux symptômes du problème, ils ne sont pas encore prêts à discuter de sa solution.

– Mais c'est, cette semaine, le premier anniversaire du processus de paix. Ne faut-il pas admettre que les Palestiniens des territoires n'ont absolument rien obtenu de concret jusqu'ici?

– Ecoutez, je suis très déçu de l'attitude des Palestiniens. La solution est politique, nous le savons, *ils le savent. Pourtant, ils n'ont pas* encore accepté l'idée que nous devons aller, étape par étape, vers un accord intérimaire. C'est, depuis cinquante ou soixante ans, la grande tragédie des Palestiniens : leurs leaders aspirent toujours au maximum et n'obtiennent jamais rien. Ils n'ont jamais compris qu'il faut commencer par quelque chose. Même si c'est moins que ce à quoi on aspire. Ils répètent toujours la même antienne : un Etat indépendant! Cela est tout à fait *légitime* de le dire, mais nous n'avons pas à accepter leur point de vue comme cela. Nous négocions, nous nous sommes mis d'accord sur un cadre – la conférence de Madrid – et sur une méthode : cinq années de transition pendant lesquelles les Palestiniens des territoires géreront eux-mêmes leurs *affaires*. Ensuite, et ensuite seulement, à partir de la troisième année d'autogouvernement intérimaire, nous commencerons ensemble à négocier le statut permanent des territoires.

« Changer la réalité sur le terrain »

– Les Palestiniens craignent que le provisoire que vous offrez ne devienne définitif. Ils estiment que ce que vous leur proposez compromet définitivement leurs chances d'établir plus tard un Etat souverain.

– Ecoutez. Nous discutons d'un accord in-té-ri-mai-re, c'est clair! Rien dans cet accord ne doit préjuger de l'issue finale. Tout reste ouvert. Les Palestiniens auront le droit de négocier le statut définitif des *territoires, à partir* de la troisième année d'autonomie, sur la base des résolutions 242 et 338 des Nations unies. Laissons de côté ce que eux, comme nous, souhaitent respectivement en termes de règlement définitif. Concentrons nos efforts sur ce qui a été accepté avant Madrid par les deux parties : *l'établissement d'un autogouvernement* intérimaire. Je suis prêt, je l'ai déjà dit, à fixer la date – avril ou mai prochain – à laquelle les résidents des territoires pourront élire par eux-mêmes le conseil administratif, c'est-à-dire l'organe exécutif qui gérera la période de transition. Etablissons-la, cette *structure!*

– Avec quels pouvoirs?

– C'est ce sur quoi nous différons. Ils veulent des pouvoirs législatifs : c'est exclu puisque cela reviendrait à préjuger du règlement final. Nous leur offrons le pouvoir de réglementer, oui, pas de légiférer. Nous leur avons remis le mois dernier à Washington un document de 33 pages qu'ils ont rejeté et qui détaillait les quinze sphères de responsabilité que nous sommes prêts à leur déléguer...

– C'est précisément le mot qu'ils rejettent.

– Mais il faut bien commencer par quelque chose! Non, le problème est qu'ils n'ont pas encore digéré l'idée que ce que nous négocions aujourd'hui c'est un accord *de transition, pas l'établissement* d'un Etat indépendant. Tant qu'ils n'auront pas accepté la réalité, on ne pourra pas faire grand-chose. Ne soyons pas dogmatiques maintenant. On verra plus tard pour le statut définitif. On parle de fédération, de confédération avec Israël et la Jordanie. Il est trop tôt. *Commençons par changer la réalité sur* le terrain, ensuite de nouvelles idées émergeront. Les Palestiniens, comme nous, doivent être patients. Procédons comme il a été prévu parce que si l'on cherche à brûler les étapes, tout le processus de paix risque d'exploser.

– De quels territoires les Palestiniens seront-ils chargés?

– Il n'y a pas de dimension territoriale dans la période intérimaire. Toutefois, nous faisons une *distinction* entre la *question* « territoriale » et celle de la « terre ». Nous sommes prêts à discuter de tous les problèmes pratiques (taxation, ressources hydrauliques des territoires, etc.). Mais il nous faut d'abord nous mettre d'accord sur le concept même de la période intérimaire. Quand ce sera fait, les *Palestiniens auront accès à toutes* les statistiques, toutes les informations dont ils auront besoin. Auparavant, il nous faut un partenaire avec qui négocier, et pour l'instant...

– Ils vous reprochent de poursuivre la colonisation des territoires occupés.

– Nous avons annulé les contrats de sept mille nouveaux logements...

– ... et permis la construction de onze mille autres.

– On ne peut pas tout arrêter d'un coup. On négociera plus tard avec les Palestiniens l'avenir des implantations que je considère comme « politiques », c'est-à-dire situées hors de la vallée du Jourdain et des lignes d'affrontement.

– Votre prédécesseur, M. Shamir, se référait toujours aux « Arabes de Judée-Samarie et de Gaza ». Vous, en revanche, parlez de « territoires » et de « Palestiniens ». Mais à vos yeux, que sont les Palestiniens? Une tribu, un peuple, une nation en devenir?

– Ce n'est pas à moi de définir. Nous les reconnaissons comme une entité entièrement différente de nous, *religieusement, politiquement*. Je ne souhaite pas, de mon plein gré, adjoindre 1,7 million de Palestiniens au peuple israélien. Cela ne veut pas dire que je suis prêt à lâcher tous les territoires, en aucune façon.

– Ont-ils des droits nationaux?

– Je ne sais pas ce que c'est. Est-ce que les Basques d'Espagne ont le droit à l'autodétermination? Je pourrais vous donner beaucoup d'exemples d'entités religieuses, politiques et même nationales qui n'ont pas ce droit. Est-ce que l'Irak, la Turquie, l'Iran, acceptent *les droits nationaux des quinze* millions de Kurdes? Moi, je suis né il y a plus de soixante-dix ans à Jérusalem et j'ai la conscience claire vis-à-vis des Palestiniens. Nous leur avons offert beaucoup de compromis depuis 1947, ils les



ont toujours rejetés. Pendant dix-neuf ans, de 1948 à 1967, Gaza, la rive occidentale du Jourdain et l'est de Jérusalem étaient entre les mains du monde arabe. Personne *n'a essayé*, alors, d'établir un Etat palestinien. Pourquoi? Parce qu'ils pensaient qu'il serait possible de mettre fin à l'existence d'Israël. La tragédie des Palestiniens c'est leur leadership, qui s'est toujours trompé et qui est incapable de prendre une décision.

« Nous avons décidé de prendre des risques »

– Mais l'OLP accepte le processus de paix en cours! Sans son feu vert, vous savez bien qu'il n'y aurait pas de négociations. C'est vous qui refusez de négocier avec la centrale de M. Arafat.

– Ecoutez, le cadre des pourparlers a été fixé avant Madrid, tenons-nous-y. Nous négocions avec les Palestiniens de l'intérieur. *Ils sont plus pragmatiques que les* gens de Tunis *[où siège l'OLP]*. Par définition, le leadership de l'intérieur connaît mieux les problèmes des territoires. Notre avis est que certains, à Tunis, ne jouent pas un rôle positif. Cela dit, je ne peux pas nier que le leadership de l'intérieur *[M. Fayçal Husseini, Mme Hanane Achraoui, etc.]* ne peut pas faire tout, tout seul. Les délégués aux négociations de paix peuvent donc consulter qui ils veulent, ce n'est pas mon affaire.

– Où en est votre promesse préélectorale d'abroger la loi qui interdit les contacts avec l'OLP sous peine de prison?

– Il faut d'abord savoir que cette réforme concernerait les contacts individuels. Cela ne changera pas la position du gouvernement : on négocie seulement avec les Palestiniens de l'intérieur. Maintenant, quand mettre en œuvre cette réforme? Il faut vérifier tout cela sur la base des réalités nouvelles. Le changement *[de la loi]* pourrait inciter certains, aux Etats-Unis, à reprendre les contacts officiels avec l'OLP. Je ne veux pas faciliter cela.

– M. Arafat a-t-il des raisons de craindre un accord de paix séparé entre Israël et la Syrie?

– Il semble aujourd'hui – et c'est la raison de la frustration palestinienne à l'égard des Syriens – qu'il y ait de meilleures chances d'aboutir. Les *négociations* avec Damas apparaissent plus prometteuses pour deux raisons. D'abord, parce qu'il y a *[à Damas]* quelqu'un qui peut prendre des décisions. Ensuite, parce que les Syriens, contrairement aux Palestiniens, ont accepté le cadre des négociations *fixé* à Madrid. Nous avons dit publiquement au peuple israélien – et pas seulement à nos négociateurs – que nous reconnaissons les résolutions 242 et 338 pour la mise en œuvre d'un traité de paix entre nous et eux. Cela veut dire que, dans un contexte de paix, il y aura une dimension territoriale. Simplement, je n'entrerai pas dans le détail avant d'être sûr que les Syriens envisagent une paix réelle avec frontières ouvertes, liberté de mouvement pour les hommes et les marchandises, relations diplomatiques avec ambassades ouvertes, etc. Le traité de paix entre nos deux pays doit tenir sur ses deux pieds. Il ne doit pas être influencé ou conditionné par ce que les négociations avec les autres délégations *[libanaise, jordanienne et palestinienne]* produisent ou ne produisent pas.

– Le président Hafez El Assad est-il un homme de parole? Pourquoi insistez-vous tant pour une rencontre au sommet?

– Je ne demande pas un sommet aujourd'hui. Je n'attends pas d'Assad *qu'il réitère le geste de Sadate [la visite historique de novembre 1977 à Jérusalem]*. Mais je ne peux pas imaginer qu'une paix puisse être établie entre la Syrie et Israël quand les leaders des deux pays intéressés refusent de se rencontrer. Avons-nous jamais vu pareille chose dans le monde? On ne peut pas signer un traité de paix avec Damas sans que le leader syrien ait fourni à son peuple la preuve qu'il est prêt à une réconciliation avec Israël. Voilà ce qu'un sommet démontrerait. Vous savez, le monde arabe est ce qu'il est. Il n'y a pas en son sein de société ou de système démocratique. Nous avons décidé de prendre des risques, de négocier et de faire la paix avec les régimes existants. Au Proche-Orient, les accords internationaux n'ont pas la valeur de la Bible ou du Coran. S'ils ne sont pas sous-tendus par la force, ils ne sont pas valides. Regardez ce qui s'est passé entre l'Irak et le Koweït. Alors, bien sûr, nous devons garder une marge de sécurité.

– Territoriale?

– Territoriale et autre. Le Sinaï *[rendu à l'Egypte après les accords de Camp David en 1978]* est une zone déserte, c'était plus simple. *Ailleurs, c'est plus problématique.*

– Au Golan? A l'heure des Scud et dans un contexte de paix, avez-vous besoin de conserver tout ou partie du plateau?

– Ce qui s'est passé pendant la guerre du Golfe n'était pas lié à un conflit israélo-arabe. Dans un contexte de conflit israélo-arabe, il n'y a pas que les missiles qui comptent...

– Un accord avec la Syrie aboutirait-il au retrait de vos forces dans le sud du Liban?

– Le Liban est aujourd'hui un protectorat syrien. Les Libanais ne peuvent rien décider sans l'approbation syrienne. Nous avons appris à nos dépens que l'Egypte ne peut pas représenter les Palestiniens, que les Syriens ne le peuvent pas non plus, pas même les Jordaniens. Le Liban, c'est une histoire différente. Le problème entre eux et nous n'est pas territorial.

– Le président Assad pourrait-il alors garantir votre sécurité sur toute la frontière nord?

– Je ne sais pas s'il peut la garantir. Nous verrons. Nous négocions avec la Syrie mais, à propos du Liban, ils nous disent de parler avec les intéressés. *Je ne peux pas* leur imposer *[aux Syriens]* ce dont ils ne veulent pas. Cela dit, nous aimerions voir au Liban un gouvernement capable de contrôler son propre territoire. Ce pourrait être avec le soutien de la Syrie. De toute façon, je ne crois pas que les Libanais oseront s'aventurer dans *cette direction sans le feu vert de* Damas. »

Propos recueillis par
PATRICE CLAUDE

(1) Les autres sont dans des établissements pénitentiaires ordinaires en Israël et dans les territoires occupés.

Peu d'enthousiasme à l'égard des démarches françaises

La visite d'État de M. François Mitterrand, attendu le 26 novembre en Israël, ne paraît pas enthousiasmer outre mesure M. Rabin. *« Nous sommes heureux de la visite du président »*, nous a simplement déclaré le premier ministre, se contentant d'ajouter : *« Nous ferons avec lui un tour d'horizon complet des questions d'actualité. »*

Interrogé sur le point de savoir s'il appréciait les efforts de médiation entrepris par M. Roland Dumas, M. Rabin n'a pas été très tendre : *« Écoutez, je pense que ce sont les parties en conflit qui doivent faire la paix entre elles. Et ce, dans le cadre des négociations bilatérales telles qu'elles ont été prévues par la conférence de Madrid. Nous estimons que toutes ces tentatives de médiation tendent à nous éloigner de la question centrale. »*

P. C.

□ **M. Arafat souhaite rencontrer *« immédiatement »* M. Rabin.** – Après un entretien avec M. Yasser Arafat à Tunis, un député arabe israélien a déclaré que le chef de l'OLP était prêt à rencontrer *« immédiatement »* et *« n'importe où »* M. Itzhak Rabin, étant *« convaincu »* qu'une telle rencontre *« est susceptible de faire progresser le processus de paix »*. La semaine dernière, l'OLP, lors d'une réunion de son conseil central, avait donné son feu vert pour la poursuite des négociations avec Israël. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

M. Mandela reconnaît que l'ANC a pratiqué la torture dans ses camps

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Le président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, a reconnu, le 19 octobre, que *« pendant la plus grande partie des années 80 »*, la torture, les mauvais traitements et les humiliations étaient monnaie courante dans les camps de l'ANC d'Ouganda, de Tanzanie et d'Angola, où vivaient et transitaient des milliers de militants en exil. Au cours d'une conférence de presse, M. Mandela a commenté un rapport de soixante-quatorze pages sur les atteintes aux *droits de l'homme, refusant* cependant de dévoiler les noms des coupables.

Pendant des années, révèle le *rapport*, la *peur des infiltrations* et des complots a incité les responsables de la sécurité de l'ANC à mener leurs enquêtes en toute impunité, exerçant la torture pour extorquer des informations et châtiant les *prétendus* coupables de manière expéditive. Depuis deux ans, au fil des retours des exilés politiques, les récits d'anciens détenus des camps ont alimenté les *critiques portées contre* l'ANC et ses méthodes.

Le président de l'ANC, qui s'était engagé à rendre publiques les conclusions de la commission d'enquête, a déploré ce qui s'était passé dans les camps de son organisation, ne trouvant aucune excuse aux abus commis. Parmi la dizaine de recommandations qui concluent son rapport détaillé, la commission estime que des compensations financières et des aides médicales devraient être accordées aux victimes des sévices. M. Joe Slovo, président du Parti communiste (SACP) et membre influent de la direction de l'ANC, a estimé, *quant à lui, que le gouvernement* sud-africain devait maintenant révéler publiquement ses propres crimes et en accepter la responsabilité.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

ANGOLA

Nouveau report de la rencontre entre le président Dos Santos et M. Savimbi

JOHANNESBURG

de notre correspondant en Afrique australe

Le sommet tant attendu qui devait réunir, lundi 19 octobre, à Luanda, le chef de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), M. Jonas Savimbi, et le président José Eduardo Dos Santos, n'a pas eu lieu. Le sous-secrétaire d'État américain chargé des affaires africaines, M. Herman Cohen, et le chef de la diplomatie sud-africaine, M. « Pik » Botha, ont patienté en vain. Les deux hommes ont passé plusieurs heures à l'aéroport de Luanda, où M. Savimbi devait arriver de Huambo, capitale des hauts plateaux, son nouveau sanctuaire au *cœur du pays ovimbundu*. Les représentants de l'UNITA à Luanda ont invoqué des *« raisons de sécurité »* pour expliquer la nouvelle défection de leur dirigeant.

MM. Cohen et Botha ne désespèrent pas, pourtant, de faire entendre raison à M. Savimbi. Tandis que les Etats-Unis réitéraient, lundi, leur souhait de voir le second tour de l'élection présidentielle angolaise *« se tenir le plus rapidement possible »*, le ministre sud-africain faisait savoir qu'il ferait escale, mardi, à Huambo, pour discuter avec le chef de l'UNITA. Dix-huit mois après la signature des accords de Lisbonne, les espoirs *d'un retour définitif* à la paix semblent plus que jamais menacés. Les « durs » de l'UNITA, furieux de leur récente défaite électorale, paraissent plus enclins à une reprise des hostilités qu'à des négociations politiques.

F. F.

ALGÉRIE

Paris veut aider Alger à « vaincre une situation économique défavorable »

« Dans quelques semaines, je l'espère, M. Roland Dumas pourra vous dire lui-même, ici à Alger, tout le prix que la République française attache à maintenir avec la République algérienne une relation sûre, amicale et confiante », a déclaré, lundi 19 octobre, M. Bernard Kessedjian, nouvel ambassadeur de France en Algérie, dans une déclaration faite à la presse, après la remise de ses lettres de créance.

« Au moment où l'Algérie fait des choix si importants pour son avenir, la France est à ses côtés. Elle souhaite accompagner les efforts du gouvernement algérien et l'aider à vaincre une situation économique défavorable dans un environnement international également difficile », a ajouté M. Kessedjian. *« Les rapports entre l'Algérie et la France sont multiples et quotidiens, ils sont parfois compliqués, ils sont toujours intenses, ils ne sont jamais gagnés par l'indifférence »*, a conclu l'ambassadeur.

□ **Un commissaire de police assassiné.** – Un commissaire divisionnaire de la police a été tué, dimanche 18 octobre, à Blida, à 50 kilomètres au sud d'Alger. Il a été assassiné, devant son domicile, par des inconnus qui ont réussi à *prendre la fuite*. Par ailleurs, l'impression ou la reproduction du Coran sans autorisation de l'Etat sont, désormais, interdites. Cette décision a été prise après la découverte de nombreux exemplaires falsifiés du Livre saint, édités en Algérie. Le ministère des affaires religieuses appelle les citoyens *« jaloux de leur religion »* à coopérer pour *« faire échouer toute tentative d'altération »* du Coran. – *(AFP.)*

□ **DJIBOUTI : report des élections législatives.** – Les premières élections législatives pluralistes de l'histoire de Djibouti, prévues le 20 novembre, ont été reportées d'un mois, a-t-on appris, samedi 17 octobre. Un décret présidentiel a fixé la nouvelle date du scrutin au 18 décembre. Seuls deux partis de l'opposition ont été légalisés et pourront participer à ces élections, dont est exclu, *de facto*, le Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD), en rébellion armée depuis novembre 1991. – *(AFP.)*

□ **MALAWI : première rencontre entre le gouvernement et l'opposition.** – De hauts responsables du gouvernement, dont l'influent ministre d'Etat John Tembo, ont rencontré, lundi 19 octobre, à Lilongwe, des représentants de l'Alliance pour la démocratie (AFORD), a annoncé, à Lusaka (Zambie), un porte-parole de ce mouvement. Cette rencontre, organisée au lendemain de l'annonce par le *président* Banda d'un référendum sur le multipartisme, est la première à mettre directement en présence des membres du gouvernement et de l'opposition. L'AFORD, créée il y a un mois, est dirigée par M. Chakufwa Chihana, un dirigeant syndical inculpé de *« sédition »*. – *(AFP.)*

□ **MOZAMBIQUE : la RENAMO occupe le port d'Angoche.** – Les rebelles de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO) *se sont emparés*, dimanche 18 octobre, du port d'Angoche, dans le nord du pays, a annoncé, lundi, le gouverneur de la province de Nampula. Cette attaque survient moins de quinze jours après l'annonce d'un cessez-le-feu, dans le cadre des accords de paix signés à Rome. Le gouvernement et la RENAMO s'étaient déclarés favorables à un arrêt des opérations militaires avant même l'entrée en vigueur officielle du cessez-le-feu, le 15 octobre. – *(AFP.)*

□ **TCHAD : nouveaux combats dans la région du lac Tchad.** – Des affrontements ont opposé, dans la nuit du dimanche 18 au lundi 19 octobre, dans la région du lac Tchad, l'Armée nationale tchadienne (ANT) à des maquisards du Mouvement pour la démocratie et le développement (MDD), celui-ci *ayant lancé une offensive contre la* localité de Bagassola. Le gouvernement, qui ne fournit aucun bilan mais assure que les assaillants ont été *« mis en déroute »*, a accusé, lundi, le MDD de *« poursuivre une guerre fratricide, tout en restant partie prenante des accords de paix signés à Libreville »* en juin. – *(AFP.)*

□ **ZAÏRE : nouvelle vague de pillages par les militaires.** – Le gouvernement vient de faire savoir qu'il s'inquiétait de différents troubles qui agitent le pays, et notamment des pillages meurtriers commis par des militaires à Mbandaka, à environ 600 kilomètres au nord de Kinshasa. Des *« incidents »* sont également survenus récemment à Beni et dans le parc des Virunga (province du Kivu, dans le nord-est), au cours desquels des soldats, *« échappant à tout contrôle »*, se sont livrés *« au pillage, au braconnage et au viol »*, a précisé le gouvernement. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Etats-Unis : M. Clinton, vainqueur des débats télévisés

Le président Bush n'a pas réussi à rattraper son retard sur le candidat démocrate

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

M. Bill Clinton a remporté avec aisance, et même élégance, lundi soir 19 octobre, le troisième et dernier débat télévisé qui l'opposait à MM. George Bush et Ross Perot. Le candidat démocrate avait déjà l'allure, le ton et l'assurance d'un président. Un peu meilleur que les deux fois précédentes, mais visiblement fatigué et presque *découragé*, M. Bush avait du mal à articuler un message auquel il ne semblait plus croire lui-même. M. Perot, comme à l'accoutumée, a obtenu un franc succès en faisant le clown.

Le maître du jeu était un journaliste chevronné, Jim Lehrer, bien connu des téléspectateurs américains en tant qu'animateur, avec son confrère McNeil, d'une émission d'information de la chaîne de télévision publique PBS. Cette dernière joute entre MM. Clinton, Bush et Perot, qui avait lieu à East-Lansing, dans les locaux de l'université du Michigan, a été d'un niveau plus qu'honorable si l'on veut bien oublier un moment les facéties du milliardaire texan. Cette série très ramassée de trois débats présidentiels, commencée le 11 octobre, se termine donc sur une note élevée. Elle a permis aux électeurs, qui se préparent à voter, selon toutes les prévisions, en plus grand nombre qu'en 1988, de se faire, sinon une religion sur la direction à prendre, du moins une opinion relativement précise sur les trois hommes qui briguent leurs suffrages.

La grande affaire de ces dernières semaines est en effet l'intérêt accru des Américains pour la politique. Plus de 80 millions de téléspectateurs ont suivi le premier débat, 87 millions le second... et peut-être 90 millions le dernier. Le record absolu (81 millions) détenu par MM. Reagan et Carter en 1980 est largement battu. On est loin en tout cas des maigres 52 millions enregistrés par MM. Bush et Dukakis en 1988. Même les candidats à la vice-présidence ont réussi, lors de leur unique prestation, à attirer l'attention de 72 millions de leurs compatriotes.

M. Clinton a dominé de bout en bout ces quatre-vingt-dix minutes d'échanges parfois vifs, mais toujours courtois. Le candidat démocrate a même pu, tant son avance est grande dans les sondages, se donner les gants de rendre hommage à ses deux concurrents. *«Je respecte M. Perot. Et je salue le rôle qu'a joué M. Bush auquel je souhaite les meilleures choses du monde»*, a déclaré le gouverneur de l'Arkansas. Cette attitude chevaleresque n'allait cependant pas sans une certaine perfidie. L'expression utilisée par M. Clinton est aussi celle qu'on emploie lors d'un départ à la retraite, parfois anticipé.

Le moment de vérité, dans ce genre d'exercice télévisé, arrive souvent à l'improviste, à travers un geste révélateur, voire un lapsus. M. Bush n'a dit qu'une seule fois, comme en passant et sur un ton timide : *«Quand je serai réélu...»* M. Clinton a calmement exposé ce qu'il ferait *«en tant que président»*, ce qui semblait aller de soi. Il est vrai qu'il est plus facile de parler avec autorité lorsque l'on bénéficie de 15 à 19 % d'intentions de vote de plus que son principal adversaire. Le candidat démocrate est convaincant lorsqu'il parle du sujet qui préoccupe le plus ses concitoyens : l'état de l'économie. Il en serait presque agaçant tant son numéro est parfaitement rôdé. Il connaît ses fiches par cœur. Il sait ce qu'il veut faire en matière d'impôts (les augmenter pour la tranche de revenus la plus élevée), d'éducation (y consacrer davantage d'argent) et de grands travaux d'infrastructure (même remarque).

L'affrontement avec M. Bush a donc le mérite de la clarté. En ce qui concerne le rôle des pouvoirs publics, M. Clinton pourrait passer pour une sorte de social-démocrate. Il souhaite davantage d'investissements financés par le contribuable pour remettre le pays au travail et le sortir de l'ornière dans laquelle, selon lui, l'ont jeté douze années de domination républicaine. Le président sortant est fidèle, pour sa part, à la philosophie économique ultra-libérale, que M. Ronald Reagan exposait avec davantage de conviction et de chaleur, mais à laquelle il adhère lui aussi. Selon M. Bush, il n'appartient pas au gouvernement fédéral de créer des emplois. C'est au secteur privé et à lui seul qu'il incombe de faire redémarrer l'économie.

M. Clinton a été interrogé sans ménagement sur ce qui constitue la grande faiblesse de son programme. Comment compte-t-il se lancer dans un vaste effort d'investissements publics, notamment en matière d'éducation, sans accroître massivement la pression fiscale?

«Notre pays est vendu aux intérêts étrangers»

En d'autres termes, comment fera-t-il pour ne pas augmenter les impôts de la classe moyenne? Il n'a pas vraiment répondu sur ce point crucial, se contentant d'affirmer, avec force, que *«celle-ci avait suffisamment souffert»* sous MM. Reagan et Bush, et qu'il se contenterait, lui, de *«faire payer les riches»*.

Le président sortant a tenté une contre-offensive : *«Attention à votre portefeuille, Messieurs et Mesdames les Américains moyens, quand il vous dit qu'il va seulement taxer les riches!»* Et M. Bush de rappeler ce qui s'est produit sous d'autres présidents démocrates, tel M. Jimmy Carter. Les démocrates, à en croire M. Bush, seraient incorrigibles.

Ce dernier a également essayé de raviver la polémique sur la personnalité – parfois louvoyante il est vrai – du gouverneur de l'Arkansas. Comment faire confiance à un homme qui a rusé pour échapper à la guerre du Vietnam? La réponse fuse. Le jeune Clinton, il n'en a pas honte, était opposé à cette guerre, mais *«Abraham Lincoln, lui aussi, était au début contre la guerre civile. Cela ne l'a pas empêché de la faire, et il n'a pas été un mauvais président...»*

Question de caractère, encore : M. Clinton n'a-t-il pas tergiversé lors de l'invasion du Koweït par les Irakiens? N'est-il pas, tout à la fois, favorable à l'accord de libre-échange avec le Canada et le Mexique (ALENA) et hostile à certaines de ses clauses? Un président peut-il se conduire ainsi? Ne veut-il pas le beurre et l'argent du beurre? L'essence de la personnalité du gouverneur de l'Arkansas ne consisterait-elle pas à vouloir faire plaisir à tout le monde?

La réplique de M. Clinton est cinglante. Il est pour cet accord, et il a approuvé l'opération «Tempête du désert». C'est M. Bush qui ne cesse de vagabonder. N'a-t-il pas dénoncé en 1980 l'*«économie vaudou»* du candidat Reagan pour s'y rallier ensuite et l'appliquer avec les conséquences que l'on sait? N'a-t-il pas, en 1988, annoncé la création de *quinze millions d'emplois* que l'on attend toujours? Et cette fameuse et solennelle promesse, cette même année, de ne jamais augmenter les impôts, trahie deux ans plus tard?

Hormis quelques bons mots, M. Perot s'en est tenu pour sa part au cœur de son programme : il faut réduire le déficit fédéral. Le milliardaire texan, totalement opposé à l'ALENA, a renouvelé ses appels au protectionnisme. Il dénonce aussi les agents d'influence de *«certains pays»* qui font avec succès le siège du Congrès et de la Maison Blanche. *«Notre pays est vendu aux intérêts étrangers*, affirme-t-il. *Si l'on n'y prend pas garde, d'ici dix ans, il n'y aura plus d'industrie aéronautique aux Etats-Unis. Voyez déjà ce qui se passe avec Airbus, qui est subventionné par les gouvernements européens...»*

M. Perot a enfin suscité l'événement en attaquant sans merci M. Bush sur son bilan de politique étrangère. *«Vous avez créé Noriega* (le dictateur panaméen). *Vous avez armé l'Irak. Vous avez dit à Saddam Hussein qu'il pouvait, si bon lui semblait, envahir le nord du Koweït...»* Ce festival de méchancetés était accompagné d'une demande pressante de révéler le contenu des instructions envoyées à Mme April Glaspie, ambassadeur des Etats-Unis en Irak, immédiatement avant le 2 août 1990... Bref, M. Bush n'a-t-il pas *«cajolé»* M. Saddam Hussein avant d'avoir à le combattre?

Le président sortant, écœuré, s'est défendu. Il a, en effet, essayé jusqu'au dernier moment, de *«faire revenir l'Irak de Saddam Hussein dans la grande famille des nations»*.

Mais il dément vigoureusement que l'argent prêté alors à l'Irak pour acheter des céréales américaines lui ait servi à acquérir des armes, ce qu'on appelle ici l'affaire de l' «Irakgate». La distinction mérite d'être relevée. M. Bush ne nie pas avoir eu une tendresse tardive envers M. Saddam Hussein. Mais il affirme qu' *«aucune preuve»* n'existe à propos de l'«Irakgate».

Dans leurs conclusions, les trois candidats ont été conformes à leur personnage. *«Je crois que le temps du changement est venu. Je sais que nous pouvons mieux faire»*, a dit M. Clinton. *«A qui ferez-vous confiance en cas de crise? J'ai besoin de votre soutien. Je vous demande de voter pour moi. Et que Dieu bénisse les Etats-Unis d'Amérique!»*, s'est exclamé M. Bush. *«Je vous aime!»*, s'est écrié M. Perot, très ému, qui a eu ainsi le mot de la fin.

DOMINIQUE DHOMBRES

CANADA : la campagne référendaire du premier ministre québécois

M. Bourassa «trahi» par ses hauts fonctionnaires

MONTRÉAL

correspondance

La campagne du premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, qui avec ses homologues fédéral et provinciaux, tente de convaincre la population canadienne d'approuver le 26 octobre leur projet de réforme constitutionnelle, va de mal en pis. Et M. Bourassa doit une bonne partie de ses déboires aux propos dévastateurs des hauts fonctionnaires de sa propre province.

Une conversation téléphonique entre deux de ses conseillers les plus proches, dont l'enregistrement fut mystérieusement remis aux médias, a d'abord révélé que la délégation québécoise s'était *«couchée»* lors des négociations constitutionnelles, au cours desquelles le Québec aurait été *«humilié»*. Pendant que le gouvernement tentait d'empêcher devant les tribunaux la diffusion de cet enregistrement, un des négociateurs québécois, censé défendre le projet devant un important groupe d'hommes d'affaires, préférait confier qu'*«il ne comportait pas de gain pour le Québec»*. M. Bourassa avait cependant assez bien réussi à effacer son image de perdant, lors du débat télévisé du 12 octobre contre le chef du camp du «non», le «souverainiste» Jacques Parizeau.

Las! Quatre jours plus tard le magazine *l'Actualité* publiait les avis légaux que ses services ministériels ont émis sur le projet constitutionnel soumis au référendum. Les experts du gouvernement écrivent que ce texte *«répudie de manière concrète la théorie voulant que le Canada soit un Etat fondé par deux peuples»*, qu'il *«ne constitue en aucune manière une réforme du partage du pouvoir»* tel que réclamée par le Québec, et qu'il s'apparente au *«fédéralisme dominateur»* naguère décrié par M. Bourassa. *«René Lévesque, de son nuage au paradis, lance des bombes sur la campagne du «oui» : c'est la seule explication possible»* conclut un ténor du camp du «non» en invoquant les mânes du fondateur du mouvement indépendantiste, décédé en 1987.

CATHERINE LECONTE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Accor

Résultats du premier semestre 1992

Le profit net consolidé, part du groupe, du premier semestre 1992 vient d'être arrêté à FF 137,2 millions en ligne avec notre prévision de FF 800 millions pour l'ensemble de l'année. Il s'analyse de la façon suivante :

(en millions de FF)	30/06/91 hors CIWLT	30/06/92
• **Chiffre d'affaires**	7 282,9	14 735,0
• **Résultat courant avant impôts, participation et mises en équivalence**	533,0	437,2
• Impôts et participation	(194,2)	(81,6)
• Résultat des sociétés mises en équivalence	(50,5)	(153,6)
• Résultat net courant 100 %	288,3	202,0
• Résultat exceptionnel après impôts	190,1	–
• Résultat total 100 %	478,4	202,0
• Part des tiers	50,8	64,8
• **Résultat net part du groupe**	427,6	137,2
• **Marge brute d'autofinancement**	997,9	983,4

Le chiffre d'affaires au 30 juin 1992 de FF 14,7 milliards a doublé par rapport à la même période de 1991 du fait de la consolidation de la CIWLT. A éléments comparables, c'est-à-dire sans Wagons-Lits, le chiffre d'affaires de ACCOR serait de FF 7,6 milliards en progression de 4,6 % par rapport à 1991.

Le résultat courant avant impôts hors Wagons-Lits est sensiblement le même qu'en 1991. La détérioration de FF 96 millions s'explique par les frais financiers et l'amortissement des survaleurs liés à l'acquisition de la CIWLT non totalement compensés par la quote-part de 56,6 % des résultats de cette dernière.

La baisse des impôts inclut une reprise non récurrente d'impôt différé de FF 53 millions.

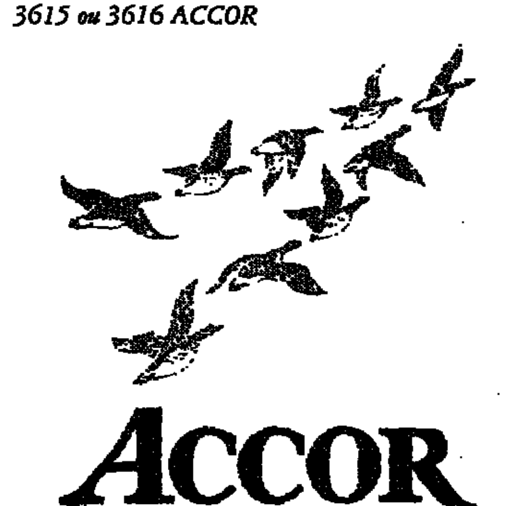
Les pertes des sociétés mises en équivalence au premier semestre 1992 proviennent, pour l'essentiel, d'IBL, d'Europcar et de l'activité croisières pénalisée par des sinistres exceptionnels.

Il est important de noter que le résultat net part du groupe à fin juin 1991 avait intégré la quasi-totalité des plus-values exceptionnelles de l'année alors que 1992 verra ces éléments comptabilisés au second semestre.

ACCOR confirme pouvoir réaliser, dans le cadre des hypothèses de consolidation des Wagons-Lits retenues à ce jour, un résultat net consolidé part du groupe de FF 800 millions pour l'année.

La réorganisation réalisée à la suite du rapprochement industriel de ACCOR et des Wagons-Lits et le plan d'action qui l'accompagne permettent d'attendre au-delà de 1992 une progression sensible des résultats.

Contact :
Direction de la Communication Financière
au 45.38.86.00
ou composez sur minitel
3615 ou 3616 ACCOR



هكذا من الاصل

ENQUÊTE



Désarrois américains

II. – *Economie : maudit impôt !*

Dans le premier article de cette série consacrée aux grands enjeux de la *campagne présidentielle* aux Etats-Unis, Dominique Dhombres a évoqué les causes et les symptômes du déclin américain (*le Monde* du 20 octobre).

par Alain Vernholes

M. George Bush a au moins un point commun avec M. Helmut Kohl : celui d'avoir laissé passer une magnifique occasion de se faire réélire triomphalement. Comme la destruction du mur de Berlin avait porté *au pinacle le chancelier allemand*, la crise du Golfe avait transformé le président des Etats-Unis en superstar d'une guerre gagnée aussitôt que commencée.

Au printemps 1991, George Bush aurait pu tout demander au Congrès et bien sûr d'abord les moyens de réduire l'énorme déficit du budget fédéral. Un déficit qui dépassera 330 milliards de dollars cette année (1) et pose au pays des problèmes graves en même temps qu'il indispose fortement les grandes nations industrialisées, à commencer par l'Al*lemagne, inquiète de voir le Trésor* américain absorber une part importante de l'épargne mondiale.

Non seulement M. Bush n'a pas saisi la chance qui s'offrait à lui, mais il termine son mandat dans la piteuse situation d'un président avouant publiquement regretter une mauvaise décision : celle prise l'été 1990 d'augmenter les impôts. Peu sensible à ce *mea culpa* pourtant sincère, l'opinion publique n'a retenu que la volte-face d'un homme qui s'était toujours déclaré hostile à l'alourdissement du prélèvement fis*cal et n'avait cessé de réclamer* une réduction de l'imposition des plus-values mobilières. Pas de pardon pour ces gens-là dans un pays fondamentalement allergique à l'impôt.

Le déficit budgétaire reste massif et inquiétant. Sans doute le retour à l'équilibre est-il théoriquement possible outre-Atlantique, et les experts, qu'ils soient américains ou qu'ils relèvent des grandes organisations internationales, ont couché sur le papier de nombreuses mesures rapportant des dizaines de milliards de dollars par an.

Le CBO notamment (Congressional Budget Office) a calculé qu'une taxe sur l'essence de 25 cents par gallon (30 centimes par litre) rapporterait 23 milliards de dollars l'an. Le même bureau du Congrès a estimé que l'introduction d'une TVA à 5 % – *un taux faible par rapport* à ceux des pays européens – ferait tomber annuellement dans les caisses du gouvernement fédéral la coquette somme de 140 milliards de dollars, effaçant à partir de 1996 les deux tiers du déficit budgétaire structurel. On passe sur d'autres mesures telles que *l'imposition de la valeur locative des* logements occupés par leurs propriétaires, qui rapporterait 100 milliards de dollars par an.

Une dette considérable

Le problème n'est pas d'imaginer des solutions techniques qui existent et ont été mises en œuvre depuis *longtemps dans la plupart des pays* européens. Il est de savoir si les Etats-Unis sont prêts à accepter de payer plus d'impôts ou de taxes. Et sur ce point essentiel, la réponse est actuellement plutôt négative si l'on se souvient de la cruelle mésaventure du candidat démocrate Walter Mon*dale, battu à plate couture aux élec*tions de 1984 pour avoir déclaré que le prochain président aurait à augmenter les impôts.

Faut-il pour autant conclure que jamais les Etats-Unis ne réduiront leur gigantesque déficit, sauf à supprimer des milliards de dollars de dépenses publiques alors que les infrastructures souffrent cruellement de n'être pas entretenues et que 35 millions de personnes sans assurance-maladie sont insuffisamment prises en charge par la puissance publique et médiocrement soignées?

C'est sous la présidence Reagan que le déficit budgétaire a pris des proportions alarmantes, dépassant 6 % du PNB en 1983 et encore 5 % pendant la période 1984-1986, soit presque le double de ce que les pays industrialisés considèrent généralement *comme un maximum à ne pas* dépasser. La très dure récession dont a souffert l'Amérique en 1981-1982 a certainement pesé lourd dans la balance, tout comme l'augmentation des dépenses militaires. Mais au début des années 80, un phénomène nouveau – structurel et non plus conjoncturel – est venu aggraver les choses : la forte augmentation des charges de transfert, qui sont pour l'essentiel des dépenses de protection sociale.

On oublie trop souvent ce fait parce que Ronald Reagan n'a pas laissé le souvenir d'un président tourmenté par les dépenses sociales. C'est pourtant à cette époque que les dépenses de sécurité sociale ont commencé à croître fortement : pensions vieillesse, augmentation des fonds consacrés à Medicare, c'est-à-dire aux programmes de santé créés en 1965 et gérés conjointement par le Fédéral et les Etats pour les personnes de plus de 65 ans. Les fortes augmentations du prix des prestations médicales ont également contribué à charger la barque des dépenses fédérales qui, au milieu des années 80, représentaient 24 % de la richesse nationale (PNB) contre 20 % à la fin des années 60.

Dans le budget de 1992, clos à la fin du mois de septembre, les dépenses dites «obligatoires», qui sont presque totalement des charges de transfert (retraite minimum de la sécurité sociale, Medicaid pour la santé des personnes pauvres, Medicare pour la santé des personnes âgées, allocation-chômage...), ont atteint 647 milliards de dollars, soit presque 45 % du total des dépenses fédérales. Une véritable explosion, alors même que les recettes fiscales restaient stables au niveau atteint au cours des années 60 (20 % du PNB), trompant les espoirs de Ronald Reagan, qui, en allégeant les taux de l'impôt sur le revenu et sur les bénéfices des sociétés, pensait récolter davantage de recettes grâce à une accélération de la croissance économique.

La succession de déficits importants a accumulé une dette considérable, estimée à 3 985 milliards de dollars à la fin du premier semestre, et dont Ross Perot se fait un malin plaisir de souligner qu'au train où vont les choses elle atteindra 8 000 milliards de dollars à la fin du siècle. Quoi qu'il en soit, les intérêts que le Fédéral doit payer pour rémunérer ses emprunts atteindront 199 milliards de dollars cette année, soit un peu plus de 13 % du total des dépenses budgétaires.

Une véritable hémorragie qui ne pourra être stoppée qu'avec un déficit budgétaire annuel ramené à 3 % de la richesse nationale. C'est en effet à ce niveau que la dette publique accumulée depuis des années cesserait de s'alourdir par rapport à la richesse nationale (PNB). Mais les Etats-Unis sont loin du compte, avec un déficit qui dépassera encore 5 % du PNB l'année prochaine et restera vraisemblablement supérieur à 3 % jusqu'en 1998, c'est-à-dire bien après qu'auront pris fin les opérations de sauvetage des caisses d'épargne insolvables.

Sauvetage coûteux, pour lequel, soit dit en passant, 40 milliards de dollars avaient été prévus cette année dans le budget, mais sauvetage momentanément interrompu. Le déficit budgétaire de 1992, qui aurait frôlé les 400 milliards de dollars, s'en est trouvé réduit d'autant, mais la charge en sera reportée sur 1993. L'important est que démocrates et républicains aient manifestement voulu éviter que le sujet ne soit au centre de la campagne. Un certain nombre de sénateurs et de représentants ne sont-ils pas soupçonnés d'avoir été mêlés à des opérations discutables concernant les caisses d'épargne?

On voit bien que l'homme qui prendra la présidence des Etats-Unis à la fin de l'année devra freiner la progression des dépenses de transfert mais probablement aussi augmenter certains impôts ou taxes.

Un fait, qui, pour être peu connu, n'en est pas moins inquiétant, devrait donner au futur président le courage des grandes décisions : depuis le premier trimestre 1990, le Japon, qui finance une partie appréciable du déficit budgétaire des Etats-Unis, a réalisé des ventes nettes de titres publics américains se montant à 25,6 milliards de dollars. Ce qui veut dire que les caisses de retraite nippones placent désormais moins d'argent en bons du Trésor américains qu'elles ne se font rembourser de titres venus à échéance. Une tendance qui s'est confirmée au premier trimestre de cette année avec des remboursements nets atteignant 5,4 milliards de dollars.

La réduction du déficit budgétaire devient peu à peu une nécessité. Mais des trois candidats en présence, c'est le moins sérieux en apparence qui a osé dire les choses les plus vraies. Ross Perot a lourdement insisté sur la plaie que constitue pour l'économie américaine un endettement fédéral beaucoup trop important. Il l'a dit et redit, l'a écrit dans *son livre, United We Want,* alors que George Bush et Bill Clinton avaient plus ou moins esquivé le sujet.

Ross Perot déclare froidement qu'il pourrait économiser 760 milliards de dollars et annonce la couleur : réduction de 15 % des dépenses non obligatoires (qui excluent l'essentiel des charges de transfert); suppression de lourdes dépenses militaires comme le bombardier B2 ou le sous-marin Sea-Wolf. Mieux : l'ancien vendeur d'IBM, qui sait qu'il n'a pas grand-chose à perdre, ajoute qu'il déplafonnerait les revenus sur lesquels sont calculées et prélevées les taxes alimentant les programmes d'assurance santé Medicare et Medicaid. Les assurés les plus riches assumeraient en outre une part plus importante de leurs dépenses maladie. De même le candidat-homme d'affaires annonce-t-il que les retraites des Américains bénéficiant d'un bon niveau de vie devraient être imposées.



«Je propose de couper dans les impôts et de réduire les dépenses pour redresser l'économie.

– Monsieur, pourriez-vous être plus précis ?

– L'économie américaine.»

(Newsweek.)

KELLEY – SAN DIEGO UNION TRIBUNE

Ross Perot le franc-tireur

Un sujet explosif que Bill Clinton et George Bush se sont bien gardés d'aborder. Estimant que l'opinion publique est prête à des sacrifices importants si ceux-ci sont équitablement répartis, Ross Perot le franc-tireur annonce – nouvelle provocation – une augmentation des taxes sur l'essence et le tabac ainsi que le relèvement de 28 à 33 % du taux le plus élevé de l'impôt sur le revenu. Seule concession : des déductions fiscales en faveur de la recherche et de la formation professionnelle.

L'intérêt des propositions de Ross Perot n'est évidemment pas dans leur réalisme. Elles ont bien sûr fait hurler la plupart des Américains, et, dans l'immédiat, déprimeraient un peu plus une situation économique déjà peu brillante. Leur intérêt est d'exposer brutalement les véritables problèmes dont souffre l'Amérique sans oser se l'avouer. En premier lieu, la légèreté du prélèvement fiscal, le plus faible des pays industrialisés : impôts sur la consommation très réduits, faiblesse de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

Insuffisance ensuite des dépenses publiques par rapport à la richesse nationale, seuls la Turquie, le Japon et l'Australie se situant en dessous des niveaux américains, même s'il est vrai que la comparaison avec les autres grands pays industrialisés est en partie faussée par l'importance des dépenses de santé relevant de l'assurance privée (2). Il n'empêche que le lien est évident entre le bas niveau de la pression fiscale et l'incapacité dans laquelle se trouve le Fédéral d'entretenir les équipements publics, les grandes infrastructures, de financer la recherche ou d'améliorer la justice sociale.

L'explosion incontrôlée des dépenses de santé, qui ont progressé de 5,5 % par an en valeur réelle depuis 1970, soit presque deux fois plus vite que la croissance économique, est le troisième grand problème posé à une société américaine qui vieillit (3), alors même que les régimes de protection sociale sont loin de couvrir toute la population et devront donc être étendus.

Si Ross Perot donne la priorité à la réduction du déficit budgétaire, et, pour y parvenir rapidement, à une augmentation sensible des impôts payés par les plus riches, George Bush, après son faux pas de l'été 1990, ne parle plus que d'allègements fiscaux et de réduction des dépenses. Ses propositions d'un abattement supplémentaire de l'impôt sur le revenu de 500 dollars par enfant ou *d'un crédit d'impôt de 5 000 dollars* pour l'achat d'une première maison relèvent de manœuvres classiques en période électorale.

La réduction de 28 à 15,4 % de l'imposition des plus-values au-delà d'une période de détention supérieure à trois ans est au contraire une vieille idée de l'actuel président. Comment alors George Bush pourrait-il réduire le déficit budgétaire? Sa proposition la plus importante est de limiter la progression des allocations de santé (Medicaid et Medicare) à la hausse des prix et à celle de l'augmentation de la population.

Bien sûr, on ne voit pas comment cette limitation pourra effectivement s'appliquer, mais l'idée est officiellement lancée : elle poussera presque inévitablement l'Etat à intervenir *davantage, ne serait-ce que pour limi*ter le coût des prestations médicales ou pour taxer davantage les personnes aisées. Le changement est important par rapport aux économies réalisées durant les années 80, et qui portaient toujours sur les mêmes programmes sociaux, pourtant bien peu dotés : bons d'alimentation, aides aux enfants défavorisés et aux handicapés.

Relancer l'activité

Pour Bill Clinton, la réduction de moitié du déficit budgétaire en quatre ans n'est pas une priorité. Le candidat démocrate est beaucoup plus préoccupé par la relance de l'activité économique. Aussi veut-il recréer un cadre favorable aux initiatives individuelles en développant les investissements publics dans l'éducation, la formation professionnelle, les nouvelles technologies, les transports.

Pour financer ces dépenses nouvelles, Bill Clinton augmenterait l'impôt sur le revenu des 2 % de contribuables les plus riches : couples gagnant plus de 200 000 dollars par an, célibataires gagnant plus de 150 000 dollars par an. Une surtaxe serait créée sur les revenus dépassant 1 million de dollars par an. En revanche, des réductions fiscales bénéficieraient aux familles et aux entreprises qui investissent. Tout cela est assez banal. Ce qui l'est moins, c'est le souci de donner à tous les Américains une sécurité sociale minimum pour la santé tout en déclarant – comme George Bush – qu'il faut limiter les dépenses de santé.

Les programmes des trois candidats à la présidence des *Etats-Unis* sont trop peu précis sur les moyens qui seront employés pour limiter les dépenses publiques et réduire le déficit budgétaire. Leur crédibilité est donc limitée aux yeux des Américains. Mais l'irruption du milliardaire texan dans la campagne présidentielle aura eu le mérite de forcer le pays à réfléchir. L'endettement public sape la puissance de l'Amérique, déséquilibre son économie et la place sous la dépendance de l'épargne étrangère.

(1) L'exercice budgétaire couvre une période de douze mois allant de fin septembre au début d'octobre de l'année suivante. Le budget de 1992 couvrait ainsi la période fin septembre 1991-1er octobre 1992.

(2) Le financement de la santé aux Etats-Unis est couvert par l'assurance privée pour les moins de 65 ans et par des systèmes publics sous conditions d'âge (Medicare) ou de ressources (Medicaid).

(3) Actuellement 12 % de la population a plus de 65 ans contre 8 % en 1960.

PROCHAINS ARTICLES

Classes moyennes : désenchantement à Suburbia
par Alain Frachon

Education : la bataille de l'école publique
par Serge Marti.

Industrie : déclin en trompe-l'œil

NEW-YORK

de notre correspondant

Il y a quelques années, cela aurait pu passer pour une boutade : le gouvernement américain se soumet à des tests de contrôle de qualité pour accroître sa producti*vité !*

En présentant récemment, à Washington, le résultat de l'étude sur ce thème qu'il avait commandée au General Accounting Office (organisme du Congrès composé à égalité de représentants des deux partis), le député républicain Don Ritter, élu de Pennsylvanie, annonçait que 68 % des 2 800 agences gouvernementales avaient opté pour les «Total Quality Management» (TQM), des programmes mis en place dans le secteur privé depuis plusieurs années (chez Xerox, Ford, Motorola et Federal Express notamment).

Au total, seulement 13 % du personnel employé par l'Etat participe à ces TQM, mais *«le gouvernement peut et doit suivre l'exemple»* de ces sociétés qui mettent l'accent sur la qualité et réduisent leurs coûts pour devenir plus efficaces, a averti M. George Bush.

Le président sortant a par ailleurs annoncé des mesures visant à renforcer l'appareil de production et les secteurs dans lesquels l'Amérique se trouve menacée par la concurrence étrangère après tant d'années de leadership incontesté. La Maison Blanche a présenté une «Initiative nationale pour la technologie», destinée à renforcer les liens entre les laboratoires travaillant pour le compte de l'Etat et le *secteur privé. Inscrits dans le pro*gramme républicain, les projets d'allègements fiscaux pour les firmes investissant dans les biens d'équipement et la reconduction permanente du crédit d'impôt pour les dépenses des entreprises consacrées à la recherche procèdent de la même logique.

Ces mesures éparses sont-elles l'amorce d'une véritable politique industrielle (ardemment défendue par M. Ross Perot)? Il semble bien que non. Fidèle au respect des lois du marché, les administrations *républicaines se sont systématique*ment opposées depuis douze ans à toute idée de «planifier» l'industrie. L'administration démocrate de M. Jimmy Carter avait fait de même. Mais, dans les faits, Washington a pratiqué sans le dire une politique industrielle en fonction des besoins du moment.

Volontarisme sporadique

Le plus bel exemple de ce volontarisme est le secteur de la défense (plus de 250 milliards de dollars de dépenses au budget de l'Etat). Ailleurs, le gouvernement n'a pas hésité à défendre, par des mesures protectionnistes, les secteurs qu'il estimait menacés. Le textile a été longtemps à l'abri, soixante-quinze catégories différentes permettant de limiter les importations. La sidérurgie continue de bénéficier de quotas ou de taxes anti-dumping. A sa façon, l'automobile a été protégée avant que les concurrents japonais ne s'emparent de 30 % du marché. Et le secteur des semi-conducteurs a bénéficié des incitations des pouvoirs publics.

Au total, l'Amérique a, *grosso modo*, conservé ses positions dans certains secteurs (chimie, pharmacie, télécommunications, logiciels), redressé sa situation dans d'autres (sidérurgie) et limité les dégâts dans quelques activités (machines-outils), mais des pans entiers de son industrie disparaissaient : le tiers de son secteur automobile, la moitié de son industrie microélectronique et la totalité des «produits bruns» (télévision, hi-fi, vidéo...).

Les différentes études sur la productivité et la compétitivité font ressortir un bilan mitigé. Certes, les TQM, inspirés de l'exemple japonais mais mis en œuvre avec dix ans de retard, ont permis quelques progrès. Mais les produits américains ne séduisent encore que *17 % des Japonais et 26 % des* Allemands.

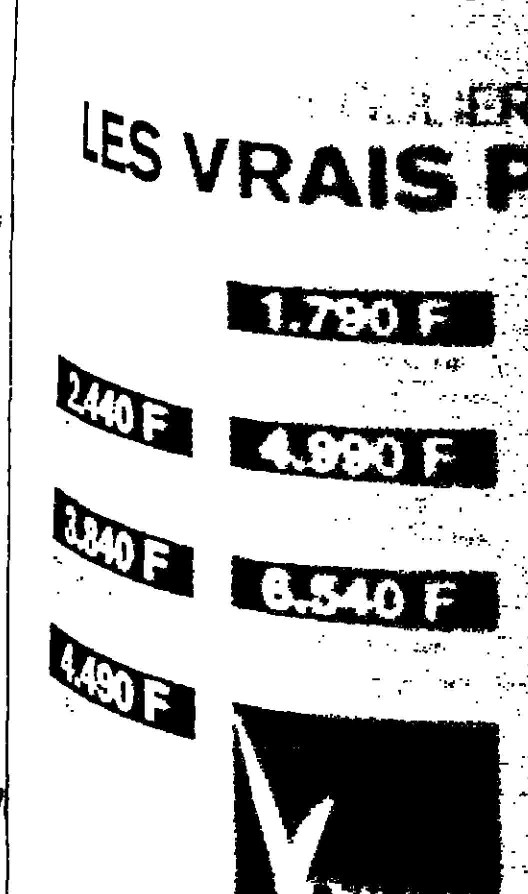
En matière d'innovation, les Etats-Unis accusent du retard. Avec une population moitié moindre, le Japon consacre 3 % de son produit intérieur brut (PIB) à la recherche et au développement depuis 1983, soit deux fois plus que les Etats-Unis. On retrouve ce rapport de un à deux en matière d'investissements privés en biens d'équipement, où les Etats-Unis se sont situés l'année dernière en queue des sept pays les plus industrialisés.

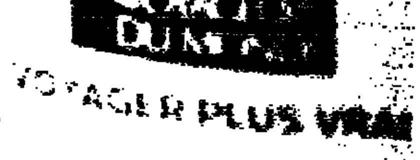
Une bonne nouvelle – toute relative – est venue égayer ce tableau grisâtre : la productivité de l'industrie manufacturière a augmenté de 1 % par an au cours des dernières années. *«Dans beaucoup de secteurs,* estime M. Richard Lester, *directeur du centre des perfor*mances industrielles du Massachusetts Institute of Technology (MIT), *les Etats-Unis sont restés très compétitifs. Dans d'autres, ils ont regagné une bataille, celle de la télévision à haute définition par exemple, après avoir perdu le combat de la télévision classique. Nous reviendrons plus en force dans la chaussure, l'électroménager ou les machines à écrire. On peut se réjouir de la progression de la productivité du secteur manufacturier, mais il ne faut pas oublier qu'elle s'est faite au prix de centaines de milliers d'emplois perdus.»*

Est-il temps de créer une structure gouvernementale puissante dans le cadre d'une *«stratégie de compétitivité»*, comme le préconisait un rapport du Congrès adressé à M. Bush?

«On peut, estime M. Lester, *étudier les exemples étrangers, comme le propose M. Bill Clinton – lequel, d'ailleurs, n'est pas partisan d'une politique industrielle au sens où on l'entend en Europe ou au Japon, – mais il ne faut pas occulter les énormes contrastes qui existent entre ces trois pays. Il serait très difficile de s'engager sur la voie du dirigisme. Le problème de la concurrence et de la compétitivité ne peut pas se régler par décret, mais par une lente prise de conscience. Chez les individus comme dans les entreprises.»*

SERGE MARTI





هكذا من الاصل

L'ouverture du débat budgétaire à l'Assemblée nationale

M. Bérégovoy veut mettre en évidence les contradictions d'une opposition qui se prépare à le censurer

L'Assemblée nationale devait commencer, mardi 20 octobre, l'examen de la première partie du projet de loi de finances pour 1993, consacrée aux recettes. Alors que certains responsables de l'opposition, tel M. Gérard Longuet, président du Parti républicain, se sont promis, à cette occasion, de *«dramatiser la situation»*, le premier ministre a fait savoir que le dernier budget de la législature sera défendu de manière *«offensive»*, afin d'obliger l'opposition à répondre des contradictions qui la partagent en matière économique.

Annoncés, sur le mode des romans à suspense, comme la semaine *«de tous les dangers»*, les quatre à cinq jours prévus pour la discussion des recettes du budget de 1993 s'achèveront, selon toute vraisemblance, comme chaque année, par l'annonce, au petit matin, de l'engagement de responsabilité du gouvernement au titre de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution. A l'exception de celui de 1989, qui avait bénéficié de l'abstention du groupe communiste, tous les projets de lois de finances de l'actuelle législature ont finalement été adoptés, sans vote, grâce à cette procédure contraignante.

L'opposition, qui, par avance, a annoncé son intention de répliquer par une motion de censure, entend faire de ce débat un élément de sa campagne pour les élections législatives. *«Nous serons très offensifs, la situation sociale de notre pays le justifie. Les fractures sociales s'aggravent, ceci justifie que nous exposions nos positions sur le bilan de la législature qui s'achève»*, a déjà prévenu M. Edmond Alphandéry, principal porte-parole de l'UDC dans le débat budgétaire.

Pour le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, il est tout simplement *«urgent»* de retirer le projet de budget et d'en préparer un autre *«afin d'éviter une récession des plus graves qui pourrait déclencher une crise sociale majeure»*. Dévoilant la stratégie de l'opposition lors des journées parlementaires de l'UDF, le président du Parti républicain, M. Gérard Longuet, avait affirmé, dès la fin du mois de septembre, qu'il faudrait *«être impitoyable»*, quitte à *«dramatiser la situation»*, afin de mieux mobiliser l'électorat.

L'attente des communistes

A cette fin, les porte-parole de l'opposition devraient concentrer leur tir sur deux chiffres symboliques, celui du déficit affiché (165,4 milliards de francs contre 89,9 milliards de francs dans la loi de finances initiale de 1992) et celui de la dette publique, rapportée – pour mieux frapper les esprits – au nombre d'habitants et évaluée, selon les estimations, à 30 000 F ou 40 000 F par tête. Ils développeront, enfin, l'argument de M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, selon lequel le budget de 1993, dont l'exécution incombera à une autre majorité, est *«un budget truqué»*.

Devant cette offensive attendue, l'hôtel Matignon a invité les membres du gouvernement, et, notamment, le nouveau tandem formé par MM. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, et Martin Malvy, secrétaire d'Etat au budget, à répondre à *«toutes les inexactitudes ou incohérences»* des orateurs de l'opposition. Le premier ministre lui-même a montré la voie à l'occasion d'un échange de «lettres ouvertes» avec M. Edouard Balladur, publiées dans *le Figaro*. *«Si j'étais membre de l'opposition, je m'attacherais à parler plus franc et moins haut. En toute chose, l'excès ou la précipitation sont mauvais conseillers»*, a observé M. Bérégovoy.

Le premier ministre veut utiliser le débat budgétaire pour mettre en évidence les contradictions qui existent au sein de l'opposition en matière de politique économique. Pour M. Bérégovoy, qui devrait se réserver pour le débat de censure attendu pour le 26 octobre, seule la politique de *«désinflation compétitive»* permet de conjuguer le redressement économique et la justice sociale. *«Céder à l'illusoire tentation d'un relâchement des disciplines nécessaires à la maîtrise de l'inflation serait une erreur grave aux conséquences inéluctables»*, estime, de son côté, le rapporteur général du budget, M. Alain Richard (rocardien). Enfin, au rang des arguments de la défense, les députés socialistes et leur principal porte-parole, M. Laurent Fabius, devraient faire valoir que le déficit budgétaire (2,2 % du produit intérieur brut) demeure très inférieur à celui des principaux partenaires de la France et compatible avec les normes retenues par le traité d'Union européenne.

Quelque peu accaparés, jusqu'à ces derniers jours, par le projet de loi contre la corruption et les modalités de financement des campagnes électorales, les députés socialistes et le gouvernement ne paraissent pas s'inquiéter outre mesure de l'attitude de l'opposition. Sans doute, la majorité relative de l'Assemblée nationale s'est-elle encore un peu réduite depuis l'élection au Sénat de quatre députés socialistes. Le groupe socialiste (et apparentés) ne compte plus que 267 députés, alors que la majorité, compte tenu de l'effectif actuel de l'Assemblée, s'établit à 286. Même avec le renfort éventuel des treize des vingt-quatre députés non inscrits qui n'ont jamais censuré le gouvernement, celui-ci n'est donc pas à l'abri, sur le plan arithmétique, d'une mauvaise surprise.

Mais il en va différemment sur le plan politique. Bien qu'il juge le budget *«inacceptable»* et même *«censurable»*, le Parti communiste ne souhaite pas interrompre la discussion budgétaire en s'associant au vote de la motion de censure annoncée par la droite. *«Nous allons défendre nos propositions jusqu'au bout, à chaque étape de la discussion budgétaire»*, a déjà indiqué M. André Lajoinie, président du groupe communiste, en soulignant que celle-ci dure quarante jours. *L'Humanité* du mardi 20 octobre insiste, du reste, sur cette durée, en précisant, dans un titre, que le gouvernement dispose d'*«un mois pour répondre»* aux attentes des parlementaires communistes.

JEAN-LOUIS SAUX

POINT DE VUE

L'alternance piégée

par Dominique Baudis

CUMULANT irréalisme et électoralisme, le projet de loi de finances pour 1993 accentue la dégradation structurelle des finances publiques françaises, engagée depuis 1981, et réduit à néant les marges de manœuvre du prochain gouvernement. Tel est peut-être son principal objectif politique.

Le projet de budget préparé par Michel Charasse repose sur l'hypothèse fort aléatoire d'une accélération de la croissance française en 1993 : la variation en volume du PIB progresserait en effet de + 2,1 % en 1992 à + 2,6 % l'an prochain.

La clef de cette amélioration se situerait principalement du côté des entreprises. La reprise de l'économie américaine exercerait un effet d'entraînement sur la croissance européenne. L'assouplissement de la politique monétaire allemande rendrait enfin possible une baisse significative des taux d'intérêt français. Cette baisse et de bonnes perspectives économiques internationales favoriseraient une nette reprise de l'investissement des entreprises françaises, qui, après avoir baissé de 3,1 % en 1991 et 2,4 % en 1992, progresserait de 3 % en volume l'an prochain. Comme l'investissement, la consommation des ménages serait également plus soutenue qu'en 1992, les exportations augmentant enfin à un rythme toujours rapide (+5,1 % en volume).

Malheureusement pour notre pays, ces hypothèses sont parfaitement illusoires. Dans un contexte de grande incertitude sur les marchés des changes et les marchés financiers, alors que leurs capacités de production excédentaires restent importantes, que leurs carnets de commande sont souvent médiocrement garnis et que les perspectives se dégradent tant à l'exportation que sur le marché intérieur dans de nombreux secteurs, pourquoi les entreprises françaises se mettraient-elles quasi-miraculeusement à investir fortement dans les mois qui viennent? Le gouvernement le croit-il vraiment?

L'évolution de notre commerce extérieur s'annonce également moins «rose» que prévu. Bien au contraire, nos exportations pourraient en effet s'essouffler pour deux raisons. D'une part, aucun signe de reprise ne se manifeste chez nos principaux clients : l'Allemagne connaît même un sérieux ralentissement, et l'adoption de plans d'austérité rigoureux, en Italie et en Espagne notamment, aura des conséquences négatives sur notre économie. D'autre part, notre compétitivité va se trouver sérieusement affectée par la récente dévalorisation de nombreuses monnaies (dollar, livre, lire, peseta).

Enfin, il n'y a guère plus de dynamisme à attendre du côté des ménages : on voit mal en effet comment une médiocre progression de leur pouvoir d'achat, combinée avec une stabilisation de leur taux d'épargne et une situation de l'emploi sans cesse plus dramatique, pourrait permettre un accroissement sensible de leur consommation.

Le projet de budget soumis au Parlement ne repose donc en aucune manière sur des bases sérieuses. D'ailleurs, de nombreux instituts avancent à l'heure actuelle des hypothèses de croissance bien plus réalistes pour l'économie française en 1993 : + 1 % seulement pour le Centre de prévision de l'expansion, + 1,5 % pour la Société française d'assurance- crédit, + 1,7 % pour Rexecode, + 2 % pour l'Association des économistes d'entreprise, etc. Seul le gouvernement s'autorise à tabler sur 2,6 %.

Le déséquilibre des finances publiques

Si ces prévisions se vérifient l'an prochain, l'exécution du budget de 1993 – déjà lourdement déficitaire dans sa formulation initiale – relèvera de la «mission impossible» pour la nouvelle majorité issue des élections législatives de mars prochain. Mais n'est-ce pas, précisément, le but recherché par un gouvernement socialiste qui se sait condamné?

Indépendamment des évolutions conjoncturelles qui ne manqueront pas d'en accentuer les faiblesses, le projet de budget pour 1993 prolonge un budget 1992 en pleine dérive et aggrave dangereusement le déséquilibre de nos finances publiques, profondément dégradées depuis 1981. Initialement fixé à 89,9 milliards de francs, le déficit prévisionnel du budget de 1992 avait été porté à 135 milliards de francs au printemps dernier. Il devrait s'établir en fin d'année entre 175 et 185 milliards de francs.

Nul doute que le déficit de 165,4 milliards de francs annoncé pour 1993, fondé sur des bases fragiles et comportant de nombreuses «bombes à retardement», c'est-à-dire des dépenses annoncées mais non financées, ne connaisse le même dramatique dérapage : une prévision comprise entre 220 et 230 milliards de francs aurait été plus sincère. Après avoir dilapidé entre 1988 et 1990 les excédents de recettes fiscales générés par la croissance, au lieu de les consacrer au désendettement du pays, les gouvernements socialistes successifs ont laissé filer les dépenses publiques et notamment les dépenses de fonctionnement. Dès lors que les recettes ont marqué le pas, un déficit béant s'est creusé qui ne laisse désormais aucune marge de manœuvre budgétaire au pays.

En effet, le déséquilibre d'ensemble des finances publiques françaises atteindra certainement l'an prochain la limite maximale des 3 % du PIB posée par le traité de Maastricht... Il se situe déjà à 2,7 % cette année.

Il convient en outre de rappeler que l'argument gouvernemental selon lequel, rapporté au PIB, le déficit du secteur public français resterait l'un des plus faibles d'Europe est dénué de toute signification si l'on ne tient pas simultanément compte des prélèvements obligatoires, qui sont en France très nettement supérieurs à ceux des autres grandes puissances (Etats-Unis, Japon, Allemagne, Italie, Grande-Bretagne). En totalisant prélèvements obligatoires et déficits publics, la France détient sans doute, parmi les grands pays industriels, le triste record de la ponction sur la richesse nationale.

Au total, la situation de la France sera donc objectivement très préoccupante au mois de mars prochain : des caisses vides, des déficits publics colossaux, une situation de l'emploi catastrophique, en particulier pour les jeunes.

Clarification préalable

Un piège est ainsi dressé à la future majorité, confrontée à d'innombrables attentes et à de gigantesques défis (éducation, formation, emploi, sécurité...), mais également dépourvue des moyens budgétaires et, vu la proximité des élections présidentielles, du temps qu'exigent les réformes de structure indispensables au redressement économique et social du pays. La future majorité devra impérativement dresser le bilan de dix années de gestion socialiste. Sans cette clarification préalable, en effet, les sacrifices qu'exigera le redressement ne seront pas compris et donc pas acceptés par nos concitoyens.

Les Français doivent ainsi savoir que le déficit moyen du budget de l'Etat s'élève à 125 milliards de francs chaque année depuis 1981, alors qu'il n'était que de 30 milliards de francs en 1980, en dépit du second choc pétrolier. Ils doivent savoir que de 1980 à 1992 la dette totale de l'Etat a plus que quadruplé, passant de 460 milliards à plus de 2000 milliards de francs. Ils doivent savoir que, l'an prochain, sans doute plus de 180 milliards de francs seront affectés au seul paiement des intérêts de cette dette. Ce chiffre représente 55 % de l'impôt sur le revenu payé par les Français, ce qui démontre que le déficit a deux enfants : la dette et l'impôt.

Ils doivent encore savoir que le service de la dette publique est désormais le troisième poste des dépenses de l'Etat après l'éducation nationale et la défense, et que ces 180 milliards de francs représentent plus que les crédits totaux dont disposeront en 1993 l'ensemble des ministères suivants : affaires sociales, santé, agriculture, enseignement supérieur, environnement, industrie, jeunesse et sports, justice, aménagement du territoire. Cette trop longue liste donne la mesure des gaspillages passés.

Les Français doivent également comprendre qu'il s'agit là d'une mécanique infernale puisque, comme le note la Cour des comptes dans son dernier rapport public : *«En l'absence d'excédents budgétaires, les remboursements d'emprunts sont financés par de nouveaux emprunts.»* Dans ces conditions, la dette de l'Etat ne peut que croître... On mesure ainsi, par avance, la contrainte qui pèsera sur les exercices futurs et les limitations des choix de politique budgétaire et financière qui en résulteront.

Nos concitoyens doivent enfin comprendre que la part de l'épargne nationale consacrée au service de la dette publique, c'est-à-dire du passé, ampute d'autant nos capacités d'investissement et de création d'emplois des citoyens : bien loin de mériter les brevets de «bons gestionnaires» qu'ils s'autodécernent, les responsables socialistes auront, au terme de deux législatures, bien mal préparé la France à son avenir. Ils méritent incontestablement la censure des députés avant de subir la sanction des citoyens.

► Dominique Baudis est député de Haute-Garonne, maire de Toulouse, et président exécutif du CDS.

Malgré le souhait de M. Mitterrand

Les députés refusent la publicité des déclarations de patrimoine des élus

Les députés ont adopté, lundi 19 octobre, deux propositions de loi présentées par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale et visant à astreindre certaines catégories d'élus à une déclaration de leur patrimoine. Les députés ont supprimé la publicité de ces déclarations, souhaitée par le président de la République et prévue dans la version initiale des deux textes. L'Assemblée a adopté, en outre, un amendement précisant que les nouvelles dispositions entreront en vigueur après les prochaines élections législatives. Le PS, le RPR, l'UDC et l'UDF ont voté «pour»; le PC s'est abstenu.

M. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, l'a dit et répété : le gouvernement *«regrette»*. M. Jean-Paul Planchou (Seine-et-Marne), porte-parole du groupe du PS, l'a murmuré, un peu penaud : *les socialistes aussi «regrettent»*, mais... Rapporteur des deux propositions de loi au nom de la commission des lois, M. Jean-Pierre Michel (Haute-Saône), lui, n'avait pas l'air de regretter. Il suffisait de l'entendre ironiser sur *«un certain nombre de bonnes âmes* [qui] *vont être déçues»*.

Ce fut donc une soirée de remords, soufflés à la sauvette, vite expédiés. Courageux en début de parcours, les socialistes n'ont pas été très téméraires en fin de course, au risque d'offenser le président de la République, *qui s'était engagé* personnellement sur le sujet lors de sa conférence de presse du 11 septembre 1991. Les «bonnes âmes» vont devoir faire leur deuil de l'audace initiale des deux propositions de loi socialistes, qui prévoyaient la publicité des déclarations de patrimoine des hommes politiques. La première est une proposition de loi ordinaire, concernant *«les membres du gouvernement et les titulaires de certains mandats électoraux ou de certaines fonctions électives»*. La seconde est une proposition de loi organique, intéressant uniquement les membres du Parlement. Les députés ont suivi la commission des lois, qui s'était préalablememnt chargée de supprimer toute référence à la publication au *Journal officiel* d'un *«état récapitulatif de la situation patrimoniale»* des élus. Seul M. Louis Pierna (PC, Seine-Saint-Denis) s'est indigné de voir la version originale *«vidée de son contenu»*.

Les avantages en nature

Fallait-il faire vraiment acte d'héroïsme et engager une nouvelle guerre de religion? M. Planchou a observé que la *«voie du consensus»* s'imposait, dans la mesure où la nature «organique» de la proposition de loi relative aux parlementaires *impliquait un vote dans les* mêmes termes par l'Assemblée nationale et le Sénat. Or l'opposition est hostile à toute publicité des déclarations de patrimoine. Certes, M. Jean-Pierre Delalande (RPR, Val-d'Oise) a déclaré urgent de prendre des initiatives, car il *«ne supporte plus»* de se voir *«assimilé à des indélicats ou à des forbans»*, mais l'idée même de publicité rebute M. Pierre-André Wiltzer (UDF, Essonne), qui y voit *«une atteinte évidente et caractérisée à la vie privée des élus»*, pouvant donner lieu à *«une curiosité malsaine»*.

On est donc revenu à une formule minimaliste, qui aménage les dispositions existantes, issues de la loi du 11 mars 1988 et dont M. Sueur a souligné la *«timidité»*. Cette loi prévoyait déjà une obligation de déclaration des patrimoines des élus, mais selon un régime d'une grande hétérogénéité : les parlementaires déposaient leur déclaration sur le bureau de leur Assemblée, tandis que les membres du gouvernement et certaines catégories d'élus locaux (présidents des conseils régionaux, des conseils généraux, de l'Assemblée et du conseil exécutif de la Corse, des assemblées territoriales et d'exécutif de territoires d'outre-mer, maires des communes de plus de trente mille habitants) adressaient la leur à la commission pour la transparence financière de la vie politique, instituée par la loi du 11 mars 1988.

L'ensemble de ces déclarations seront établies, désormais, selon un modèle unique et communiquées à la commission pour la transparence, composée du vice-président du Conseil d'Etat et des premiers présidents de la Cour de cassation et de la Cour des comptes. Cette commission sera chargée de veiller au *«caractère confidentiel des déclarations reçues»* et d'apprécier *«la variation des situations patrimoniales»* des hommes politiques concernés, dont la liste est élargie aux députés européens, aux conseillers régionaux, aux conseillers généraux, aux conseillers à l'Assemblée de Corse, aux conseillers de Paris et aux maires des communes de plus vingt mille habitants. Sur la base de ces informations, la commission rédige, *«chaque fois qu'elle le juge utile»* et, en tout état de cause, *«tous les trois ans»*, un rapport publié au *Journal officiel*. Elle pourra, même, «épingler» les élus qui ne se seraient pas acquittés en bonne et due forme de leurs obligations.

Les députés ont adopté des amendements de M. Wiltzer, précisant que *«les avantages en nature de toutes sortes»* devront être intégrés dans les déclarations et que la *commission pour la transparence* pourra solliciter les services administratifs pour obtenir *«toutes informations utiles»*. Comment faire la fine bouche devant ces subtils aménagements? Une nouvelle fois, une énième fois, M. Sueur a *«regretté»* que les députés n'aient pas souhaité *«aller plus loin dans le sens d'une information plus lisible pour le public»*. Un moment, on eût dit l'hémicycle transformé en confessionnal.

FRÉDÉRIC BOBIN

□ **Rectification de vote.** – Le groupe UDC de l'Assemblée nationale a indiqué, lundi 19 octobre, que c'est par erreur que six députés centristes avaient été comptabilisés parmi les non-votants lors du scrutin sur le projet de loi contre la corruption et pour la transparence des activités économiques, alors qu'ils avaient l'intention de voter «contre» comme les trente-quatre autres parlementaires du groupe (*le Monde* daté 18-19 octobre).

Adoption du projet de loi sur le harcèlement sexuel

Les députés ont adopté lundi 19 octobre, le projet de loi inscrivant dans le code du travail des dispositions protégeant les victimes de harcèlement sexuel, présenté par Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la consommation. Le PS, le RPR, l'UDF et l'UDC ont voté pour; le PC s'est abstenu. La version finale du texte, qui avait fait l'objet d'un accord en commission mixte paritaire (Sénat-Assemblée), rétablit notamment un amendement introduit par le Sénat, puis supprimé par l'Assemblée en deuxième lecture, à propos des actions en justice : le huis clos des débats pourra désormais être demandé par l'une ou l'autre des deux parties, et non pas seulement par la victime, comme l'avaient souhaité initialement les députés. Mme Neiertz a annoncé, au cours du débat, le dépôt, d'ici à la fin de la session, d'un projet de loi tendant à réglementer les entretiens d'embauche.

Après les propos de M. Giscard d'Estaing

Le Parti républicain prépare le «retour» de M. Léotard

«Dans les circonstances normales, confiait M. Valéry Giscard d'Estaing en 1985, *ce ne sera plus jamais mon heure.»* Les circonstances sont suffisamment anormales pour qu'il se tienne prêt. Il y a la cohabitation, devenue pour lui, soudainement, impossible, compte tenu de l'état politique, moral et économique du pays et... de la maladie du président.

Si l'union de la gauche l'avait emporté en 1978, M. Giscard d'Estaing, alors chef de l'Etat, était prêt à se réfugier à Rambouillet pour garantir la *«cohésion nationale»*. En 1986, la cohabitation lui semblait encore une bonne chose pour la France, et il n'avait de cesse de dénoncer l'irresponsabilité de M. Raymond Barre, qui ne faisait pourtant qu'agiter à l'époque les mêmes arguments que les siens aujourd'hui. Si M. Jacques Chirac l'avait voulu, il était prêt à accepter un grand ministère du *«redressement national»*, preuve qu'il pensait bien qu'en deux ans le pari était tenable. Voilà trois semaines encore, il devisait doctement sur les conditions d'une bonne cohabitation, en expliquant que toute modification du calendrier électoral ne ferait qu'accroître le *«désordre»*. Matignon l'intéressait, disait-on, et il ne démentait pas.

«Un jeune Pinay»

En une heure de télévision, M. Giscard d'Estaing a mis tout ce discours-là par terre, en voulant fournir, par-dessus le marché, à M. Mitterrand, les clés d'une porte de sortie honorable. Si les échéances étaient respectées, M. Giscard d'Estaing s'apprêterait à fêter en 1995 son soixante-dixième anniversaire. Le quinquennat est devenu, pour lui aussi, indispensable. M. Giscard d'Estaing n'a jamais évoqué en public l'état de santé du chef de l'Etat, mais il y pense toujours. Pour des raisons qui relèvent encore du mystère, il a toujours pronostiqué que M. Mitterrand n'irait pas au terme de son mandat. *«Je considère que les fonctions présidentielles sont totalement incompatibles avec une diminution physique ou intellectuelle»*, confiait-il lui-même, un an après son accession à l'Elysée, en 1975. Il est peu probable qu'il ait changé d'avis.

En forçant ainsi l'allure ne prend-il pas le risque de casser une UDF sortant à peine de révision? M. Giscard d'Estaing va avoir un gros caillou dans ses souliers avec un Parti républicain qui se prépare à entrer dans une phase de résistance vis-à-vis de lui, phase qui devrait correspondre au retour au premier plan de son candidat naturel, M. François Léotard. Les rapports personnels entre M. Giscard d'Estaing et l'ancien maire de Fréjus ne se sont guère arrangés. Pour des raisons qui échappent à la science politique, la rupture semble aujourd'hui irrattrapable. M. Giscard d'Estaing dédaigne M. Léotard. M. Léotard se gausse de celui qui est devenu *«un jeune Pinay»*.

M. Longuet, le président du PR, semble résolu à secouer M. Giscard d'Estaing de trois façons. En dénonçant son «agitation», d'abord. Parlant de *«l'homme pressé»*, M. Longuet ironise sur *«ce Paul Morand des temps modernes»* : *«Nous sommes très heureux de sa forte contribution à la construction européenne, qui lui donne rétrospectivement l'audience et l'autorité qu'il n'aurait jamais dû perdre, mais nous nous demandons comment nous allons gérer ce succès.»* En dénonçant l'inconséquence de son discours et son manque de respect de la parole donnée. M. Longuet ne supporte plus que M. Giscard d'Estaing *«dise ce qui l'arrange au moment où ça l'arrange, en faisant croire qu'il l'a toujours dit»*.

Dès la fin de l'été, le président du PR avait été le premier à relancer le débat sur les «primaires», persuadé que c'est la seule solution pour éviter *«les tirs à balles réelles»*. Enfin, le PR compte bien sur le retour de M. Léotard lavé de *tous soupçons pour* l'imposer comme son seul et unique candidat à l'élection présidentielle. Après bientôt quatre mois de diète médiatique forcée, un non-lieu dans l'affaire de Port-Fréjus est espéré et programmé. Un conseil national du parti est fixé pour le 5 décembre. Il devrait donner le signal du *«grand retour de Léo»*, assuré auprès de l'opinion par la sortie d'un livre, *Place de la République*, qu'on annonce sulfureux.

L'optimisme est de rigueur : M. Léotard garde intactes toutes ses chances. On mise sur un *«effet Clinton»*. *«Léotard à Matignon,* explique M. Longuet, *c'est une hypothèse que certains de ses amis n'ont pas exclue. Personnellement je ne lui suggère pas cette voie, sauf s'il a la certitude d'être président dans six mois; sinon, ce serait prendre des risques considérables.»* S'il advenait que la justice les contrarie, les dirigeants du PR ne sont pas convaincus, pour autant, des chances de succès de M. Giscard d'Estaing. C'est clair : si ce n'est pas M. Léotard, ce sera M. Chirac.

Bref, on l'aura compris : le PR est moins que jamais décidé à se laisser giscardiser. Maintes fois – M. Barre est là pour le rappeler –, il a su prouver son pouvoir de nuisance. Le RPR, comme en 1988, compte beaucoup sur ces jeunes lanciers du PR. Les fils tuant définitivement le père, on comprend qu'ils tiennent à être au premier rang...

DANIEL CARTON

En Lorraine

Les Verts rejoignent la majorité régionale de M. Longuet

METZ

de notre correspondant

Grâce à l'accord de «partenariat» signé, lundi 19 octobre, avec les cinq élus Verts du conseil régional de Lorraine, le président de cette assemblée, M. Gérard Longuet, pourra désormais disposer d'une majorité absolue. Depuis son élection à la présidence du conseil régional, le 4 avril dernier, M. Longuet ne pouvait s'appuyer que sur une majorité relative de 32 élus (16 RPR, 10 UDF et 6 divers droite) sur les 73 membres de l'assemblée.

Le rapprochement entre l'UDF, le RPR et les Verts se traduira par la création d'une Agence régionale de l'environnement. Dès 1993, 35 millions de francs seront affectés à la protection de l'environnement, ce qui représente un triplement des crédits par rapport au niveau de 1992. Les Verts, qui entendent *«conserver leur identité politique»*, souhaitent, à travers cet accord, participer à l'élaboration de la politique lorraine de l'environnement, au moment où s'engagent les travaux de préparation du prochain contrat de plan Etat-région. En matière de traitement des déchets industriels, le conseil régional de Lorraine est déjà engagé dans une réflexion visant à définir un schéma régional. L'objectif affiché est de *«produire propre»*. La région entend soutenir les «éco-bilans», développer des formations aux métiers liés à l'environnement et fortifier la recherche dans ce domaine.

L'accord signé lundi est le fruit de négociations engagées depuis le mois de juin par M. Longuet aussi bien avec les Verts qu'avec le groupe de Génération Écologie, qui compte six élus. Pour l'heure, ces derniers n'ont pas souhaité intégrer la majorité régionale. Seuls les deux élus Génération Ecologie de Meurthe-et-Moselle ont annoncé leur volonté de soutenir M. Longuet.

En présentant cet accord, le président du Parti républicain s'est félicité, lundi soir, de ce *«dialogue approfondi»* avec les Verts. *«Nous voulons travailler les uns et les autres*, a-t-il expliqué, *dans un effort d'ouverture, de compréhension et de tolérance, afin de faire de notre région une référence, une région d'excellence en matière d'environnement.»* Les porte-parole des Verts ont expliqué qu'il s'agit d'*«un accord de participation vigilante»*, visant à *«instiller pédagogiquement l'écologie dans les différentes actions de la région»*.

JEAN-LOUIS THIS

Répondant à une lettre de M. Marchais

M. Fabius invite le PCF à agir «concrètement» pour battre la droite

Répondant, le 15 octobre, à la lettre adressée la veille par M. Georges Marchais aux autres formations de gauche, M. Claude Bartolone, membre du secrétariat national du PS, chargé des relations extérieures, avait opposé au secrétaire général du PCF une fin de non-recevoir ironique : *«M. Marchais,* avait-il déclaré, *essaie de nous jouer l'éternel retour»* (*le Monde* du 17 octobre).

M. Laurent Fabius a accusé réception de la proposition de *«débat national»* faite par M. Marchais en des termes plus diplomatiques. *«J'ai trouvé dans votre lettre – et cela n'a rien de surprenant – confirmation de nos différences d'approche sur plusieurs points, en particulier quant à votre critique des choix européens de la France ou à votre condamnation de la politique suivie, sans que vous ne fassiez référence ni à la situation internationale dans laquelle nous nous trouvons, ni aux acquis obtenus depuis une décennie, malgré les difficultés,* écrit au secrétaire général du PCF le premier secrétaire du PS dans une lettre en date du 18 octobre. *En revanche, je me suis réjoui de votre appréciation selon laquelle la droite et l'extrême droite peuvent être battues. Je souhaite que chacun ait à cœur d'agir concrètement en ce sens.»*

«Dans cet esprit, continue M. Fabius, *vous savez que nous sommes en train de discuter, pour la prochaine législature, un projet de contrat que nous soumettrons aux électeurs le moment venu. Le projet doit être élaboré en liaison étroite avec les forces vives du pays. Dans ce cadre, nos responsables régionaux, départementaux ou locaux prendront contact avec les forces progressistes, les écologistes, les organisations de gauche, pour débattre dans la clarté : les communistes qui le souhaiteront seront, sans aucun doute, parmi ceux-là.»* Commentant cette réponse, *l'Humanité* estime, mardi, que, *«à sa façon, le premier secrétaire du PS légitime la nécessité du grand débat national proposé par les communistes»*. Le quotidien du PCF rappelle qu'*«aucune proposition n'est à prendre ou à laisser, pas plus qu'il n'existe de solutions toutes faites auxquelles il suffirait que les forces du changement se rallient»*.

La préparation des élections législatives

Mme Barzach candidate dans le Loiret

ORLÉANS

de notre correspondant

Mme Michèle Barzach (ex-RPR) a annoncé, vendredi 16 octobre, à Orléans, sa candidature aux prochaines élections législatives dans la première circonscription du Loiret. Un duel intéressant l'opposant à M. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, risque donc d'être offert aux électeurs de cette circonscription, détenue jusqu'à son entrée dans le gouvernement, en mai 1991, par M. Sueur, également maire socialiste d'Orléans, au cas – tout à fait probable – où ce dernier chercherait à reprendre son «bien» en mars prochain.

L'ancien ministre de la santé du gouvernement de M. Jacques Chirac a déclaré qu'elle sera candidate *«quoi qu'il arrive»* et qu'elle se présente *«avec le soutien de l'UDF»*. Elle a précisé qu'elle n'envisage pas, *«pour le moment»*, son adhésion au Parti républicain mais qu'elle siégerait au groupe UDF de l'Assemblée nationale si elle était élue.

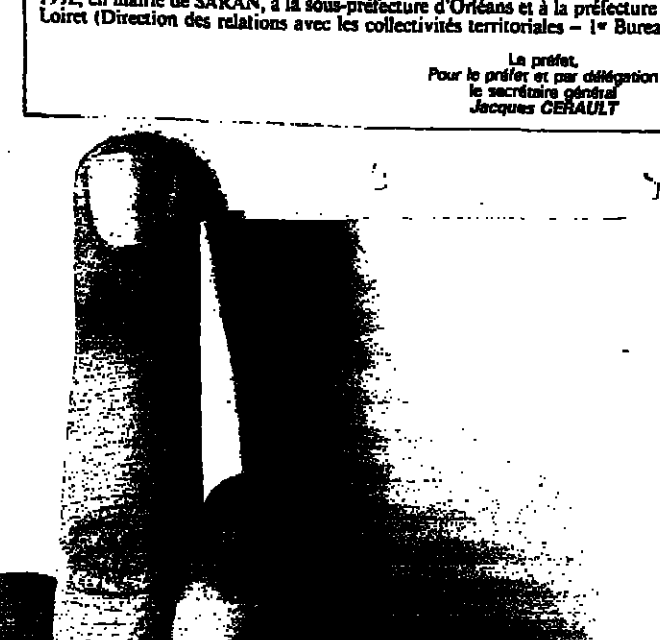
Mme Barzach avait quitté le RPR et avait renoncé à son mandat de député à l'automne 1990. Elle avait été battue quelques semaines plus tard, lors d'une élection législative partielle dans le quinzième arrondissement de Paris, par M. René Galy-Dejean (RPR).

«J'ai des attaches dans le Loiret, a-t-elle indiqué. *Parler de parachutage n'est pas le bon mot. Il n'y a pas beaucoup de femmes dans la vie politique. J'ai des choses à dire, mais il me faut retrouver une légitimité politique pour pouvoir les exprimer.»* Interrogée sur une éventuelle candidature ultérieure à la mairie d'Orléans, elle a répliqué : *«Ce n'est pas le sujet!»*

Ce retour en politique, s'il est de nature à inquiéter les socialistes et M. Sueur, ne semble pas soulever pour autant l'enthousiasme des états-majors locaux de l'opposition, et en particulier de l'UDF, qui, lors des dernières élections régionales, avaient fait un barrage discret et efficace à Mme Barzach, venue tenter sa chance sur les bords de la Loire.

Quoique bénéficiant du *«soutien de l'UDF»*, Mme Barzach est apparue bien seule, vendredi, à Orléans, où elle a annoncé sa candidature dans un grand café du centre-ville, à deux pas de la statue de Jeanne d'Arc. Aucun responsable local de l'UDF n'avait jugé utile de se déplacer.

RÉGIS GUYOTAT



هكذا من الاصل

هكذا من الأمل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

La catastrophe de la gare de Lyon devant le tribunal correctionnel de Paris

Les chaises vides du box des inculpés

Quatre ans après la catastrophe ferroviaire qui a fait cinquante-six morts et autant de blessés, le 27 juin 1988, gare de Lyon, quatre personnes comparaissent depuis lundi 19 octobre devant la 14e chambre correctionnelle de Paris pour répondre du délit d'« homicide involontaire ». Il s'agit de MM. Daniel Saulin, conducteur d'un train privé de freins, André Fouquet, agent d'accompagnement du train percuté, André Tholence, régulateur, et d'une passagère, Mme Odile Mirroir, qui a tiré abusivement le signal d'alarme. Un choix restreint des responsabilités, inacceptable par la défense et par les avocats des victimes, qui réclament en vain, depuis l'instruction, la mise en cause de la hiérarchie de la SNCF.

Sagement assises sur les bancs de la 14e chambre correctionnelle, les victimes et leurs familles écoutent l'interminable appel de ceux qui ont trouvé la mort, ou des blessures inoubliables, dans ce choc survenu quai B, voie 2, de la gare souterraine de la gare de Lyon. *« Vous avez été indemnisé... »*, explique-t-on à cet homme. Il ne se constitue pas partie civile, mais il va s'asseoir dans la salle. Car il est venu pour comprendre. Cette femme, aussi, a été indemnisée, mais elle demande le franc symbolique. Elle aussi veut savoir. La justice n'a pas pu joindre une victime, sans domicile fixe. Mais l'avocat de la SNCF dit qu'elle a été indemnisée. Ce monsieur très impressionné n'a pas été indemnisé et il n'a pas d'avocat. Le président, Jean-Claude Antonetti, demande : *« Vous vous défendez tout seul ? »* L'homme hoche la tête et va se rasseoir. Et l'appel continue, ponctué de mots qui sonnent comme des verdicts : *« Défaillant ! »* ou *« Dossier X... terminé ! »* ou encore *« Transaction ! »*.

Les débats pourraient commencer, mais Me Yves Lachaud, défenseur de M. Saulin, se lève. *« Je crains que le dossier ne vous permette pas de faire l'entière vérité. En l'état, il ne permet pas un procès équitable. Des charges existent qui auraient mérité qu'au banc des inculpés figurent des responsables de la SNCF. »* Alors que l'audience vient à peine de débuter, le débat a pris une orientation qui semble bien être l'axe principal de ce procès. Les quatre inculpés sont peut-être responsables à des degrés divers. Mais sont-ils les seuls ? Le magistrat instructeur a-t-il vraiment fait le nécessaire pour rechercher les fautes commises à d'autres niveaux ? En posant ces questions, la défense et les avocats des victimes évoquent les faits, point par point, pour démontrer que le choix de renvoyer les quatre inculpés devant le tribunal a été *« partiel et partial »*, selon la formule de Me Lachaud.

Sept voitures sans freins

Le 27 juin 1988, vers 17 h 30, sur la ligne de Melun, les trains ne sont pas à l'heure. Ils sont *« désheurés »*, et le cumul des retards conduit à supprimer un train. Sans information, selon une situation que tous les banlieusards connaissent. Mme Odile Mirroir, femme de ménage à Sainte-Geneviève-des-Bois, rentre chez elle à Maisons-Alfort. Elle est persuadée d'être montée dans un omnibus, mais le train ne s'arrête ni à Villeneuve-Triage ni à Villeneuve-Prairie. Alors, à Vert-de-Maison, elle tire le signal d'alarme.

Le conducteur, M. Saulin, tente de réarmer l'alarme et exécute diverses manœuvres pour arrêter le sifflement strident. Lorsqu'il y parvient, il ne peut plus démarrer, les freins sont bloqués. D'autres manœuvres lui permettent de repartir. Mais à ce moment, aucun signal dans sa cabine ne l'avertit de l'erreur qu'il vient de commettre. Il a tout simplement vidangé le circuit de freinage, et seul l'élément moteur de la rame dispose encore de freins, les sept autres voitures en étant privées. A 2 kilomètres de la gare de Lyon, il tente de réduire sa vitesse et constate que c'est impossible. Par radio, il lance ce message : *« Gare souterraine, arrêtez tout. Je n'ai plus de freins »*, mais il oublie de s'identifier.

A la régulation, M. Tholence ne donne pas l'ordre d'évacuer les trains en stationnement, et les aiguilleurs ont détruit les enregistrements programmés d'itinéraires aussitôt l'alerte donnée. En conséquence, le train fou descend la forte pente de la gare souterraine et vient percuter contre un train à l'arrêt rempli de voyageurs. Un train qui aurait dû être parti depuis plusieurs minutes s'il n'avait fallu attendre l'agent d'accompagnement, M. Fouquet, car le train qu'il avait lui-même pris pour venir travailler est arrivé... avec dix-huit minutes de retard. *« Ce retard est au moins autant en relation avec l'accident que l'autre ! »*, s'insurge Me Lachaud.

Mais le juge d'instruction n'est pas allé jusque là et c'est bien ce que les avocats lui reprochent. *« Malgré toutes nos demandes, nos suppliques pour que le champ des inculpations soit élargi, on ne nous a pas entendus »*, clame Me Gilbert Collard, conseil de plusieurs familles de victimes. Son confrère, Me Bernard Dartevelle, ajoute : *« On ne peut pas s'empêcher de penser que les inculpés sont des lampistes. Les cadences de travail, la défectuosité du matériel, la conception souterraine de la gare, n'est-ce pas la responsabilité de la SNCF ? »* Plusieurs avocats des parties civiles les rejoignent en soutenant qu'ils veulent voir des responsables de la SNCF jugés au cours du même procès. Et, en chœur, ils demandent donc l'annulation du réquisitoire définitif qui saisit le tribunal afin que le parquet ouvre une nouvelle information.

« Réservé parquet »

« C'est totalement inutile », estime Me Philippe Chaulet, conseil de la SNCF. Quant à Mme Patricia Pierson, substitut du procureur de la République, elle considère que le procès est équitable au sens de la Convention européenne des droits de l'homme. Très attentif, un groupe de huit observateurs de la SNCF note scrupuleusement tout ce qui se dit. Ils sont au premier rang, sur un banc où quelqu'un a inscrit *« Réservé parquet »* sans mesurer les dangers d'un rapprochement fâcheux.

Après quelques instants de suspension, le tribunal décide de se prononcer lors du jugement de l'affaire, et l'audience peut continuer devant les visages las de certaines familles de victimes qui avaient un instant espéré. Mme Odile Mirroir est appelée à s'expliquer. Elle le fait en hochant la tête ou en murmurant *« oui »* lorsque le président résume rapidement sa position. Oui, elle s'est présentée spontanément quand elle a su que les enquêteurs la recherchaient. Oui, elle a tiré le signal d'alarme trois fois. Oui, elle a eu peur de ne pas pouvoir aller chercher ses enfants à la sortie de l'école. *« Mais enfin »*, s'étonne le président, *si vous n'êtes pas là, on les garde en attendant ? »* Elle n'avait pas compris cela, et puisque le président la laisse parler, elle répond timidement : *« On m'a dit qu'on les met au commissariat. »*

Mme Mirroir a donc tiré abusivement le signal d'alarme, mais le magistrat souligne qu'elle n'est peut-être pas la seule. L'impossibilité de réarmer le signal pourrait alors s'expliquer, car si l'alarme a été déclenchée aussi dans l'élément qui se trouvait à côté de celui de Mme Mirroir le conducteur avait le choix entre deux boîtes de réarmement. En tout cas, l'enquête n'exclut pas l'hypothèse d'un second signal d'alarme.

MAURICE PEYROT

Nominations de magistrats

Par décret publié au *Journal officiel* du jeudi 15 octobre, sont nommés procureurs de la République :

A Melun, M. Jean-Claude Dauvel, premier substitut du procureur de la République à Paris ; à Marseille, M. Louis di Guardia, avocat général près la cour d'appel de Paris ; à Laon, M. Paul Bonnecarrère, substitut du procureur général près la cour d'appel d'Amiens ; à Chambéry, M. Jacques Pin, procureur de la République à Bourg-en-Bresse ; à Béthune, M. Christian Roussel, premier substitut du procureur de la République à Créteil ; à Valenciennes, M. Eric de Montgolfier, procureur de la République à Chambéry ; à Bourg-en-Bresse, M. Gilles Bertrand, substitut du procureur général près la cour d'appel de Colmar ; à Nancy, M. François Deby, procureur de la République à Valenciennes ; à Tours, M. Gérard Nedellec, procureur de la République à Quimper ; à Charleville-Mézières, M. Serge Dintroz, procureur de la République adjoint à Lille ; à Quimper, M. Bruno Gestermann, procureur de la République à Charleville-Mézières.

□ **Report de l'examen du pourvoi en cassation sur l'arrêt Touvier.** – Le pourvoi en cassation formé par le procureur général de la cour d'appel de Paris, M. Pierre Truche, et les parties civiles, contre l'arrêt de non-lieu dont a bénéficié, le 13 avril, Paul Touvier ne sera pas examiné le 29 octobre comme prévu mais à la fin du mois de novembre. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait rendu, le 13 avril, un arrêt de non-lieu en faveur de l'ancien chef du service de renseignement de la milice dans la région lyonnaise sous l'occupation, qui était poursuivi pour crimes contre l'humanité.

Trois ans et demi de prison pour rien

La punition de l'infidèle

Accusé indûment par son ex-compagne d'avoir commis une attaque à main armée, David Vincent est resté trois ans et demi en détention préventive avant d'être reconnu innocent le 13 octobre par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône.

MARSEILLE

de notre correspondant

« J'ai tout inventé. C'est une vengeance. Trois ans et demi de prison, c'est la punition que je lui ai infligée pour m'avoir quittée. » Les juges sont par fonction à l'abri des surprises. Ceux de la cour d'assises des Bouches-du-Rhône ont tout de même été abasourdis en apprenant que l'homme qui comparaissait devant eux pour une attaque à main armée contre le bureau PMU de Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône) avait été dénoncé par son ex-compagne dans le seul but de le « punir » pour l'avoir abandonnée, enceinte, en mai 1989.

Jusque-là, tout le monde – gendarmes et juges – avait cru sur parole Christelle Christofi, vingt et un ans. Ce coup de théâtre qu'un auteur de polar n'aurait osé mettre en scène a fait s'effondrer l'accusation, qui ne reposait pratiquement que sur ce témoignage. Du coup, l'avocat général, M. Pierre Bérard, a requis l'acquittement : *« Je ne dis pas que tout est clair mais simplement que la preuve n'est pas apportée. »* Et la défense, par la voix de Me Alain Lhote, a eu beau jeu de dénoncer *« l'enquête simpliste et l'instruction bâclée, chaotique, défaillante »*. Moins d'une heure a suffi aux jurés pour rendre la liberté à David Vincent, vingt-cinq ans, après 1 153 jours de prison pour rien.

Profil de coupable

Au-delà de l'anecdote cruelle, la question qui se pose est de savoir comment, sur un seul témoignage, autant de gens dont c'est la fonction d'être rigoureux et vigilants ont pu se laisser leurrer par un scénario qui ne résistait guère à l'examen et infliger avant tout jugement pareille punition à un présumé coupable. En l'occurrence, il suffit d'avoir le bon profil pour devenir coupable idéal. David Vincent l'avait : un caractère impulsif et instable, quelques petits délits lui ayant valu comparution devant la justice et une morale élastique qui lui avait fait quitter une précédente compagne et une fille pour Christelle, alors âgée de quinze ans. Cela a suffi pour que les gendarmes prennent pour argent comptant la déclaration de la jeune femme – dix-huit ans, à l'époque – lorsque, enceinte de quatre mois, elle vint déclarer que David venait de l'abandonner, qu'il était l'auteur du hold-up de Saint-Chamas et qu'il avait en outre *« tué un Arabe à Avignon et participé à un hold-up sanglant à Paris »*.

David, chaudronnier à l'époque, aura beau fournir des alibis sur son emploi du temps le jour du hold-up, aucun des cinq juges d'instruction qui se sont succédé sur ce dossier ne semble avoir pris soin de vérifier ses déclarations : quant à son complice présumé, qui l'a d'abord dénoncé avant de se rétracter, longtemps soupçonné d'être l'homme qui, sur une moto, attendait l'agresseur du PMU, on a établi depuis qu'il ne possédait ni ne conduisait de moto.

Dans ce monument de cafouillages, il n'est pas jusqu'aux experts graphologiques qui n'aient apporté leur pierre. Christelle, après sa dénonciation, avait remis aux enquêteurs une lettre de menaces apparemment écrite par David de sa prison. Deux experts sur trois ont conclu formellement que la missive était de la main de l'accusé. Devant la cour d'assises, Christelle a reconnu être l'auteur de la lettre, pour laquelle elle avait imité l'écriture de son compagnon. Dans toute cette tragi-comédie, la justice semble avoir agi avec la même légèreté que Christelle Christofi. Au reste, celle-ci ne semble pas avoir compris la gravité de sa démarche : *« En allant trouver les gendarmes*, a-t-elle confié au tribunal, *je pensais qu'il ne resterait pas plus de six mois en prison... »*

JEAN CONTRUCCI

La dernière chamaillerie des frères Chauquet

Le décès, à quelques jours d'intervalle, de deux paysans solitaires dans un village de Corrèze

NEUVIC

de notre envoyé spécial

Ils étaient frères à la manière des vieux chênes. Plantés l'un devant l'autre depuis toujours, à compter les saisons, à se regarder vieillir en silence. Si solidement enracinés dans la terre de Haute-Corrèze que les chercheurs de champignons les croyaient éternels. En leur maison de Fournol, hameau d'autrefois dont les fermes n'abritent plus que des vieilles gens, Antoine et André Chauquet attendaient l'hiver final avec la résignation des arbres centenaires. Sans appréhender l'ultime coup de vent, la gelée fatale. Tout juste s'inquiétaient-ils de savoir lequel des deux partirait le premier, « l'Antoine », à quatre-vingt-treize ans, ou « l'André », de vingt-deux ans son cadet. Le destin a voulu qu'ils s'en aillent comme ils avaient vécu pendant près d'un demi-siècle : ensemble, mais de triste façon.

La nouvelle de la mort des deux célibataires de Fournol n'aurait jamais dû franchir les collines boisées de la commune de Neuvic, pays du cèpe et terroir chiraquien. Rien ne prédestinait Antoine et André Chauquet à alimenter les gazettes du Limousin. Encore moins à mobiliser quatre-vingts gendarmes et des soldats du 126e régiment d'infanterie de Brive.

En retard d'une époque

Depuis le 25 mars 1953, date du décès de leur mère, Marie (le père, Louis, était mort le 23 février 1948), leur existence n'était qu'une longue solitude partagée. Un tête-à-tête dont on disait au village qu'il s'achevait parfois en « chamailleries ». Nul ne s'en souciait. Sans doute s'aimaient-ils bien, au fond, les deux inséparables. Et puis, on les avait toujours connus comme ça, bourrus mais bons bougres, fils de paysans destinés à rester paysans. Jadis, Antoine, maigre mais solide, s'était essayé au métier de « marchand de toile ». Sur sa bicyclette, il allait de ferme en ferme, vendre trois gilets et un caleçon. Mais il avait fini par retourner aux champs, avec André et une demi-douzaine de vaches.

Certains anciens, qui les avaient fréquentés, à la communale, les qualifiaient d'« arriérés ». Sans doute étaient-ils en retard d'une époque, en effet. A l'heure où Neuvic (2 400 habitants) s'enorgueillit d'un golf et d'une base nautique, il est encore, sur le territoire de la commune, des bâtisses isolées où le temps s'est arrêté. Des « pays » de bout du monde, entres fougères et sapins, avec le patois pour langage et l'ancien franc pour monnaie. Des endroits sans états d'âme et sans confort, où, selon l'expression du maire, M. Raymond Chaumeil, soixante et un ans (RPR), *« on baisse encore culotte derrière la haie »*. La ferme des Chauquet est de ceux-là, demeure grise aux volets clos, nichée dans un paradis vert, entre des réserves de bois et un jardin en friche. De ces quatre pièces, le village racontait qu'elles renfermaient un « sacré foutoir » et bien des tourments.

Ils vivaient donc là, au bout de la petite route de goudron, sans électricité ni chauffage, sans téléphone ni cuisinière, mais avec leurs habitudes de « bourriques ». Eté comme hiver, la porte restait ouverte. Ils allaient chercher l'eau à la fontaine, cultivaient les poireaux et ramassaient les pommes. André faisait la soupe dans la cheminée. A l'entendre, il n'était de bonne viande que bouillie. Antoine mangeait sans sel et préférait les biscottes au pain.

En 1989, un incendie dont personne ne sut jamais l'origine détruisit la maison, brûlant également les fusils de chasse et la cagnotte cachée dans la pendule. Lorsqu'il fallut tout reconstruire, un neveu proposa de faire venir l'électricité et l'eau courante. Ils refusèrent. Pour mieux se cloîtrer en leur murs montés au centimètre près selon les plans de l'ancienne demeure. André s'accordait bien quelques escapades en ville, sur sa mobylette verte. Il allait voter RPR ou faire les courses, les jours de foire, et saluait les gens d'un sourire timide. Mais c'est dans les bois qu'il préférait s'évader. Il aimait braconner. Un matin qu'il venait de tirer un chevreuil poursuivi par d'autres chasseurs, il mit l'animal sur ses épaules de gaillard et grimpa se cacher dans un arbre.

La peur des képis

En janvier 1990, une querelle aboutit à une fugue d'André. Il prend la fuite pieds nus avec, pour unique bagage, sa connaissance des bois. Il est retrouvé trois jours plus tard et doit suivre un traitement psychiatrique. Il réintègre tout de même la ferme de Fournol. Mais les disputes ne cessent plus. Celle qui éclate dans la journée de ce 15 septembre sera la dernière. Antoine, inquiet devant l'état de son frère, en proie à une dépression depuis plusieurs jours, se précipite sur la petite route, appelle au secours. Il s'écroule quelques mètres plus loin, victime d'un arrêt cardiaque.

André, lui, ignore que « le vieux » est mort. Il file déjà dans la forêt, avec les sapins pour seuls témoins de sa détresse. Des battues sont organisées. Le Raboliot corrézien se nourrit de pommes, dort sur une litière de paille. Les soldats arrivent en renfort. Un hélicoptère survole la région, diffuse des messages à l'aide d'un haut-parleur. André, être craintif que la vue d'un képi a toujours traumatisé, continue de fuir. Il faut attendre le 11 octobre pour qu'un chasseur retrouve son corps en lisière d'un bois. Le vieil homme est mort d'épuisement une quinzaine de jours plus tôt. Il est tombé en solitaire, à portée de fusil de sa ferme, emportant avec lui le secret de quarante ans de tête-à-tête et le mystère d'une dernière « chamaillerie ».

PHILIPPE BROUSSARD

DÉFENSE

Du 20 au 24 octobre

Une centaine d'exposants français et étrangers au Salon naval du Bourget

Le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a inauguré, mardi matin 20 octobre, la treizième exposition de matériels pour les forces navales qui réunit, au Bourget, une centaine d'industriels dont, pour la première fois depuis sa création en 1968, des groupes étrangers – notamment européens – qui coopèrent avec des entreprises françaises. Plus de deux cents officiels d'une cinquantaine de pays ont été invités à ce salon qui n'est pas public et qui fermera samedi 24 octobre.

A Brest, la veille, les visiteurs étrangers avaient eu l'occasion de se rendre sur divers bâtiments en service dans la marine nationale et de visiter le chantier du porte-avions *Charles-de-Gaulle*.

Outre une présentation de maquettes de l'hélicoptère NH-90, de la torpille légère MU-90 ou de la frégate antiaérienne que Français et Britanniques tentent de construire ensemble, le Salon naval 1992 du Bourget a été placé sous le signe de la guerre des mines, un domaine que le conflit du Golfe a mis en évidence et où la construction française est très présente, comme le démontrent les discussions en cours avec le Pakistan et l'Australie pour la vente de chasseurs de mines français.

La construction navale militaire occupe en France deux grands groupes : la direction des constructions navales (DCN), contrôlée par la délégation générale pour l'armement et réalisant un chiffre d'affaires de 20 milliards de francs pour 30 000 salariés, et le Groupement industriel des constructions et armements navals (GICAN), réunissant quelque quarante chantiers avec un chiffre d'affaires de 25 milliards de francs pour 40 000 emplois.

Le service national dans les quartiers difficiles a suscité peu de volontaires

Si l'on en juge par une réponse du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, à une question écrite de M. Marc Dolez, député PS du Nord, le service national de jeunes recrues dans les banlieues a eu du mal à se mettre en place en raison du faible volontariat qu'il a suscité à son début. *« Le protocole du 19 septembre 1991*, explique M. Joxe, *avait pour objet de mettre annuellement à la disposition de la délégation interministérielle à la Ville et au développement urbain quelque 400 volontaires pour contribuer à une meilleure intégration sociale des habitants de certains quartiers défavorisés. »* Sa mise en œuvre a commencé en octobre 1991. *« Le nombre de volontaires a été respectivement de 36 pour l'année 1991 et de 46 pour le premier semestre 1992 »*, indique le ministre de la défense dans sa réponse au député du Nord.

M. Joxe rappelle ensuite que le protocole de 1991 a été remplacé par celui du 16 juillet 1992, qui en étend le bénéfice au ministère de l'éducation nationale dans des quartiers difficiles. Ce nouveau protocole prévoit l'affectation de 2 000 militaires du contingent, 1 000 policiers auxiliaires supplémentaires (il s'agit d'appelés volontaires pour servir dans la police nationale) et de 1 000 objecteurs de conscience.

« A l'occasion de l'incorporation du mois d'août 1992 qui prend en compte ces nouvelles dispositions, précise le ministre de la défense dans sa réponse, *172 candidatures ont été agréées par la délégation interministérielle à la ville et aux quartiers urbains. Les premiers éléments de comparaison concernant l'incorporation du mois d'octobre traduisent une sensible augmentation du nombre des candidatures. »*

هكذا من الاهل

SOCIÉTÉ

NUCLÉAIRE

A une cinquantaine de kilomètres à l'est de Troyes

Inauguration du premier confinement de déchets radioactifs

Le centre de stockage de l'Aube, situé à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Troyes et destiné au confinement, pendant trois cents ans, des déchets français de faible et de moyenne radioactivité, a été officiellement inauguré, lundi 19 octobre, par le ministre délégué à l'énergie, M. André Billardon. Cette nouvelle installation devrait accueillir 1 million de mètres cubes de matières en quarante ans.

SOULAINES-DHUIS (Aube)

de notre envoyé spécial

Destiné à relayer l'installation de la Hague, dans la Manche, où 500 000 mètres cubes de matières sont déjà entreposées et dont la fermeture, pour cause de saturation, doit avoir lieu en 1994, le centre de stockage de l'Aube fonctionne en fait depuis déjà un an (*le Monde* du 10 octobre). Coincée entre les départements de l'Aube et de la Haute-Marne sur un terrain d'une centaine d'hectares conquis sur la forêt, cette installation s'apprête à recevoir chaque année des milliers de colis de matières représentant, au total, quelque 20 000 à 30 000 mètres cubes de déchets de faible et de moyenne radioactivité.



De quels déchets s'agit-il? Pour l'essentiel – plus de 90 %, – de bottes, de gants, de filtres, de feuilles de vinyl protecteur, d'outils et de matériels divers ayant côtoyé la radioactivité, à un moment ou à un autre de leur vie, dans les centrales nucléaires d'EDF, les installations de la Compagnie générale pour les matières nucléaires ou les centres du Commissariat à l'énergie atomique. Le reste, beaucoup moins volumineux, provient des hôpitaux, des laboratoires de recherche ou de l'industrie pharmaceutique. Bref, tous ces déchets, qui contiennent, entre autres matières radioactives, du strontium, du césium ou du cobalt, finissent, après avoir été conditionnés, dans des fûts métalliques bleu pâle marqués à leurs armes sous la forme d'une imposante étiquette code-barre (1).

Ce 19 octobre a d'ailleurs été l'occasion à Soulaines-Dhuis de noyer sous le béton les 3 000 à 4 000 mètres cubes de déchets du premier silo de stockage. Une imposante boîte de ciment de couleur kaki dans laquelle reposent bien rangés 4 100 de ces fûts, ou plutôt de ces «colis» comme disent les spécialistes. Quatre cents ouvrages de ce type seront remplis d'ici à l'an 2030. Au total 1 million de mètres cubes de matières seront stockés dans ce centre, que certains anciens de l'industrie nucléaire qualifient de *«Rolls du stockage»*.

Un contenu inoffensif dans trois cents ans

Il est vrai que cette installation de 1,4 milliard de francs sert de vitrine à l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) et à son directeur, M. Henri-Edme Wallard. L'Espagne s'en est inspirée, moyennant finances bien entendu, pour son centre de stockage d'El Cabril, situé en Andalousie, dans la sierra Morena, à 150 kilomètres environ au nord de Cordoue (2). Des discussions ont lieu avec trois des Etats du sud des Etats-Unis, ainsi qu'avec la Corée et Taïwan.

*Mais ce succès réel de la technologie française ne saurait faire oublier que le stockage de telles matières dangereuses, serait-il maîtrisé comme l'affirment les responsables de l'ANDRA, ne se décrète pas. Les quelque 34 millions de francs de *«mesures d'accompagnement»* déjà débloqués pour aider le département et les villages alentour, comme les 7 millions de taxes professionnelles à venir chaque année, ne doivent pas servir d'écran de fumée pour calmer la population locale. *«Il faut informer, comprendre et respecter les partenaires sociaux.» «Ne pas donner l'impression»*, par quelque vague concertation, *«que la commission locale d'information* [CLI] *est sous la coupe de l'exploitant ou sous celle des autorités préfectorales»*, a dit M. Michel Roche, conseiller général (div. d.) du canton de Soulaines et président de la CLI.

Une opinion que ne conteste pas M. Wallard, qui, pour preuve de sa bonne foi, offre à chacun la possibilité de procéder, quand il le veut, à des mesures radiologiques sur le site, à la condition que l'ANDRA puisse aussi collecter un échantillon témoin et l'analyser pour son propre compte. Une telle ouverture n'est en définitive qu'une vertu nécessaire, car le contenu de ces silos de déchets ne sera à nouveau inoffensif que dans seulement... trois cents ans. Une telle perspective doit nous conforter dans l'idée que *«l'ANDRA fait partie désormais de l'univers de la région de Soulaines pour plusieurs siècles»* et qu'il est des héritages qu'il faut savoir ne pas oublier.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Cette étiquette permet un suivi des matières sur le site pendant toute la durée des opérations qui les conduiront à leur lieu définif de stockage.

(2) Ce centre, plus modeste que celui de Soulaines et d'une capacité de 50 000 mètres cubes, vient de recevoir son autorisation de mise en service. Il devrait connaître ses premières activités substantielles en janvier-février 1993.

REPÈRES

ÉDUCATION

Fin du mouvement «écoles fermées» en Guadeloupe

Les syndicats d'enseignants, à l'origine de la grève qui paralyse la quasi-totalité des établissements scolaires publics de Guadeloupe depuis le 29 septembre (*le Monde* du 15 octobre), ont appelé à cesser le mouvement, lundi 19 octobre. Les enseignants protestaient contre l'envoi en métropole, pour leur année de stage, des lauréats des concours 1992 du CAPES. Un accord a été trouvé après la nomination par le ministère de l'éducation nationale et de la culture d'un conciliateur, M. Bertène Juminer, ancien recteur des Antilles-Guyane. Les douze professeurs stagiaires qui n'avaient pas rejoint leur poste à la rentrée de septembre seront maintenus sur place pour effectuer leur stage.

Pour les douze autres professeurs titulaires mutés en métropole parce que leurs disciplines étaient excédentaires aux Antilles, le conciliateur a fait une proposition qui est actuellement examinée par le ministère. Ces enseignants pourraient, s'ils le souhaitent, rester aux Antilles en 1992-1993 afin de se reconvertir dans d'autres disciplines.

FAITS DIVERS

Un gendarme tué lors d'une course-poursuite

Un sous-officier de la brigade de gendarmerie du Pellerin (Loire-Atlantique) est mort à la suite d'un accident provoqué par une voiture volée qu'il avait prise en chasse, lundi 19 octobre, tandis qu'un gendarme auxiliaire était grièvement blessé. Le conducteur du véhicule volé s'est constitué prisonnier à la gendarmerie de Nantes, quelques heures plus tard.

Lundi après-midi, aux environs du Pellerin, une estafette de la brigade de gendarmerie du village prenait en chasse une voiture dont le vol avait été signalé dans la matinée à Paimboeuf. Après quelques centaines de mètres de poursuite à très vive allure, l'estafette conduite par l'adjudant-chef Paul Durand, quarante-six ans, parvenait à la hauteur de la voiture volée. Le fuyard aurait alors donné un brusque coup de volant sur la gauche, provoquant l'accident du véhicule de gendarmerie. Le sous-officier a été tué sur le coup. Son passager, le gendarme auxiliaire Stéphane Horvat, un appelé âgé d'une vingtaine d'années, a été sérieusement blessé.

RELIGIONS

Incident à la conférence du Conseil épiscopal latino-américain

L'archevêque de Saint-Domingue refuse d'ouvrir sa cathédrale pour une célébration de pardon

SAINT-DOMINGUE

de notre envoyé spécial

L'Eglise doit-elle demander pardon aux populations indigènes ou d'origine africaine pour les fautes *commises par les colonisateurs et* missionnaires de la *«première évangélisation»* de l'Amérique latine? La polémique qui couvait depuis longtemps a éclaté, lundi 19 octobre, au sein même de la conférence du Conseil épiscopal latino-américain (CELAM), réunie à Saint-Domingue.

La grosse délégation des évêques brésiliens, approuvée par leurs collègues du Guatemala et de Bolivie, a publié une motion réclamant une *«célébration de pénitence»*, ouverte à tous les évêques et aux communautés noires et indiennes, dans le lieu le plus symbolique qui soit : la cathédrale de Saint-Domingue, premier diocèse créé en Amérique par le pape en 1511.

Le cardinal Lopez Rodriguez, archevêque de Saint-Domingue, président du CELAM et de cette conférence, n'y a vu qu'une provocation. Il n'est pas question, a-t-il répliqué en substance, d'ouvrir ma cathédrale pour une telle demande de pardon publique. L'Eglise doit cesser de se battre la coulpe, elle doit regarder devant elle et non derrière. Elle n'est pas la seule à avoir commis des *«péchés»*, a-t-il expliqué à son auditoire médusé. Pourquoi les défenseurs de l'avortement ne demandent-ils pas aussi pardon pour les massacres commis d'*«enfants non nés»*? Les Indiens des civilisations pré colombiennes étaient-ils aussi vierges qu'on l'a dit? N'avaient-ils pas aussi des torts à se faire pardonner?

Un représentant de l'épiscopat le plus conservateur, celui d'Argentine, monta à la tribune pour défendre le bouillant cardinal de Saint-Domingue, qui écarta toute idée de vote. Les évêques brésiliens devaient décider des suites à donner à ce *«non-placet»*, certains estimant que l'incident pourrait servir de *«détonateur»* à un mécontentement qui croît.

Le cardinal Lopez Rodriguez avait déclaré à notre collaborateur Edwy Plenel lors de son «Voyage avec Colomb» (*le Monde* du 16 août 1991) : *«Les groupes indigènes sont manipulés par des sectateurs marxistes qui, depuis l'échec fracassant de l'Europe de l'Est, se réfugient dans l'indigénisme, l'écologie et le féminisme.»*

H. T.

EN BREF

□ **Le maire d'Asnières (Hauts-de-Seine) souhaite armer sa police municipale.** – M. Michel Maurice Bokanowski, le maire (RPR) d'Asnières, a demandé au préfet des Hauts-de-Seine l'autorisation d'armer sa police municipale. Cette demande, transmise lundi 19 octobre, fait suite à l'attaque, vendredi (*le Monde* daté 18-19 octobre), d'un poste de police municipale par une vingtaine de jeunes gens qui voulaient venger le suicide de l'un des leurs alors qu'il était en garde à vue pour infraction à la législation des stupéfiants. Un policier municipal et deux pompiers avaient été blessés.

□ **Les congés maternité dans la CEE.** – Une directive fixant les congés maternité à quatorze semaines minimum a été signée, lundi 19 octobre, par les ministres des douze pays de la Communauté économique européenne. Cette directive, qui doit entrer en application au plus tard en 1994, représente une avancée pour les Britanniques, les Irlandaises, les Portugaises et les Néerlandaises (les Pays-Bas devront insérer dans leur code du travail une clause interdisant le licenciement des femmes enceintes). En France, les seize semaines de congé resteront la règle. Le nouveau texte européen prévoit également que les femmes enceintes ne pourront plus être obligées de travailler la nuit, que les examens prénataux pourront être effectués pendant le temps de travail, sans conséquence sur le salaire, et que les employeurs devront prévenir les femmes enceintes des risques éventuels de leur poste de travail.

□ **Télescope Hubble : la justice accuse un industriel.** – La justice américaine a conclu, selon le *New York Times*, qu'un industriel chargé de la construction du télescope spatial Hubble aurait caché à la NASA que cet instrument d'observation souffrait de graves imperfections. Sitôt après son lancement, le 24 avril 1990, Hubble avait en effet révélé une myopie tenace dont la société Perkin-Elmer, filiale désormais de Hughes Aircraft, porterait la responsabilité. A l'époque du lancement, la NASA avait constaté que les défauts de vision de cet appareil de 1,5 milliard de dollars étaient dus à des erreurs de polissage du miroir principal. – *(AFP.)*

TÉMOIGNAGE

Pierre Béghin : une autre vie

L'alpiniste grenoblois Pierre Béghin, quarante et un ans, a disparu, samedi 10 octobre, sur la face sud de l'Annapurna (8091 mètres), dans l'Himalaya (le Monde du 20 octobre).

par Pierre Ostian

«Ce qui me fascine, c'est l'idée de me retrouver sur une arête, en plein ciel, avec le vent, et 3 000 mètres de vide sous mes pieds. Voilà ce qui me pousse à repartir là-haut.» Pierre Béghin avait, comme beaucoup d'himalayistes, le sentiment de vivre deux existences disjointes. Au quotidien, cet ingénieur des mines, docteur en mécanique des fluides, menait la vie bien réglée du chercheur, en toute discrétion. Une voie sage, sécurisante. Mais, depuis l'adolescence, il tutoie le vide. A Fontainebleau d'abord, puis dans les Alpes, il s'initie à l'escalade. La lecture de Walter Bonatti fait le reste. *«Dans* A mes montagnes, *il y a un souffle épique, une dimension d'odyssée. Je me suis dit : pourquoi pas moi?»*

A cette époque, Pierre Béghin parle peu de l'Himalaya. Les grandes aventures, les grands drames aussi, ont pour cadre le massif du Mont-Blanc. C'est le temps des hivernales et des faces nord, où Walter Bonatti et René Desmaison se disputent la vedette. Sur leurs traces, le jeune Béghin parfait sa technique et devient lui aussi un virtuose des grandes hivernales. Mais, bien vite, le massif alpin ne le satisfait plus : *«Les Alpes sont devenues trop petites : elles ne sont plus qu'un grand stade.»*

Dans l'Himalaya, la conquête des «8 000» est à un tournant : les expéditions nationales, lourdes et coûteuses, ont laissé la place aux cordées légères, utilisant les techniques alpines. *«Dans les années 80, l'himalayisme a pris une dimension humaine.»* Désormais, il n'a d'yeux que pour ces faces *«qui ont trois fois la dimension des Alpes»*. Il n'a d'autre ambition que de pénétrer aux limites de l'atmosphère, *«là où l'homme ne peut pas vivre mais seulement survivre»*.

Chaque année, il se fixe un objectif, seul ou en cordée : Manaslu, Kangchenjunga, Dhaulagiri, Makalu et K2 sont tour à tour atteints, mais toujours par des voies nouvelles et originales, là où l'engagement est extrême : *«Je préfère un bel objectif en sachant qu'on risque de ne pas réussir.»* Les itinéraires par trop fréquentés le rebutent. *«Trois cents personnes au camp de base de l'Everest, c'est absurde, car l'Everest est banal et, en plus, il coûte cher.»* Béghin s'insurge contre les pollutions modernes de l'alpinisme : pollution des espaces, pollution des mentalités. *«Aujourd'hui, les alpinistes n'ont rien à raconter parce qu'ils ne vont rien chercher en montagne.»*

Si son discours s'inscrit dans la marginalité, comme celui d'un Jean-Louis Etienne, *«qui, au-delà de l'exploit, a des choses à dire»*, sa quête se veut partage : dans ses livres ou ses articles, Pierre Béghin s'ingénie à découvrir l'indicible. *«Ce qu'on vit dans les hautes altitudes n'appartient qu'à nous. Là, le quotidien n'existe plus. Je suis dans une autre vie. La haute altitude, c'est une porte qu'on ouvre. Mais elle ne reste ouverte que peu de temps. Il faut très vite redescendre.»* Ce samedi 10 octobre, il n'a eu que le temps de montrer la porte à son jeune compagnon de cordée.

► Pierre Ostian est producteur du magazine «Montagne» sur France 3.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Coloquinte

IL s'est tenu plus de quinze colloques, en une semaine, rien qu'à Paris. Deux par jour! L'opération «Fureur de lire» n'est pas étrangère à ce record, mais elle n'a fait qu'accentuer un phénomène en expansion. Les colloques ont doublé en nombre, cet automne, par rapport à 1991. Ils tendent à ne plus suivre saisons et anniversaires, pour devenir un aspect permanent de la «vie intellectuelle»; avec des guillemets, «vie intellectuelle», car ils n'apportent rien à la formation du savoir, ni à celle des opinions. C'est du moins l'impression qu'on tire d'en avoir suivi des dizaines dans l'année et une demi-douzaine en quelques jours.

Leur fonctionnement et leur finalité sont d'un autre ordre que le travail de l'esprit. Ils s'apparentent à des opérations commerciales ou mondaines, monnayables en considération vague, ailleurs, plus tard. Le scénario varie peu selon que la puissance invitante relève de l'Etat, de grandes entreprises en mal de mécénat ou d'associations dévotes. Au moment de célébrer un événement ou un disparu, l'idée d'une parlote huppée vient désormais tout naturellement. Bien que banalisée par l'abus, la proposition est lancée avec une foi intacte et gourmandise : *«Si on tenait un colloque?»*

∴

De pointu qu'il se voulait naguère, le sujet colle de plus en plus aux thèmes dans l'air du moment, avec une tendance, propre aux logiques marchandes, à les englober tous. L'Europe est à son sommet, forte de ce qu'on peut la combiner avec n'importe quoi d'autre. Le troisième millénaire a la cote, de même que la créativité en tout genre et la bioéthique, très «porteuse», très «près des gens». Il s'agit moins de s'aventurer dans des régions escarpées de la pensée que de «surfer» sur les modes telles que les propage et les épuise le grand commerce relayé par l'audiovisuel.

Le local d'accueil compte plus que l'ordre du jour. Les hauts lieux de l'esprit sont très recherchés : monuments prestigieux, trésors régionaux, mais surtout amphithéâtres, cautions suprêmes de sérieux que les universités bradent, au nom d'un modernisme qu'elles s'en veulent d'avoir négligé jusqu'ici. Les professeurs fournissent le gros des invités. Certains font même métier de courir d'un colloque à l'autre, pour résumer l'article de revue ou de journal qu'ils viennent de publier. La plupart n'ont rien à apprendre aux foules, ni du voisin. Beaucoup se tutoient et s'appellent par leur prénom, comme s'ils avaient dîné ensemble la veille. La tribune s'agence tel un plan de table d'ambassade. Les ennemis jurés s'évitent d'eux-mêmes. Les «panels» se cooptent dans la même famille d'esprit, la même nomenclature. Interviennent d'abord la teneur en diplômes, les ouvrages publiés, la réussite économique, le crédit médiatique. *«Un beau plateau, non?»* savourent les organisateurs, surpris que la presse, à force, ne relaie plus l'exploit.

Copiée sur les affiches de spectacles et le culte commercial de la quantité, la course au nombre maximum de vedettes rassemblées va contre l'intérêt des prétendus «débats». Les participants sont priés de résumer en quelques minutes leurs travaux de plusieurs années. Le «modérateur», comme il se nomme, enchaîne les transitions-compliments avec la désinvolture flagorneuse des présentateurs de télévision.

∴

Sous couvert de servir de laboratoire avancé, le colloque tel qu'il déferle n'est plus qu'une singerie et une annexe des émissions en vogue. Il ne peut y advenir que des paroles déjà éprouvées ailleurs, luisantes de consensus, de valeur consommable. C'est l'endroit où prennent leur essor lieux communs, néologismes et métaphores passe-partout, comme «euro-scepticisme», «monde en pleine mutation», ou «cerise du gâteau». Exemple, tiré d'un exposé de pontife, la semaine dernière, et accueilli béatement : *«Nous n'avons jamais été si près du XXIe siècle»*, lequel, selon une association désormais réflexe, «sera religieux ou ne sera pas»...

Le colloque est au vrai travail de l'esprit ce que sont, à la composition musicale, les rengaines d'ascenseur. Qu'il ne se dise rien de nouveau ni d'utile importe peu. L'illusion des clubs révolutionnaires s'est perdue de faire éclore ou prospérer des idées neuves. (S'il s'en prépare quelque part, il sera d'autant plus difficile de les discerner!) Le but unique de l'opération est de flatter l'image culturelle de l'invitant, comme une marque sur un spinnaker gage sa sportivité.

Les invités se prêtent au jeu, par amitié ou vanité, on ne sait jamais, un livre à promouvoir, un label à glaner, un service à rendre. À part quelques ravis de la crèche, les officiants débitent leur compliment sans trop croire au rite d'un narcissisme flapi, et qui pourrait bien disparaître, d'ennui.

∴

Quant au public, il compte pour du beurre. Materné par des hôtesses bon genre ou bousculé par des videurs à VHF, il est l'asparagus du bouquet que s'offre à lui-même un establishment ivre de son excellence et jaloux de son autorité. La coutume veut que la tribune garde quelques minutes pour *«donner enfin la parole à la salle qui l'a si peu»*, mais cette démagogie ne trompe personne. Le micro baladeur crachote, l'intervenant perd le fil, rouge de confusion ou de colère déplacée, on l'embobine dans des flatteries dégoûtantes. Le vrai est qu'on a manipulé son désir de savoir et d'approcher ceux qui savent. Il n'avait pas sa place dans une cérémonie à la seule gloire de la perte des réalités. Des figurants feraient mieux l'affaire. On y a songé. On y viendra.

Le temps est loin (presque dix ans, déjà!) où l'on déplorait le silence des intellectuels. Ils reparlent. Pour ne rien dire, mais ils ont retrouvé la voix. La leçon de *Knock* a débordé le conditionnement médical. Le colloque est à nos appétits intellectuels ce qu'était la diète pour les clients du médecin marron de Jules Romains : une machine à créer du besoin jamais assouvi.

Le nom de *coloquinte* conviendrait mieux : *purgatif amer, fruit non comestible, ornement d'appoint dans la composition des coupes de fruits et les décorations florales*...

هكذا من الاصل

هكذا من الاوائل

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Georges Charpak, un artisan au CERN

Le Prix Nobel de physique est un chercheur « à l'ancienne » au pays de la technologie triomphante

«C*'EST un marginal au pays du gigantisme technologique. Un théoricien du bricolage, de l'instrumentation. Incapable de réparer une prise électrique, mais inégalable dès qu'il s'agit de dire pourquoi elle ne marche pas.»* Au Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN) de Genève, qui fête son dernier Prix Nobel, seuls les amis et très proches collaborateurs de Georges Charpak osent briser la litanie des qualificatifs les plus flatteurs. Bien sûr, leur patron est *« modeste, enthousiaste, imaginatif, doté d'une culture générale énorme, et d'un charme fou... »* Mais, plus que les autres, et peut-être pour en avoir souffert, ils savent aussi qu'il tranche un peu sur le milieu ambiant.

Une expérience, au CERN, c'est un budget de cent à deux cents millions de francs. Quatre cents personnes pour imaginer, monter et faire fonctionner un détecteur d'une bonne dizaine de mètres de haut, sur le faisceau du LEP, l'accélérateur géant d'une trentaine de kilomètres de circonférence qui court sous terre, à cheval sur la frontière franco-suisse. Seuls ces monstres, couplés aux ordinateurs les plus puissants du marché, sont susceptibles, aujourd'hui, de détecter et d'identifier les particules qui permettront aux physiciens d'avancer plus avant dans la connaissance des secrets intimes de la matière.

La plupart de ces détecteurs sont basés sur la «chambre proportionnelle multifils» qui a valu son prix Nobel à Georges Charpak (*le Monde* du 16 octobre). *« Une version géante de ceci »*, explique Yannis Giomataris, un de ses collaborateurs, en brandissant un petit cadre de plastique de 10 centimètres de côté, tendu d'une multitude de fils fins comme des cheveux. Ce modèle réduit suffisait au physicien pour vérifier sur une simple table, à l'aide de sources radioactives employées dans l'industrie, le bon fonctionnement du dispositif qu'il avait imaginé. Ensuite, il «livrait le bébé» à ses collègues.

«Il a toujours procédé ainsi, avec des équipes restreintes d'une dizaine de personnes au maximum. C'est ce genre de travail qui l'excite, souligne Roger Bouclier, son technicien depuis plus de trente ans. *Et il a le don de se défiler, de trouver des excuses, quand on lui propose de participer à des réunions ou à des comités.» «Il fuyait ce gigantisme qui est un peu une caractéristique du CERN*, confirme le physicien français Daniel Froidevaux. *Ce qui l'intéresse, c'est de concevoir de nouveaux détecteurs, d'avoir sans cesse des idées nouvelles. Le CERN laisse généralement travailler en son sein quelques rares marginaux comme lui. Mais pas toujours avec des moyens à la mesure de leurs ambitions.»*

De Dachau au Collège de France

C'est la guerre et ses conséquences qui ont décidé de la carrière du futur Prix Nobel. Arrivé en France en 1931, à l'âge de sept ans, ce fils d'immigrés polonais poursuit de brillantes études à Paris, d'abord, puis à Montpellier et à Lyon. Sous l'Occupation, la capitale n'était pas, en effet, un endroit très sûr pour le jeune juif qu'il était. *«J'avais, certes, de faux papiers, mais il me semblait que mes examens ne seraient pas valables sous une identité d'emprunt*, dit-il. *Ma carte au nom de Charpentier, dans la poche droite, me servait pour les déplacements, ma carte verte d'immigré polonais, dans la poche gauche, pour mes études.»* Ce souci d'intransigeance l'amènera à s'engager dans la Résistance, à être arrêté et déporté un an à Dachau. A l'âge de vingt ans. Au retour, il reprend ses études, sort diplômé de l'Ecole des mines en 1947, fréquente ensuite le Collège de France. C'est là, au contact des plus grands de la science de l'époque, que se dessinera sa «vocation».


FRANÇOIS HENRY/RÉA

Georges Charpak au CERN.

Une époque bénie pour les jeunes chercheurs. Dans la fièvre de l'après-guerre, avec *«des instruments faits de bouts de ficelle»*, des scientifiques adulés par la société faisaient tomber une à une les barrières du savoir concernant la constitution intime de la matière, à un rythme qui, depuis, n'a pas eu d'équivalent. *«Les cours de Frédéric Joliot étaient passionnants*, se souvient Georges Charpak. *En fait, il allait au plus facile pour lui. Il nous décrivait l'histoire de ses découvertes et de ses échecs. Comment, par exemple, sa femme Irène et lui avaient raté le neutron découvert plus tard par James Chadwick. Comment, aussi, ils n'avaient pas vu la fission nucléaire qui, pourtant, s'était forcément produite sous leurs yeux.»*

«J'étais plutôt tourné vers la théorie et, jeune taupin brillant, j'aurais pu y réussir. Mais, au sortir de Dachau, je n'avais guère envie de me lancer dans une course aux examens, malgré ma grande ambition. Le cours de Joliot m'a appris que le petit chercheur que j'étais avait parfaitement sa chance de réaliser, lui aussi, des découvertes importantes.» C'est décidé : il sera expérimentateur. Un chercheur-bricoleur, en quelque sorte, malgré une maladresse légendaire. *«Distrait et brouillon, il a tendance à casser pas mal de matériel. Nous tentons d'éviter qu'il n'y touche, car un détecteur qu'il démonte est un détecteur fichu*, confie Roger Bouclier. *Il est la tête, je suis ses mains.»*

La fréquentation de la fameuse école d'été de physique théorique des Houches, dans les Alpes – où les jeunes étudiants de sa génération pouvaient profiter des cours des plus hautes sommités scientifiques de l'époque – lui fournit les bases qui lui manquaient encore pour se lancer dans la physique des particules.

La leçon des échecs

Très vite, il met au point un «compteur proportionnel» capable de détecter les rayons X grâce à «l'avalanche» lumineuse qu'ils provoquent autour d'un fil sous tension plongé dans un gaz. Hélas, explique-t-il, pour que ce détecteur soit vraiment opérationnel, il manquait un «amplificateur de brillance». Un chercheur soviétique travaillait à l'époque sur ce genre de dispositif, mais Georges Charpak n'obtiendra jamais le visa pour l'URSS qui leur aurait permis de collaborer. Et ce sont deux Japonais qui, deux ans plus tard, en 1959, inventeront la chambre à étincelles.

Ce premier demi-échec lui permet, cependant, d'entrer au laboratoire européen pour la physique des particules (CERN), où se déroulera toute sa carrière.

JEAN-PAUL DUFOUR

Lire la suite page 17

Un entretien avec le professeur Daniel Cohen

« Il faut rapidement des lois pour prévenir, à l'échelon de la planète, l'instauration d'un nouvel eugénisme » nous déclare le spécialiste français de génétique moléculaire

A quarante et un ans, le professeur Daniel Cohen (Centre d'études sur le polymorphisme humain, Paris, Généthon-Evry) est l'un des spécialistes de génétique moléculaire parmi les plus connus à l'échelon international. Dans l'entretien qu'il a accordé au Monde, *le professeur Cohen revient sur les conséquences de la récente découverte faite par l'équipe qu'il dirige (*le Monde *du 19 septembre et daté 18-19 octobre) et évoque aussi les risques d'instauration d'un nouvel eugénisme.*

«V*OTRE récente publication permet de prédire une rapide et brutale accélération des recherches dans le domaine du programme génome humain. Peut-on dire que l'on en a fini avec la polémique sur la brevetabilité du vivant, polémique née de la volonté de certains responsables américains d'acquérir des brevets sur toutes les nouvelles structures découvertes au sein du génome humain ?*

– Non. Cet important problème n'est pas encore définitivement réglé dans la mesure où l'Institut national américain de la santé n'a pas encore fait publiquement connaître qu'il abandonne définitivement un tel projet. Il faut toutefois préciser qu'aux Etats-Unis, dans l'ensemble, la communauté scientifique et industrielle n'y est pas favorable.

» Les industriels, notamment, expliquent que le fait de breveter bloquerait les investissements privés à venir. Or il ne faut pas oublier que la plupart des applications thérapeutiques envisageables grâce à cette recherche imposent une participation directe des industriels. J'ajoute que la grande majorité des scientifiques américains concernés, comme les membres de la Société américaine de génétique, sont opposés à un tel projet. Tout le monde attend en fait le changement de gouvernement américain en espérant que l'idée sera rapidement abandonnée.

» Pour notre part, les découvertes que nous avons faites et que nous allons faire en matière de cartographie du génome humain sont et seront du domaine public. Nous allons «relâcher» le matériel obtenu en spécifiant qu'aucun brevet ne devra ultérieurement être pris. Cela dit, bien sûr, si nous trouvons des gènes responsables d'affections héréditaires, nous les protégerons. Avec les applications diagnostiques et thérapeutiques qu'il autorisera, l'argent recueilli constituera un outil pour d'autres travaux à visée thérapeutique. Mais toutes les données très générales sur le génome doivent impérativement, selon nous, être du domaine public international.

– On a pu croire, après votre publication dans la revue américaine* Cell, *que tout ou presque était acquis en matière de cartographie du génome humain. Qu'en est-il ?

– Surtout, ne simplifions pas. Il y a plusieurs stades très différents dans une telle recherche. Le programme génome humain ne correspond qu'à la cartographie et au «séquençage» du génome. Le dernier stade, celui de l'analyse, est incroyablement plus complexe et demande de très longs travaux qui s'échelonneront sur un siècle, deux, ou plus encore. En d'autres termes, le fait de pouvoir «lire» le génome humain n'implique nullement que l'on parvienne à le «comprendre». La génétique moléculaire n'est qu'un outil particulier de la biologie. A ce titre, il ne faut pas mettre sur le dos de la génétique, sur celui des généticiens toutes les responsabilités actuelles. Le vrai danger porte sur ce que l'on fera en biologie des connaissances acquises grâce à la génétique.

– Les applications de ces données doivent-elles, selon vous, rester circonscrites au champ médical ?

– Bien évidemment. On peut sans doute faire des choses épouvantables avec les résultats issus des travaux sur le génome humain. Je remarque d'ailleurs que la liste de ces horreurs est très mal faite par les gens qui, comme M. Jacques Testart, s'intéressent à ces questions («le Monde Sciences-Médecine» du 17 septembre). On peut aussi réaliser des choses tout à fait extraordinaires.

«Jamais une certitude»

– Par exemple ?

– L'une des pistes les plus prometteuses concerne les maladies héréditaires dites monogéniques – on en compte 3000 – dues à l'anomalie de fonctionnement d'un gène particulier. On peut aussi nourrir de nombreux espoirs dans les maladies multifactorielles où certaines «particularités» dans le génome, en fonction du mode de vie ou de l'environnement, peuvent conduire à l'expression d'une pathologie. C'est le cas du diabète de type II, de l'asthme, des pathologies rhumatismales, des allergies, de nombreux cancers, de certaines affections cardiovasculaires ou neuropsychiatriques.

» Pour les maladies monogénétiques, qui peut raisonnablement contester qu'il est utile de mettre au point des méthodes de dépistage prénatal que l'on pourra proposer aux familles concernées ? Dans le cas des maladies multifactorielles, on pourra dépister un risque, une prédisposition, mais jamais une certitude. Cela dit, certaines des personnes porteuses de la «particularité» génétique souffriront de l'affection. Nous allons être de plus en plus capables, avec des précisions grandissantes, en fonction des maladies, d'affiner les prédictions.

» Il y a là deux situations. Soit on peut, une fois le diagnostic établi, faire quelque chose pour les personnes (comme avec le cancer du sein et la surveillance par mammographie), et, dans ce cas, il faut aider la personne à prendre la décision et à l'assumer ; soit on ne peut rien proposer, comme dans le cas de la maladie d'Alzheimer. Faut-il alors «dire» ou «ne rien dire» ? J'estime qu'il faut avant tout demander aux personnes concernées si elles souhaitent savoir. Dans certaines pathologies neuro-dégénératives, comme la chorée de Huntington, 75 % des personnes potentiellement concernées souhaitent savoir, et elles acceptent beaucoup mieux qu'on ne l'imagine généralement le «verdict» biologique. Il est pire de ne pas savoir que de ne pas savoir le pire.

– Et quelles sont les «horreurs» possibles à partir de tels travaux ?

– On parle beaucoup de dérives que pourrait engendrer l'utilisation d'informations génétiques par les assureurs. Mais ceux qui abordent cette question ont au moins un train de retard. Ce ne sont pas les données sur les prédispositions génétiques qui feront que les assureurs commettront des choses intolérables.

Propos recueillis par JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 16

Un entretien avec le professeur Daniel Cohen

Suite de la page 15

» Avant de voir ce que l'on fera avec le « gène de l'infarctus » (*le Monde* du 16 octobre), observez l'attitude épouvantable des compagnies d'assurances qui établissent des catégories entre les citoyens en acceptant ou en refusant tel ou tel prêt, à partir de critères de poids, de taille, de résultats biochimiques ou d'antécédents médicaux. Je trouve cela absolument inadmissible. Or personne ne hurle, surtout pas nos « penseurs » attitrés. L'approche génétique ne créera pas une nouvelle situation. Elle ne fera que l'aggraver. Alors même que celui qui, grâce à la génétique, se saura « à risque » pour telle ou telle biologie pourra, à partir des informations dont il disposera, modifier tel ou tel aspect de son comportement et mettre en œuvre sa propre prévention.

– En tenant de tels propos, vous êtes en contradiction totale avec le principe même de l'assurance, fondé sur une gestion des risques et un calcul de probabilités. Que proposez-vous ?

– Dès aujourd'hui et pour tout le monde, il faut imposer les mêmes contrats d'assurances, quels que soient les antécédents médicaux, les résultats biochimiques ou les facteurs de risque génétique. Les primes ne devraient augmenter qu'avec l'âge. Et l'approche génétique doit précisément nous permettre de poser les vraies questions, et d'aller vers un système de réelle solidarité.

» L'autre secteur problématique est celui des employeurs, qui pourront utiliser également les données génétiques. Des données biologiques sont déjà utilisées pour le recrutement de certains postes : pilote d'avion, conducteur de train, responsable de centrale nucléaire, etc. Personne n'a jamais véritablement analysé tout cela et beaucoup se plaisent à tout mélanger.

– Certes, mais si les progrès de la technique et la réduction des coûts permettent de multiplier les dépistages systématiques grâce à l'amniocentèse et au diagnostic prénatal, la volonté des pouvoirs publics ou la demande des femmes et des couples ne seront-elles pas alors les plus fortes alliées d'un nouvel eugénisme ?

– Je n'ai pas encore abordé le problème sous cet angle. Il faut toutefois préciser que, sur les gènes de taille importante, comme dans le cas de la myopathie de Duchenne, une mutation imprévisible – une néo-mutation – impose de séquencer à chaque fois le gène, ce qui est un travail considérable. A terme, lorsque ce séquençage se fera en quelques heures, peut-être alors le problème que vous évoquez se posera-t-il véritablement.

– Quelle est votre position en ce qui concerne le diagnostic pré-implantatoire, ce diagnostic génétique effectué sur des embryons humains avant leur implantation dans l'utérus de la future mère ?

– Il ne s'agit là que d'un point particulier. Vouloir, comme certains le réclament, interdire totalement le diagnostic pré-implantatoire est une erreur. Allez expliquer que vous ne voulez pas que cette technique bénéficie à une femme qui a avorté à cinq



reprises parce que l'enfant qu'elle attendait était porteur du gène de la mucoviscidose !

» En revanche, il faut des lois strictes, des sanctions majeures, la prison à vie par exemple, pour tous ceux qui utiliseraient cette technique en dehors d'un cadre parfaitement défini. Il faut rapidement des lois pour prévenir, à l'échelle de la planète, l'instauration d'un nouvel eugénisme. Hier, lorsqu'on a inventé le couteau, on a dit que celui qui le planterait dans le cœur d'autrui serait condamné à mort. Aujourd'hui, il faut de même condamner à des peines très sévères tous ceux qui useraient des découvertes sur la génétique humaine à des fins d'« amélioration » de l'espèce. Mais, dans le même temps, il ne faut pas céder à je ne sais quelle crainte ou anxiété et ne pas secourir, laisser mourir des gens qui sont dans le besoin, des gens qui souffrent.

– On en revient donc, selon vous, à la seule utilisation de ces techniques à des fins médicales ?

– Absolument. Imaginons que l'on trouve demain, à supposer qu'il existe, le gène de la « bosse des maths ». La question se posera alors, bien sûr, de savoir s'il faut sélectionner les bébés porteurs de ce trait. Pour moi, il n'en est aucunement question, puisqu'il ne s'agit nullement ici de souffrance. Il faut absolument demeurer dans le champ de la douleur, dans celui de la médecine.

– On vous a souvent reproché de manipuler beaucoup d'argent, d'être plus un « vendeur » qu'un chercheur. Souffrez-vous de ces critiques ?

– Mes collègues qui travaillent dans la recherche spatiale disposent de crédits beaucoup plus importants que les nôtres. Quant à l'argent que je manipule, ce n'est pas celui du Capital. Tout pour moi a commencé avec le professeur Jean Dausset, le Centre d'études sur le polymorphisme humain, puis s'est amplifié avec le Téléthon. Paradoxalement, j'ai une véritable peur, une véritable horreur de l'argent, du fric. On vient de me proposer cinq fois mon salaire de professeur agrégé – 37 000 francs mensuels – pour transformer le CEPH en entreprise privée pour mener les mêmes recherches et breveter nos découvertes. Cela ne m'intéresse pas, même si je ne tire aucune fierté de ne pas gagner plus d'argent.

» Cela dit, je comprends les critiques formulées par certains de mes collègues. Cette réaction est normale dans la mesure où, en France, la recherche en biologie est, par rapport à d'autres disciplines scientifiques, totalement paupérisée. Disons les choses clairement : on évoque avec le programme génome humain une entreprise colossale, quelque chose qui va bouleverser l'humanité, et les pouvoirs publics français y consacrent...100 millions de francs, soit l'équivalent d'une minuscule portion d'autoroute. J'estime aussi que les scientifiques ne sont pas suffisamment convaincants, ne savent pas expliquer les réalités, communiquer leur enthousiasme aux politiques.

– Vous tirez une part importante de vos ressources des opérations Téléthon. Etes-vous sensible aux reproches souvent adressés à ces opérations ?

– Pourquoi en veut-on au Téléthon ? Parce qu'il montre des monstres : les malades myopathes ? Parce que l'on monte, avec eux, un spectacle ? Veut-on que l'on montre ces enfants dans des églises, des corbillards ou des cimetières ? Osons dire que ces enfants malades existent, qu'ils sont fous de joie d'une telle opération.

» Certaines critiques formulées contre le Téléthon sont tout à fait ignobles. Faut-il ne pas montrer ces enfants parce qu'ils sont victimes d'une erreur de la nature que l'on saura demain corriger ? Depuis que le Téléthon existe, on a observé que les enfants myopathes français, sans aucune nouvelle thérapeutique, vivaient plus longtemps. Qui dira les véritables raisons d'un tel phénomène ? Pourquoi nous en veut-on à ce point de réhabiliter les malades ? »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

Solide comme le pont... romain

Les vestiges antiques de Vaison-la-Romaine semblent avoir peu souffert des inondations du 22 septembre. Mais, gorgés d'eau, ils seront vulnérables aux gelées

VAISON-LA-ROMAINE
(Vaucluse)

de notre envoyée spéciale

LA ville gallo-romaine de *Vasio Vocontiorum* nous a légué un des plus importants patrimoines archéologiques existant sur le territoire français. Elle n'a pas été créée *ex nihilo*. A une époque encore incertaine, des populations protohistoriques s'étaient installées sur la colline du Château (la ville haute) et cultivaient les terres environnantes. La romanisation de la région (à partir du Iᵉʳ siècle avant notre ère) vit s'établir sur la rive droite de l'Ouvèze (un petit sous-affluent du Rhône) de très grandes maisons de riches propriétaires terriens, mais sans l'urbanisme rigoureux habituel dans les villes romaines.

On pense que *Vasio Vocontiorum* occupait une superficie de 60 ou 70 hectares et était peuplée, au grand maximum, de 10 000 habitants. Une quinzaine d'hectares de la ville antique ont été dégagés déjà au XIXᵉ siècle, et surtout à partir de 1907, sous l'impulsion du très actif abbé archéologue Joseph Sautel. Après la première guerre mondiale, celui-ci obtint de faire changer officiellement le nom de Vaison en celui de Vaison-la-Romaine. Après sa mort en 1955, les fouilles ont repris en 1965 – et continuent encore actuellement – sous la direction, notamment, de Christian Goudineau (actuellement professeur au Collège de France) et d'Yves de Kisch (actuellement maître de conférences à l'université Paris-I).

De la ville gallo-romaine, on connaît plusieurs sites, dont les deux principaux sont ceux de la Villasse et de Puymin. Ainsi ont été dégagés des vestiges datant pour la plupart du IIᵉ siècle de notre ère : très grandes *domus* (maisons urbaines, par opposition aux *villae* rurales), dotées de vastes jardins et de thermes privés, ornées de statues (dont certaines nous sont parvenues), de mosaïques et de pavages géométriques bichromes ou polychromes (dont il reste des vestiges importants), ainsi que de peintures murales forcément très vulnérables aux intempéries (dont nous sont parvenues de modestes parties). Il y a aussi un théâtre (très restauré), quelques rues avec des boutiques, des égouts et des systèmes de drainage plus ou moins colmatés, mais dont certains, nettoyés, pourraient encore servir.

Les Romains n'ignoraient donc pas que le site de *Vasio Vocontiorum* est sujet aux inondations répétitives. Ces drains et ces égouts devaient attirer les eaux dans des parcours non dangereux ainsi que des réseaux de fossés parallèles et perpendiculaires aux pentes pour briser et capter les eaux des ruissellements surabondants. Les torrents d'eau qui ont ravagé Vaison-la-Romaine le 22 septembre ont été engendrés par des pluies exceptionnelles : il serait tombé 300 millimètres d'eau en trois heures à Entrechaux, petite localité située à 2 kilomètres en amont de Vaison, soit près de la moitié des précipitations annuelles de la région.

L'Ouvèze, qui, l'été, est souvent réduite à un filet d'eau, a donc été monstrueusement grossie. Ses petits affluents aussi. Cela explique que pendant une vingtaine de minutes l'Ouvèze est passée à 2 ou 3 mètres au-dessus du pont romain qui, d'habitude, domine le lit de la rivière d'une dizaine de mètres. Selon des calculs forcément très imprécis, on pense que le débit de la rivière a été alors de 800 à 1 200 mètres cubes par seconde (le débit moyen du Rhône à Beaucaire est de 1 500 mètres cubes par seconde et celui de la Seine à Paris de 300 mètres cubes par seconde).

Sous une épaisse couche de boue

Le pont romain a été construit par les ingénieurs antiques au-dessus de l'endroit le plus étroit du lit : un véritable goulot-gorge, large d'une dizaine de mètres en bas et d'une vingtaine de mètres au niveau du pont, que la rivière a creusé entre deux hautes parois rocheuses. Le pont a parfaitement résisté. Seuls sont partis les parapets refaits au XIXᵉ siècle... Alors que la furie des flots a arraché des pans de maisons ou des maisons entières, dont certaines au pied même du pont.

L'Ouvèze draine un bassin versant de 1 860 kilomètres carrés sur lequel sont tombées ces pluies extraordinaires. Bien entendu, toute cette eau n'a pu ni s'infiltrer ni rejoindre les cours d'eau. Il y a donc eu des ruissellements gigantesques qui ont dévalé les pentes, entraînant des volumes énormes de terre, de sable, de graviers, de cailloux, qui ont raviné, emporté, déchaussé les revêtements des rues. Au moindre replat qui cassait la pente, au moindre obstacle qui résistait, ces flots d'eau abandonnaient forcément les matières solides qu'ils transportaient : d'où les accumulations de « colluvions » que l'on voit dans Vaison-la-Romaine. Auparavant, ces ruissellements avaient détruit, entre autres, des murs, comme ceux qui entouraient le site de la Villasse, sauf aux endroits où les racines des haies de... bambous ont tenu les talus.

Une épaisse couche de boue très molle et quelques mares persistantes recouvrent encore le site de la Villasse, qui est resté sous 2 à 3 mètres d'eau pendant quelques jours. Le site de Puymin – qui inclut le musée et, plus en arrière, le théâtre – a dû être nettoyé de la boue qui l'avait envahi. Les vestiges antiques de Vaison-la-Romaine semblent pourtant ne pas avoir trop souffert. Pour le moment. Tout le monde attend l'hiver avec une certaine inquiétude. Comment se comporteront dans quelques mois les structures et les restes de peintures murales gorgés d'eau, surtout lorsque l'hiver amènera ses gelées habituelles ?

L'état des lieux n'est pas encore complet. Les responsables en charge des vestiges romains, Jean-Paul Jacob (conservateur régional des antiquités), Joël-Claude Meffre (conservateur du patrimoine de Vaison), Didier Reppelin (architecte en chef des Monuments historiques), ont attendu une semaine avant d'aller voir sur place l'état des ruines et des fouilles, par simple respect pour la quarantaine de victimes et par estimation instinctive des priorités à respecter dans une ville endeuillée et sinistrée.

M. Jack Lang, ministre de la culture, a récemment annoncé que les premiers travaux seront intégralement pris en charge à titre exceptionnel par le ministère de la culture. Ils concerneront le pont romain, le site archéologique de la Villasse, la cathédrale Notre-Dame-de-Nazareth, la chapelle Saint-Quenin (ébranlée et privée de son gracieux clocheton par la foudre accompagnant les formidables orages du 22 septembre), l'église et le château de la ville haute. Ainsi des crédits d'un montant de 1,2 million de francs ont-ils été immédiatement débloqués pour Vaison-la-Romaine, auxquels s'ajoutent 800 000 francs au profit d'autres communes du Vaucluse (Bédarrides et Beaumes-de-Venise) touchées par la catastrophe.

Inventaires et urgences

Vaison-la-Romaine compte 5 600 habitants, et 14 hectares de sites archéologiques, dont elle est, et de beaucoup, le principal propriétaire. Bon an, mal an, ces sites reçoivent 110 000 visiteurs payants (à 30 francs par tête, y compris les explications données par des guides spécialement formés). En temps normal, l'entretien et les restaurations de tous ces vestiges sont une lourde charge pour une commune de très moyenne importance. La crue est un poids encore plus difficile à supporter, même avec les secours officiels et bénévoles venus d'un peu partout et qui ont été d'une aide indispensable et inappréciable.

En l'état actuel de l'inventaire des dégâts aux sites archéologiques, les travaux les plus urgents sont de plusieurs ordres : refaire les murs de soutènement et les clôtures démolies ; enlever la boue ; consolider les vestiges qui paraissent les plus ébranlés ; refaire la signalétique destinée aux visiteurs ; réaménager les drainages (étant entendu que ceux-ci ne seront jamais efficaces en cas de pluies aussi exceptionnelles que celles du 22 septembre) ; déposer dès la fin d'octobre les mosaïques (ce qui était déjà prévu), etc.

La réfection des mosaïques soulève d'ailleurs un problème insoluble : faut-il les déposer, les restaurer et les réinstaller sur place mais sous des auvents ou des bâtiments – forcément disgracieux – spécialement aménagés pour elles sur les sites ? En tout cas, il n'y a pas de place dans le musée, qui est déjà plein, pour les mosaïques nouvellement déposées. En tout cas aussi, il est assuré que les plans d'occupation des sols (POS), qui étaient en cours de révision et qui tenaient déjà compte du patrimoine archéologique, devront être réétudiés, autant que faire se peut, en fonction des crues exceptionnelles.

La crue du 22 septembre a été meurtrière et dévastatrice. Mais, curieusement, elle a été à l'origine de découvertes intéressantes. Les eaux de l'Ouvèze transformées en torrent destructeur ont, en effet, « ramoné » leur lit. Elles ont balayé les accumulations parasites de sédiments et arraché les arbres et la végétation qui masquaient les rives. Sur ces dernières, nues désormais, sont apparus des fragments de murs gallo-romains et même protohistoriques dont on ne soupçonnait pas l'existence et qui seront étudiés et préservés. Déjà, tous ces nouveaux vestiges, en accord avec les propriétaires des terrains et avec la ville, vont être inscrits d'office à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en prélude à leur classement définitif.

YVONNE REBEYROL

هكذا من الأصل

Les pauvres choix de la science bulgare

Budgets anémiques, personnel sous-qualifié, exode des cerveaux : la Bulgarie ne sait plus quelle recherche mener

MELNIK
de notre envoyée spéciale

JAMAIS les habitants de Melnik ne virent réunis tant de chercheurs qu'en ces deux jours de septembre. Physiciens, biologistes, astronomes, ils étaient venus de Sofia, de France et des pays de l'Est voisins pour faire de cette ville, *« la plus petite de Bulgarie »* selon les guides, le théâtre d'une brève rencontre scientifique franco-bulgare.

L'objectif – modeste – fut respecté, et l'université d'été dont il s'agissait de définir le principe devrait s'ouvrir dès l'année prochaine en Bulgarie, sur le thème probable de l'environnement. Mais les Journées de Melnik, organisées par le comité bulgare Sauvez notre science (Save our science, ou SOS) et par l'Association française Descartes (dépendant du ministère de la recherche et de l'espace) furent surtout l'occasion, pour les participants français, de constater l'ampleur du mal dont souffre la science bulgare.

La recherche en Bulgarie est à peu de chose près confrontée aux mêmes maux que celle de tous les pays satellites de l'ex-URSS. *Un système centralisé* à l'extrême, aujourd'hui encore placé sous la férule d'une toute-puissante Académie des sciences, des équipements rustiques et obsolètes, un personnel scientifique peu qualifié et surabondant. Rapporté à la population du pays, le nombre officiel de chercheurs et d'ingénieurs est en effet trois à quatre fois plus élevé en Bulgarie qu'en Europe de l'Ouest ou aux Etats-Unis, pour un nombre de publications infiniment moindre.

Des critères internationaux

Comme partout en Europe de l'Est, on brade désormais les laboratoires *aux plus offrants. Impuissantes à* remobiliser leur capacité de recherche au service d'une dynamique industrielle, les institutions scientifiques attendent qu'on décide de leur sort. L'argent manque au point que de multiples centres de recherche ont dû résilier leurs abonnements aux publications scientifiques internationales.

Quel soutien espérer de l'Europe de l'Ouest ? Des jumelages de laboratoires (1) aux stages de courte ou longue durée, des bourses post-doctorales aux coopérations bilatérales avec les chambres de commerce, les propositions affluent, de France, d'Allemagne, de Grande-Bretagne, à la perspective de nouveaux marchés, faciles à conquérir, et d'une main-d'œuvre spécialisée peu onéreuse. Mais pour faire progresser réellement la coopération, il faut procéder à une évaluation de la recherche, dont la qualité doit désormais être mesurée à l'aune des critères internationaux. *« L'analyse des données bibliographiques montre que 60 % des publications internationales incluant des chercheurs bulgares concernent les sciences physiques, chimiques et techniques,* précise M. Radosvet Todorov, coordinateur du comité SOS. *Mais il nous faut maintenant interpréter cette première information afin d'estimer le potentiel réel du pays dans chaque discipline ».*

Fuite des cerveaux

Le jugement, tous le confirment, risque d'être sévère pour bon nombre d'équipes de recherche. De plus, la faiblesse des salaires des chercheurs (2 000 à 3 000 leva par mois (100 à 150 dollars), soit moitié moins qu'un chauffeur d'autobus) et le spectre du chômage encouragent la fuite des cerveaux. *« Selon les données présentées par le ministre de la science et de l'éducation, sept mille chercheurs et diplômés scientifiques ont quitté le pays en 1990 et cinq mille en 1991 »,* résume le docteur Ivan Tchalakov, de l'Institut de sociologie de Sofia. Ces chiffres, certes, *« comptabilisent le nombre total de chercheurs ayant quitté le pays sans tenir compte de ceux qui sont revenus ».* Mais ils n'en traduisent pas moins, sur un total d'environ trente-cinq mille scientifiques diplômés, *« un flux permanent d'émigrants variant entre 15 % et 20 % »* de la communauté scientifique. En juillet 1992, environ 13 % des chercheurs des instituts sondés par l'équipe de M. Tchalakov se trouvaient ainsi à l'étranger pour un séjour de longue durée, parmi lesquels une majorité de chercheurs confirmés.

Ouverture nécessaire, indispensable même. Mais combien reviendront ? *« Il faut aujourd'hui prendre le risque d'envoyer nos chercheurs à l'étranger dans des laboratoires de haute qualité, mais je suis persuadé qu'il s'agit d'un phénomène temporaire »,* affirme Roumen Tsanev, directeur à Sofia de l'Institut de biologie moléculaire. Ce scientifique de renom, qui figure parmi les rares membres de l'Académie des sciences à avoir délibérément refusé, depuis plusieurs années, de publier dans les revues scientifiques bulgares, n'a en effet pas trop à craindre la dislocation de son équipe, à laquelle il a d'ores et déjà donné une notoriété internationale. Mais qu'en sera-t-il pour tous les autres, lorsque se mettra en place cette fameuse évaluation de la recherche, indispensable et redoutée ?

Pour donner un nouveau souffle à sa recherche, le plus petit pays des anciens satellites de l'URSS devra assurément faire des choix. *Iront-ils* en priorité *« aux sciences exactes et la recherche fondamentale »,* comme le souhaite Mme Blaga Dimitrova, vice-présidente de la République bulgare ? *« Telle fut la politique des Pays-Bas à la fin du XIXe siècle, et je pense que nous devrions faire de même »,* nous a-t-elle précisé, avant d'évoquer *« l'attente pressante »* de son pays, vis-à-vis de la France, en matière de *« savoir-faire organisationnel et d'enseignement secondaire ».*

CATHERINE VINCENT

(1) Tel est notamment le but des Programmes internationaux de coopération scientifique (PICS) du CNRS, qui offrent à un laboratoire étranger la possibilité de s'associer sur un thème commun avec un laboratoire français. Sur les 59 PICS actuellement en cours, 25 % ont été contractés avec l'Europe de l'Est, dont deux avec la Bulgarie.

Un mausolée très glacial

Le mausolée de Gueorgui Dimitrov (1882-1949), sur la place du 9-Septembre à Sofia, va-t-il devenir l'un des hauts lieux de rencontre de la communauté scientifique bulgare ? Aujourd'hui *orné* de graffitis douteux *(« Morgue principale de Sofia », « Plus grand pissoir de l'Europe »),* le bâtiment, qui abrita jusqu'en 1990 le corps embaumé du révolutionnaire bulgare, pourrait devenir un laboratoire de basses températures de 400 mètres carrés.

« Rien n'était trop grand ni trop cher pour entretenir le corps de la « momie » et son sarcophage », rappelle Pavel Peshev, chercheur à l'Institut de chimie générale et inorganique de Sofia. Pour maintenir à la température constante de – 20 °C le corps de l'ancien secrétaire général du Komintern, fondateur du parti communiste bulgare, une gigantesque installation thermique souterraine fonctionnait en permanence, soigneusement entretenue par le « service de régénération » (une vingtaine de personnes) de l'Académie des sciences.

Les appareils sont désormais devenus obsolètes. En revanche l'infrastructure a tenu le coup. Remise en état et équipée d'un *liquéfacteur industriel, elle permettrait de travailler* à des températures extrêmement basses, celle de l'azote liquide (– 180 °C) ou même de l'hélium (– 269 °C). L'idée est fortement encouragée par certains chercheurs français, tel M. Minko Balkanski, originaire de Bulgarie et professeur de physique des solides à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI).

« Transformée en laboratoire de cryogénie, cette installation thermique pourrait être mise à la disposition de tous les pays des Balkans, de la même manière que le LURE est utilisé par les physiciens du monde entier », estime M. Balkanski. Ce service commun pourrait également jouer un rôle fédérateur auprès de la communauté scientifique bulgare, en contribuant à abattre les barrières, très invalidantes pour la recherche, qui subsistent encore entre l'Académie des sciences et l'Université.

« Le mausolée, j'aurais préféré qu'on le détruise. Mais aucun laboratoire des sciences des matériaux qui se respecte ne peut aujourd'hui se passer d'un dispositif de basses températures. Alors, pourquoi pas ? », confie Pavel Peshev. *« L'idée est bonne,* renchérit le professeur Velizar Velkov, archéologue et vice-président de l'Académie des sciences bulgare. *Mais elle sera très difficile à faire admettre à la population de Sofia. »*

Ca. V.

Un artisan au CERN

Suite de la page 15

Sa prestation lors d'un congrès de physique des hautes énergies à Padoue est remarquée par le physicien américain Leon Lederman. Futur directeur du Fermi National Accelerator Laboratory, futur Prix Nobel de physique 1988, Lederman est alors, lui aussi, un jeune chercheur de trente-trois ans. Mais il vient de terminer une série d'expériences importantes sur le muon, une particule de découverte récente, et a obtenu de pouvoir poursuivre ses travaux sur l'accélérateur européen du CERN. Il propose à Charpak de faire partie de l'équipe qu'il rassemble à cet effet.

« Ce fut pour moi une expérience magnifique, se souvient ce dernier. *J'y ai vraiment appris à travailler. Ces Américains étaient des brutes de travail. Je venais d'un milieu, celui des Joliot, où l'on prenait deux mois de vacances et où l'estimait, à juste titre d'ailleurs, que faire du voilier aérait la tête, permettait de réflechir et donc de faire des découvertes. Avec l'équipe de Lederman, je n'avais même pas de week-ends complets. Pendant trois ans, j'ai mené une vie bestiale, mais vraiment très stimulante. »*

L'expérience terminée, il reprend ses recherches personnelles. Nous sommes en *1962* et les chambres à étincelles sont déjà couramment utilisées pour la détection des bouffées de particules issues des collisions provoquées dans les accélérateurs. Mais, comme sur les chambres à bulles, le seul moyen d'observation et d'études reste la photo. Plus d'un million de clichés sont nécessaires pour certaines expériences, et cela devient de plus en plus lourd à manier. Devenu membre permanent du CERN, Georges Charpak invente deux méthodes de lecture des chambres à étincelles basées sur la mesure d'intensité de courants et donc, déjà, susceptibles de fournir des données pouvant être traitées par ordinateur. *« Manque de chance, des concurrents et amis avaient imaginé au même moment des dispositifs plus performants. Ce fut mon deuxième échec, mais j'avais, cette fois, la preuve que j'étais dans le coup... et pas le seul ! »*

Une raison supplémentaire de persévérer. Pour sa thèse, au Collège de France, il avait utilisé des « chambres proportionnelles » composées d'un fil enfermé dans un tube empli de gaz. Les ayant fabriquées de ses mains, il était particulièrement bien placé pour en connaître toutes les possibilités. *« L'observation majeure fut que, placés côte à côte, les fils fonctionnaient chacun comme un détecteur individuel, indépendamment de ses voisins. »* C'était tout simple, mais personne, auparavant, n'avait imaginé que cela fût possible. La chambre proportionnelle multifils était née. *« Elle marchait de façon somptueuse. Cela a fait une certaine sensation. Certains collègues ont, bien sûr, voulu garder les vieilles chambres à étincelles, mais ils ont été rapidement distancés par les autres. Impossible de lutter avec quelqu'un qui dispose d'un instrument mille fois plus rapide que le vôtre. »*

« J'aime les problèmes »

Ce coup d'éclat permettra à Georges Charpak de se construire sur mesure sa « niche » de marginal au sein du CERN. *« On nous laissait libres. On admettait que mon petit groupe puisse construire des détecteurs pour le plaisir »,* dit-il. C'est ainsi qu'il pourra se lancer dans les applications de ses détecteurs à la biologie et à la médecine, un domaine bien loin des préoccupations des physiciens du CERN.

Ce nouveau centre d'intérêt pourrait avoir eu pour origine l'influence de ses trois enfants Yves, Nathalie, médecins tous les deux, et Serge, biologiste. En fait, explique-t-il, *tout est parti, en 1973,* d'une discussion avec Rudolph Mössbauer Prix Nobel 1961. Il avait imaginé une méthode nouvelle d'étude des structures des molécules complexes à l'aide de rayons X, et rencontrait beaucoup de difficultés avec les appareils existants. A partir de l'un de ses détecteurs, Georges Charpak construit pour lui une chambre *utilisant les faisceaux* de rayons X produits par le « rayonnement synchrotron » de certains accélérateurs. Le même modèle sera acquis par le Massachusetts Institute of Technology (MIT) aux Etats-Unis, et par l'université d'Orsay.

Il tentera aussi de mettre au point une méthode de radiographie en trois dimensions à l'aide de faisceaux de protons. Certains de ses collègues se souviennent encore avec effroi de la tête de cadavre (prêtée par la faculté de médecine de Marseille) qui servait de sujet à ces expériences que l'apparition du scanner rendit malheureusement subitement sans avenir médical.

« Au fond, ce que j'aime, ce sont les problèmes, dit Georges Charpak. *Mössbauer m'en avait posé un, je l'ai résolu. »* Marie-Suzy Vascotto qui, pendant plus de vingt ans, l'a aidé à rédiger ses publications scientifiques, confirme ce goût immodéré pour la fuite en avant dans la recherche. Un jour qu'elle s'étonnait de le voir toujours impatient de publier ses derniers travaux, il lui répondit : *« Vous ne savez pas le plaisir que représente le fait de rendre obsolètes ses propres découvertes. »*

Il reste, avant tout, un physicien : *« Je suis comme les copains. Quand on me dit que l'univers est constitué à 90 % de matière cachée, cela me laisse rêveur, et j'ai envie de la trouver. »* C'est sans doute pour cela qu'il passe en moyenne deux jours par semaine au CERN à travailler avec les chercheurs de son ancienne équipe, bien qu'il soit officiellement à la retraite depuis trois ans. Mais le *reste de son temps est* consacré désormais à la biologie. *« J'ai le virus. C'est plus facile, et plus rapide. J'y trouve des satisfactions que je ne recontrerais jamais en physique. Imaginer, par exemple, un détecteur pour l'imagerie des rayons bêta, et voir les biologistes se ruer dessus, c'est une joie sans mélange. Le premier prototype, que j'ai livré à l'hôpital de Genève en 1991, est employé quotidiennement de manière routinière. L'équipe de Michel Goldberg, à l'Institut Pasteur, a publié des résultats de niveau international dix jours après avoir reçu le sien, en juillet dernier. »*

Avec quelques amis, il a fondé une petite société, Biospace, pour la commercialisation des détecteurs appliqués à la biologie, qu'il développe dans un laboratoire mis à sa disposition par l'Ecole supérieure de physique et chimie industrielle de la Ville de Paris. Titulaire *depuis 1984* d'une chaire dans cette école, il y a découvert, à soixante ans, les joies du professorat. *« En fait, quelques heures par an seulement. Un cours de très haut niveau sur les détecteurs de particules, donné à nos étudiants de quatrième année,* dit Claude Hennion, enseignant chercheur à l'école. *Ils en ressortent totalement éblouis, mais en affirmant, pour la plupart, n'y avoir strictement rien compris. »* Un manque de pédagogie étonnant chez cet homme qui aime s'entourer de jeunes, et a toujours accueilli de nombreux « thésards » dans son équipe.

« Il a parfois tendance à croire que tout le monde est de son niveau, et il m'est arrivé d'avoir beaucoup de difficulté à suivre certains de ses séminaires, reconnaît Jacques Prentki, ancien directeur de la division théorique du CERN, et son ami depuis 1948. *Mais s'il fait l'effort, il explique très bien les problèmes les plus difficiles. »* Sa verve communicatrice semble pourtant se déployer de préférence dans des domaines étrangers à la physique. *« Il est assez brillant, captivant, quand il a des choses à dire sur des sujets d'intérêt général. Et, s'il est détendu, vraiment lui-même, il vous improvisera un vrai festival devant un auditoire fasciné qui l'écoutera bouche bée »,* affirme Daniel Froidevaux. Du vin à la cuisine en passant par le ski, la musique ou les voyages, les centres d'intérêt ne manquent pas chez Georges Charpak. Il a même appris le chinois pendant quelques années, parce que son épouse Dominique avait recueilli trois enfants chinois à la maison.

« Certains lauréats utilisent la notoriété que leur donne le Nobel pour faire passer leurs idées. Je suis persuadé que ce sera le cas de Georges, car il est très ouvert à l'extérieur et a certaines idées bien arrêtées, sur la formation par exemple », affirme Jacques Prentki.

« Comme un bouffon désespéré »

« C'est vrai. Je m'intéresse à la société, à mon pays, et je serais heureux d'être associé, par exemple, à la guérison de certaines tares comme l'échec scolaire, confirme Georges Charpak. *Au CERN, j'utiliserais volontiers le poids du Nobel pour leur casser les pieds afin qu'ils intègrent plus volontiers dans les grands groupes de recherche quelques inadaptés dans mon genre qui travailleraient sur les détecteurs. Ce serait un bon stimulant pour attirer de meilleurs chercheurs. Plus généralement, j'aimerais favoriser un meilleur contact, une meilleure communication, entre disciplines scientifiques. Le monde scientifique est trop structuré, et il n'est pas facile de passer d'une communauté à une autre. J'en sais quelque chose, moi qui suis désormais à moitié physicien et à moitié biologiste. »*

Georges Charpak ne devrait pas manquer, enfin, de profiter de sa nouvelle aura médiatique pour militer en faveur du désarmement. Une action dans laquelle il s'est engagé au sein de l'Académie des sciences, et avec des chercheurs américains opposés à l'Initiative de défense stratégique (guerre des étoiles). *« Je suis très fier,* dit-il, *d'une lettre que j'ai écrite à Mikhaïl Gorbatchev en 1987, et qui fut publiée en partie par le* Nouvel Observateur. *Je lui conseillais de « trahir ses ennemis » en reculant ses chars vers l'est, et de spéculer en Bourse sur la baisse des actions des sociétés d'armement qu'aurait inévitablement provoquée ce retrait unilatéral. Il aurait pu, ensuite, vendre des tanks compressés par le sculpteur César pour remplacer les monuments aux morts dans chaque village français. C'est ainsi,* conclut Georges Charpak, *que je fais de la politique : comme un bouffon désespéré. »*

JEAN-PAUL DUFOUR

Nouvelle thérapie pour la tyrosinémie

Quelques jours avant l'attribution du prix Nobel de médecine et de physiologie 1992, une importante publication de l'hebdomadaire britannique *The Lancet* venait démontrer que la recherche en biochimie et en pharmacologie pouvait, encore aujourd'hui, être à l'origine d'importants progrès thérapeutiques, ces derniers n'étant en aucune manière réductibles aux travaux de biologie et de génétique moléculaire quel que soit le légitime enthousiasme qu'ils suscitent.

Ce travail est l'œuvre d'une équipe réunissant des chercheurs suédois et britanniques (1). Il consiste en une approche thérapeutique originale de la tyrosinémie de type 1, une affection héréditaire touchant, selon les régions et les pays, entre *1 sur 2 000* et 1 sur 100 000 enfants. Cette maladie est due à une anomalie *métabolique entraînant l'apparition* de troubles hépatiques rapidement mortels. Jusqu'à présent, *la transplantation hépatique, avec* toutes les difficultés qu'elle soulève, constituait le seul espoir thérapeutique permettant notamment de prévenir l'apparition de cirrhose ou de cancer du foie chez les enfants qui parvenaient à dépasser les premières semaines ou les premiers mois de leur existence.

Les connaissances ou les hypothèses sur l'anomalie métabolique à l'origine de symptômes pathologiques observés n'avaient pas permis, jusqu'à aujourd'hui, de proposer de thérapeutiques adaptées. Les régimes comportant une réduction de l'apport de certaines substances (phénylalanine, *tyrosine) permettaient, certes,* d'obtenir quelques améliorations cliniques, mais ne parvenaient pas au total à enrayer le processus physiopathologique toujours mortel. La publication du *Lancet* permet, pour la première fois, d'entrevoir un progrès thérapeutique majeur dans ce domaine.

Les chercheurs expliquent avoir mis au point un traitement constitué de l'apport quotidien d'une substance (dénommée NTBC) qui permet de modifier le stade anormal de l'enchaînement des réactions enzymatiques et de prévenir ainsi l'accumulation pathogène de certaines substances au niveau du foie et des reins des jeunes enfants. Les travaux ont porté sur cinq enfants (d'âge compris entre *deux mois et six ans) traités entre* sept et neuf mois par des apports quotidiens alimentaires de NTBC. Cette substance, qui semble ne pas entraîner d'effets secondaires, améliore nettement les différents paramètres biologiques et pharmacologiques actuellement perturbés lors de l'évolution de la maladie.

Les examens radiologiques (réalisés au scanner), tout comme les observations des parents (augmentation de l'appétit, amélioration psychologique) témoignent en faveur d'une efficacité notable du traitement. *« Un tel travail est d'autant plus remarquable que la tyrosinémie constitue actuellement le sujet privilégié de nombreux groupes de biologistes moléculaires tant aux Etats-Unis qu'en France,* nous a déclaré le professeur Arnold Munnich (Hôpital Necker-Enfants Malades-Paris, unité de recherche INSERM sur les handicaps génétiques de l'enfant), *sans remettre en cause l'approche de génétique moléculaire. »*

J.-Y. N.

(1) Ce travail a été publié dans *The Lancet*, daté du 3 octobre, par un groupe de chercheurs dirigé par le professeur Sven Lindstedt (université de Gothenburg-Suède).

Le ciel sur Minitel

Mettre les étoiles, les planètes et les galaxies à portée de Minitel ? Depuis le 15 octobre, la gageure est devenue réalité. Grâce à la pugnacité de l'équipe de *Ciel et Espace*, revue mensuelle de vulgarisation éditée par l'Association française d'astronomie (AFA), le serveur 36 15 Big Bang révèle à qui veut le voir un véritable guide du ciel. Entièrement consacré à l'astronomie et à l'espace, ce service télématique *« sérieux et branché »* propose aux astronomes amateurs ou confirmés des cartes détaillées des principales constellations, à l'observateur occasionnel des cartes hebdomadaires du ciel, et à tous une série de flashes d'information quotidiennement réactualisés.

Rapide et simple d'emploi, Big Bang a pour vocation de toucher *« les centaines de milliers de curieux que le spectacle d'un beau lever de Lune, de la Voie lactée ou d'astronautes se baladant dans l'espace intrigue, fascine ou fait rêver »,* précise-t-on à *Ciel et Espace. Le projet,* pour lequel la publication a investi un demi-million de francs, nécessite pour être viable *un succès minimal* de 300 heures par mois.

Ca. V.

هكذا من الاصل

CULTURE

CINÉMA

Veillée d'armes européenne

Aux Rencontres de Beaune, les professionnels du cinéma ont mis en évidence les dangers de la domination américaine

BEAUNE

de notre envoyé spécial

Créée en 1987, l'Association des auteurs-réalisateurs-producteurs (ARP) est née de la conjonction d'un constat (la multiplication du nombre des réalisateurs qui choisissent, ou sont obligés, de devenir également producteurs), d'une volonté (créer un organisme de soutien au cinéma français selon d'autres règles que le corporatisme syndical existant) et d'une source de financement (une partie de la taxe qui venait d'être instituée sur les cassettes vidéo vierges). A l'initiative de son président-fondateur, Claude Berri, et sous la houlette du stratège Pascal Rogard, l'organisation compte désormais quatre-vingt-dix membres cooptés – dont la plupart des grands noms de la mise en scène française et quelques ténors étrangers – et est devenue le plus actif lobby des professions du cinéma.

Au mois d'octobre 1991, l'ARP organisait ses premières Rencontres professionnelles à Beaune, et y conviait des professionnels de toute l'Europe. Ce fut, entre pommard et côte-de-nuits, un vaste et souvent passionnant tour d'horizon des situations dans les divers pays, où les Français tinrent volontiers le rôle des plus favorisés, et aussi des plus combatifs (*le Monde* du 23 octobre 1991). La deuxième session, qui s'est tenue du 16 au 18 octobre, fut aussi conviviale que la première, mais concentrée sur des sujets plus précis, et plus techniques.

Le débat sur les télévisions à péage en Europe fut essentiellement une suite de communications descriptives, animées avec entrain par Pierre Lescure, directeur général de Canal Plus. Et celui consacré à la distribution, malgré un utile bilan de la mise en place à travers le continent de salles consacrées majoritairement aux films européens, laissa revenir les vieux démons du débat franco-français non exempt de démagogie. Mais les séances consacrées aux droits d'auteur et aux relations avec l'Europe furent riches d'informations et d'échanges.

La Communauté européenne, et sa capacité à devenir, face à l'assiégeant américain, une *« citadelle »*, selon le mot de Jean-Jacques Beineix, a été au centre de ces deux débats. On y a célébré la prise en compte de la culture par le traité de Maastricht, sans dissimuler combien les conditions dans lesquelles elle pouvait donner lieu à des actions communautaires étaient contraignantes.

La position de Bruxelles

M. Jean-François Verstrynge, en charge de l'harmonisation des réglementations nationales à Bruxelles, a fait le point sur l'état des négociations concernant les droits (*moraux et pécuniaires*) des auteurs, débats dominés par l'antagonisme entre le droit dit « continental » (d'inspiration française, très favorable aux créateurs) et le copyright anglo-saxon, qui privilégie le producteur. Bruxelles défend une position proche des thèses continentales mais n'a, pour l'instant, pas reçu le nécessaire aval de tous les pays. Autre sujet de polémique : le satellite qui, en diffusant bien au-delà du territoire par lequel il a été mis sur orbite, remet en cause tout le système de vente des droits par pays.

Mais ce sont surtout les négociations du GATT sur le commerce international qui ont dominé les discussions. Tout en reconnaissant l'importance des enjeux agricoles, les professionnels ont rappelé qu'une éventuelle reddition dans le secteur audiovisuel face aux exigences des Américains reviendrait à anéantir les sytèmes de défense mis en place, et à signer l'arrêt de mort des images européennes. Mme Colette Flesch, directrice générale de la Commission en charge du secteur à Bruxelles, a dressé un état des initiatives prises sous les auspices du plan Médias. Et M. Jonathan Scheele, qui négocie au GATT au nom des Douze pour tout le domaine des services (*lire encadré*), a rendu compte de ce qu'il faut bien appeler l'affrontement Europe-Amérique.

Apparition *ex nihilo* du ministre des affaires européennes, Mme Guigou, venue assurer de son soutien les cinéastes inquiets d'un éventuel bradage de leurs intérêts au profit d'avantages gagnés dans le secteur agricole. Malgré les précautions oratoires auxquelles se sont astreints les plus diplomates, c'est bien de résistance (économique et artistique) à la domination hollywoodienne qu'il était question, qu'elle s'exprime avec la verve érudite de Bertrand Tavernier, la paisible obstination du directeur du CNC, Dominique Wallon, ou aux sombres accents de l'Anglais Simon Perry, du Portugais Antonio Pedro Vasconcelos, du Tchèque Jaromil Jires, de la Géorgienne Nana Djordjazé, venus témoigner de situations encore plus catastrophiques dans leurs pays.

Cet affrontement, évoqué aussi à propos de la convention de Berne sur les droit des auteurs (que les Américains ne semblent avoir finalement signée que pour la détourner), est également au cœur du communiqué final publié par l'ARP. Il réclame notamment que *« les autorités européennes mènent une enquête concernant les pratiques commerciales américaines »*, suspectes de concentration excessive et d'abus de position dominante.

J.-M. F.

► **La Femis vient de publier à propos de l'Europe et de l'audiovisuel le très utile *vademecum, la Cinquante et unième étoile,* de Jean-Noël Dibie.**

Un entretien avec M. Scheele, négociateur au GATT

« La détermination de la Communauté est totale »

Le Britannique Jonathan Scheele conduit les négociations concernant les services dans le cadre de l'Uruguay Round. Comme dans les autres domaines, ce représentant de Bruxelles négocie en nom et place des douze Etats. Malgré le poids économique relativement faible de l'audiovisuel européen, ce dossier est devenu l'un des plus chauds de la négociation. Heureusement : au-delà de la défense de telle et telle catégorie socioprofessionnelle, c'est la diversité des images et des histoires du monde entier qui est en jeu.

« Que représente l'audiovisuel dans les négociations que vous menez ?

– Pour les Européens, en termes économiques, il représente très peu à côté de la banque, du commerce maritime ou des télécommunications (pour s'en tenir aux services, comparé à l'agriculture la différence est encore beaucoup plus criante). En termes politiques, ce dossier est devenu l'un des principaux points de friction avec les Américains. Ils y attachent une grande importance : c'est leur secteur le plus rentable à l'exportation, après l'aéronautique.

– L'audiovisuel pourrait-il devenir, en Europe aussi, un secteur économiquement important ?

– Ce n'est pas prévisible, on ne peut pas utiliser cet argument. L'essentiel est que ce sujet est devenu un enjeu politique majeur, sur lequel nous ne céderons pas.

– Les Douze sont-ils unanimes sur la question ?

– Non. La France est très en pointe, mais plusieurs pays n'y accordent pas beaucoup d'importance, ou considèrent que ce dossier n'est pas de leur ressort. Ainsi l'Allemagne, où la culture est une prérogative des Lander, dont le gouvernement tient à ménager les susceptibilités. Globalement, la Communauté est plus déterminée à se battre sur ce dossier que la majorité de ses Etats membres.

– Quel est le principal enjeu de cet affrontement ?

– Le premier enjeu est ce qu'on appelle « la clause de la nation la plus favorisée », qui interdit toute discrimination envers un Etat membre du GATT. Dès lors, il ne serait plus possible d'autoriser la diffusion de films suédois ou hongrois et de refuser dans le même temps des films américains, comme le prévoit la directive « Télévision sans frontières » (qui tend à réserver 60 % du temps d'antenne aux productions européennes). Nous souhaitons soit exclure l'audiovisuel du champ d'application de cette clause, soit, plus probablement, y souscrire mais avec des aménagements concernant ce secteur particulier.

» Mais le véritable enjeu pour les Américains est le contingentement des heures de prime-time. L'Europe représente déjà 75 % de leur marché extérieur, et c'est un secteur en expansion rapide, qui doublera en dix ans. Alors même qu'ils dominent largement, sans aucune réciprocité, ils voudraient un accès totalement libre à cette tranche horaire.

– Quelle est la probabilité de voir les Européens renoncer à leurs positions sur l'audiovisuel en échange d'un éventuel avantage sur le terrain agricole ?

– Ce risque a existé au début de l'Uruguay Round, mais aujourd'hui je n'y crois pas. Il me semble que la détermination de la Communauté est totale, je n'imagine pas qu'on puisse changer la politique communautaire à ce stade. Et nous, les négociateurs, nous appliquons la politique communautaire. Les Américains viennent d'ailleurs de nous offrir un argument en renonçant à la clause de la nation la plus favorisée vis-à-vis du Canada (mais pas du Mexique) dans le cadre de leurs négociations NAFTA. Il est vrai que c'est après avoir imposé leurs vues dans pratiquement tous les autres secteurs (et avoir auparavant quasiment anéanti l'audiovisuel canadien...).

– Un éventuel changement à la Maison Blanche risque-t-il de modifier la position américaine ?

– C'est peu probable. Le lobbyiste américain en la matière, M. Jack Valenti (président de l'association qui réunit les majors hollywoodiennes), est très écouté à Washington. Et si M. Clinton est élu, il le devra pour une part notable à la Californie, qui est l'Etat le plus directement concerné par ces questions (1). On ne peut donc compter sur un changement d'attitude. Mais il est certain qu'il va falloir aboutir prochainement. L'Uruguay Round devait s'achever en 1990. Si on traîne trop, on risque un « déficelage » du paquet partiellement réalisé. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON

(1) Lire aussi *Hollywood, soutien des démocrates* (supplément « Economie » du *Monde* du 20 octobre).

L'hymne à la vie

Suite de la première page

On est en 1986. C'est important. Et peut-être ne souligne-t-on pas assez, sauf par la voix off de Jean, deux fois, qu'on est bien cette année-là, dans un hier très proche. Depuis, les choses ont changé, nous avons tous changé... Jean a trente ans, ou un peu plus, gueule d'ange et appétit de loup. Il tourne des pubs, gratte pas mal la guitare, ambitionne d'enregistrer un disque, il a faim de tout et ne choisit rien, faim des filles et des garçons, de la drague masculine sous les ponts de Paris, et aussi de ses petites amies, des plaisirs qui passent, de l'odeur forte des nuits « fauves », de la vitesse sans but dans sa décapotable rouge. Jean est bisexuel comme d'autres ont les yeux bleus.

C'est alors que deux « personnages » vont bouleverser son existence. L'un est lumineux, exigeant, et frais comme le matin : c'est Laura, dix-huit ans. Elle va l'aimer au premier regard, le vouloir, jusqu'à la folie. L'autre est sombre, sournois, invisible et pourtant là, c'est le virus du sida. Jean les accepte tous les deux et les refuse tous les deux. Jean se cogne à la réalité de sa séropositivité comme à l'irréalité d'une passion amoureuse. Jean ne renonce à rien, car le danger est partout, dans l'idée de mourir et dans l'idée d'aimer ; il ne croit ni à l'une, ni à l'autre. La première fois qu'il fait l'amour à Laura, il ne la prévient pas (ce geste conjuratoire serait aujourd'hui criminel). Elle se dira, se croira (?) contaminée, leur histoire tournera à la guerre, il y aura de terribles blessures, mais en fin de compte la mort n'aura pas sa victoire.

Pas de prêche rédempteur

« J'ai l'impression qu'il va rien lui arriver parce qu'on va s'aimer », dit Laura. Il ne s'agit pas là de néoromantisme ringard ou de prêche rédempteur, mais d'un hymne à la vie d'une force incroyable, d'un film qui a la vie en lui, qui dégage une folle, une bouleversante énergie. En scènes courtes, heurtées, souvent furieuses, changeant sans cesse de couleur et d'humeur, passant de l'humour sauvage à la désespérance, Cyril Collard côtoie des précipices d'impudeur sans jamais y tomber, ne fait jamais de nous des voyeurs, chasse le sordide, le sale, par la seule volonté de son regard. Il cadre les visages, pas les braguettes. Il ne filme pas en dessous de la ceinture.

On peut ainsi le suivre jusque dans les « backrooms », jusque dans les dérives nocturnes et hâtives de Jean. On le suit, on ne le lâche pas, on passe avec lui de la brutalité à la tendresse, sans transition, sans précautions. Il porte souvent la caméra à l'épaule, il est toujours en mouvement. Un montage fiévreux découpe des séquences denses qui passent du comique au poignant, du rock au flamenco, du dérisoire au sublime, peuplées de figures inoubliables. Voici Samy, le grand gosse plein de muscles, un peu obtus sur l'image exaltée qu'il a de sa virilité. Il aime Jean, lui aussi, comme il peut, avec peu de mots, il se cherche une famille et finira par glisser vers le pire, celle des skinheads. Voici le travelo philosophe qui a ôté sa perruque pour pousser la goualante : *« C'est mon homme... »* Voici deux figures de mères – celle de Laura, celle de Jean – terriblement émouvantes dans leurs carences et leur inexpiable bonne volonté. Voilà, en deux courts moments de douceur terrible, les visites de Jean à l'hôpital, son dialogue serein, anodin avec l'infirmière. *« Tu ne mets plus de gants ? »*, dit Jean. *« Non, je n'aime pas çà*, répond-elle, *et puis personne n'est éternel... »* C'est alors que les larmes vous viennent.

D'autant plus que tout le monde vit le film, fait mieux que le jouer, tout le monde a appris avec Collard *« ce que c'est la rage »*. Samy, l'extraordinaire Carlos Lopez, sorti tout droit d'une bande de taggers, Corine Blue et Claude Winter, les *matres dolorosae*, René-Marc Bini, l'ami d'enfance à l'écran et dans la vie, et, écrasante de justesse, de courage, prenant tous les risques, indomptable petite déesse d'amour et de détresse, révélation absolue, Romane Bohringer.

Ce n'est pas la première fois que des films, en France ou ailleurs, abordent le sida. Mais c'était de manière périphérique (*Mauvais sang*, de Leos Carax, 1986), chronologique (*Encore*, de Paul Vecchiali, 1988), entomologique (*Long Time Companion*, de Norman Rene, 1990), métaphorique (*Merci la vie*, de Bertrand Blier, 1991). Cyril Collard, lui, met la menace du sida à sa juste place, qui est immense, non seulement pour ceux qu'elle touche directement, comme son héros et lui-même, mais pour nous tous. L'amour désormais a perdu l'insouciance, il n'en est que plus nécessaire, vital. Le sida est un tueur, mais c'est aussi une arme. Contre l'intolérance (Jean se sert de son sang malade pour faire fuir un fasciste), contre l'indifférence.

En voyant *les Nuits fauves*, on pense à Pasolini pour l'intimité lyrique avec le monde homosexuel, à Pialat pour la poignante irruption d'un quotidien inéluctable, on pense à Cassavetes pour la jubilation exubérante des improvisations réelles ou supposées. Cyril Collard supporte avec une énorme santé, une modernité libre et colorée, ces écrasants parrainages ; il a intégré goulûment toutes les grammaires de ses pères pour se forger son propre vocabulaire. Et ce qui est extraordinaire, c'est que ses défauts mêmes servent *les Nuits fauves*.

On voit trop Cyril/Jean ? Il abuse des gros plans flatteurs et souffre d'une certaine maladresse d'acteur ? Cela ne le rend que plus attachant, lui permet de mettre une légère distance entre lui et son personnage, de garder son autorité de narrateur. Le film ne parvient que difficilement à s'achever, des fins se succèdent, à Paris, sur une plage du Portugal où Jean pousse à l'aurore un cri primal... Oui, beaucoup de fins pour que jamais rien ne finisse. Cyril Collard retient son film, retient son souffle. Comme ces enfants qui ne veulent pas se coucher le soir, qui réclament une histoire, encore une histoire. Parce qu'ils ont peur du noir.

DANIÈLE HEYMANN



Romane Bohringer et Cyril Collard

ÉDITION

M. Jean-Manuel Bourgois nommé directeur général du groupe Masson

M. Jérôme Talamon, président du groupe Masson, a annoncé la nomination de M. Jean-Manuel Bourgois à la direction générale du groupe. M. Bourgois, qui avait dû quitter en décembre 1991 la direction générale du Groupe de la Cité et ses fonctions de PDG des Presses de la Cité, avait rejoint en juillet le groupe Masson en tant que vice-président et directeur général de Belfond. Il reste d'ailleurs vice-président de cette maison d'édition, dont la direction générale est confiée à M. Cyrille de Montgolfier, secrétaire général de Masson.

Leader de l'édition médicale en France, en Italie et en Espagne, Masson a cherché, ces dernières années, à développer ses activités dans le domaine de la littérature générale – Belfond, Presses de la Renaissance, – du livre scolaire et universitaire – Armand Colin, Méridiens-Klincksieck – et dans l'édition spécialisée – Delmas, Interéditions, Mardaga (Belgique), Durr und Kessler (Allemagne), – avec l'ambition de devenir le troisième groupe d'édition français derrière Hachette et le groupe de la Cité.

هكذا من الاهل

CULTURE

MUSIQUES

La mélodie du bonheur

Quand Cure, ex-groupe mélancolique, rencontre la sérénité

CURE
au Zénith de Paris

Pour un fan de football, l'impres*sion ne doit pas être désagréable :* six mille personnes qui scandent *«Robert»* puis tapent trois fois dans leurs mains. Et recommencent jusqu'à ce que Robert Smith, grand amateur de ballon rond, icône du rock, conscience douloureuse d'une génération, revienne sur scène.

Cure a donné, lundi 19 octobre, le premier de ses trois concerts parisiens, après une absence de trente mois (le groupe avait joué place de la République, lors de la Fête de la musique 1990). En avril dernier, *High* était sorti : un bel album qui – sans rien renier du travail musical accompli pendant les quinze premières années du groupe – s'aventurait sur des territoires nouveaux : le rock bruyant, plein de guitares féroces, à la manière de jeunes Britanniques comme Ride ou My Bloody Valentine; mais aussi la nostalgie, la sérénité qui prenaient la place de l'angoisse panique de l'adolescence.

Le décor ressemble aux lointaines planètes que l'on voyait dans les dessins animés américains de la fin des années 50 : colonnes doriques effilées vers le bas, hautes spirales métalliques, et, en fronton, une frise compliquée, calligraphie incompréhensible. Et puis des lumières faciles à comprendre : vert, bleu, mauve, pour la nostalgie; rouge et jaune pour la violence; toute la palette, en même temps, pour les chansons gaies. Car Cure joue aussi des chansons gaies. Le meilleur exemple est le plus récent : *Friday I'm In Love*, titre sautillant, mélodie à la McCartney, délicieusement cynique.

Malgré leur habillage funèbre, on trouve sur presque tous les albums de Cure de «vraies chansons», qui se logent dans la tête pour ne plus en sortir. Tout comme Cure a tou*jours satisfait les envies de danser* de son public, pour leur enlever tout complexe, Robert Smith montre comment s'y prendre : sur *The Dressing up*, il se dandine comme Winnie l'Ourson. C'est facile, de toute façon pendant le concert, jamais le tempo ne dépasse les limites réglementaires.

Cure est donc depuis longtemps un groupe polymorphe, qui déguise sa diversité sous des oripeaux immuables. Robert Smith est toujours en noir, ses cheveux ont toujours l'air d'avoir croisé le chemin d'un cyclone, ses lèvres sont toujours barbouillées de rouge. Le son du groupe aussi reste imposant, avec un centre de gravité très bas, tout pour la grosse caisse et la basse, en *haut la voix de Robert Smith, et à* mi-chemin des couches de guitares et de clavier. Pourtant, on sent poindre une impression d'incongru, d'emprunté.

L'angoisse, la panique ont disparu. L'exécution de la musique de Cure n'a jamais posé de grands problèmes techniques, et la formation actuelle est sûrement la plus compétente jamais réunie par Smith. Mais, sans ce malaise qui fut le fonds de commerce du groupe, la moitié des chansons perdent leur raison d'être, relèvent des meilleurs *(Boys Don't Cry, Fire in Cairon)* aux pires errements discoïdes *(Let's Go to Bed)*. Heureusement, pour la dernière demi-heure avant les rappels, Perry Bamonte, le dernier embauché du groupe, *quitte ses claviers (dont il* use de manière ultra-conformiste) pour sa guitare : Cure tient alors les promesses de *Wish*, un rock bruyant, en déséquilibre, agressif, qui laisse pantois les spectateurs. Quand on sort d'une grande déprime, rien ne vaut le sport.

THOMAS SOTINEL

► *Au Zénith de la porte de Pantin* **les 20 et 21 octobre à 20 heures.**

Prague retrouve Amadeus

La nouvelle « fondation Mozart » a de vastes ambitions culturelles et politiques

PRAGUE
de notre envoyé spécial

Le chef d'orchestre est l'un des rares à exercer son métier en tournant le dos au public. On n'en apprécie que davantage le plaisir de pouvoir suivre grâce à une grande glace baroque, au verre marqué par le temps, les mouvements de son visage. C'était le cas, le 17 octobre au soir, dans la vaste salle d'honneur du château d'Esterhaza (Hongrie), à quelques kilomètres de la brèche ouverte il y a trois ans dans le rideau de fer par un gouvernement hongrois inconscient de l'avalanche qu'il allait ainsi provoquer.

Sandor Vegh dirigeait sa chère Camerata de Salzbourg. Les rhumatismes de ses quatre-vingts ans l'obligent à rester assis. Son épaule à moitié bloquée l'empêche de tenir la baguette. Mais quelles mains, et surtout quelle main droite, dont on dirait qu'elle distribue, en quelque sorte, la musique! Quel bonheur dans ses yeux, que ne quittent presque jamais ceux de ses interprètes! A ce point, il s'agit moins de diriger un orchestre que d'ajouter encore à sa ferveur.

Haydn vécut trente ans ici comme maître de chapelle du prince Paul-Antoine Esterhazy, obligé par contrat, entre autres, de *«se conduire de manière exemplaire, s'abstenant de familiarité excessive et de vulgarité en mangeant, buvant et dans la conversation»*. Il n'aurait pu rêver plus belle exécution – *ah !* que le terme est impropre! – de sa *Symphonie Marie-Thérèse*. Assise au premier rang, la rayonnante Anna Suchocka, depuis peu premier ministre de Pologne, ne paraissait pas s'offusquer d'entendre ainsi célébrer le souvenir de l'impératrice qui présida au premier partage de son pays. Si elle avait fait *le voyage, c'est parce qu'elle tenait* à montrer son intérêt pour l'entreprise qui fêtait ce soir-là ses débuts officiels. Le président de la République hongroise, Arpad Göncz, était là lui aussi, avec Simone Veil, en leur qualité de membres du comité d'honneur de la Prague Mozart Foundation. Le sommet de Birmingham et les obsèques de Willy Brandt avaient empêché les autres membres du comité de venir, qu'il s'agisse de François Mitterrand, de Jacques Delors, de Catherine Lalumière, ou de Mario Soares, dont l'épouse allait prononcer le lendemain, cette fois au château de Dobris, près de Prague, un discours passionné sur le thème de la pauvreté et de la paix.

A Dobris, qui fut sous le régime communiste le siège – somptueux – de l'Union des écrivains, et qui est aujourd'hui loué par la fondation, c'est Vaclav Havel qui accueillait les participants, en sa qualité non pas d'ex-président de la bientôt ex-Tchécoslovaquie, mais comme président de ce même comité d'honneur. De tels patronages disent à eux seuls l'ampleur de l'ambition du fondateur de la fondation, Alain Coblence, souriant et disert Français né aux Etats-Unis, avocat international inscrit aux deux barreaux de Paris et de New-York et passionné de musique.

Désenclaver la musique

Cette ambition ne se limite pas à une entreprise – une de plus – de mécénat. Elle comporte une dimen*sion culturelle et politique.*

Culturelle. Alain Coblence n'emploie pas le mot, que les puristes récuseraient sans doute puisqu'il n'y a pas de portée sans *clé*, et que l'*enclavement* implique précisément cette racine. Il nous semble tout de même que ce qu'il cherche d'abord, c'est en quelque sorte à *désenclaver* la musique, à l'extraire *du monde clos, parfois purement* mécanique, glacé, où certains voudraient la confiner, pour y laisser pénétrer le vent du large. La fondation ne va donc pas seulement, dans l'Académie qui ouvrira ses portes le 1er janvier, former des musiciens, elle leur prodiguera un enseignement de culture générale, notamment de philosophie et d'histoire. Elle aidera les interprètes à comprendre les problèmes des ingénieurs du son, et réciproquement. Et elle mènera de pair les réalisations musicales, et la restauration des lieux où ces réalisations prendront place.

Politique : en unissant ainsi trois hauts lieux de la civilisation appartenant à la Hongrie, à la Bohême *et à la Pologne, la fondation se* propose d'aider ces trois pays à se réintégrer dans l'ensemble européen, à prendre conscience de leur identité culturelle commune, pour mieux résister aux tentations dont est aujourd'hui victime l'ex-Yougoslavie.

Le nom de Mozart résume à bien des égards ce patrimoine, lui *dont Sandor Vegh dit à juste titre* qu'il a été le premier à intégrer les deux cultures, germanique et latine; occasion de regretter que durant ce week-end de grâce on ait aussi peu entendu parler français : l'Europe ne serait plus l'Europe si elle ne parlait qu'américain. Nous ne prierons jamais trop pour qu'on nous garde *Don Giovanni*, la *Flûte* et *Carmen* ... en V. O. Mais on nous promet que la nouvelle Académie enseignera plusieurs langues, quand ce ne serait que pour amener les chanteurs à les mieux prononcer. Mozart, donc, et – d'ailleurs – qui ne cesse d'en redemander? Le public d'Andras Schiff, samedi, à Esterhaza, avait certainement entendu des centaines de fois la *Sonate* en *la* majeur – celle qui se termine par la marche turque ; son émotion n'en était pas moins visible. Et l'on peut en dire autant d'œuvres aussi classiques que le *Divertimento* en *ré* majeur et le *Quatuor* en *si* bémol majeur lorsqu'ils sont joués, dans un cas par la Camerata de Salzbourg, dans l'autre par le quatuor Prazak de Prague. Il n'empêche que l'invocation à Mozart, dans le titre de la fondation, peut paraître réductrice dans la mesure où celle-ci s'intéresse non seulement à l'enseignement et à l'exécution des œuvres, mais également à la composition : le compositeur Krzysztof Penderecki, entre autres, s'y emploie.

De toute façon, il faudra bien que cette fondation trouve un autre nom, puisque après avoir failli s'installer à Nîmes – mais il faisait trop chaud – et à Avoriaz – mais il faisait trop froid, – elle n'est plus, ou plus seulement, dans Prague, mais établie, comme on l'a dit, sur un tripode. C'est une entreprise *considérable et difficile*, malgré le soutien financier des gouvernements intéressés, des Communautés européennes, du Conseil de l'Europe et de mécènes mélomanes de la Terre entière, mais dont la réussite, dans ce monde où tant de choses ont tendance à se défaire, serait comme un petit sourire du destin.

ANDRÉ FONTAINE

THÉATRE

Jardin d'enfants et carnaval

Lancer les juniors dans l'arène, déguiser les seniors : deux gros risques

PAR LES VILLAGES
à Ivry
ANTIGONE
à la Comédie-Française

Par les villages, de Peter Handke, au Théâtre d'Ivry. Les ouvriers d'un chantier, dans la campagne, près d'un village. La visite d'un homme né dans ce village, et qui a fait sa vie en ville : son frère est ouvrier, au chantier, et sa sœur souffre de rester là.

Une œuvre forte, qui éclaire, qui dit bien, plusieurs conflits neufs du monde réel d'à présent. Elle est faite non de dialogues entrecroisés, mais de monologues, étendus, l'un après l'autre. Une œuvre difficile à jouer, elle demande premièrement des acteurs – des acteurs-nés qui ont la présence, la tenue sur les planches, une voix – et deuxièmement des acteurs qui, par des années d'existence et des années de jeu, de travail, ont un acquis.

Elisabeth Chailloux fait jouer, en public, en représentation normale, cette pièce *Par les villages*. Ne disons pas «jouée» mais «récitée» (c'est un euphémisme) par ses élèves d'un cours. Un vrai acteur, cela ne court pas les rues. Il peut arriver qu'une «classe» de théâtre ne comprenne aucun acteur. C'est le cas ici. Des physiques parfois sympathiques, des bonnes volontés, peut-être même des places de premier en compo de récitation au collège, mais pas d'acteur.

Il y a ces temps-ci une petite poussée de spectacles du même cru ; des professeurs présentent leurs élèves. Est-ce économie? Est-ce prétention? Que les jeunes acteurs, sortis des écoles, jouent rôle par rôle, et peu à peu assument ensemble une pièce comme *Par les villages*, cela s'est toujours fait. Mais donner, en représentation publique, comme ça, à la va-comme-je-te-pousse, un très «simple» travail d'élèves, ce n'est pas bien, même en temps de crise.

A la Comédie-Française, toute une équipe de vétérans, de presque ancêtres émérites, jouent *Antigone*, de Sophocle. Catastrophe ! Créon, Tirésias, les Grecs du chœur, tous, se présentent encastrés dans des sculptures immondes, des moulages vert bronze de cuir ou de feutre plastifiés : des scaphandriers, sur la scène, seraient moins grotesques. Qui plus *est, les têtes qui sortent de ces engins* sont faites sur le modèle de celle du clown Grock : des crânes chauves, bien blancs, bien roses, avec, bas dans la nuque, des mèches volantes de cheveux blancs. Tout cela dans des parois de skaï couleur bordeaux, avec, au-dessus de ces têtes, une immense dalle qui penche, menaçante : c'est le destin.

Impossible d'écouter et de voir, d'imaginer une seconde la pièce de Sophocle à travers un tel carnaval. Cela a l'air d'une blague, comme si Jean Dautremay, Pierre Vial, Yves Gasc, etc., avaient décidé de faire rire les copains, un soir. Quant à Sophocle... le metteur en scène, M. Otomar Krejca, le passe par profits et pertes.

MICHEL COURNOT

► *Par les villages*, **Théâtre d'Ivry, 1, rue Simon-Dereure. Du mardi au samedi à 20 heures. Dimanche à 16 heures. Tél. : 46-72-37-43.**

► *Antigone*, **Comédie-Française, en alternance, soirées à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15.**

AGENDA

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, *à partir du mercredi. Les commentaires concernant les films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Histoire permanente du cinéma : Duel (1973), de Steven Spielberg, 20 h 30.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

MERCREDI

Rétrospective Satyajit Ray : la Forteresse d'or (1974, v.o. s.t. anglais - traduction simultanée), de Satyejit Ray, 18 h 30 ; Tonnerres lointains (1973, v.o. s.t.f.), de Satyajit Ray, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma polonais : Mon Petit Everest (1988, v.o. s.t.f.), de Miroslaw Dembinski, Une mélodie oubliée (1938, v.o. traduction simultanée), de Konrad Tom et Jan Fethke, 14 h 30 ; le Globe d'argent (1977, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Zulawski, 17 h 30 ; l'Enumération, de Hieronim Neumann, Novembre (1991, v.o. s.t.f.), de Lukasz Karwowski, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-76-62-00)

MERCREDI

La Rue : Passage de l'asile : Paris vu par... vingt ans après (1984) de Philippe Venault, Frédéric Mitterrand, Vincent Nordon, Philippe Garrel, Bernard Dubois, Chantal Ackerman, Une simple histoire (1957) de Marcel Hanoun, 14 h 30 ; Feuilleton : l'Abonné de la ligne U (1964) de Yannick Andrei, 16 h 30 ; Rue de la grognerie : Manifestations de rues dans Paris (1971), André Dupont Aguigui Mouna (1989) de Bernard Baissat, 18 h 30 ; Rue de l'ambigu : l'Amour (1962) de Marcel Gibaud, la Nuit porte-jarretelles (1984) de Virginie Thévenet, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ALIEN 3 (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ANTIGONE (Fr.-All.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ARCHITECTURE DU CHAOS (Su., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

L'ARME FATALE 3 (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BALLROOM DANCING (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44).

BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEETHOVEN (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44).

BOB ROBERTS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

BOOMERANG (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23).

LE CHÊNE (Rou., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

CHÈRE EMMA (hongrois, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43).

LA CITÉ DE LA JOIE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 *36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis* (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

CONTES (Can.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

DES SOURIS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 *36-65-70-44) ; UGC Convention, 15e* (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LES ENFANTS VOLÉS (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'ESPRIT DE CAIN (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

FAIS COMME CHEZ TOII (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76).

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES GORILLES DE MONTAGNE (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

HOBIZONS LOINTAINS (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

INDOCHINE (Fr.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

J F PARTAGERAIT APPARTEMENT (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L 627 (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LÉOLO (**) (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LOIN DU BRÉSIL (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES LUMIÈRES DE LA VIE) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

LUNA PARK (russe, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81).

LUNES DE FIEL (*) (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LA MAIN SUR LE BERCEAU (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

MAX & JEREMIE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94).

MÉMOIRE BATTANTE (Can.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

1492. CHRISTOPHE COLOMB (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 *36-65-75-08) ; Pathé Français, 9e* (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

MORTELLE JEUNESSE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

OBSESSION FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

PAR L'ÉPÉE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA PESTE (Fr.-Brit.-Arg., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PLAGE DES ENFANTS PERDUS (Mar., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PORTES OUVERTES (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., *v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

SEXES FAIBLES (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 *36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SIMPLE MEN (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE LONG DAY CLOSES (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE PLAYER (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand *Pavois, 15e (45-54-46-85).*

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TRUST ME (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

UN COEUR EN HIVER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Gambetta, 20e *(46-36-10-96 36-65-71-44).*

UN ÉTÉ SANS HISTOIRES (Fr.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

UN LOUVETEAU PARMI LES HOMMES (kazakh, v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

UNE VIE INDÉPENDANTE (Fr.-russe, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE ZÈBRE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BELLE ET LA BÊTE . Film américain de Gary Trousdale et Kirk Wise, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-*08-57-57 36-65-70-83) ; Rex (le* Grand Rex), 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

ET LA VIE CONTINUE. Film iranien d'Abbas Kiarostami, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

IN THE SOUP. Film américain d'Alexandre Rockwell, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

JEUX DE GUERRE. Film américain de Phillip Noyce, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e *(36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e* (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

MACAO, MÉPRIS ET PASSION. Film portugais de Luis Filipe Rocha, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MIRAGE . Film français de Jean-Claude Guiguet : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES NUITS FAUVES. (*) Film français de Cyril Collard : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e *(48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e* (45-22-47-94).

TONG TANA. Film danois de Jan Roed et Frederik von Krusenstjerna. Commentaire dit par Bernard Giraudeau, v.o. : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LES SÉANCES SPÉCIALES

APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15.

ASHAKARA (Fr.-Suis.-Esp.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 17 h 45, dim. 20 h 40.

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 21 h 15.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h, jeu., ven., sam. 16 h, dim. 20 h 10, lun., mar. 20 h.

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LES CRIMINELS (Brit., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., dim. 12 h 05.

LE DÉCAMÉRON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 16 h 05, jeu. 20 h, dim. 22 h 05, lun. 12 h 45.

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 13 h 15, ven. 17 h 10, dim. 15 h 25, mar. 21 h 40.

LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 45, mar. 15 h 30.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30.

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h 15, ven. 21 h.

L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) mer., ven., dim., mar. 12 h.

EUROPA (danois-Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 22 h 15.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

HENRY V (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 10.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., lun., mar. 10 h, dim. 13 h 50.

L'ILE NUE (Jap.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 18 h 45.

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 16 h 45.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim. 16 h 50.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 22 h, jeu. 15 h 40, ven. 22 h 05, sam. 18 h 15.

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., jeu., sam., dim., lun. 22 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e *(43-54-42-34) mer., sam. 11 h 50.*

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 18 h, ven. 13 h 20, dim. 20 h.

PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., lun. 12 h 10.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 12 h, dim. 14 h 05.

LA PREMIÈRE FOLIE DE WOODY ALLEN (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 20 h, dim. 16 h 30.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

LA RÈGLE DU JE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 20, sam. 12 h.

ROCK-O-RICO (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 15, sam., dim., lun., mar. 13 h 30.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 13 h 50, sam., dim., lun., mar. 15 h 30.

LA RUÉE VERS L'OR (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 15, T.U. 30 F (18 F pour les - de 14 ans).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 17 h 15, sam. 19 h 15.

LE TRIOMPHE DE BABAR (Fr.-Can., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, 16 h 30, sam. 15 h, mar. 15 h 15.

LE VOLEUR DE BAGDAD (Brit., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h, sam. 16 h 15, lun., mar. 13 h 45.

LE VOYAGE EN BALLON (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer. 10 h 15 T.U. 30 F (18 F pour les - de 14 ans).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 15 h 30, dim. 10 h 30.

LES GRANDES REPRISES

BOF... (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

CASABLANCA (A., v.o.) : Grand Action (ex Action Rive Gauche), 5e (43-29-44-40 36-65-70-63).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Grand Action (ex Action Rive Gauche), 5e (43-29-44-40 36-65-70-63) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 36-65-70-48).

NÉ DES ÉTOILES) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).

THEMROC (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

TINTIN ET LE MYSTÈRE DE LA TOISON D'OR (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

VIRIDIANA (Esp., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

VOYAGE A DEUX (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 21 OCTOBRE

De Saint-Merry à la rue Quincampoix », 14 h 30, métro Rambuteau (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Salpétrière : une ville dans la ville », 15 heures, entrée, 47, boulevard de l'Hôpital (Paris et son histoire).

Exposition « Ernest Renan, au Musée de la vie romantique », 15 heures, entrée, 16, rue Chaptal (Paris et son histoire).

Exposition : « Les Etrusques et l'Europe », 19 heures, hall d'entrée du Grand Palais (Le Cavalier bleu).

CONFÉRENCES

5, rue de l'Abbaye, 18 h 15 : « L'homme et la femme, approche anthropologique », par L. Podselver (Fraternité d'Abraham).

هكذا من الأصل

BILLET

Polémique sur les pénuries de main-d'œuvre qualifiée

Depuis son arrivée au ministère du travail, Mme Martine Aubry avait lancé une vaste opération, dans les départements, pour percer enfin à jour le mystère des pénuries de main-d'œuvre qualifiée. Ne disait-on pas, selon une enquête de l'INSEE, que 50 % des entreprises éprouvaient des difficultés de recrutement en 1990, et encore 25 % en 1992? Et ce, malgré la persistance du chômage...

A l'heure du premier bilan de cette action en profondeur, lors d'un séminaire organisé lundi 19 octobre sur ce thème, le ministre du travail a pourtant asséné une volée de bois vert dans l'idée de casser un certain nombre de clichés. Notamment, elle s'en est indirectement pris au CNPF qui, après les fameux ENCA (emplois à contraintes allégées) de M. Yvon Gattaz, *qu'elle cita, s'apprêterait à* comptabiliser *« 500 000 emplois non pourvus ». « Je voudrais qu'on me montre ces chiffres et les regarder de plus près »,* lança-t-elle, affirmant que, pour elle, les données de l'ANPE sont *plus proches de la réalité* avec un stock de 55 000 offres d'emploi non satisfaites en fin de mois, *« dont 34 000 seulement qui ont été déposées depuis plus d'un mois. »*

Peu après, le CNPF réagissait en récusant le comptage, mais en admettant que les études actuellement menées pourraient *éventuellement donner lieu à une* publication.

Au-delà de la polémique, le *mouvement d'humeur* de Mme Martine Aubry avait cependant le mérite de poser les vrais problèmes, amplement démontrés depuis que l'ensemble du service public de l'emploi s'est mobilisé, *localement, pour apporter des* réponses. L'inadéquation entre *l'emploi* et *la qualification* ne repose pas que sur la formation. Il faut aussi compter avec l'éloignement du domicile, avec la *« tendance à surqualifier »* les *postes de travail,* avec les conditions de travail – *« le chômage ne justifiant pas qu'on propose n'importe quoi, n'importe comment »* – et aussi avec les *« problèmes d'image »* que connaissent certaines professions.

Après ce rappel aux réalités, il reste cependant à améliorer l'efficacité des dispositifs d'intervention. *« Nous sommes sortis des solutions globales, des recettes miracles »,* affirma Mme Aubry, marquant sa préférence pour les actions et observations *« au plus près du terrain ».* Selon elle, de 70 000 à 100 000 embauches complémentaires ont déjà été obtenues en rapprochant *l'administration des entreprises.*

Et, comme il ne fallait pas rester sur une note négative, elle couvrit de louanges les fédérations patronales de la *métallurgie, du bâtiment-travaux* publics et de la plasturgie. Une manière d'enfoncer le coin dans ses reproches au CNPF.

ALAIN LEBAUBE

Les estimant trop « drastiques »

Les Douze rejettent les propositions de la Commission sur la réduction des flottilles de pêche

Réunis à Luxembourg, les ministres européens de la pêche ont estimé, lundi 19 octobre, que les propositions présentées *par la Commission,* consistant à réduire de 20 % à 30 % les flottilles pour préserver une ressource menacée, étaient inacceptables. Les décisions seront *prises à la fin de l'année.*

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)
de notre envoyé spécial

Les pêcheurs français peuvent *respirer. La réduction concertée* de la flotte communautaire programmée pour les années à venir sera moins importante que ce que propose la Commission européenne qui recommande une diminution de 20 % à 30 % selon les espèces capturées. Pour la France, l'effort moyen de réduction demandé par Bruxelles se situe autour de 17 %, ce que M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la mer, estime beaucoup trop élevé.

Face au tollé que soulevaient ses propositions, M. Manuel Marin, vice-président de la Commission chargé du dossier, a fait marche arrière, lundi 19 octobre. *« Même s'il s'agit de compétences exclusives de la Commission, j'ai besoin que mes propositions reçoivent l'appui du conseil des ministres. Vous prendrez vos responsabilités »,* a-t-il commenté. Les décisions concernant le troisième POP (Programme d'orientation pluriannuel 1993-1997) seront adoptées lors des prochaines réunions des Douze. Selon la réglementation communautaire, elles doivent être arrêtées par la Commission seule, après avis du comité de gestion où siègent des représentants des Etats membres.

M. Marin a donc accepté que le conseil des ministres tranche. *« Cette modification du cadre légal prouve que le message, tel qu'il s'est exprimé en France ou au Danemark, à travers le référendum, mais aussi dans les autres pays membres, a été entendu : les politiques ont repris la direction des opérations »,* a estimé M. Josselin.

Une surcapacité unanimement admise

Comment donc mener à bien la réforme de la politique de la pêche *dont personne, chez les* Douze, ne conteste la nécessité? La surcapacité de la flotte communautaire est unanimement admise, et chaque année le progrès technique l'aggrave (+ 2 % par an). Pour être efficace, c'est-à-dire permettre la reconstitution de la « ressource », il faudrait envoyer à la casse plus de bateaux que les Etats membres ne semblent prêts à le faire. *Mais c'est là* une perspective que récusent les organisations professionnelles, et les dirigeants politiques doivent rechercher des compromis...

Autre volet de la réforme, l'organisation *du droit de pêche. Sur* le papier, la réglementation actuelle est irréprochable. Pour chaque espèce et chaque zone, les Douze fixent annuellement, en fonction de la ressource, des TAC (total des captures autorisées) qui sont répartis par quotas entre les Etats.

Un appauvrissement dramatique

En fait, les quotas ne sont pas respectés et la surexploitation de la mer qui en résulte provoque un appauvrissement souvent dramatique, risquant à terme de condamner la profession. Pour remédier à cette situation, la Commission propose que les quotas attribués fassent l'objet de licences, autrement dit soient répartis entre les bateaux opérant sur la zone, afin d'identifier plus *facilement ceux qui* pêchent de façon illégale.

Elle préconise également un renforcement des moyens de contrôle, suggérant en particulier *un suivi des navires par satellite.* Ces diverses mesures d'encadrement ont été accueillies de façon mitigée par les ministres.

PHILIPPE LEMAITRE

La convocation d'une assemblée générale d'AMB

La perspective du rachat de la BfG par le Crédit lyonnais se précise

La stratégie controversée du Crédit lyonnais qui consiste à considérer l'Europe comme son marché domestique ne peut réellement se concevoir sans une présence forte en Allemagne. Ce manque, avoué par le président de la banque nationalisée, M. Jean-Yves Haberer, pourrait être comblé dans les prochaines semaines. Après un démarrage difficile, les négociations pour le rachat de la *BfG* (Bank für Gemeinwirtschaft) par le Lyonnais semblent en bonne voie.

Suffisamment en tout cas pour que l'actionnaire principal de la BfG, l'assureur allemand AMB (Aachener und Münchener Beteiligungs), annonce la convocation d'une assemblée générale extraordinaire *« dans les prochaines semaines ».* Elle sera appelée à se prononcer sur la vente de la BfG et sur l'acquisition par les AGF (Assurances générales de France) de 25 % plus une voix du capital d'AMB. L'assureur allemand souligne dans un communiqué diffusé lundi 19 octobre que la cession au Crédit lyonnais de la plus grande partie de sa participation (50,1 %) correspond à la vente d'un *« élément essentiel du patrimoine ».*

On ne peut pas ne pas rapprocher ce déblocage des discussions entre AMB et le Lyonnais des échanges d'administrateurs entre l'assureur allemand et son principal actionnaire, les AGF. D'ores et déjà, M. Helmut Gies, président du conseil de surveillance d'AMB, a été nommé, par décret ministériel, membre du conseil d'administration des AGF.

En contrepartie, M. Claude Tagger, responsable du secteur international des AGF, pourrait entrer au directoire de la compagnie allemande en lieu et place de M. Wilfried Boysen, proche de l'ancien président du directoire d'AMB, M. Wilfried Baumgartl, qui était hostile aux AGF. Coïncidence, c'est M. Boysen qui conduisait les négociations avec le Lyonnais et avait placé la barre très haut, évaluant la valeur totale de la BfG à près de 3 milliards de deutschemarks, le Crédit lyonnais l'estimant pour sa part à 1,8 milliards (6,1 milliards de francs).

Au Lyonnais, on avoue à demi-mot que l'homme chargé des discussions du côté d'AMB ne facilitait *pas vraiment les choses. Mais pour* la banque il s'agit essentiellement *d'un contretemps, et l'objectif reste* de conclure avant la fin de l'année. Ce qui pourrait se faire par une prise de participation majoritaire.

E. L.

□ **La SICOVAM et la Banque de France lancent un système de règlement sur titres en écus.** – La Banque de France et la SICOVAM (Société interprofessionnelle de compensation de valeurs mobilières) ont annoncé, lundi 19 octobre, le lancement au début de 1993 de SIRE (Système intégré de règlement en écus) afin de dénouer sur les livres de la Banque de France les règlements afférents aux transactions libellées en écus. Ce dispositif, appuyé notamment sur Relit pour les valeurs mobilières et sur Saturne pour les titres de créances négociables, assurera simultanément le règlement des espèces et la livraison des titres.

Ancien directeur du Crédit national

M. François Lagrange est nommé président de l'Institut français du pétrole

L'Institut français du pétrole a enfin un président. Après de multiples passes d'armes à l'intérieur du gouvernement, c'est finalement M. François Lagrange, directeur du Crédit national depuis 1985, qui sera nommé à ce poste, inoccupé depuis le départ de M. Jean Méo, atteint en avril dernier par la limite d'âge. Ancien conseiller de M. Laurent Fabius à Matignon, M. Lagrange a eu l'occasion de traiter des questions énergétiques lors d'un passage au commissariat général du Plan en 1978, rappelle le communiqué du Crédit national publié lundi 19 octobre. Reste que cette familiarité invoquée avec le dossier énergie n'explique que très partiellement cette nomination (*le Monde* du 3 octobre). La désignation de M. Lagrange à l'IFP a aussi l'avantage d'offrir à M. Philippe Calavia, ancien directeur du cabinet de M. Michel Charasse, ministre démissionnaire du budget, une possibilité de reclassement... au Crédit national. M. Francis Lorentz, ancien PDG de Bull, soutenu par le ministère de l'industrie, avait également été pressenti pour la présidence de l'IFP. Matignon se serait engagé à lui proposer rapidement une solution alternative.

C. M.

[Né en *1938* à *Dijon* (Côte-d'Or), ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, conseiller d'Etat, M. François Lagrange a rejoint en 1966 le cabinet de M. Michel Debré, ministre de l'économie et des finances, avant d'être nommé directeur adjoint du cabinet de M. Edgar Faure, ministre des affaires sociales en 1972, puis directeur de cabinet de M. Georges Gorse, ministre du travail, en 1973. Après avoir participé à la rédaction du rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise, il intègre le commissariat général du Plan. En 1984, il *devient conseiller auprès de M. Laurent* Fabius à Matignon, avant d'être nommé, un an plus tard, à la direction du Crédit national.]

En sept points

Les professionnels de l'immobilier présentent un programme commun

Le Conseil national de la *construction, qui réunit une* vingtaine de fédérations ou unions patronales liées à l'immobilier, a présenté mardi 20 octobre un programme commun pour relancer ce *secteur,* en crise profonde.

Elles présentent sept propositions, en majorité fiscales, pour relancer l'investissement locatif ou l'accession à la propriété des classes moyennes et des moins favorisées (hausse des plafonds des prêts accession à la propriété), alléger l'impôt sur la fortune et encourager l'investissement « pierre papier ». Elles remettent enfin en question l'agrément nécessaire pour la construction de bureaux en Ile-de-France.

هكذا من الاصل

ÉCONOMIE

Les changements à la tête de la CFDT

Victime d'une « crise de management »

Le secrétaire général démissionnaire avait voulu « rassembler » et s'était refusé à adopter une stratégie de prise de pouvoir

Eugène Descamps avait tenu les rênes de la CFDT pendant dix ans, présidant au passage à sa déconfessionnalisation. Son successeur, M. Edmond Maire, a régné en maître pendant dix-sept ans (1971-1988). M. Jean Kaspar, lui, élu une première fois le 25 novembre 1988, n'aura «tenu» que quatre ans. Mais on pourrait lui appliquer, sans changer un mot, ce que disait du départ du premier secrétaire général de la CFDT le livre *la Deuxième Gauche* (1) : *« Eugène Descamps a l'élégance de transmettre le flambeau, quoi qu'il lui en coûte, sans manœuvre de dernière heure.»* M. Kaspar quitte la direction de la CFDT, de lui-même, avec panache.

Lorsque dans une organisation – politique, syndicale, patronale, – la mise en œuvre de solides convictions personnelles entre en conflit avec les implacables logiques d'appareil, la *« crise confiance dans le management »*, selon la formule un peu inédite utilisée dans un courrier interne de la commission exécutive de la CFDT, est certaine. C'est elle qui vient de faire trébucher M. Kaspar, à six semaines des élections prud'homales du 9 décembre et alors que de nombreuses crises d'autorité secouent un syndicalisme désespérément affaibli.

Agé de cinquante et un anS, mineur, alsacien, fortement imprégné d'humanisme chrétien, M. Jean Kaspar avait été élu il y a quatre ans sur son image de rassembleur. Voulant poursuivre – et plutôt parachever – l'adaptation de la CFDT et la *« modernisation »* du syndicalisme, il s'est réclamé d'une certaine *« éthique »*.

Au nom de cette éthique, de ses valeurs, M. Kaspar a refusé de mener une réelle stratégie de prise de pouvoir au sein d'une organisation encore secouée par les soubresauts de sa mutation et où certains responsables, au sein même du «gouvernement» cédétiste – la commission exécutive, – guettaient ses moindres faux pas. Ses amis lui demandaient de s'entourer d'une garde rapprochée, de placer ou conforter ses hommes, de couper des têtes. Mais M. Kaspar a refusé de jouer ce rôle. Trop conciliant, trop «gentil», il a préféré accorder la primauté au travail d'équipe, à la collégialité, et n'a pas voulu se donner les moyens d'imposer son pouvoir, ce qui aurait supposé le recours à des méthodes plus autoritaires auxquelles il répugnait.

Pourtant, des crises de management, la CFDT en avait déjà connues. En 1971, lorsque Eugène Descamps s'en va, pour raisons de santé, il pense à M. Jean Monnier, futur maire d'Angers, voire à M. Jacques Chérèque, futur ministre de M. Rocard, pour lui succéder. Mais il se résigne à l'élection de M. Maire, le faisant «coiffer» pendant deux ans par un président... En 1976, au lendemain d'un congrès confédéral agité, la CFDT traverse une très grave crise interne, et M. Maire songe au départ. Mais il se fait relégitimer. En 1988, le même M. Maire pousse la candidature de Mme Nicole Notat au secrétariat général, mais il doit s'incliner devant le ralliement de l'appareil à M. Kaspar.

Aujourd'hui, le même M. Kaspar, minoritaire au sein de son bureau national, ayant perdu la quasi-totalité de ses soutiens à la commission exécutive, où il venait pourtant de faire entrer deux nouveaux alliés, démissionne six mois après avoir été réélu, lors du 42e congrès, pour un nouveau mandat de trois ans. A posteriori, c'est aujourd'hui, avec l'élection de Mme Notat, une victoire de M. Maire. M. Kaspar a préféré jeter l'éponge sans tenter de se faire relégitimer par la «base» ...

A première vue, la démission de M. Kaspar a donc un goût d'échec, un parfum d'inachevé. Elle est d'autant plus paradoxale que son court bilan est loin d'être vraiment négatif. Il a effectivement poursuivi, non sans mal, non sans résistances, la mutation moderniste et réformiste de la CFDT, réussissant à en faire un partenaire incontournable du gouvernement mais aussi du patronat. Le CNPF jouait de plus en plus la carte CFDT, après avoir joué longtemps la carte FO, comme on l'a vu lors du dernier accord sur l'assurance chômage. Le risque était de voir la CFDT devenir aussi empressée de signer les accords sociaux que naguère FO...

Cette stratégie a permis à M. Kaspar de gagner des points : la CFDT a pris les présidences de la caisse d'assurance vieillesse et, plus récemment, de l'UNEDIC (avec Mme Nicole Notat). A l'heure du déclin général du syndicalisme, la CFDT, animée par une réelle volonté de transparence sur ses comptes, a même gagné des adhérents : + 2,32 % en 1991 (571 405 adhérents, selon les chiffres officiels), + 3,65 % en 1990 et + 0,65 % en 1989. Et aux élections de 1991 aux comités d'entreprise, la CFDT a ravi la première place parmi les organisations syndicales confédérées à la CGT... derrière les non-syndiqués. Succès relatifs certes, en ces temps de crise syndicale, mais succès tout de même.

Une opposition permanente

M. Kaspar offre un bilan plus contrasté sur son positionnement face au gouvernement et aux autres organisations syndicales. Face aux gouvernements socialistes de M. Rocard, de Mme Cresson et de M. Bérégovoy – il n'a jamais été confronté comme secrétaire général à des gouvernements de droite, – il est souvent apparu trop conciliant, n'hésitant pas à faire campagne pour la contribution sociale généralisée, alors très contestée par les autres syndicats.

Il avait cependant haussé le ton contre la politique économique de M. Bérégovoy. Il s'était surtout beaucoup impliqué dans les tentatives de rapprochement intersyndical, proposant même, en février 1990, un *« comité de coordination pour l'action syndicale en Europe »* à FO, à la CFTC, à la FEN et à la CGC. Mais s'il a amorcé un réel rapprochement avec ces trois dernières organisations, il s'est heurté à une opposition constante – et même véhémente – de M. Marc Blondel, secrétaire général de FO. M. Kaspar a-t-il été, là aussi, trop candide? Il a privilégié des convictions solides et anciennes.

« C'est elle qui m'a fait », disait souvent M. Kaspar à propos de la CFDT. Aujourd'hui, c'est elle qui le défait, et le combat de M. Kaspar s'achève sur une logique d'appareil. Même les organisations syndicales sont carnivores. Il paie ainsi, durement, son insuffisante autorité et aussi sa faible notoriété. Sondage après sondage, les enquêtes d'opinion montraient que M. Kaspar était peu connu des salariés, ceux-là mêmes qui vont avoir à voter le 9 décembre. La CFDT va ainsi présenter à l'électorat la double image de la première confédération syndicale dirigée par une femme – le rêve de M. Maire – et d'une organisation toujours en crise. Le prix à payer risque d'être bien lourd. Pour la CFDT, mais aussi pour le syndicalisme.

MICHEL NOBLECOURT

(1) *La Deuxième Gauche*, d'Hervé Hamon et Patrick Rotman, Editions du Seuil.

Mme Nicole Notat, l'héritière de M. Edmond Maire

Pour Mme Nicole Notat, quarante-cinq ans, célibataire, l'année 1992 aura été celle de toutes les réussites. En juillet, elle faisait signer par la CFDT un accord difficile sur l'assurance-chômage sans vraiment provoquer de remous internes. En d'autres temps, la révision à la baisse de la couverture pour les chômeurs aurait entraîné des réactions dans une organisation volontiers frondeuse... En septembre, elle devenait présidente du conseil d'administration de l'UNEDIC, interrompant ainsi, avec ce poste, trente années d'alternance entre FO et le CNPF, à chaque fois exercée par M. André Bergeron. Mais son élection consacrait surtout un résultat qu'elle recherchait obstinément : faire de la CFDT, au détriment de Force ouvrière, l'interlocuteur responsable du patronat. Et, maintenant, la voilà secrétaire générale, remplaçant M. Jean Kaspar dont elle fut plus que le numéro deux, le numéro un *bis*.

Volontaire, un brin raide, et pas toujours appréciée au sein de l'appareil cédétiste, pour qui elle reste souvent «une enseignante», Mme Notat atteint ainsi – mais dans des conditions qu'elle n'avait sûrement pas imaginées – l'objectif que s'était fixé pour elle M. Edmond Maire lors de son départ, en 1988. Ce dernier, en effet, et dès 1985, avait imaginé que son successeur pourrait être cette jeune femme blonde dont il se disait qu'elle était «la copie d'Edmond au féminin». Confiant en ses qualités, les préférant à celles de M. Jean Kaspar, qu'il jugeait trop léger, il espérait bien en faire la première dirigeante de l'une des cinq confédérations syndicales.

Aînée d'une famille d'agriculteurs de quatre enfants, née le 26 juillet 1947 à Chatrice (Marne), Mme Nicole Notat est entrée en syndicalisme en 1969 alors que, après l'Ecole normale de Bar-le-Duc, elle était institutrice dans la Meuse. Secrétaire du syndicat départemental SGEN-CFDT l'année suivante, elle s'occupera d'« enfance spécialisée » quand elle viendra ensuite à Nancy. Là, repérée une première fois par Tony Troglic, à l'époque secrétaire général de l'union régionale CFDT et grande figure sidérurgiste, elle commencera à occuper des fonctions syndicales interprofessionnelles. Ce qui ne l'empêchera pas de devenir, en 1978, secrétaire générale du syndicat régional du SGEN.

Mais, déjà, il est question d'elle pour de plus hautes responsabilités. M. Edmond Maire, qui cherche une femme pour remplacer Mme Jeannette Laot, la fait entrer dans la commission exécutive après le congrès de 1982. Bien épaulée par un tel parrainnage, elle s'imposera vite, jusqu'à s'occuper du secteur, stratégique, de «l'action revendicative».

Malgré ou à cause de cela, et on le verra lors du congrès de 1988, Mme Notat éprouva toujours des difficultés au sein d'une CFDT qui lui reproche son manque de chaleur humaine, son peu de charisme, son manque de connaissance des réalités du monde du travail. Elle fut d'ailleurs la moins bien réélue par les militants lors du congrès confédéral de 1992.

D'où vient cette réserve, toujours perceptible aujourd'hui? Difficile à dire, puisque, dans ses fonctions, la nouvelle secrétaire générale a souvent fait preuve de fermeté, de capacité à se saisir des dossiers, et qu'elle s'est révélée être une bonne négociatrice. Tenue à l'écart de la négociation sur la flexibilité en 1984 qui faillit compromettre les chances de M. Kaspar, elle est à l'origine de prises de positions courageuses sur le travail du dimanche, le travail de nuit des femmes.

En 1989, avec l'accord sur le temps de travail, elle permit déjà à son organisation de prendre le pas sur FO, qui ne signa pas. Mais, au sein de la CFDT, on savait aussi que le tandem constitué avec le démissionnaire d'aujourd'hui ne pourrait pas durer. Ce qui a toujours placé Mme Notat dans une situation délicate. Est-ce pour autant fini?

ALAIN LEBAUBE

Révolutions de palais

Suite de la première page

Hostile au maintien de représentants des entreprises dans les conseils d'administration de la Sécurité sociale, M. Jean-Louis Giral, ancien numéro deux du patronat, s'est démis de son mandat de vice-président de la Caisse nationale d'assurance-maladie. Sans oublier la poursuite de l'éclatement de la Fédération de l'éducation nationale (FEN).

Révolte de la base? Rien de moins sûr. Ce vent de fronde contre des dirigeants dont certains, comme MM. Kaspar et Beaupère, ont pris les positions courageuses reflète plutôt des combats d'appareils et une crise de l'exercice du pouvoir au sein d'organisations frappées de plein fouet par la désyndicalisation. Plus largement, c'est la perte de substance et d'influence des «corps intermédiaires», pourtant indispensables au fonctionnement de la démocratie, qui est une nouvelle fois en cause.

La CFDT offre l'illustration la plus frappante de cette crise. Lors de son 42e congrès, en mai, M. Kaspar avait été confortablement réélu et les *options de la majorité confédérale* – affirmation sans ambiguïté des options réformistes de la centrale et recherche de convergences intersyndicales – avaient été adoptées. Or, à peine ces décisions entérinées, M. Kaspar a été mis en accusation par le bureau national, qui lui imputait une *« crise de confiance dans le management de l'organisation »*, autrement dit un *« manque de leadership »* et une autorité insuffisamment affirmée. A aucun moment ces controverses ne sont clairement sorties des sphères dirigeantes, et jamais la discussion n'a porté sur les choix stratégiques de la centrale.

Quatre années de « kasparisme »

Aujourd'hui, les militants et les responsables intermédiaires de la CFDT ne peuvent être que désorientés, car leur organisation n'a pas si mal supporté quatre années de «kasparisme». Depuis 1988, elle a stoppé l'hémorragie de ses troupes, ravi à la CGT la première place aux élections des comités d'entreprise et s'est posée comme un véritable partenaire conventionnel en obtenant la présidence de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse et, tout récemment, de l'UNEDIC. Il faudra leur expliquer que M. Kaspar était dans le vrai mais qu'il «manquait de poigne»... Curieux constat de carence pour un syndicat qui a forgé son identité sur le rejet des dérives bureaucratiques et centralisatrices de la CGT et a toujours voulu privilégier les *« débats de fond »* plutôt que le *« syndicalisme gestionnaire et conservateur »* imputé à Force ouvrière.

Le départ de M. Kaspar est également le constat d'échec d'une certaine éthique dans la conduite d'une organisation de 570 000 adhérents. Contrairement à son prédécesseur, M. Edmond Maire, le secrétaire général a privilégié le fonctionnement collectif de la direction de la CFDT et n'a pas voulu – et, peut-être, pas su – écarter ceux qui menaçaient son autorité. C'est pour avoir cru qu'il pouvait régner en évitant systématiquement l'affrontement que cet ancien mineur alsacien de cinquante et un ans – que la CFDT s'était pourtant choisi pour en finir avec les excès d'autorité de son prédécesseur! – doit se retirer.

Sa démission, annoncée alors que tous les dirigeants de la centrale s'étaient entendus pour enterrer la hache de guerre jusqu'aux élections prud'homales du 9 décembre, porte aussi la trace de cette «morale du pouvoir». M. Kaspar a renoncé à faire donner la base (qui, jusqu'à preuve du contraire, ne l'a pas mis en cause) contre le sommet afin d'éviter une épreuve de force supplémentaire. Mme Notat devra très vite forger sa légitimité. Très mal élue lors du dernier congrès (ce qui s'explique également par son goût du «parler vrai»), il lui faudra refaire l'unité autour d'elle.

C'est également son mode de conduite des affaires qui a été reproché au docteur Beaupère. On lui reproche de n'avoir pas suffisamment pris l'avis des responsables de la CSMF, qui en d'autres circonstances s'étaient montrés moins sourcilleux, lors de la signature avec le gouvernement et les caisses d'assurance-maladie de l'accord sur les dépenses de santé. De même, les leaders des fonctionnaires CGT sont accusés de casser l'équilibre interne de la fédération, et ceux de la Fédération autonome des syndicats de police sont jugés trop autoritaires.

Le plus gênant est que, sur le terrain, ces syndicats éprouvent les pires difficultés à justifier de leur caractère d'organisations «de masse» et parfois même de leur réelle représentativité. Pauvres en adhérents et victimes d'une indiscutable perte de crédibilité, elles ont fini par vivre dans une sorte d'apesanteur et peuvent faire tomber les têtes sans devoir rendre des comptes sur les véritables conflits d'intérêt qui justifient ces petites ou grandes manœuvres.

Contrairement à leurs homologues italiens, les dirigeants syndicaux français n'ont pas à craindre que des militants mécontents leurs jettent des boulons, des œufs ou des pièces de monnaie. Des militants, à vrai dire, il n'en reste plus guère. En revanche, ils doivent prendre garde aux révolutions de palais. Et cela est beaucoup plus inquiétant.

JEAN-MICHEL NORMAND

Après la signature de l'accord sur les dépenses de santé

Le docteur Jacques Beaupère quitte la présidence de la Confédération des syndicats médicaux français

Le docteur Jacques Beaupère, président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), a annoncé, lundi 19 octobre, sa démission. Il a précisé avoir été désavoué par son bureau à la suite de l'accord sur la maîtrise des dépenses de santé, conclu le 14 octobre entre plusieurs syndicats de médecins, dont la CSMF est le plus important, les caisses nationales d'assurance-maladie et le gouvernement (*le Monde* du 16 octobre).

La confédération précise que le docteur Beaupère, soixante et un ans, président depuis onze ans et réélu facilement l'an dernier, *« n'a pas consulté le bureau »* avant de parapher cet accord, le ministre des affaires sociales, M. René Teulade, ayant refusé de lui accorder quarante-huit heures de réflexion. La CSMF réunira ses instances mercredi pour *« prendre position sur le fond »* et le conseil confédéral élira un nouveau président le 11 novembre. Toutefois, un communiqué de la CSMF *« dénonce dès maintenant »* certaines dispositions de cet accord – notamment la création de deux collèges (spécialistes et généralistes) dans les unions professionnelles de médecins – tout en reconnaissant l'existence de plusieurs *« points positifs »*.

Alors qu'un autre syndicat, la Fédération des médecins de France, a précisé lundi n'avoir signé le texte du 14 octobre que *« sous réserve de l'accord de son assemblée générale »*, les reproches *« de forme »* adressés au docteur Beaupère semblent refléter les craintes qu'éprouvent les membres du bureau de la CSMF face aux manifestations de mauvaise humeur de l'aile ultralibérale, qui a lancé des accusations de *« forfaiture »*. Certains responsables de la CSMF refusent en effet de s'entendre avec l'actuel gouvernement et misent ouvertement sur un changement de majorité en mars 1993.

Cette stratégie – que M. Jean-Yves Chamard (RPR) encourage à ses risques et périls en déclarant que *« seule l'alternance permettra de rétablir »* un climat de confiance avec les médecins – n'est pas celle du docteur Beaupère, qui n'exclut pas de se représenter devant ses pairs. Quant au ministère des affaires sociales, il estime que le retrait du président de la CSMF ne remet pas en cause l'accord du 14 octobre, qui doit être prochainement soumis au Parlement.

J.-M. N.

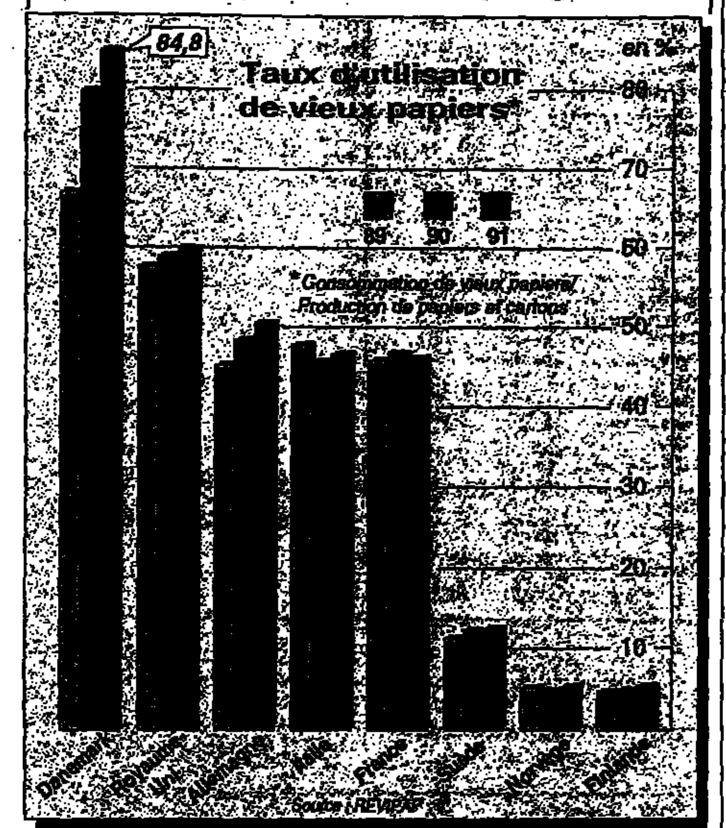
هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

ENVIRONNEMENT

Une campagne des papetiers et de la presse

L'industrie du papier championne du recyclage



Après le plomb (réemployé à 61 %), le papier est aujourd'hui le plus recyclé de tous les matériaux : 45,7 % de la production française de papier, carton et cellulose est assurée à partir de papier de récupération (le Monde du 8 septembre). Un pourcentage plus qu'honorable qui place la France loin devant les pays scandinaves – gros producteurs papetiers – mais quand même derrière le Danemark, ruban bleu européen, et les trois grands pays voisins. Ce taux de recyclage dont s'enorgueillit la profession – celui du plastique atteint tout juste 1 % – est à l'origine de la campagne lancée par la Confédération française de l'industrie des papiers, cartons et celluloses (COPACEL) et de la Fédération nationale de la presse française (FNPF), sur le thème : « Non, le papier ne détruit pas la forêt. » Europe 1 y consacrait, mardi 20 octobre, une journée spéciale. Depuis 1945, les papetiers français ont multiplié par sept leur production, alors que la superficie de la forêt française s'est accrue de 2,5 millions d'hectares.

RÉGIONS

En raison d'un endettement de 502 millions de francs

Un plan de redressement très sévère est proposé à la commune de Briançon

La chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte-d'Azur vient de rendre un avis proposant un plan de redressement à la commune de Briançon, dont l'endettement atteint 502 millions de francs *pour une population de* 12000 habitants (*le Monde* daté 5-6 juillet).

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Jugée, par la chambre régionale des comptes, d'une *« gravité exceptionnelle »*, la situation de Briançon résulte d'une politique d'investissement aventureuse de l'ancienne municipalité socialiste dirigée par M. Robert de Caumont. Après la défaite électorale de celui-ci, en décembre 1991, son successeur, M. Alain Bayrou (UDF-PR), avait été contraint de suspendre le paiement de toutes les annuités de remboursement des emprunts. La nouvelle municipalité avait ensuite voté le budget primitif de 1992 en déséquilibre puis le compte administratif de 1991 en déficit. Saisie par le préfet, la chambre avait alors rendu un premier avis, le 27 juillet, dans lequel elle proposait à la commune de porter au maximum légal ses taux de contributions directes.

Sans pour autant, cependant, que cette mesure, repoussée, le 21 août, par la municipalité, permette un retour à l'équilibre financier.

Seule solution viable : un « reprofilage » de la dette, supposant un important effort des deux principaux prêteurs de la commune, le Crédit local de France et la Société lyonnaise de banque. Ceux-ci ont finalement accepté de réaménager la totalité des prêts en cours, soit 502 millions de francs, à un taux de 8 % – au lieu de 10,3 %, en moyenne – sur une durée de vingt-cinq ans. Proposition à laquelle s'ajoute, pendant cinq ans, un différé d'intérêts.

Amère pilule

Mais la pilule est également amère pour la commune : gel des *dépenses de fonctionnement et d'investissement* au niveau strictement indispensable jusqu'en 2002, diminution des effectifs *« par tous moyens »*, réduction des subventions aux associations, obligation impérative, enfin, de trouver des partenaires financiers pour le maintien des activités culturelles et sportives.

Sans même tenir compte de la mise en jeu possible des garanties accordées par la précédente municipalité à la société d'équipement des Hautes-Alpes, ou SEDHA (1), cette politique d'austérité ne suffit encore pas. La cession d'actifs ? *« Il est, pour le moment, impossible d'en tirer des ressources significatives, faute d'acquéreurs »*, constate la chambre.

GUY PORTE

(1) Ces garanties (32 millions) pourraient jouer si la SEDHA, actuellement en règlement judiciaire, devait être mise en liquidation.

CEE

La réunion des ministres des finances des Douze

L'Europe fiscale est prête pour le marché unique

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)

de notre envoyé spécial

Le marché unique se met en place. Les ministres des finances des Douze, réunis lundi 19 octobre à Luxembourg, ont arrêté les dernières dispositions encore en suspens concernant le rapprochement des taux de TVA et des droits d'accises au 1er janvier 1993. Le resserrement des taux, largement engagé dans la Communauté depuis plusieurs années, était nécessaire pour permettre la suppression des frontières fiscales (disparition du paiement et des contrôles aux frontières intérieures) dès le jour « J » d'entrée en vigueur du marché unique.

Au centre du dispositif désormais définitivement adopté par les Douze, le taux normal de TVA, dont il a été décidé qu'il serait au moins égal à 15 %. Les taux majorés qui subsistent encore seront supprimés dès le 1er janvier 1993. Cependant, chaque État membre pourra appliquer un ou deux taux réduits, d'un niveau au moins égal à 5 %, sur des produits ou services à caractère social et culturel : denrées alimentaires, distribution de l'eau, médicaments, transport des personnes... Cette liste comporte dix-sept postes. De manière transitoire, les pays qui, telle la Grande-Bretagne, appliquent des taux zéro ou des taux réduits inférieurs à 5 % (taux dits superréduits) pourront les maintenir après 1992.

Toujours pour favoriser un rapprochement, les Douze ont fixé un taux minimum pour chacune des grandes catégories de produits soumis à des droits d'accises, qui sont des droits spécifiques sur les cigarettes et le tabac, les alcools, les bières, les différentes huiles minérales.

Les ministres des finances ont eu un échange de vues sur l'état d'avancement de l'Uruguay Round. Pourra-t-on conclure l'Uruguay Round avant la fin du mois, y compris sur le très sensible volet agricole, qui oppose surtout la Communauté aux Etats-Unis, comme M. Frans Andriessen, vice-président de la Commission de Bruxelles chargé des relations extérieures, l'a estimé possible lors d'une rencontre avec ses interlocuteurs américains, canadiens et japonais, dimanche à Toronto ? M. Michel Sapin, ministre français de l'économie, en doute.

PHILIPPE LEMAITRE

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 19 et mardi 20 octobre 1992 :

DES DÉCRETS

– nº 92-1156 du 13 octobre 1992 pris pour l'application de l'article 3-I de la loi nº 92-60 du 18 janvier 1992 renforçant la protection des consommateurs ;

– nº 92-1157 du 12 octobre 1992 portant création de la réserve naturelle d'Iroise (Finistère).

UN ARRÊTÉ

– Du 16 octobre 1992 portant agrément d'accords relatifs à l'assurance-chômage.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. – Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

Après la chute de 9 % du cours de son action

Le groupe Accor publie un bulletin de santé rassurant

Pour redynamiser un personnel un peu trop habitué aux succès, les présidents du groupe Accor, MM. Paul Dubrule et Gérard Pélisson, avaient lancé un ordre de mobilisation devant l'absence de reprise économique (*le Monde* du 9 septembre). Les patrons d'Accor ont-ils trop appuyé sur le signal d'alarme? Des analyses ont été publiées, la semaine dernière, qui conseillaient sans ambages de se débarrasser du titre Accor s'échangeant autour de 540 francs, alors qu'il ne vaudrait guère plus de 380 francs en raison des mauvais résultats de la filiale américaine Motel 6 et des déconvenues du rachat des Wagons-lits (*le Monde* du 8 août).

Résultat : pas loin de 9 % de chute au cours de la seule journée du 16 octobre pour l'action Accor et une grosse colère de MM. Dubrule et Pélisson contre ces appréciations erronées. Les résultats de 1992? « *Les chiffres du premier semestre nous mettent en ligne pour réaliser les 800 millions de francs de bénéfices que nous avons annoncés.* »

Le bilan dégradé? « *Compte tenu de nos dernières acquisitions, il peut paraître moins solide qu'avant. Mais nous allons faire rentrer dans nos caisses 2,5 milliards de francs. Sans vendre un seul hôtel, mais en cédant nos bureaux du boulevard Haussmann, à Paris, des immeubles à Berlin, certains de nos restaurants d'autoroute – comme l'exige la Commission de Bruxelles – et des participations minoritaires.* »

Les petits résultats de Motel 6? « *Il est vrai qu'en raison du climat économique américain et de la surcapacité hôtelière, l'activité de notre filiale a reculé d'une cinquantaine de millions de dollars, mais la baisse des taux d'intérêt de 3 ou 4 points outre-Atlantique nous a économisé une somme équivalente. Nous sommes parfaitement sereins car, depuis cette année, la demande hôtelière progresse plus vite que l'offre de lits. Les deux cents hôtels que nous avons acquis aux Etats-Unis sont autant d'atouts.* »

Les deux présidents d'Accor divisent en trois les différents métiers de l'ensemble constitué avec les Wagons-Lits. Il y a d'abord les activités « *très confortables* », où figurent la restauration des collectivités locales, le titre services et l'hôtellerie économique : celles-ci ont croissance assurée. Les agences de voyages sont à classer dans cet univers heureux, mais ne peuvent prétendre à une progression équivalente.

La deuxième catégorie regroupe les secteurs où la conjoncture n'est pas bonne, comme l'hôtellerie classique deux, trois et quatre étoiles, ou bien la restauration commerciale. Elle supportera l'essentiel de l'effort d'économies. Restent trois métiers « *à problèmes* » : les loisirs (golf, croisières, voyagistes), le ferroviaire (restauration et voitures-lits) et surtout la location de voitures qui donne des états d'âme à MM. Dubrule et Pélisson.

ALAIN FAUJAS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Immobilière Phénix : baisse du bénéfice.** – Le bénéfice semestriel de la Compagnie immobilière Phénix (CIP), du groupe de la Générale des eaux, a baissé de 20 % à 60 millions de francs (pour un chiffre d'affaires de 1,79 milliard). Pour l'ensemble de l'année, la CIP prévoit un résultat net (part du groupe) de l'ordre de 200 millions (à comparer avec 254 millions de francs en 1991) pour un chiffre d'affaires hors Maisons Bouygues (récemment repris) d'environ 4 milliards. Par ailleurs, conformément aux décisions annoncées en août, la CIP va renforcer de 700 millions de francs ses fonds propres, à l'occasion d'une augmentation de capital qui permettra l'entrée des AGF dans son tour de table (pour 15 %). Une fois cette opération faite, la Générale des eaux conservera environ 43 % des actions, mais entre 53 % et 57 % des droits de vote.

□ **Finacor : résultat en hausse.** – *Finacor, premier courtier* sur les marchés monétaires et financiers, a annoncé un bénéfice net consolidé avant impôt s'élevant à 47,2 millions de francs au premier semestre contre 26,1 millions sur la période équivalente de 1991, la part du groupe s'établissant à 43,3 millions par rapport à 23 millions de francs. Le total du chiffre d'affaires consolidé semestriel est de 277,2 millions de francs alors qu'il était de 231,2 millions de francs au premier semestre 1991. Pour M. Pierre Lasserre, président directeur général, et M. Michel Roche, administrateur, directeur général, qui commentaient ces résultats, « *l'exercice 1992, après deux années de restructurations importantes, marque, pour le groupe Finacor, la confirmation du retour à des résultats plus satisfaisants (...). Les activités de courtage interbancaire françaises et internationales sont en hausse. En France, Peter SACB conserve sa place de premier agent des marchés interbancaires (AMI), et Finacor Vendôme celle de premier négociateur du MATIF (Marché à terme international de France) dans un marché en croissance* ».

RACHATS

□ **Fiat prend possession des usines polonaises FSM.** – Le groupe Fiat et le gouvernement polonais ont signé, samedi 17 octobre, à Varsovie le « protocole d'ouverture », texte de prise de possession des usines automobiles polonaises FSM par le conctructeur italien. La veille, les deux parties avaient déjà signé à Varsovie les actes notariés des trois sociétés mixtes destinées à succéder à FSM : Fiat Auto Poland (production d'automobiles), Magneti-Marelli Poland (pièces détachées) et Teksid Poland (métallurgie). Le constructeur italien détient 90 % du capital des nouvelles sociétés, 10 % restant à l'Etat polonais. La Pologne et Fiat avaient signé en mai dernier un contrat de près de 2 milliards de dollars sur le rachat de FSM. Initialement prévue au 1ᵉʳ août, la passation des pouvoirs avait toutefois été retardée par une longue grève à l'usine FSM-Tychy (7000 salariés), où sont produites les petites cylindrées Cinquecento.

CRISE

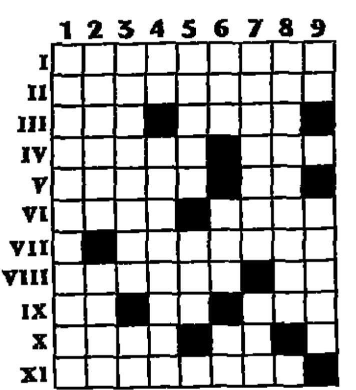
□ *Thyssen va réduire sa production et recourir au chômage partiel.* – Le sidérurgiste allemand Thyssen Stahl AG va réduire « *sensiblement* » sa production au quatrième trimestre et introduira le chômage partiel, afin de tenir compte de la nette baisse de la demande mondiale, a annoncé la société, lundi 19 octobre à Duisburg. Thyssen prévoit de réduire sa production de 300000 tonnes, ce qui correspond à un quart du volume produit au quatrième trimestre 1991. « *Pratiquement tous* » les stades du processus de production seront concernés par le chômage partiel, a indiqué un porte-parole, sans préciser combien des 58000 salariés seraient touchés.

VENTE

□ **Le groupe Pinault revend Tubesca.** – Le groupe Pinault a revendu trois sociétés qui appartenaient à une de ses filiales, France Bois Industries. Il s'agit de la société Tubesca, premier fabricant français d'échelles (230 millions de francs de chiffre d'affaires dont 25 % à l'exportation), et de ses filiales Cognet et Escanor. Une holding, Finesca, contrôlée par les trois principaux dirigeants de Tubesca et les fonds d'investissement Baring European Capital (une banque d'affaires anglaise), est désormais actionnaire à 99,5 % des deux premières sociétés et a acquis la totalité de la troisième.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5893



HORIZONTALEMENT

I. L'art de traiter les dents. – II. Comme un grand. – III. Heureux, prétendait à la moitié. Où il n'y a rien à prendre. – IV. Peut être un piège à loups. Mot qui peut faire venir le berger. – V. Peuvent assommer celui qui est à découvert. Vieille ville. – VI. Pas imaginaire. Un vieil ennui. – VII. Peuvent être amers quand ils sont grands. – VIII. Un grande charge. Préposition. – IX. Participe. « Terme » de mépris. Lettre. – X. Possessif. Mot puéril. – XI. Marchèrent comme des vagabonds.

VERTICALEMENT

1. Qui peut nous faire éclater. – 2. Qui est toujours en train de courir. Se mouiller. – 3. Sortes de canons. Patrie d'Abraham. – 4. Pronom. Nous tient un peu la jambe. – 5. Ne doivent pas être lâchées quand on a du mal à monter. Un individu familier. – 6. Qui a donc compati. La bonne adresse. Adverbe. – 7. Travail qui demande de bons nerfs. Peut marquer le coup. – 8. Couchées sur des feuilles. – 9. Conjonction. Point vertical.

Solution du problème n° 5892

Horizontalement

I. Logement. – II. Amareyeur. – III. Talé. Rôle. – IV. Ino. Délit. – V. Noé. Ope. – VI. Ans. Agen. – VII. Luit. Mi. – VIII. Eve. Lisse. – IX. Verte. Mu. – X. Enervées. – XI. Et. Usés.

Verticalement

1. Latin. Levée. – 2. Oman. Auvent. – 3. Galonnière. – 4. Ere. Ost. Tri. – 5. Me. De. Lev. – 6. Eyre. Ami. Eu. – 7. Néologismes. – 8. Tulipe. Suse. – 9. Retenue.

GUY BROUTY

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 20 octobre ↑

Euphorie

Début de séance euphorique à la Bourse de Paris, qui, à l'image des *autres places européennes*, Londres et Francfort en tête, a salué les rumeurs distillées dans la presse d'outre-Rhin de baisse des taux d'intérêt allemands avant la fin de l'année. Du coup, l'indice CAC 40 a franchi dès l'ouverture le seuil psychologique des 1 700 points en gagnant 1,57 %, et n'a cessé ensuite d'accroître son avance pour gagner *quelques minutes plus* tard plus de 2,7 % dans un marché animé. Le CAC 40 cédait ensuite un peu de terrain pour afficher tout de même en milieu de journée une forte progression de 2,06 %, à 1 713,68 points.

Les investisseurs saluent avant tout le retour des espoirs de baisse des taux allemands. Selon le quotidien FAZ (*Frankfurter Allgemeine Zeitung*), la Bundesbank souhaite une baisse des taux de ses prises en pension, qui pourraient passer à 8,25 % d'ici *à décembre contre* 8,90 % *en* moyenne aujourd'hui. Si cette supposition se confirme, elle signifie que les *taux directeurs* de la Bundesbank, escompte et Lombard, pourraient être réduits d'ici à la fin de l'année. Un assouplissement de la politique monétaire qui serait surtout une réaction à la faiblesse de la conjoncture domestique, explique le FAZ.

Du côté des valeurs, les titres sensibles à l'évolution du dollar et les groupes financiers étaient parmi les plus recherchés, à l'image du CCF (+ 4,7 %), de l'UAP (+ 4,3 %), de Lafarge (+ 3,9 %) et AXA (+ 3,7 %). *Forte hausse* également de 25,6 % d'Avenir Havas média et de 10,9 % de Legris industries. En revanche, *parmi les rares* baisses, *à noter* celles de 13,4 % de la SCOA et de 3,4 % de Cap Gemini Sogeti.

NEW-YORK, 19 octobre ↑

Note ferme

Pour Wall Street, le krach de l'automne 1987 – qui s'était produit cinq ans auparavant jour pour jour – n'était plus qu'un mauvais souvenir, *les valeurs américaines terminant* la séance du lundi 19 octobre sur une note positive.

L'indice Dow Jones a clôturé à 3 188,45, en hausse de 14,04 points (+ 0,44 %). Le marché a été très actif *avec quelque 218 millions d'actions* échangées.

Des vagues d'achats sur programme *informatique ont soutenu* le marché, mais une certaine réserve a été observée avant le troisième et dernier débat télévisé entre les candidats à la présidence des Etats-Unis. Le marché avait débuté en légère baisse, en raison d'un début de transfert de capitaux de Wall Street vers le marché obligataire. Ce transfert a été encouragé par une nette remontée des taux d'intérêt à long terme, provoquée par la crainte d'une relance de l'inflation si le candidat démocrate Bill *Clinton est élu président des Etats-Unis.*

Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale *référence*, est monté à 7,57 % lundi en fin d'après-midi contre 7,52 % vendredi *soir.*

VALEURS	Cours du 16 oct.	Cours du 19 oct.
Alcoa	86	86 7/8
ATT	42 1/4	42 3/8
Boeing	37	36 7/8
Chase Manhattan Bank	22 1/2	23 3/8
Du Pont de Nemours	47 1/2	47 1/2
Eastman Kodak	41 7/8	42 1/8
Exxon	63 1/4	63 1/4
Ford	37 1/2	37
General Electric	76 1/4	76 3/8
General Motors	29 3/8	29 1/8
Goodyear	62 7/8	63 1/2
IBM	70 3/4	68 1/2
ITT	65 3/4	65 3/4
Mobil Oil	62	62 1/8
Pfizer	73 3/4	74 1/8
Schlumberger	68 1/4	69 7/8
Texaco	62	62 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	116 3/4	116 7/8
Union Carbide	13	13 1/8
United Tech.	47 3/8	48 1/4
Westinghouse	11 3/4	12 1/2
Xerox Corp.	78 3/8	79

LONDRES, 19 octobre =

Retour à l'équilibre à la clôture

La fermeté de Wall Street à son ouverture et la décision du gouvernement britannique de ramener dans l'immédiat à dix le nombre de fermetures de puits de charbon ont, lundi 19 octobre, stimulé la Bourse de Londres en fin de séance.

L'indice Footsie a clôturé en baisse de 1,7 point (- 0,07 %) à 2 562,2, *alors qu'il avait perdu jusqu'à* 21,1 points en début de séance.

La reprise s'est étendue à l'ensemble des secteurs, mais la plupart ont terminé sur une note irrégulière. Les compagnies pétrolières ont été fermes dans l'ensemble, encouragées par la bonne tenue du pétrole brent.

Aux banques, Barclays a perdu 16 pence à 301 à la suite de prévisions du courtier James Capel peu encourageantes pour l'établissement financier. En revanche HSBC Holdings a gagné 16 pence à 475 et Charter Consolidated a progressé de 10 pence à 524.

TOKYO, 20 octobre ↑

Légère hausse

La note a été légèrement soutenue mardi 20 octobre à la Bourse de Tokyo, l'indice Nikkei clôturant en légère hausse à 16 987,66 yen, soit un gain de 83,85 yen, ou 0,5 %.

Mardi, en fin de matinée, la tendance était incertaine, le Nikkei gagnant 9,23 points (+ 0,05 %) à 16 913,04 points tandis que le Topix perdait 3,51 points à 1 289,48.

VALEURS	Cours du 19 oct.	Cours du 20 oct.
Ajinomoto	1 270	1 290
Bridgestone	1 110	1 120
Canon	1 270	1 280
Fuji Bank	1 790	1 750
Honda Motors	1 280	1 300
Matsushita Electric	1 150	1 130
Mitsubishi Heavy	560	553
Sony Corp.	3 980	4 060
Toyota Motors	1 390	1 390

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4300	4326
B.A.C.	23 70	....
Bque Vernes	674	669
Boiron (Ly)	520	511
Boisset (Lyon)	235	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	830	800
Calberson	200	....
Cardif	700	720
C.E.G.E.P.	154	155
C.F.P.I.	259	254 90
C.N.I.M.	980	1000
Codetour	289	....
Conforama	....	....
Creeks	110 50	109
Dauphin	180	...
Delmas	970	970
Demachy Worms Cie	350	....
Deveaulay	921	915
Devilla	105	....
Dolisos	116	118
Editions Belfond	200	200
Europ. Propulsion	170	170
Finacor	119	....
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....
G.I.M.	360	366
Gravograph	158	158
Guimoli	720	....
I.C.C.	157	150
Idianova	38 05	....
Immob. Hôtelière	1000	....
Interm. Computer	119	....
I.P.B.M.	53	....
Locamic	54 30	...
Matra Comm.	295 70	295 70
Molex	140	....
N.S.C. Schlumberger	749	766
Publ.Filipacchi	360	375
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
Select Invest (Ly)	80	84
Serbo	158	155
Sopra	298	297
TF1	312 90	319 50
Thermador H. (Ly)	310	....
Unilog	258	258
Viel et Cie	94	94 90
Y. St-Laurent Groupe	637	660

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 octobre 1992
Nombre de contrats estimés : 115 621

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	109,76	110,32	110,26
Précédent	109,48	109,96	110,12

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS DE VENTE Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Mars 93
106	3,74	3,46	0,07	0,28

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : –

COURS	Oct. 92	Nov. 92	Déc. 92
Dernier	1 695	1 710,50	1 728
Précédent	1 674	1 692	1 710

CHANGES

Dollar : 5,11 F ↑

Le dollar s'inscrivait de nouveau en hausse mardi 20 octobre, toujours dans l'attente d'une véritable détente des taux d'intérêt en Europe. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,11 francs à la *mi-séance contre 5,0350* francs lundi au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	16 oct.	20 oct.
Dollar (en DM)	1,4835	1,5080
TOKYO	**16 oct.**	**20 oct.**
Dollar (en yens)	120,05	121

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (20 oct.) .... 10 9/16-10 11/16 %
New-York (19 oct.) .... 3 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	16 oct.	19 oct.
Valeurs françaises	96,20	96,30
Valeurs étrangères	81,80	82,20
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	445,90	446,22
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1 664,18	1 678,06

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	16 oct.	19 oct.
Industrielles	3 174,41	3 188,45

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	16 oct.	19 oct.
100 valeurs	2 563,90	2 562,20
30 valeurs	1 872,30	1 867,20
Mines d'or	67,10	69,10
Fonds d'Etat	92,03	91,58

FRANCFORT

	16 oct.	19 oct.
Dax	1 461,61	1 479,07

TOKYO

	19 oct.	20 oct.
Nikkei Dow Jones	16 903,81	16 987,66
Indice général	1 292,99	1 290,87

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,1010	5,1040	5,1820	5,1880
Yen (100)	4,2087	4,2113	4,2729	4,2783
Ecu	6,6350	6,6425	6,6264	6,6395
Deutschemark	3,3893	3,3898	3,3988	3,4019
Franc suisse	3,7827	3,7878	3,8153	3,8238
Lire italienne (1000)	3,8800	3,8950	3,8343	3,8535
Livre sterling	8,3034	8,3134	8,3508	8,3673
Peseta (100)	4,7964	4,8083	4,7340	4,7570

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 3/16	3 5/16	3 9/16	3 11/16	3 9/16	3 11/16
Yen (100)	3 13/16	3 15/16	3 11/16	3 13/16	3 9/16	3 11/16
Ecu	10 7/16	10 9/16	10 5/16	10/ 7/16	9 13/16	9 15/16
Deutschemark	8 9/16	8 13/16	8 1/2	8 3/4	8 1/16	8 5/16
Franc suisse	5 13/16	5 15/16	6 1/16	6 3/16	6 1/16	6 3/16
Lire italienne (1000)	14 1/4	15	14	14 3/4	14	14 3/4
Livre sterling	7 15/16	8 3/16	7 3/8	7 5/8	6 15/16	7 3/16
PESETA (100)	13 1/2	14 1/2	13 1/4	14 1/4	13 1/4	14 1/4
Franc français	9 15/16	10 1/16	9 13/16	9 15/16	9 1/2	9 5/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

La SBF met au point un nouvel indice

La Société des Bourses françaises (SBF) devrait lancer l'an prochain un nouvel indice « lourd » pour remplacer l'indice général CAC 240 qui existe depuis 1981, à côté du CAC 40, plus utilisé, qui a été créé en 1988. Le CAC 240 calculé *sur la base des cours d'ouver*ture et qui ne comporte aucune des sociétés privatisées en 1986 et 1987 « *n'est plus adapté à la conjoncture actuelle* », explique M. Dominique Leblanc, *directeur* de la SBF.

Le nouvel indice devrait comporter environ 250 valeurs et pourrait servir de support à de nouveaux contrats à terme. Ce serait un moyen de donner à la fois un outil plus large aux gestionnaires tout en évitant que la liquidité de la place parisienne ne se concentre sur les seules actions du CAC 40.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 20 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4790	C.N.E 3%	4985	4978	4980	- 0 10
840	B.N.P. T.P.	793	792	792	- 0 13
895	Cr.Lyon. T.P.	850	840	861	+ 1 29
1651	Renault T.P.	1620	1620	1649	+ 1 79
1670	Rhone Poul. T.P.	1591	1591	1625	+ 2 14
1010	Saint Gobain T.P.	1014	1014	1014	....
796	Thomson T.P.	769	769	769	....
590	ACCOR	488 50	509	519	+ 6 24
740	Air Liquide	732	743	749	+ 2 32
655	Alcatel-Alsthom	620	628	628	+ 1 29
1540	Als.Superm.	1440	1430	1430	- 0 69
240	A.L.S.P.I.	232	228	231	- 0 43
410	AGF Sté Centrale	390	392	405	+ 3 85
110	Avenir H. Média	97 20	122 10	122 30	+ 25 8
825	Axa (ex Cie Midi)	732	745	764	+ 4 37
164	Bafip	148 50	148 50	148 10	- 0 27
93	Bail-Equipem.	66 20	68 90	66 20	....
675	Bail Investiss.	625	600	621	- 0 64
380	Bancaire	366 50	369	370 90	+ 1 20
680	Bazar H.-V.	633	640	640	+ 1 11
1250	Berger (M)	1125	1180	1180	+ 4 89
395	Bertrand Faure	395	395	390	- 1 27
800	Bic	848	849	848	....
1060	B.I.P.	1050	1060	1060	+ 0 95
190	BIS	184 50	185	179 90	- 2 49
376	B N P (CI)	343	340 10	345 60	+ 0 76
650	Bolloré Tech.	525	515	510	- 2 86
3220	Bongrain	3000	3010	3050	+ 1 67
510	Bon-Marché	467 20	479	479	+ 2 53
515	Bouygues	438	445	464	+ 5 94
93	BP France	85 50	86 40	86 05	+ 0 64
995	B S N	968	980	982	+ 1 34
1100	Canal Plus	993	999	1015	+ 2 22
205	Cap Gem.S.	171 90	172 50	171 40	- 0 29
177	Carnaudmetalbox	168	169 90	169	+ 0 60
2170	Carrefour	2280	2275	2305	+ 1 09
140	Casino	131	133 90	139	+ 6 11
88	Casino ADP	90 80	92	92 50	+ 1 87
445	Castorama D.I.	413 50	415	422 50	+ 2 18
192	C.C.F.	189 60	193	199 90	+ 5 43
37	CCMC Ly.	34	33 75	33 70	- 0 88
360	C.D.M.E.	330	330	330	....
135	C.E.G.I.D.	145 50	139 50	145	- 0 34
60	Centrest (Ny)	31 10	30	28 05	- 16 2
325	C.E.P. Comm.	280	278	278	- 0 71
90	Cerus	70 25	70 90	72 90	+ 3 77
850	Cetelem	781	801	809	+ 3 59
225	CF Int.	189	....	....	....
270	CGI Info.	248	248	242	- 2 42
999	C G I P	852	870	899	+ 5 52
830	CGP	625	....	....	....
1230	Chargeurs S.A.	1160	1175	1185	+ 2 16
290	Christian Dior	279	279	279	....
520	C I C A (M)	525	539	539	+ 2 67
360	Ciments franç.	310	302	302	- 2 58
595	Clarins	451	450	463	+ 2 66
370	Club Méditer.	343 70	348	355	+ 3 29
765	Colas	661	660	655	- 0 91
192	Cpt. Entrep.	196	197	192	- 2 04
1080	Compt Mod.	1049	1050	1075	+ 2 48
225	CPR (Paris Réd.)	188	192	194	+ 3 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
865	Créd. Foncier	790	810	838	+ 6 08
285	Crédit Loc France	290	292	296	+ 2 07
500	Cr Lyon.(CI)	455	435	445	- 2 20
1000	Crédit Nat.	984	1003	1015	+ 3 15
380	CSEE	352	347	347	- 1 42
3050	Damart	3090	2981	2981	- 3 53
395	Dassault Aviation	332	331	335	+ 0 90
164	Dassault Electr.	164	156	158	- 3 66
1640	De Dietrich	1450	1465	1410	- 2 76
66	Dév.P.d.C.(Li)	51	51	48	- 5 88
81	Dév.R.Sud-Est	68	65	65	- 4 41
280	D M C	271	270 20	270 50	- 0 18
385	Docks France	370	366	376 20	+ 1 68
140	Dynaction	139	139 90	139 20	+ 0 14
2070	Eaux (Gle)	1888	1950	1983	+ 5 03
800	E.B.F.	790	780	766	- 3 04
390	Ecco	306 50	305	306	- 0 16
365	Elf Aquitaine	343 60	348	354 90	+ 3 32
1140	ElfSanofi(ExSanofi)	1026	1040	1088	+ 6 04
245	Erap-Elf (Certif)	239	241	246	+ 2 93
630	Eridania-Beghin	627	631	630	+ 0 48
395	Essilor	343	339 90	342 80	- 0 06
188	Essil.Int.(DP)	165	164	167	+ 1 21
750	Esso	716	716	718	+ 0 28
1130	Eurafrance	1017	1020	1022	+ 0 49
530	Euro RSCG	449	450	452	+ 0 67
81	Eurodisneyland	70 45	72	74 40	+ 5 61
805	Europe 1	829	835	830	+ 0 12
36	Eurotunnel	30 40	31 15	31 40	+ 3 29
1460	Exor	1450	1450	1450	....
102	Finextel	101 60	101 50	101 60	....
285	Fives Lille	258	258	253	- 1 94
3290	Fromager. Bel	3200	3240	3250	+ 1 56
1560	Gal.Lafayette	1664	1580	1580	- 5 06
365	G.A.N.	294	292 50	296	+ 0 68
485	Gascogne (B)	415	405	410	- 1 20
1115 01	Gaz et Eaux	1040	1040	1027	- 1 25
690	Géophysique	651	655	651	....
695	Groupe André SA	693	690	690	- 0 43
510	Groupe Cité	421 10	416	420	- 0 26
380	GTM-Entrep.	265	272	268 50	+ 1 32
1390	Guyenne-Gas.	1470	1490	1477	+ 0 48
110	Hachette	123 10	124	129 90	+ 5 52
445	Havas	375	379	387	+ 3 20
275	Idia	231	....	....	....
300	Imétal	279 90	280	277 50	- 0 86
115	Immob. Phénix	105	102 10	99	- 5 71
86	Ingénico	84	82 10	84	....
7400	Inst. Mérieux	7450	7420	7500	+ 0 67
385	Interbail	379	380	380	+ 0 26
585	Intertechnique	430	430	429	- 0 23
835	J. Lefebvre	682	680	679	- 0 44
475	Klépierre	461	462	462	+ 0 22
665	Labinal	508	510	514	+ 1 18
290	Lafarge	269 50	277	282 90	+ 4 97
270	Labon	300	309	301	+ 0 33
4260	Legrand	3733	3740	3758	+ 0 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2180	Legrand (DP)	2005	2040	2020	+ 0 75
280	Legris Industries	160	170	177	+ 10 6
840	Locindus	656	657	660	+ 0 61
3940	L.V.M.H.	3639	3685	3775	+ 3 74
525	Lyon.Eaux/Dumez	465	470	474	+ 1 94
62	Majorette Ly.	51	50 30	52	+ 1 96
276	Mar. Wendel	255 20	256	259	+ 1 49
183	Matra	168 50	172 80	178 90	+ 6 17
78	Metaleurop	67	67	69	+ 2 99
31	Métrologie In.	33 40	33 40	32 50	- 2 69
199	Michelin	170	173 80	177 50	+ 4 41
156	Min. Salsig (Ns)	2 50	....	....	....
82	MMB	83 10	82 50	82 70	- 0 48
111	Moulinex	75 85	80	78 70	+ 3 76
756	Navig. Mixte	800	800	800	....
119	Nord-Est	98 50	97	98 90	+ 0 41
205	Nordon (Ny)	216 30	215	223 80	+ 3 47
78	Olipar	73	....	....	....
1000	Oréal	913	923	938	+ 2 74
355	Paribas	311	309	324 90	+ 4 47
177	Pechiney Int.	182	185	185 40	+ 1 87
280	Pechiney (CIP)	226	227 10	230	+ 1 77
465	Pernod Ricard	393 10	398 50	408	+ 3 79
590	Peugeot	507	520	522	+ 2 96
320	Pinault	317	309	314 90	- 0 66
760	Plastic-Omn.	752	740	756	+ 0 53
230	Poliet Ex.Lamb.Fr.	180	183 90	183	+ 1 67
770	Primagaz	744	750	740	- 0 54
850	Printemps	780	780	780	....
556	Promodès	589	589	589	....
400	Radiotechn.	280 20	285	287	+ 2 43
5680	Redoute (La)	5680	5670	5600	- 1 41
156	Rémy Cointreau	150	151 10	155	+ 3 33
550	R. Poulenc CIP	530	537	538	+ 1 51
52	Rochette(La)	46	46	46	...
420	Roussel Uclaf	400	410	410	+ 2 50
2760	R. Impé.Ly *	2790	2760	2800	+ 0 36
156	Sade (Ny)	152	152	150	- 1 32
2020	Sagem	2030	2050	2050	+ 0 99
545	Saint Gobain	480 60	488	485	+ 0 96
1110	Saint Louis	1038	1040	1045	+ 0 67
1150	Salomon Ly.	1285	1290	1290	+ 0 39
280	Salvepar (Ny)	270	271	271	+ 0 37
1410	S A T	1500	1520	1500	....
215	Saut. Chât.	195 20	195	198	+ 1 43
980	Saupiquet (Ns)	915	915	911	- 0 44
615	Schneider	515	518	527	+ 2 33
13 50	SCOA	10 10	10	9	- 10 8
310	Scor s.a.	305	302	302	- 0 98
415	S.E.B.	316	318	319 90	+ 1 23
370	Sefimeg	382	384	375	- 1 83
118	Selectibanque	119 80	118 70	118 70	- 0 92
153	Sextant A.	114 50	115	110	- 3 93
650	S F I M	669	651	651	- 2 69
170	S.G.E.	146	140 70	142 60	- 2 33
395	Simco	399 50	398 10	398	- 0 38
590	Sk. Rossignol	585	565	564	- 3 59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
390	Sligos	317 50	317 50	315 50	- 0 63
535	Société Géné.	537	545	551	+ 2 61
46	Sodecco (B)	43 50	44	44	+ 1 16
86	Sodero (Ns)	85	81	74 50	- 12 3
975	Sodexho	915	913	920	+ 0 55
72	Sogerall (Ny)	71 20	71 30	71 50	+ 0 42
390	Sogeparc	375	....	....	....
1260	Sommer-Allib.	1088	1085	1084	- 0 37
365	SOPHIA	371	370	370	- 0 27
765	Sovac	777	779	785	+ 1 03
270	SPEP	234	234	230	- 1 71
275	Spie-Batignol	227 90	227	227	- 0 39
670	Strafor Facom	540	516	539	- 0 19
280	Suez	223 40	230	230	+ 2 95
1080	Synthélabo	1050	1054	1061	+ 1 05
135	Thomson CSF	111 70	112 50	115	+ 2 95
225	Total	224 30	226 20	229 20	+ 2 18
154	– (certif.)	139	138	142	+ 2 16
158	Truffaut Fin.	158 50	....	....	....
445	U.A.P.	390	400	410 50	+ 5 28
225	U F B Locab.	162 20	162 50	167	+ 2 96
185	U.G.C. DA (Robur)	165	160	160	- 3 03
515	U I C	466	465	465	- 0 21
400	U I F	405	407 80	418	+ 3 21
735	U I S	705	705	705	....
385	Unibail	364	365 20	365	+ 0 27
785	Valéo	615	620	622	+ 1 14
146	Vallourec	123	128 70	127	+ 3 25
210	Via Banque	209	209	208	- 0 48
225	Worms et Cie	239	239 90	240	+ 0 42
1240	Zodiac	1200	1210	1220	+ 1 67
940	Elf Gabon	890	895	887	- 0 34
89	Amax	83	83	83	....
160	Amer. Barrick	154	155 90	155 50	+ 0 97
112	Amer. Express	101 10	106 80	106 10	+ 4 95
220	A.T.T.	214	217 90	217 60	+ 1 68
113	Anglo Amer.C.	92	95 30	94 10	+ 2 28
205	Amgold	186 20	....	....	....
192	Banco Santander	160 50	170 60	176 50	+ 9 97
730	B.A.S.F.	707	720	722	+ 2 12
905	Bayer	839	850	854	+ 1 78
44	Beecham Plc	39	39 70	39 70	+ 1 79
23	Buffelsfont.	22 70	23 90	24 25	+ 6 83
111	Chase Manh.	116	119 20	119	+ 2 59
2140	Daimler Benz	1810	1845	1840	+ 1 66
87	De Beers	54 75	56	57	+ 4 11
2220	Deutsche Bank	2240	2271	2289	+ 2 19
1190	Dresdner Bank	1203	1220	1235	+ 2 66
48	Driefontein	38 60	39 85	40	+ 3 83
245	Du Pont-Nem.	238 60	243 20	242	+ 1 42
225	Eastman Kodak	213	215 50	214 50	+ 0 70
10 50	East Rand	9 40	9 40	9 40	....
33	Echo Bay	27 10	28 05	28 40	+ 4 80
180	Electrolux	134 20	....	....	....
111	Ericsson	95 20	98 10	96 40	+ 1 26
325	Exxon Corp.	323	323	323	....
205	Ford Motor	189 70	190 20	175 10	- 7 70

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
31	Freegold	24 50	24 90	25 80	+ 5 31
14	Gencor	11 50	11 65	11 65	+ 1 30
395	Gén. Elect.	381 30	393	392 20	+ 2 86
170	Gén. Motors	148 10	148 50	149	+ 0 61
305	Gén. Belgique	275	286	273 10	- 0 69
38	Gd. Métropol.	31 40	32 50	32 20	+ 2 55
49	Guinness	43 60	45	45	+ 3 21
19	Hanson PLC	18 70	18 50	18 60	+ 2 78
11	Harmony Gold	9 60	9 50	9 25	- 3 65
300	Hewlett Packard	280	288 50	288 60	+ 3 07
32	Hitachi	30 45	30 30	30 20	- 0 82
830	Hoechst	765	770	780	+ 1 96
69	Homestak	63 20	63	64	+ 1 27
103	I.C.I.	81 15	85	83 85	+ 3 33
425	I.B.M.	354	351 10	352 70	- 0 37
320	I.T.T.	330 70	335 60	335 30	+ 1 39
162	Ito Yokado	162 20	162 20	162 80	+ 0 37
49	Matsushita	47 80	47 05	46 95	- 1 78
225	Mc Donald's	214 10	217 80	218	+ 1 82
236	Merck	217	225 50	225 30	+ 3 82
510	Minnesota M.	499 50	506	505	+ 1 10
38	Mitsubishi	35 10	36 65	35 65	+ 1 57
335	Mobil corp.	312	317 10	317 10	+ 1 63
315	Morgan J.P.	312 20	323	323	+ 3 46
3870	Nestlé	3800	3810	3800	...
118	Norsk Hydro	108	112 60	110	+ 1 85
70	OFSIL	60 15	59	58 40	- 2 91
1420	Pétrofina	1159	1176	1195	+ 3 11
440	Philip Morris	386 80	395	396	+ 2 38
71	Philips	63 70	63 70	64 10	+ 0 63
55	Placer Dome	58 75	59 70	59 80	+ 1 79
245	Procter Gamble	260	264 10	264 10	+ 1 58
169	Quilmès	153	160	160	+ 4 58
15	Randfontein	13 15	13 35	13 45	+ 2 28
250	Rhone Poul. Rorer	232	239 50	238 10	+ 2 63
445	Royal Dutch	429 70	436	435	+ 1 47
53	R T Z	47	49 50	49 05	+ 4 36
13	Saat.& Saatchi	11 35	11 75	11 75	+ 3 52
20	St Helena	19 10	19	19 15	+ 0 26
345	Schlumberger	348 60	357 80	355 20	+ 1 89
46	Shell transp.	43 95	45 25	45 20	+ 2 84
2000	Siemens	1866	1887	1890	+ 1 29
175	Sony	165 10	168 50	169 10	+ 2 42
74	Sumitomo Bank	69	68 10	68 10	- 1 30
155	T.D.K.	138	137	136 20	- 1 30
50	Telefonica	43 05	44 20	45 10	+ 4 76
26	Toshiba	23 70	23 66	23 65	- 0 21
570	Unilever	550	558	557	+ 1 27
250	Unit.Techn.	238	243 40	243 40	+ 2 27
169	Vaal Reefs	145	149	154	+ 6 21
1080	Volkswagen	915	935	911	- 0 44
275	Volvo	196	203	203	+ 3 57
79	West. Deep.	55	55 50	58 50	+ 6 36
395	Xerox Corp.	395 50	403	403	+ 1 90
107	Yamanouchi	103 60	103 60	103	- 0 58
4 35	Zambia Cop.	3 74	3 66	3 80	+ 1 60

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	....	....
10,80% 79/94	102	1 36
Emp.Etat 13,4%83	104 51	11 13
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	104 60	6 24
OAT 10% 5/2000	109 60	4
OAT 9,9% 12/1997	106 36	8 43
OAT 9,8% 1/1996	103 70	7 06
PTT 11,2% 85	106 80	9 08
CFF 10,30% 86	102 90	6 94
CFF 10,25% nov 90	108	6 15
CNA 10 % 1979	....	6
CNB Bques 5000F	98 01	2 59
CNB Paribas 5000F	98	2 59
CNB Suez 5000F	....	2 58
CNI 1/82 5000F	98 50	2 59
CNT 9 % 86	....	4 35
CRH 10,90% déc.85	108 15	7 90
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1063	....
Cerus	2200	....
Alcatel 6 % janv. 89	624	....
Ly. Eaux cv 6,5%	775	....
Thoms. cv 9,2% 86	650	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1539	1532
Arbel	408	399 90
Bains C.Monaco	900	900
B.Hypoth.Europ.	300	300
B.N.P. Intercont.	329	322 20
Bénédictine	2382	....
Bidermann Internat.	450	....
Blanzy Ouest	1146	....
B T P	34 50	34 50
Cambodge	970	985
Carbone Lorraine	324	310
Case Poclain	3 50	....
C.B.C.	234	225 10
C.E.G.F (Frigor.)	631	650
Centenaire Blanzy	325	325
Ceragen	35 50	35 40
Champex Ny	30 10	30 10
CIC (CIP)	139	139
C.I.M.	605	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2600	....
Comiphos	480	....
Cie Industrielle	3700	3700
Cpt Lyon Alemand	312	308
Concorde	401	390
Conso.Mét.Prov.	14	....
Crédit Gén.Ind.	53	53
Cr Universel (Cie)	380	....
Darblay	650	....
Degremont	1710	1715
Delmas Vieljeux	2000	....
Didot Bottin	550	550
Eaux Bassin Vichy	2905	....
Ecia	249 90	272
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eridania-Béghin CI	479	480
Fidei	373	373
Finalens	290	....
F.I.P.P.	89 55	....
F.N.A.C.	1770	....
Foncière (Cie)	411	411
Fonc.Lyonnaise	500	500
Foncina	315	310
Fougerolle	787	800
France I.A.R.D.	378 50	....
France SA (La)	1282	1284
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	395	390
Gerafito	220	225
Gévelot	450	....
G.F.C.	315	315
Groupe Victoire	700	690
G.T.I (Transport)	196	196
Immobail	305	305
Immobanque	554	545
Im.Marseillaise	4200	4200
Invest.(Ste Cle.)	2100	3050
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	880	880
Locafinancière	349 10	....
Louis Vuitton	720	745
Louvre	2099	2100
Lucia	385	....
Machines Bull	22 80	22 65
Mag.Uniprix	180	180
Magnant	640	640
Métal Déployé	370	360
Mors	51	50
Navigation (Nle)	178	....
Optorg	255	255
Oréal (Cl)	475	475
Origny-Desvroise	548	....
Palais Nouveauté	1300	....
Paluel Marmont	530	....
Parfinance	150	....
Paris France	238	....
Paris Orléans	189 50	189 50
Partners Invest.	253 10	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	975	....
Porcher	375	....
Promodès (CI)	349	350
Publicis	549	545
Rochefortaise	110	109 10
Rosario	141 10	147
Rougier	195	193
S.A.C.E.R.	430	425
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C Alcan	157	162 90
Saga	358	....
Saint Dominique (F.)	107 80	107 80
Salins du Midi	504	542
Savoisienne M.	140	....
S.C.A.C.	690	....
Senelle	385	395
S.Eud.Part. (M)	130	130
Silic	519	520
Siovim	90	90
S.I.P.H.	118	96 50
S.M.C.I.	100	....
Sofal	600	....
Soffo	214	....
Sofical	970	....
Sofissa (ex Saten)	65	67 50
Sofragi	2150	2045
Soudure Autogène	591	591
Sovabail	300	....
Stemi	573	....
Taittinger	1911	2000
Testut-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	227	....
Ufiner	1001	....
Vicat	480	460
Viniprix	1500	1500
Virax	120	....
Maroc Sté Brasserie	232 80	500

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	506	....
Akzo Nv Sico	394 90	376
Alcan Aluminium	78 10	....
American Brands	238	....
Arbed	440	....
Asturienne Mines	78 10	....
Banco Popular Espa.	426	446
B.Reglements Int.	20800	21100
Can.Pacifique	60 10	60
Chrysler Corp.	119 90	....
C I R	3 20	....
Commerzbank	801	....
Dow Chemical	273	280
Fiat	18 05	19 90
GBL (Brux Lamb.)	396	395
Gevaert	827	....
Glaxo Holdings Ltd.	86	....
Goodyear Tire	295	....
Grace and Co (WR)	179	179
Honeywell Inc. Inc.	356	....
Johannesburg	42 30	....
Koninklijke Pakhoed	80 70	....
Kubota	23 80	....
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	70	73 50
Olivetti priv.	5 05	....
Pfizer Inc.	370	378 20
Ricoh	23 95	....
Robeco	268 60	270 50
Rodamco NV	128	127 80
Rolinco	268 50	270
Saipem	4 75	....
Sama Group	23	....
SKF Aktiebolaget	58 20	....
Tenneco Inc.	155	....
Thorn Electrical	60 50	60 50
Toray Ind.	25	24 35
West Rand Cons.	3 60	3 60

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	600	....
Calciphos	70	70
C G H Cogedor	8	....
Coparex	615	....
Drouot Assurances	....	....
Electro-Banque	....	....
Europ. Accum.	78	....
Europ Soutres Ind.	12 20	....
Gachot S.A.	45 10	43
Guy Degrenne	354	....
Lecteurs du Monde	160	160
Nicolas	1050	1050
Particip. Perrier	300	....
Quadrant	40	....
Rorento N.V.	226 60	229 60
St-Gobain-Emballage	1600	1600
Schlumberger Ind.	565	....
S.E.P.R.	2050	....
S.M.T. Goupil	0 61	....
S.P.R. act. B	291	225 50
Waterman	1100	....

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 20/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 035	....	4 8	5 3
Ecu	6 619	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 170	....	328	348
Belgique (100 F)	16 471	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 300	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 874	....	3 4	4 1
Danemark (100 krd)	88 030	....	82	90
Gde-Bretagne (1 L)	8 174	....	7 7	8 5
Grèce (100 drachmes)	2 611	....	2 3	3
Suisse (100 f)	380 580	....	368	388
Suède (100 krs)	89 800	....	85	93
Norvège (100 k)	83 050	....	78	88
Autriche (100 sch)	48 214	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 747	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 805	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 037	....	3 8	4 2
Japon (100 yens)	4 202	....	4	4 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/10
Or fin (kilo en barre)	55800	56100
Or fin (en lingot)	55800	56450
Napoléon (20f)	327	329
Pièce Fr (10 f)	300	.....
Pièce Suisse (20 f)	321	327
Pièce Latine (20 f)	320	320
Souverain	420	417
Pièce 20 dollars	2095	2000
Pièce 10 dollars	1010	1005
Pièce 5 dollars	590	.....
Pièce 50 pesos	2055	2100
Pièce 10 florins	323	338

SICAV (sélection) 19/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actiloa	181 60	176 74
Améri-gan	8885 05	8601 01
Amplitude	585 23	588 18
Associc	1138 18	1138 18
Atout Futur	388 85	379 37
Avecic	1045 73	1015 27
Avenir Alizés	1694 34	1681 12
Axa Capital	174 30	169 22
Axa Court Terme	8245 97	8245 97
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	868 94	843 63
Axa.Ep.Fr.Ex Agepurg.	739 04	717 51
Axa Europe	121 04	117 51
Axa Investissements	101 35	98 40
Axa NPI	106 24	103 15
Axa Ob.Fr.Extrans.	143 88	139 69
Axa Ob.In.Ex Ma.U.Sa.	128 84	125 09
Axa Prem.Ex.Agepre.	118 64	115 18
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	143 62	139 44
Axa Valeurs PER	113 64	110 33
Cadence 1	1044 20	1023 73
Cadence 2	1052 47	1031 83
Cadence 3	1043 45	1022 99
Capimonétaire	6523 70	6517 18
Capioblig	6619 45	6489 66
Capitacic	1364 25	1344 09
Cosmic	1363 34	1330 09
Comptavalor	3642 81	3637 35
Convertimmo	312 98	306 84•
Credinter	411 34	399 36
Crédit Mutuel Capital	1323 23	1297 28
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	692 98	692 98
Cred.Mut.Ep.Indus.	89 01	86 63
Cred.Mut.Ep.J.	72115 22	72115 22
Cred.Mut.Ep.long.T.	185 57	180 60
Créd.Mut.Ep.Monde	1063 28	1034 92
Cred.Mut.Ep.Quatre	1096 40	1067 06
Dieze	1279 34	1248 14
Drouot France	792 31	769 23
Drouot Sécurité	215 12	208 85
Ecocic	1042 26	1011 90
Ecupar	122 32	118 76
Ecureuil Capitalisation	2643 43	2617 26
Ecureuil Géovaleurs	2259 22	2193 42
Ecureuil Invest.	142 47	138 32
Ecureuil Monoprimiere	69672 91	69672 91
Ecureuil Monétaire	40826 84	40826 84
Ecureuil Trimestrie	2517 51	2517 51
Ecureuil Trimestr.	2033 21	2013 08
Elancel	101 05	98 11
Energia	255 49	243 80
Eparcic	3738 65	3738 65
Eparcourt-Sicav	4452 90	4441 80
Epargne Associat.	26212 55	25914 09•
Epargne Capital	11111 19	11001 18
Epargne Croissance	1589 09	1556 29
Epargne Obligat.	200 21	194 85
Epargne Première	14794 50	14684 37
Epargne-Unie	1210 22	1180 70
Epargne Valeur	411 52	400 51
Eofi Cash capi.	8184 28	8184 28•
Eofinvest capi.	558 84	542 56•
Euro Solidarité	1062 72	1042 30
Eurocic Leaders	941 40	913 98
Eurodyn	1067 11	1041 08
Euro Gan	5870 06	5451 98
Europe Nouvelle	484 15	482 20
Fonsicav	14971 60	14971 60
France-gan	8987 84	8641 96
France Garantie	287 95	287 42•
France Obligations	484 70	479 90
Francic	416 52	404 39
Francic Pierre	90 09	87 47
Francic-Regions	1085 98	1054 25

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	36 51	36 51
Fructi-Capi	43 63	42 99
Fructidor	238 85	235 32
Fructifrance actions C	838 79	818 33
Fructifrance actions D	819 50	799 51
GAN Rendement	5192 75	5116 01
Gestilion	15325 96	15249 71
Gest.Associations	164 07	160 46
Horizon	1150 54	1117 03
HLM Monétaire	14461 56	14461 56
Indicia	944 69	925 93•
Indust.Fse.Court.T.	1527 02	1527 02•
Interepar	108576 65	108471 69
Interoblig	14001 89	13727 15
Intersélection Fce	485 87	476 34•
Japacic	137 38	133 38
Jeunepargne	291 13	286 63
Latitude	2333 88	2330 38
Leumi C.T.	13014 89	13014 89
Leumi L.T.	6585 91	6394 09
Lion Association	11624 69	11624 69
Lion Institution	30890 38	30803 87
Lionplus	1015 91	995 99
Lion Trésor	2189 28	2167 60
Lion 20 000	27180 27	27180 27
Livret Bourse Inv.	522 10	506 89
Livret Portefeuill.	660 69	641 45
Méditerranée	154 59	150 09
Mensuel CIC	10175 08	10074 34
Monedea	70723 14	70723 14
Mone.J.	37609 71	37609 71•
Monévalor	85137 13	85137 13
Mutualité dépôts	13931 94	13904 13
Natio Court Terme	294974 00	294974
Natio-Epargne	18300 35	18119 16
Natio-Ep. Ret.	118 80	115 62
Natio Eparg.Trésor	8070 49	8054 38
Natio-Fran.Index	913 95	889 49
Natio-Imm.	1024 20	996 79
Natio-Inter	1432 20	1393 87
Natio-Monétaire	28217 05	28217 05
Natio-Opportunités	965 64	939 80
Natio-Patrimoine	1304 87	1269 95
Natio-Perspectives	960 18	934 48
Natio-Placements	66387 29	66387 29
Natio-Revenu	1040	1029 70
Natio Sécurité	12496 68	12496 68
Natio-Valeurs	805 14	783 59
Nippon-Gan	4508 12	4334 73
Nord Sud Dévelop.	1591 86	1586 68
Obli-Associations	157 13	155 57•
Oblicic-Mondial	2630 60	2591 72
Oblicic-Régions	1046 62	1031 15
Oblifutur	2931 39	2859 89
Oblig. très coté	178 94	178 30
Oblilion	1378 30	1364 65
Oblisécurité Sicav	13402 57	13402 57
Oraction	973 26	949 52
Oravior	6918 48	6782 82•
Paribas Capitalisation	1540 55	1517 78•
Paribas Opportunités	116 10	111 37•
Paribas Patrimoine	547 21	524 90
Patrimoine Retraite	230 55	228 03
Pervalor	685 86	574 37•
Placement A	1366 24	1339 45
Placement J.	7503 62	7488 64
Placement M.	69633 89	69494 90
Placement Nord	861 34	844 45
Pléiade	128 19	124 46
Poste Croissance	22548 39	22525 88
Poste Gestion	68318 57	68318 57
Première Oblig.	10940 95	10930 02
Prévoy. Ecureuil	114 47	113 34

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	30526 41	30625 41
Proficic	957 90	934 54
Quartz	124 46	121 42
Réalvalor	646 70	634 02•
Rentacic	162 29	159 89
Revenus Trimestr.	5345 21	5292 29
Revenu-Vert	1141 28	1113 44
St Honoré Vie & Santé	931 34	899 11
St Honoré Bons du Tr.	11635 43	11577 54
St Honoré Global	221 37	211 33
St Honoré Invest.	728 14	693 21
St Honoré Pacifique	546 69	521 90
St Honoré PME	467 69	446 48
St Honoré Real	15542 02	15480 10
Sécuricic	1804 74	1804 74
Sécuri-Gan	13267 18	13007 04
Sécuritaux	1441 16	1441 16
Sicasdem	719 95	709 31
Sicav Associations	1910 39	1910 39
SFI-CNP Assur	618 53	600 51
S.G. Fr. opport. C et D	1036 53	1016 21
Sicav 5.000	410 40	399 42
S.I. Est	1245 19	1208 92
Silvafrance	636 36	619 33
Silvam	371 63	361 68
Silvarente	212 27	208 11
Silvinter	405 93	395 07
S.N.I.	1052 29	1021 64
Sogenfrance C et D	1046 88	1026 16
Sogépargne	300 52	294 63
Sogevar	898 51	880 89•
Soginter	1190 37	1167 03•
Soleil Investissements	542 53	521 66
Solstice	2212 76	2207 24
State Street Act. Eur.	8175 07	7898 62•
State Street Act. Frce.	9383 24	9109 94
St. Str. Act.Japon	9973 56	9636 29
State Street Emer. Mts	10002 21	9521 33•
St.Street OAT Plus	10618 38	10410 18
Stratégie Actions	797 74	767 06
Stratégie Rendement	1454 30	1408 52
Technocic	961 47	933 47
Techno-Gan	5218 23	5017 53
Thesora	680 63	673 89
Trésor Plus	1333 21	1320 01
Trésor Trimestriel	1043 86	1033 52
Trésoricic	134959 98	134959 98
Trilion	5154 08	5087 94
UAP Investissement	396 37	382 04
UAP Actions France	542 39	522 79
UAP Act. Select.	570 83	550 20
UAP Aedificandi	498 05	480 05
UAP Alizé	201 89	194 40
UAP Alto Sicav	161 84	155 99
UAP Moyen Terme	144 93	139 69
UAP Première Cat.	11169 77	10769 04
Uni-Associations	127 01	127 01•
Uni-Foncier	1114 56	1087 77
Unifrance	537 74	524 62
Uni Régions	1214 09	1184 48
Univar	243 98	243 98•
Univers Actions	1147 37	1119 39
Univers Obligations	1769 46	1726 30
Valorg	2120 84	2118 72
Valrea	55258 10	56230 48•

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

CARNET DU Monde

Naissances

– Daniel, Laurence KAHN
et Alexandra
ont la joie d'annoncer la naissance de

Benjamin,

le 11 août 1992.

Daniel, Laurence Kahn,
2, rue Villebois-Mareuil,
75017 Paris.

– François et Suzy
BOURUET AUBERTOT
ont la joie d'annoncer la naissance de

Elizabeth,

le 22 septembre 1992, au foyer d'Alain et Lucinda.

12, rue de Chantilly,
75009 Paris.
6, rue du Général-Lambert,
75007 Paris.

– Annie KAHN
et
Jean-Marc VINOT
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Noé,
frère d'Elie,

à Paris, le 1er octobre 1992.

Décès

– Grenoble. Gap. Vence. Autrans.

Mme Jeanne Merle,
sa mère,
Jean-Marie Barnier,
son mari,
Véronique, Michel, Bénédicte, Raphaële,
ses enfants,
Suzanne, Louis, Simone, Odile, Yves,
ses frères et sœurs,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Monique BARNIER,
née Merle,

survenu le 15 octobre 1992, à l'âge de soixante-quatre ans, des suites d'une longue maladie.

Les obsèques ont été célébrées en l'église d'Autrans, le 17 octobre.

90 D, cours de la Libération,
38100 Grenoble.

– Sa famille, ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Heidi BECK-KRENN,

survenu le 17 octobre 1992, et rappellent *la mémoire de son époux,*

Andras BECK,
sculpteur.

L'inhumation aura lieu le jeudi 22 octobre, à 10 h 45, au cimetière communal de Clamart, 26, avenue du Bois-Tardieu.

– Sa famille
a la douleur de faire part du décès de

Charles CORDIER,

le 16 octobre 1992.

L'incinération aura lieu mercredi 21 octobre, à 10 h 30, au crématorium de Pierres-Maintenon.

Un dernier adieu pourra lui être rendu au cimetière de Saint-Germain-en-Laye, le même jour, à 13 h 45.

– Mme Cécile Croutelle,
née Cronier,
son épouse,
Ses enfants,
Et petits-enfants,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Alain CROUTELLE,
croix de guerre 1939-1945,
médaille des évadés,
OBI (britannique),

survenu le 18 octobre 1992, à l'âge de soixante-seize ans.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 21 octobre, à 14 heures, en sa paroisse Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Djuri ADLER

est décédé le 14 octobre 1992

« Si notre fête quotidienne fut musicale, elle ne fut pas que cela : l'esprit, l'humour, la découverte pour les uns, la nostalgie pour les autres auront, je l'espère, contribué au sens que j'ai souhaité donner à cette période de ma vie. » Djuri.

Ni fleurs ni couronne.

Pour tous renseignements concernant les obsèques, veuillez téléphoner au 43-26-60-15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henry DURAND,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre du Mérite,

survenu le 15 octobre 1992, dans sa soixante-cinquième année.

De la part de
Mme Henry Durand,
son épouse,
M. et Mme Guy Durand,
son fils et sa belle-fille,
M. et Mme Marcel Durand,
son frère et sa belle-sœur.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 22 octobre, à 14 heures, en la nouvelle église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons pour la fondation bénédictine du monastère de l'Eau-Vive, au Congo, peuvent être envoyés à l'ordre de la procure missionnaire, abbaye de Venière, 71700 Boyer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 27 février 1928, agrégé, docteur ès sciences, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole des mines, Henry Durand était professeur à l'université Paris-Val-de-Marne. Il fut secrétaire général adjoint de l'OTAN (science et environnement), conseiller du ministre de la recherche et de la technologie pour la coopération avec les pays d'Europe centrale et orientale, consultant de la commission de la Communauté européenne pour le développement régional en R & D. Il fut le fondateur et le président du Commissariat aux énergies nouvelles (COMES).]

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– Solange et Michel Lambert,
ses enfants,
Julien Lambert,
son petit-fils,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre LAMBERT,
née Colette Daillecourt,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
ancienne présidente du CAENO
Comité d'assistance
aux enfants nécessiteux d'Oranie),

survenu le 18 octobre 1992, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 22 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Philippe du Roule, Paris-8e, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Thiais (Val-de-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, villa Montcalm,
75018 Paris.

– Nous apprenons le décès, survenu dimanche 18 octobre à Cambo-les-Bains (Pyrénées-Atlantiques), du

général André LAVERGNE,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques auront lieu jeudi 22 octobre, à 10 h 15, en l'église Saint-Joseph de Biarritz, et l'inhumation à Toulouse, dans l'intimité familiale.

[Né le 3 avril 1913 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) et ancien élève de Saint-Cyr, André Lavergne sert au Tchad, avant le début de la seconde guerre mondiale, et il rejoint la France libre dès le 25 août 1940. Avec le régiment de marche du Tchad (RMT), il participe aux combats du Fezzan, de Tripolitaine et de Tunisie. Puis, au sein de la 2e division française libre (1943) et de la 2e division blindée, il prend une part active à la campagne de France, notamment lors des combats qui amenèrent la libération de Paris et de Strasbourg. Il sera fait compagnon de la Libération le 12 septembre 1945, au titre de capitaine au RMT. Après la guerre, il sert en Indochine et en Algérie. En 1962, avec le grade de général de brigade, il commande les forces armées de la Côte française des Somalis (aujourd'hui, la République de Djibouti). En décembre 1965, il est, avec le grade de général de division, directeur de la sécurité militaire et, en 1967, il devient commandant suprême des forces françaises du sud de l'océan Indien, à Djibouti. Elevé au rang de général de corps d'armée en 1969, André Lavergne commande la IVe région militaire (Bordeaux) avant d'être appelé, en 1973, à occuper les fonctions de directeur de la division du renseignement au Secrétariat général de la défense nationale (SGDN). Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et des TOE, le général Lavergne était grand officier de la Légion d'honneur.]

– Mme Denise LAZARUS,
née Alphandery,
veuve du compositeur D. LAZARUS,

est décédée le 7 septembre 1992, à Vanves.

De la part de son petit-fils,
Francis Lazarus,
3, rue des Jonquilles,
75014 Paris.

– Christiane, Romain
et Anne-Sophie,
ont le très grand regret d'annoncer la mort subite de

Michel LÉCUILLER,

survenue le 18 octobre 1992, à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime).

25, rue de Coulmiers,
75014 Paris.

– M. et Mme Pierre Ninguet,
M. et Mme Jean-Louis Ninguet,
ses frères et belles-sœurs,
M. et Mme Jouanin,
ses beau-frère et sœur,
M. et Mme Gérald Ferré,
M. et Mme Christian Ferré,
ses fils et belles-filles,
MM. Lionel et Daniel Legrix,
ses fils,
Mme Emilienne Legrix,
Et les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Annie LEGRIX,

survenu *le 18 octobre 1992.*

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 21 octobre, à 14 heures, en l'église du Pouliguen (Loire-Atlantique), avant l'inhumation au cimetière de la commune.

[Annie Legrix a appartenu de longues années au service correction du *Monde*. Ses amis et collègues du journal, très touchés par sa disparition, présentent leurs plus sincères condoléances à sa famille, dont ils partagent la peine.]

– Edmond et Paulette Missa,
ses enfants,
Denise et Jacques Tourillon,
ses neveux,
Toute la famille ainsi que ses F∴F∴ de la G∴L∴D∴F∴ et S∴C∴D∴F∴, et ses camarades de résistance,
font part du décès de

Francis MISSA,
« Léveillé » dans la Résistance,

inspecteur général honoraire
de la RTF,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palme,
rosette de la Résistance,
ancien chef régional
de la Résistance, région 3,
ancien membre du comité directeur
du Parti socialiste clandestin,

survenu dans sa quatre-vingt-douzième année, le jeudi 15 octobre 1992.

Les obsèques auront lieu au cimetière Alphonse-Karr de Saint-Raphaël, après incinération, le mercredi 21 octobre, à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

54, rue Amiral-Baux,
83700 Saint-Raphaël.
27, rue de la Pompe,
75116 Paris.

– Philippe Ragueneau,
compagnon de la Libération,
président d'honneur,
Henry Teyssier d'Orfeuil,
président,
Et les membres du bureau de l'Association des résistants de l'ORTF,

ont la douleur de faire part du décès survenu le jeudi 15 octobre 1992, dans sa quatre-vingt-douzième année, de

Francis MISSA,

leur président fondateur,
(« Léveillé » dans la Résistance),
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palme,
rosette de la Résistance.

[Né le 28 février 1901, Francis Missa, dit « Léveillé », a été chef régional du réseau de résistance Libération-Sud à Montpellier. De 1946 à 1955, il fut administrateur à la Société financière de radiodiffusion (SOFIRAD), en qualité de représentant de la Radiodiffusion française. Administrateur de Radio-Monte-Carlo et de Havas-Publicité de 1947 à 1952, il poursuit parallèlement sa carrière dans plusieurs cabinets ministériels de la IVe République : en 1947, Francis Missa exerce la fonction de chargé de mission au cabinet du président du conseil des ministres, Paul Ramadier, puis auprès du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil. En 1950, il rejoint le cabinet du ministre de l'information et devient, en 1954, attaché au cabinet du président de l'Assemblée nationale. Inspecteur général de la Radiodiffusion française, il est nommé, en 1956, administrateur de l'agence Havas.]

– Claude, Arlette, Eliane,
Jean-François, Catherine,
ont la douleur de faire part de la mort de leur mère et grand-mère

Mme Maria MOSSÉ
née Saranbowitz

survenue le 14 octobre 1992.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière des Batignolles, *où elle repose désormais à côté* de son mari,

Roger MOSSÉ

décédé le 1er avril 1971.

Nous associons à leur mémoire celle de tous les nôtres disparus à Sobibor et à Auschwitz l'hiver 1943.

Emile SADOWY,
ouvrier spécialisé (Sagem Montluçon),
chevalier de la Légion d'honneur,
titulaire de nombreuses distinctions
au titre de la Résistance polonaise
en France
(POWN - réseau Monica),
ancien déporté-résistant à Dachau
et Buchenwald,

est décédé le 18 octobre 1992.

Il a quitté son pays d'accueil comme il l'a servi, avec dignité, courage et discrétion.

Ses obsèques ont eu lieu le 20 octobre 1992 dans l'intimité familiale.

– M. et Mme Marcelin Mounier,
ses parents,
Mme Danielle Mounier, née Lantin,
son épouse,
Pascal,
son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre MOUNIER,
maître de conférences,
université Paris-I,

survenu le 16 octobre 1992.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial, dans la plus stricte intimité.
Sa famille et ses amis pourront se recueillir au funérarium de Vitry-sur-Seine, 49, quai Jules-Guesde, le mercredi 21 octobre, de 10 heures à 13 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, rue Erlanger,
75016 Paris.
3, rue du Pas-de-la-Mule,
75004 Paris.

– Le directeur du département de science politique de l'université Paris-I,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Et les étudiants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le 16 octobre 1992, de

Jean-Pierre MOUNIER,
maître de conférences,
directeur du DESS
développement et coopération.

– Le directeur du magistère Relations internationales et action à l'étranger,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Et les étudiants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le 16 octobre 1992, de

Jean-Pierre MOUNIER,
maître de conférences,
enseignant au magistère.

– Le président de l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne),
Ses collègues,
Et les personnels de l'université,
ont la tristesse de faire part du décès, le 16 octobre 1992, de

Jean-Pierre MOUNIER,
maître de conférences
à l'UFR de science politique.

– Agnès Nassery,
Michel et Valérie Garachon,
Catherine, William,
et Alexander Hindson,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Franklin
NASSERY-WARBURG,

survenu le 18 octobre 1992.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux, le mercredi 21 octobre. Réunion à 9 h 45, porte principale du cimetière de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.
66, rue Caumartin,
75009 Paris.

– M. Jean-Louis Rauzy,
Et le docteur Alain Rauzy,
ses fils,
Mme le docteur Monique Rauzy,
sa belle-fille,
Véronique et Antoine,
ses petits-enfants,
M. Léon Rauzy,
son frère,
Les familles Rauzy et Auffret,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert RAUZY,

inspecteur général honoraire
au ministère des affaires sociales,
ancien président du Comité
des inspecteurs généraux,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
de la Santé publique
et du Mérite social,
médaille d'or
de l'Académie de médecine,

survenu le 12 octobre 1992, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part,

11, quai de la Gironde,
75019 Paris.
36, rue La Quintinie,
75015 Paris.

[Né le 24 juillet 1903 à Lordat (Ariège), Albert Rauzy, diplômé de l'Ecole des sciences politiques, a commencé sa carrière en 1927 au service de la protection de l'enfance. Nommé inspecteur général des services de l'enfance en 1937, il fut l'auteur du rapport qui amena le ministre Henri Sellier à décider la fermeture du bagne pour enfants de Mettray. Il a été à l'origine de nombreuses dispositions législatives assurant la protection de l'enfance, et notamment des enfants abandonnés. Il a institué l'examen prénuptial et le carnet de santé en 1946. Promoteur de la réforme des lois d'assistance en 1953, il a publié en 1955, avec Suzanne Picquenard, *la Législation de l'aide sociale*. Inspecteur général de la santé et de la population jusqu'en 1964, il a été conseiller technique de plusieurs ministres de la santé publique, et directeur du cabinet d'André Maroselli en 1957. Il a été administrateur du Comité national de l'enfance de 1947 à 1975, expert à l'ONU pour les questions sociales en 1954, administrateur de la *Croix-Rouge française de 1956 à* 1983, vice-président du Comité français de l'UNICEF en 1966.]

– Nous apprenons le décès, survenu le jeudi 15 octobre 1992, de

Laurent RAVIX,

compagnon de la Libération,

dont les obsèques ont eu lieu, le samedi 17 octobre, à Lunas (Dordogne).

[Né le 28 avril 1921 à Monte-Carlo et ancien élève de l'Ecole centrale, Laurent Ravix rejoint Londres dès juin 1940, après l'appel du général de Gaulle. Avec la France libre, il participe aux combats de Dakar et du Cameroun. Aspirant au 1er régiment d'artillerie coloniale (RAC), il prend part aux campagnes de Syrie, de Libye (il sera cité pour sa bravoure à la bataille de Bir-Hakeim en 1942), de Tripolitaine, de Tunisie, d'Italie, puis à la campagne de France, en Alsace et dans le Territoire de Belfort, où il sera blessé. Le 17 novembre 1945, à l'âge de vingt-quatre ans, il est fait compagnon de la Libération au titre de lieutenant au 1er RAC qui relève de la 1re division de la France libre. Après la guerre, il sert comme administrateur de province au Cambodge, puis au Haut-Commissariat à Saïgon. Il devient administrateur de la France d'outre-mer successivement en *Haute-Volta (aujourd'hui le Burkina), en Guinée et* au Niger. En 1962, il est conseil industriel en coopération et, en 1965, il prend la direction d'une banque privée. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, Laurent Ravix était officier de la Légion d'honneur.]

– Richard Rossin,
Son épouse et ses enfants,
Betty Rossin-Amar,
Et ses enfants,
Raphaël Rossin,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard ROSSIN

Les obsèques auront lieu le mercredi 21 octobre, à 9 heures, au cimetière parisien de Bagneux. Réunion porte principale.

– M. Szloma Schweizer,
son époux,
M. et Mme Jacques Schweizer,
son fils et sa belle-fille,
M. Jean Salomon,
son gendre,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Génia SCHWEIZER,

survenu le 12 octobre 1992, à la suite d'une longue maladie.

L'inhumation a eu lieu le 14 octobre, à Tel-Aviv.

Rehov Histadrout 65,
Beit-Avot Mishan,
58341 Holon, Israël.

Venon,
38610 Gières,
France.

Remerciements

– Les familles Bouchard,
Parentes et alliées,
remercient tous ceux qui ont accompagné pour une dernière fois le

Père Jean BOUCHARD,
aumônier du Centre Léon-Bérard.

– M. Irving Sedar,
son mari,
Mlle Alice Sedar,
sa fille,
M. et Mme Jean Weinstein
et leurs enfants,
très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

docteur Marianne SEDAR,
née Weinstein,

prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs plus vifs remerciements.

142, boulevard Berthier,
75017 Paris.

Messes anniversaires

– Pour célébrer le deuxième anniversaire de la disparition tragique de

Dany CHAMOUN,

Ingrid CHAMOUN,
née Abdelnour,

Tarek,
à l'âge de huit ans,

Julian,
à l'âge de six ans,

une messe sera célébrée à leur intention le mercredi 21 octobre 1992, à 18 h 30, *en l'église Saint-Julien-le-Pauvre,* 79, rue Galande, Paris-5e.

Communications diverses

– Cercle des socialistes de culture musulmane. A l'occasion du compte rendu de sa visite au président Yasser Arafat, le CSCM organise une conférence-débat sur le thème : « Le débat politique sur la Palestine est-il tabou ? ». Avec Mme Marie-Christine Aulas (ancien député européen des Verts), M. Alain Chenal (secteur Proche-Orient au PS), Mme Sultana Cheurfa (CSCM), M. Burhan Ghalioun (auteur du *Malaise arabe*) et M. Camille Mansour *(Revue d'études palestiniennes)*. Jeudi 22 octobre 1992, à *20 h 15. Invitations au (1)* 42-40-90-24.

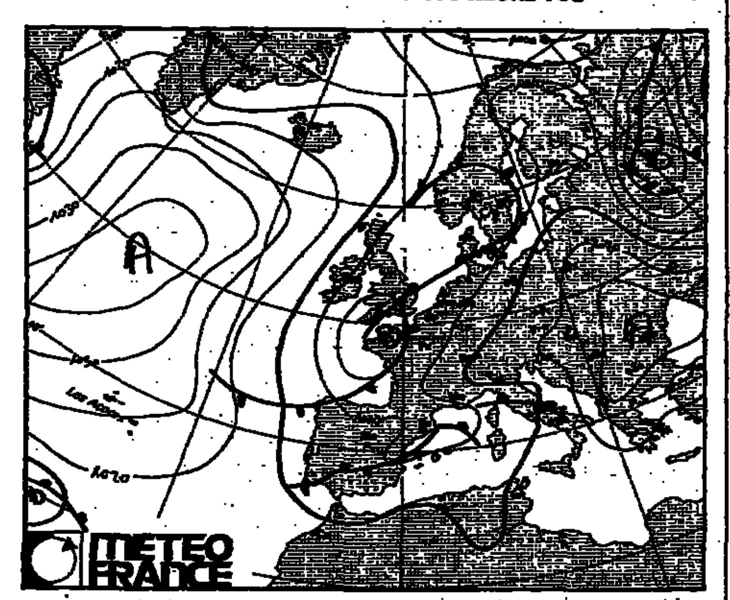
Soutenances de thèses

– Université Paris-III Censier-Sorbonne nouvelle. Jean-Pierre Godebarge soutiendra sa thèse de doctorat sur le thème : « Straub-Films ou la musicalité filmique », le jeudi 22 octobre 1992, à 9 heures, 17, rue de la Sorbonne, salle Bercjac, Paris-5e.

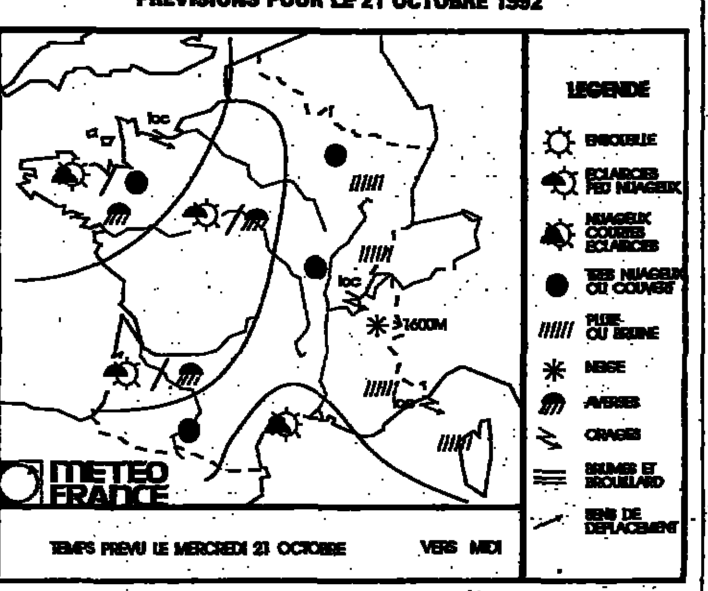
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 OCTOBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 21 OCTOBRE 1992



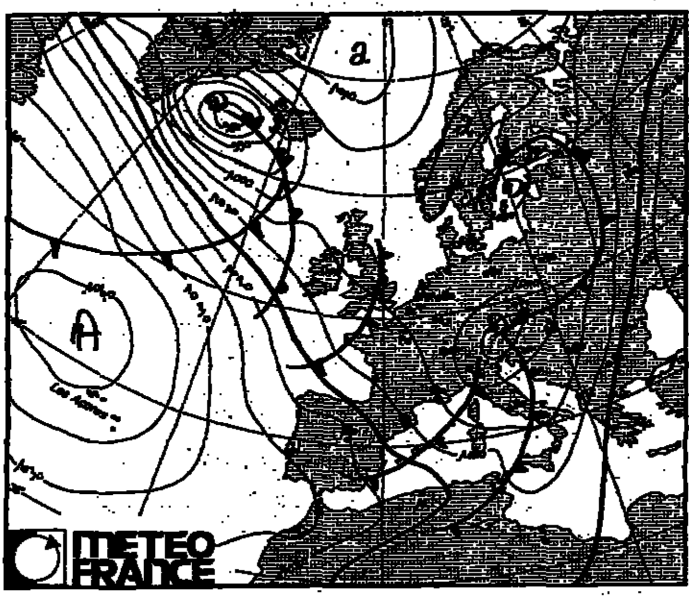
Mercredi : temps couvert et frais, avec des pluies continues au nord, averses au sud. – Au nord des régions des Pays de la Loire, Centre, Bourgogne et Franche-Comté, la matinée sera très nuageuse avec des pluies faibles, plus ou moins continues. En mi-journée se dessine une relative amélioration par l'ouest, sans atteindre toutefois les régions à l'est de Champagne-Ardenne et de Franche-Comté. Néanmoins, le ciel restera toujours chargé généralement, mais caractérisé par un cocktail d'averses et d'éclaircies.

Au sud de ces régions, le temps sera instable toute la journée, avec des alternances de passages nuageux, d'éclaircies et de nombreuses averses. Sur Provence-Côte d'Azur et Corse, ces pluies pourront être orageuses parfois. Les reliefs resteront très chargés, avec de la neige vers 1 600 mètres.

Sur la moitié nord, les températures minimales sont comprises entre 4 et 7 degrés ; au sud, elles sont comprises entre 5 et 9 degrés. Sur le littoral méditerranéen, elles avoisinant les 13 degrés. Les températures maximales seront proches de 10-11 degrés au nord, afficheront 2 degrés de mieux au sud, et localement 19 à 20 degrés sur le littoral méditerranéen et en Corse.

Quant au vent, il soufflera de secteur nord à 40 kilomètres/heure sur la Bretagne. A noter également sur Languedoc-Roussillon une tramontane modérée, vers 50 kilomètres/heure en rafales.

PRÉVISIONS POUR LE 22 OCTOBRE 1992 A 0 HEURE TUC





TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé le 20-10-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 19-10-1992 à 18 heures TUC et le 20-10-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	18	16	C
BIARRITZ	16	–	–
BORDEAUX	13	–	–
BOURGES	13	4	D
BREST	12	7	N
CAEN	14	7	N
CHERBOURG	–	–	–
CLERMONT-FER	10	5	C
DIJON	9	6	C
GRENOBLE	7	–	–
LILLE	14	4	D
LIMOGES	11	–	–
LYON	9	5	B
MARSEILLE	14	11	A
NANCY	11	–	–
NANTES	13	–	–
NICE	13	–	–
PARIS-MONTS	14	7	C
PAU	12	–	–
PERPIGNAN	16	8	4
RENNES	16	7	D
ST-ÉTIENNE	10	–	–
STRASBOURG	12	–	–
TOULOUSE	12	–	–
TOURS	14	7	C
POINTE-A-PITRE	32	23	–
ÉTRANGER			
ALGER	30	15	D
AMSTERDAM	12	2	D
ATHÈNES	27	16	D
BANGKOK	30	23	N
BARCELONE	14	12	C
BELGRADE	11	4	P
BERLIN	12	3	D
BRUXELLES	13	3	D
LE CAIRE	31	18	D
COPENHAGUE	10	8	C
DAKAR	29	24	C
DELHI	–	3	C
DJERBA	–	–	–
GENÈVE	–	3	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	23	14	D
JÉRUSALEM	31	15	D
LISBONNE	17	9	D
LONDRES	10	7	P
LOS ANGELES	21	17	–
LUXEMBOURG	10	1	N
MADRID	15	8	N
MARRAKECH	–	15	D
MEXICO	21	–	–
MILAN	11	6	B
MONTRÉAL	6	–	–
MOSCOU	13	1	*
NAIROBI	–	16	N
NEW-YORK	9	6	–
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	23	17	C
PÉKIN	24	7	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	20	17	C
SÉVILLE	22	15	C
SINGAPOUR	–	25	–
STOCKHOLM	8	4	P
TOKYO	17	14	A
TUNIS	29	16	D
VARSOVIE	8	–1	C
VENISE	14	8	C
VIENNE	11	5	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Bon goût français

C'ÉTAIT un enterrement ordinaire en Somalie. On enterrait de petits corps minces comme des flûtes, enveloppés dans de la grosse toile, et si minces que l'on n'aurait jamais cru des corps, si minces que les *enfants demandaient ce qu'il y* avait dans les sacs de toile, incapables d'imaginer que ce soient des corps, des corps d'enfants ou d'adultes. On enterrait en Somalie, au journal de 20 heures, quelque part entre Giscard-Chirac et Bush-Clinton. On répondait aux enfants que l'on ne savait pas ce que contenaient les sacs de toile. D'habitude, quand ils posaient des questions pendant les informations, on improvisait des réponses, des explications, mais là non, c'était trop. Je ne sais pas. Les enfants passaient à autre chose. Le matin, ils avaient porté leur kilo de riz en avance à l'école. Presque tous les enfants de *l'école avaient porté leur kilo de* riz en avance. A la télé, on montrait des mamans dans les supermarchés, elles disaient que c'était peu de chose, un kilo de riz, pour les enfants de Somalie, et c'est vrai, c'était peu de chose.

On était en règle. Bien sûr, on se demandait confusément pourquoi ce n'était qu'une seule fois, le kilogramme de riz. Pourquoi pas chaque semaine, chaque jour ? Ce serait trop, un kilogramme de riz par semaine ? La même maman qui disait c'est peu de chose, trouverait-elle alors, au bout de trois ou quatre semaines, que cela commençait à faire beaucoup, que c'était bien joli, la Somalie, *mais que le riz pesait* dans le cabas ? Pourquoi pas chaque semaine ?

On était en règle avec le malheur du monde. Arriva Michel Drucker. De quoi parlait-il ? Quelle charmante idée : de bouffe. C'était la Semaine du goût. Il y a, quelque part, dans un ministère français, quelqu'un qui a eu le bon goût de placer la Journée de la Somalie au milieu de la Semaine du goût. Il doit être payé pour avoir ce genre d'idées. S'il se reconnaît, on aimerait bien une interview. Ce furent donc des gros plans sur des terrines, des entrées, des kouglofs, des coulis. Un boulanger de luxe expliqua comment il envoie son pain par abonnement à des familles américaines. Il y a des abonnés au pain, en Amérique. On leur envoie le pain par pont aérien. Prodigieux ! s'extasiait Drucker. Un autre venait expliquer comment maigrir en mangeant. On était content que les enfants soient couchés. Avec leur drôle d'esprit, ils auraient risqué de poser encore de drôles de questions.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 20 octobre

TF 1

- 20.45 **Cinéma : L'Alpagueur.** ■ Film français de Philippe Labro (1976).
- 22.35 **Les Films dans les salles.**
- 22.45 **Téléfilm : Silhouette.** De Carl Schenkel.
- 0.20 **Magazine : Le Club de l'enjeu.**

F 2

- 20.50 **Cinéma : L'Œil au beurre noir.** □ Film français de Serge Meynard (1987).
- 22.20 **Visages d'Europe.**
- 22.30 **Magazine : Bas les masques.** Présenté par Mireille Dumas. *Les personnes de petite taille.*
- 23.35 **Journal des courses, Journal et Météo.**
- 23.55 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

F 3

- 20.45 **Les Aventures de Tintin.** Vol 714 pour Sydney.
- 21.40 **Magazine : Faut pas rêver.** Italie : voyage au cœur de la Scala ; Afrique du Sud : les derniers murs des Ndebele ; Arménie : le couvent de la Colombe.
- 22.35 ▶ **Soir 3.** Présenté par Christine Ockrent.
- 23.10 **Téléfilm : Ascension express.** De Nicolas Ribowski.
- 0.20 **Sport : Rugby.** Languedoc-Springboks, en différé de Béziers.

CANAL PLUS

- 20.35 **Cinéma : Pretty Woman.** ■ Film américain de Gary Marshall (1990).
- 22.30 **Flash d'informations.**
- 22.40 **Cinéma : Les Amants du Pont-Neuf.** ■■ Film français de Leos Carax (1991).
- 0.40 **Cinéma : El Lute.** ■ Film espagnol de Vicente Aranda (1987) (v.o.).

ARTE

- 20.40 **Soirée thématique : Portraits in Jazz.**
- 20.41 **Documentaire : L'Enfer du décor.** *Chambres d'hôtel, hôpitaux ou lofts, images « hors scènes » du jazz.*
- 21.05 **Cinéma : *Le Quintette de Sven Klang.*** ■ Film suédois de Stellan Olsson et Ninne Olsson (1976).
- 22.45 **Documentaire : Le Kid d'Oklahoma.**
- 23.00 **Documentaire : Gentlemen Jazz.** De Les Blank. *Dizzy Gillespie lors d'une tournée en Californie en 1965. Sonny Rollins à Paris en 1980.*
- 0.00 **Musique : From Swing to Bop.**

M 6

- 20.35 **Le Mardi c'est permis.**
- 20.45 **Téléfilm : L'Ile aux pirates.** De Viktors Ritelis.
- 22.30 **Cinéma : Fair Game.** □ Film italien de Mario Orfini (1988).
- 23.55 **Magazine : Culture pub.**

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Archipel science.** La galerie du Muséum.
- 21.30 **Comment se fabrique la ville d'aujourd'hui ?** De l'intention à la réalisation.
- 22.40 **Les Nuits magnétiques.** Eloge du Sud. 1. La belle vie.
- 0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Alain Lipietz (Berlin, Bagdad, Rio).
- 0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (donné le 22 avril 1990 à au Landesstudio Burgenland) : Quatuor à cordes en la majeur K 464, de Mozart ; Sérénade italienne pour quatuor à cordes, de Wolf ; Quatuor à cordes nº 14 en fa dièse majeur op. 144, de Chostakovitch, par le Hagen Quartett Salzbourg.
- 22.00 **Les Voix de la nuit.** Par Henri Goraleb. Marcel Roque, baryton ; Germaine Corney, soprano.
- 23.09 **Ainsi la nuit.** Sonate pour piano nº 1 en sol majeur op. 37, de Tchaïkovski ; Quatuor à cordes, de Taneiev ; Les Saisons, de Tchaïkovski.
- 0.33 **L'Heure bleue.** Actualité des clubs de jazz, concerts et festivals, par Philippe Carles.

Mercredi 21 octobre

TF 1

- 14.35 **Club Dorothée.**
- 17.25 **Jeu : Une famille en or.**
- 17.55 **Série : Hélène et les garçons.**
- 18.25 **Feuilleton : Santa Barbara.**
- 18.55 **Magazine : Coucou, c'est nous !** Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Michel Fugain.
- 19.50 **Divertissement : Le Bébête Show.**
- 19.55 **Tirage du Loto.**
- 20.00 ***Journal et Météo.***
- 20.25 **Sport : Football.** Coupe d'Europe UEFA, 2e tour match aller : Naples-PSG en direct de Naples ; A 21.15, mi-temps et Loto ; A 21.30, 2e mi-temps.



- 22.30 **Sport : Football.** Coupe d'Europe UEFA, 2e tour match aller : Auxerre-FC Copenhague ; A 23.15, mi-temps ; A 23.25, 2e mi-temps.

F 2

- 15.25 ***Variétés : La Chance aux chansons.*** Emission présentée par Pascal Sevran. Les provinciales : vers le nord et la Belgique.
- 16.00 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- 16.25 **Feuilleton : Beaumanoir.**
- 16.55 **Magazine : Giga.**
- 18.30 **Le Jeu !**
- 19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
- 20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
- 20.50 **Téléfilm : Un été alsacien.** De Maurice Frydland.
- 22.20 ▶ **Documentaire : Pierre Mendès France.** De Jean Daniel, Jean Lacouture et Jean-Christophe Rosé.
- 23.55 **Journal et Météo.**
- 0.10 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

F 3

- 14.55 **Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.**
- 17.05 **C'est Lulo !** Il était une fois les Amériques ; Jeu : Quizako ; Où est Charlie ?
- 18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.** Présenté par Pascal Sanchez. Invité : Michel Galabru.
- 18.30 **jeu : questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
- 18.55 **Un livre, un jour.** Magazine présenté par Olivier Barrot. *La Marche hongroise*, d'Henri Coulonges.
- 19.00 **Le 19-20 de l'information.** *De 19.09 à 19.30, le journal de la région.*
- 20.06 **Jeu : Hugodélire.**
- 20.15 **Divertissement : La Classe.**
- 20.45 **Magazine : La Marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada. Enfant adopterait famille. Invités : Dominique Grange, auteur-compositeur ; Sophie Marinopoulos, adoptée à deux mois ; Jean-François Mereau, adopté à treize mois ; Marie-Françoise Boilot-Gidon, adoptée par les employeurs de sa mère ; Anne-Souga Monjarret, adoptée à sept ans ; Pierre Verdier, membre du conseil supérieur de l'adoption. Reportage : une famille de rêve, de Gaëlle Montlahuc et Bruno Carette.
- 22.25 **Soir 3.** Présenté par Christine Ockrent.
- 22.55 **Mercredi chez vous.** Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

- 15.30 **Documentaire : Dragons d'aujourd'hui.**
- 16.00 **Spectacle : Cargo 92.**
- 16.55 **Sport : Football.** Dynamo Bucarest-Marseille. 2e tour match aller de la Coupe d'Europe des clubs champions
- 18.45 **Magazine : Football.**
- 19.00 **Sport : Football.** Monaco-Olympiakos du Pirée. Coupe d'Europe en direct.
- 20.55 **Flash d'informations.**
- 21.00 **Cinéma : Burning Secret.** □ Film britannique d'Andrew Birkin (1988). Avec Faye Dunaway, Klaus Maria Brandauer, Ian Richardson.
- 22.40 **Flash d'informations.**
- 22.45 **Cinéma : Delta Force 2.** □ Film américain d'Aaron Norris (1990). Avec Chuck Norris, Billy Drago, John P. Ryan (v.o.).
- 0.35 **Cinéma : Nuit et jour.** ■ Film franco-belgo-helvétique de Chantal Akerman (1991). Avec Guilaine Londez, Thomas Langman, François Négret.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- 17.00 **Magazine : Mégamix** (rediff.).
- 18.00 **Documentaire : Histoire parallèle** (rediff.).
- 19.00 **Documentaire : Paysages du monde, la forêt tropicale.** De Jochen Richter et Ulrich Pietrusky.
- 19.55 **Série : Monty Python's Flying Circus.**
- 20.30 **8 1/2 Journal.**
- 20.40 **Danse : Four Schumann Pieces.** Chorégraphie de Hans Van Manen. Avec la troupe du Ballet national néerlandais.
- 21.15 **Documentaire : Les Musiciens du quatuor.** 2. variations sur un thème européen. De Georges Zeisel et Catherine Zins.
- 22.15 **Concert : Hommage à Peter Schidlof.** *Concert donné salle Favart en 1987, en hommage à l'altiste du Quatuor Amadeus.*
- 23.00 **Documentaire : Howard Buten *ou les trois visages d'un clown.*** De Georg Stefan Troller.
- 23.35 **Documentaire : Sijainen.** D'Antti Peippo.

M 6

- 15.20 **Variétés : Multitop.**
- 16.45 **Magazine : Nouba.** Peter Gabriel, Alpha Blondy, Joan Jett.
- 17.15 **Jeu : Zygopolis.**
- 17.35 **Série : Campus Show.**
- 18.05 **Série : Equalizer.**
- 19.00 **Série : Les Routes du paradis.**
- 19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
- 20.00 **Mode 6.**
- 20.05 **Série : Madame est servie.**
- 20.35 **Magazine : Ecolo 6.**
- 20.45 **Téléfilm : La Femme trompée.** De Sabine Thiesler, avec Gudrun Landgrebe, Hannes Jaenicke.
- 22.35 ***Téléfilm : Police mécanique.*** De Jud Taylor, avec Ernest Borgnine, Michael Shannon.
- 23.55 **Magazine : Vénus.**

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Tire ta langue.** A Demy-mots ; le langage dans le cinéma de Jacques Demy.
- 21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et *de la Suisse.*
- 22.00 **URTI.** Plouf, plouf, comptines.
- 22.40 **Les Nuits magnétiques.** Eloges du Sud. 2. La loi ou la vie.
- 0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Philippe Barret (Ernest Renan).
- 0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (donné le 15 mars 1990 à Budapest) : *Partita pour piano seul en si bémol* majeur, Partita pour piano seul en ut mineur, Partita pour piano seul en la mineur, Partita pour piano seul en ré majeur, de Bach, par Andras Schiff, piano.
- 22.00 **Concert** (donné le 9 avril salle Wagram à Paris) : Oresteia, de Xenakis, par la Maîtrise de Paris, la Maîtrise nationale, l'Atelier choral du Centre d'art polyphonique de Paris-Ile-de-France, le Chœur du Marais et l'Ensemble Musique Oblique, dir. Roland Hayrabedian ; sol. : Spiros Sakkas, basse, Sylvio Gualda, percussion, Guy Noël, sonorisation.
- 23.09 **Ainsi la nuit.** Introduction, thème et variations pour clarinette et quatuor à cordes en si bémol majeur op. posthume, de Weber ; Sonate pour violoncelle et piano en la mineur, de Heise ; Quatuor à cordes, de Grieg.
- 0.33 **L'Heure bleue.** Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : Manuel Rochemen, pianiste et le Trio du pianiste Stéphane Kochoyan ; La rétrospective : Martial Solal ; Les nouveautés ; L'introuvable ; Des Américains à Paris.

Le Monde

Après six mois de négociations

L'Institut Pasteur de Paris rompt ses relations avec celui de Lyon

Faute d'avoir abouti à un accord, le conseil d'administration de l'Institut Pasteur de Paris a pris la décision, jeudi 15 octobre, de rompre toute relation avec sa filiale lyonnaise, sans pour autant engager la procédure de retrait de l'appellation, concédée en 1954. Ce conflit intervient au moment où Pasteur-Lyon traverse une crise financière préoccupante pour ses cinq cent vingt salariés.

LYON

de notre bureau régional

« Nous considérons que l'Institut Pasteur de Lyon ne fait plus partie de la communauté des Instituts Pasteur. » Pour le professeur Maxime Schwartz, directeur de la Fondation nationale, la *« séparation de corps »* est engagée entre les deux établissements liés par convention depuis 1954, date à laquelle l'Institut bactériologique de Lyon et du Sud-Est, fondé en 1899, a rejoint la communauté pastorienne. Toutefois, les responsables parisiens se sont donné quelques mois – le temps de réaliser un audit – avant de se prononcer sur le retrait du prestigieux label.

Le conflit a toutes les apparences d'une querelle de famille entre Parisiens et Lyonnais. Le 14 février dernier, le conseil d'administration de l'Institut Pasteur de Lyon (IPL) révoquait sans ménagement son directeur, M. Jacques Thèze, responsable du département d'immunologie du centre parisien. Ce dernier avait été appelé, à la fin de 1989, pour tenter de sauver une situation économique passablement dégradée. A la suite de cette éviction, M. Marcel Boiteux, président de Pasteur-Paris, avait agité la menace d'une rupture en relevant des *« manquements graves »* et des *« violations répétées »* à la convention.

Cette *« réaction épidermique »*, selon M. Michel Robatel, président du conseil d'administration de l'IPL, ancien responsable du patronat lyonnais, cache toutefois des différends plus profonds portant sur la nature des deux instituts. L'un, grand centre de recherche, s'est érigé en garant de la tradition pastorienne. L'autre est d'abord et avant tout un laboratoire spécialisé, parmi les plus importants de France. Avec cinq cent vingt salariés, l'IPL réalise en effet 90 % de son chiffre d'affaires – 190 millions de francs – dans le commerce de l'analyse médicale.

Ce déséquilibre entre le secteur de la recherche, jugé *« notoirement insuffisant »*, et l'activité commerciale (1), est à l'origine des déboires actuels. Après des périodes fastes, qui ont incité l'IPL à s'installer dans un immeuble somptueux sur le pôle biomédical de Gerland, le blocage des tarifs s'est traduit par trois exercices déficitaires successifs. Malgré cent quinze suppressions d'emplois, l'exercice 1992 devrait s'achever sur une perte de 18 millions de francs, comme en 1991.

Pasteur-Lyon s'est offert, par ailleurs, une valse de ses dirigeants, qui explique *« l'absence de politique cohérente »* dénoncée par les syndicats. Depuis 1989, quatre présidents de conseil d'administration se sont succédé, dont le maire de Lyon, M. Michel Noir (ex-RPR), qui a démissionné peu avant l'annonce des licenciements, ainsi que trois directeurs. Exerçant ses fonctions par intérim, le docteur Jean-Alexis Grimaud a licencié, au cours de l'été, six cadres administratifs. *L'audit annoncé pourrait aussi révéler* des anomalies internes, comme l'existence d'associations, dirigées par des chefs de service, poursuivant les mêmes buts que l'Institut et donnant lieu à des échanges financiers ou en nature. Mais, à ce jour, la demande d'enquête formulée *par les syndicats auprès du préfet* n'a pas été suivie d'effet.

Pour l'heure, M. Robatel n'exclut pas de nouvelles mesures de redressement. Pour rassurer les salariés et couper court aux rumeurs, il a confirmé qu' *« aucun plan de partition ou de cession n'était envisagé »*. Cela ne signifie pas que des alliances ne soient pas à l'étude. La fondation du docteur Charles Mérieux possède également, à Lyon, un centre d'analyses médicales, avec cent soixante salariés pour un chiffre d'affaires de 90 millions de francs. *« Il y a trop de laboratoires en France. La logique de rapprochement est évidente »*, y indique-t-on.

MICHEL DELBERGHE

(1) L'Institut Pasteur de Lille consacre, par exemple, 30 à 40 % de son budget à la recherche.

La collecte de riz pour la Somalie

Grains de discorde

Sept cent cinquante mille sacs d'une contenance de 20 kilogrammes ont été disposés, mardi 20 octobre, dans 74 000 écoles et collèges dont les élèves ont été invités à apporter un kilogramme de riz pour les enfants somaliens. Lancée par les ministres de la santé et de l'éducation nationale avec le soutien bénévole de La Poste, de la SNCF et de l'UNICEF, cette opération devrait permettre de recueillir quelque 6 000 tonnes de riz qui pourront nourrir pendant un mois les enfants somaliens victimes de la famine.

Avant que le résultat de cette initiative soit connu, elle se trouve au centre d'une polémique. Pour les enseignants de Force ouvrière, *« on ne peut utiliser l'école laïque pour imposer aux jeunes un choix vis-à-vis d'un problème aux dimensions politiques et économiques, ni obliger les personnels à participer à une opération caritative »*. Le Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID), *qui regroupe une trentaine d'organisations humanitaires*, estime que l'opération est *« une illusion qui camoufle l'incapacité politique de la communauté internationale à arrêter le conflit somalien »*.

M. Robert Pandraud, député (RPR) de Seine-Saint-Denis, a assuré qu'il a invité ses petits-enfants à participer à l'opération mais que, *« compte tenu des difficultés de l'agriculture française et de l'industrie de la minoterie, il aurait été préférable d'apporter dans nos écoles du blé ou de la farine française plutôt que du riz »*. Réplique du ministre de la santé et de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner : *« Le riz est l'aliment le plus calorifique d'après les experts compétents. Il se cuisine facilement. Le blé était loin de représenter la meilleure solution, en dehors de toute considération économique. »*

Apparemment, les milieux agricoles ne sont pas disposés à entrer dans la polémique. Pour le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), *« il s'agit de basse politique. L'objet de la demande est de tout autre nature que de venir en aide à un secteur en difficulté. Les enfants n'y peuvent rien si le riz se trouve plus facilement dans le commerce que le blé. »* Même son de cloche du côté du comité Agriculteurs français-Développement international (AFDI) : *« Les stocks existent en France pour aider la Somalie mais ils ne règleront pas le problème de la famine africaine. Alors, du blé français ou du riz américain, quelle importance ? »*

Seule la Coordination rurale se dit troublée après avoir fait ses comptes : *« Grâce aux taxes, le gouvernement va gagner 4 millions de francs. Si l'Etat veut être vraiment efficace, il n'a qu'à les reverser dans l'opération. »* Elle remarque en outre qu'avec le prix d'un kilogramme de riz on peut se procurer 9 kilogrammes de blé. *Les spécialistes du négoce* international se posent aussi la question de la rationalité économique de l'opération. Selon eux, il reviendrait moins cher de faire venir directement le riz de Thaïlande ou de Chine jusqu'à Mogadiscio. De surcroît, ce riz (qualité « paddy » au lieu du décortiqué vendu en Europe) correspondrait mieux aux besoins de la population locale.

Bref, c'est toute la problématique de l'aide alimentaire qui se trouve posée de nouveau à cette occasion. Et M. Francis Wurtz, *membre du bureau politique du* PCF, a souhaité à juste titre que cette opération soit renforcée par un débat de fond sur l'enjeu crucial de l'alimentation dans le monde.

Après la clôture du XIV[e] congrès du Parti communiste chinois

M. Deng Xiaoping a fait de nouveaux adieux publics

PÉKIN

de notre correspondant

Le visage du vieux monsieur très affaibli qui est venu recueillir, après la clôture du XIV[e] congrès du PC chinois, les lauriers de son triomphe offerts par des délégués enthousiastes s'affichait, mardi 20 octobre, à la « une » de tous les journaux. Illustrant le rôle majeur désormais confié aux militaires, *le Quotidien de l'armée*, plus riche désormais que *le Quotidien du peuple*, était le seul à s'être offert la couleur pour saluer *« le camarade Xiaoping »*, montré la main levée dans un signe d'adieu fraternel mais fatigué.

Les images de la rencontre symbolique avaient été diffusées à la télévision dès lundi soir. Pendant trois bonnes minutes, on vit M. Deng, lucide mais quelque peu désorienté, soutenu par sa fille M[me] Deng Nan, passer devant les délégués l'acclamant et dire au chef du parti, Jiang Zemin : *« Ce congrès est un grand succès, j'espère que tout le monde continuera à travailler dur. »* Comme à l'habitude, M[me] Deng Nan *répétait à l'oreille* de son père les propos tenus par d'autres vétérans communistes quittant, comme lui, la scène politique.

Tout cela faisait un peu penser, pour qui avait assisté à l'événement, aux adieux de M[me] Soong Mei-ling, la veuve du vieux maré*chal Tchiang Kaï-chek, voilà qua*tre ans à Taïwan, devant un congrès du Kuomintang qui avait sonné l'heure du départ de la vieille garde nationaliste. Avec toutefois deux différences importantes.

D'une part, c'est la troisième fois que M. Deng, qui n'avait pas assisté au congrès, fait ses adieux publics. Ce peut être la dernière, mais la question se pose de savoir si les impératifs du protocole ne le contraindront pas à se montrer à nouveau, d'ici quelques jours, pour accueillir l'empereur du Japon, venu sceller la réconciliation entre les deux pays les plus méfiants mutuellement d'Asie. Le geste – qui n'est pas prévu au programme officiel – montrerait de la manière la plus forte la volonté de Pékin de ne plus laisser les relations avec son puissant voisin se détériorer plus gravement qu'au niveau de querelles passagères.

D'autre part, la direction rajeunie à qui M. Deng confie le pays restera, quoi qu'il advienne, bridée dans son action par les vétérans qui quittent leurs derniers postes. M. Yang Shangkun, par exemple, aura beau abandonner la présidence de la République au prin*temps prochain, il continuera, tant* que sa santé le lui permettra, d'exercer sur l'armée, par le simple poids de l'autorité morale émanant de son passé militaire, une influence cruciale.

La réapparition surprise de M. Deng, qu'on disait souffrant et qui est maintenant assez faible, *suggère qu'il souhaite* savourer personnellement sa victoire sur les forces conservatrices qui faisaient obstacle aux réformes. Mais aussi – comme tout le remue-ménage qu'il a provoqué en reprenant son bâton *de pèlerin du capitalisme inavoué* pour se rendre dans le sud du pays au début de l'année – que les incertitudes sur l'avenir, après sa mort, sont loin d'être dissipées. L'image de M. Deng sert de ciment à une direction dont la cohésion risque d'être sérieusement mise à l'épreuve par les effets déstabilisateurs des réformes.

Il restera à *« l'homme qui fait l'Histoire »*, comme le surnomme le régime, la satisfaction de voir son règne considéré dans l'ensemble par les Chinois comme la première période de calme relatif qu'ils aient connue durant ce siècle, même si de sanglantes bavures, comme le massacre de Tiananmen, l'ont terni. Considérant les tragédies qu'ils ont traversées, c'est déjà beaucoup, et cela se lisait dans le regard du « vieux Deng », dans lequel brillait à nouveau, vers la fin de la séquence, l'étincelle qu'on lui connaissait jadis.

FRANCIS DERON

□ **RUSSIE : M. Gorbatchev ne sera pas conduit de force au Tribunal constitutionnel.** – L'ancien secrétaire général du PC soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, ne *sera pas conduit de force au Tribu*nal constitutionnel, devant lequel il refuse toujours de témoigner dans le procès du PCUS, mais sa convocation reste en vigueur, a déclaré, lundi 19 octobre, le président du Tribunal, M. Valeri Zorkine, au cours d'une conférence de presse. – *(AFP.)*

A la Réunion

Deux notables de l'opposition sont inculpés d'ingérence

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

de notre correspondant

MM. Samuel Carpaye, ancien conseiller général (divers droite) de Salazie, et Nicolas Moutoussamy, conseiller général (divers droite) de Saint-Denis, ont été inculpés d'ingérence, lundi 19 octobre, par M[me] Beynel, juge d'instruction chargé de mener une information judiciaire pour faux et usage de faux, trafic d'influence et escroquerie à la suite d'une plainte contre X, déposée auprès du procureur de la République, le 16 septembre dernier, par M. Alix Elma, conseiller général (divers droite) de Sainte-Rose, président de la commission responsable des travaux publics et des transports de l'assemblée départementale.

MM. Carpaye et Moutoussamy, propriétaires de deux entreprises de transport en commun, sont soupçonnés d'avoir tiré personnellement profit d'une subvention de 1 million de francs accordée par le conseil général à un groupement d'intérêt économique, le GIE Lignes-Alizés, dont ils sont membres.

A. D.

Inaugurée en septembre 1991

La librairie internationale de la FNAC va fermer ses portes

Inaugurée en septembre 1991, la librairie internationale de la FNAC, installée boulevard Saint-Germain, à Paris (5[e]), cessera ses *activités le 31 octobre.*

La plus grande librairie internationale fonctionnant en France proposait, sur trois étages et 1 000 mètres carrés, des livres dans une quinzaine de langues. Elle disposait également du plus grand kiosque de presse étrangère en France, *avec une centaine de quo*tidiens, un millier d'hebdomadaires et de mensuels, ainsi qu'un vaste rayon consacré aux méthodes d'apprentissage des langues.

Il est vite apparu cependant que la richesse de l'offre excédait largement la demande et que le public *français ne se montrait* guère curieux envers les langues étrangères et les ouvrages qui les illustrent. La FNAC tablait, à l'ouverture, sur un chiffre d'affaires de 90 millions de francs par an. Il n'a atteint que le tiers de cette somme. Les dirigeants de la FNAC ont *donc décidé de ne pas poursuivre* l'expérience. C'est un magasin de micro-informatique qui prendra la place de la librairie internationale. Une partie du personnel de la librairie – 42 personnes – restera sur place ; les libraires seront reclassés dans d'autres FNAC. La direction assure qu'il n'y aura aucun licenciement.

Menacée par un projet immobilier

La maison de « Casque d'or » sera conservée

La maison et le jardin où fut tourné à Paris le célèbre film de Jacques Becker *Casque d'or* seront *« intégralement conservés »*. M. Jean Tibéri, premier adjoint de M. Jacques Chirac, en a donné l'assurance, lundi 19 octobre au Conseil de Paris. L'ensemble, situé rue des Cascades, dans le vingtième arrondissement, est resté tel qu'il était il y a quarante ans, lorsque Simone Signoret et Serge Reggiani, les principaux protagonistes du film, y évoluaient devant la caméra. Mais il est menacé par le projet de construction d'un immeuble de vingt-quatre logements sociaux sur quatre étages.

Les défenseurs des lieux de mémoire, au premier rang desquels Serge Reggiani, se sont alarmés. Leurs inquiétudes étaient d'autant plus fondées que, comme l'a rappelé M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports et président du groupe socialiste au Conseil de Paris, le Fouquet's, le maquis de Montmartre, l'Hôtel du Nord et la Pagode, par exemple, ont été à deux doigts de disparaître. Ils n'ont dû leur salut qu'à la réaction des Parisiens. D'autres édifices « historiques », comme la Maison rouge et le Cluny-Palace n'ont pas eu la même chance.

La maison de *Casque d'or* sera donc sauvée. L'immeuble social n'occupera que le fond du jardin dont tous les arbres resteront en place. L'architecture du futur édifice va être revue, a promis M. Tibéri, et le nouveau projet sera soumis à une *« concertation supplémentaire »*.

MARC AMBROISE-RENDU

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de 29 à 44

Le numéro du « Monde » daté 20 octobre 1992 a été tiré à 505 298 exemplaires.

« Education-Campus » : rentrée universitaire en sourdine

Face au flot toujours croissant d'étudiants – près de deux millions cette année –, le gouvernement a déployé les grands moyens. Mais le béton et les recrutements ne suffisent pas pour relever le défi de l'enseignement supérieur de masse.

« Arts-Spectacles » : architecture

La IV[e] Semaine de l'architecture – deux cents manifestations dans toute la France, jusqu'au 25 octobre – et le Salon international de l'architecture *– du 24 octobre au 1[er] novembre* à la Grande Halle de La Villette – s'ouvrent alors que la crise du bâtiment fragilise une profession qui avait montré depuis vingt ans une belle vitalité.

FIAC 1992

Les artistes italiens sont à l'honneur au Grand Palais pendant toute la durée de la XIX[e] Foire internationale d'art contemporain *– du 24 octobre au 1[er] novembre.*

هكذا من الأصل

Le Monde

INITIATIVES

DOSSIER

Cadres au chômage

Plus que d'habitude, cette crise touche l'encadrement, dans tous les secteurs et à tous les postes



AU début, le phénomène n'inquiétait personne ou presque. Quand le chômage augmente pour tout le monde, il est malheureusement logique qu'il *soit également en hausse pour les cadres*. Même les taux élevés, de l'ordre de 30 % sur un an, ne surprenaient pas vraiment. Après tout, et Mme Martine Aubry l'avait souligné à l'époque, ils s'expliquaient par le faible pourcentage de demandeurs d'emploi dans la population des cadres, relativement préservés jusqu'alors. La moindre progression ne pouvait se traduire que par des hausses importantes.

Quelques mois plus tard, les raisonnements ont changé, et les interrogations se font plus pressantes. Car le mouvement s'est poursuivi inexorablement. A la fin août, par rapport à l'an dernier, derniers chiffres connus, l'augmentation a encore été de 26,9 % et il y avait 162 000 cadres inscrits à l'ANPE. Progressivement, et sans que l'on puisse le mesurer précisément, leur chômage de longue durée s'est accru, ne serait-ce que parce que les premières vagues de licenciement remontent maintenant à près d'un an.

Désormais, tous les témoignages concordent. Dans une période marquée par les restructurations «rampantes», qui font suite aux restructurations industrielles lourdes du milieu des années 80, les cadres ne sont plus épargnés. Ils sont touchés, eux aussi, par les réductions d'effectifs, les opérations d'économies et, plus souvent *qu'à leur tour*, par *les* changements d'orientation stratégiques, les fusions ou les rachats d'entreprise. Quand on rogne sur les équipes ou quand on pourchasse les doublons, ils perdent fatalement leur emploi sans que, dans la majorité des cas, ils aient manqué de compétence, ni démérité.

Par rapport à un passé récent, le vrai bouleversement est là. On ne fait plus de sentiment avec eux, voire, et de nombreux exemples le démontrent, on ne se soucie pas de leur situation professionnelle, de leur âge, et encore moins de leurs charges de famille. Les déconvenues sont donc grandes dans un milieu qui s'était toujours considéré comme «à part» et qui découvre la dureté des temps.

Un signe ne trompe d'ailleurs pas. Toutes les fonctions et tous les secteurs subissent des maux identiques, même si la proportion varie fortement selon les postes et les activités. Les informaticiens, déjà désignés comme les grands perdants de la dernière période, se voient ainsi *rejoints par des cadres de production*, etc. Et le malaise est d'autant plus grand que, là encore, contrairement aux modes de fonctionnement du passé, le volume des recrutements a, parallèlement, baissé dans de notables proportions.

Est-ce un hasard? Au même moment, voilà que la notion de cadre, propre à la France, est contestée ou, du moins, que de bons esprits voudraient la banaliser, son statut particulier devenant une gêne. Mme Martine Aubry s'est exprimée dans ce sens, qui voudrait qu'un *rapprochement s'effectue avec d'autres* catégories, dont celui des agents de maîtrise et des techniciens, afin de favoriser une souplesse dans la gestion des ressources humaines.

En effet, trop d'entreprises butent sur ce problème quand elles embauchent massivement des bac+2 notamment. D'autres vont aussi plus loin qui font observer que, ces vingt dernières années, les cadres se sont multipliés, peut-être trop, et surtout qu'ils sont une majorité à ne pas exercer des fonctions d'autorité ou de décision. Ceux-là pensent, à l'instar de ce qui se passe dans d'autres pays, qu'il faudrait distinguer les «managers» et les cadres supérieurs des autres *catégories*.

QUANT aux effets de ce chômage qui affecte maintenant les cadres de façon durable, ils ne sont pas tous connus, s'ils ne font, pour la plupart, aucun doute. Passé un certain âge, et principalement dans cette position, retrouver un emploi devient délicat. Surdiplômés et bien rémunérés, nombre de ces licenciés sont souvent écartés par les recruteurs, même pour des postes moins importants et moins bien payés, sous le prétexte de tensions psychologiques toujours possibles au sein de l'entreprise. A terme, on peut redouter une croissance des chômeurs de longue durée. Il s'ensuivra des drames, que les cadres supportent d'autant moins bien que l'inactivité s'accompagne de la perte d'un statut valorisant auquel ils s'identifiaient fortement, professionnellement certes, mais également dans leur vie privée. Cassés, parfois définitivement, certains s'écroulent. D'autres, plus vindicatifs ou orgueilleux réagissent par un goût prononcé de la procédure, transformant leur dossier en croisade contre l'injustice. Ils sont alors moins dociles que les autres chômeurs, a-t-on constaté d'expérience.

Justement, leur nombre et leur rôle, différent, risquent d'introduire un changement dans la perception du chômage qui s'est aseptisée au fil de la récession et des politiques de traitement social. Leurs attitudes y contribueront, s'ils refusent de se couler dans le moule du chômeur moyen, comme tout prête à le croire. Leurs parcours, l'histoire d'un gâchis, provoqueront des réactions autrement embarrassées que le sort réservé à toutes les victimes des plans sociaux.

Depuis quinze ans que sévit la plaie du chômage, les limites de la douleur ont toujours été dépassées. Inexpliquablement, l'explosion sociale ne s'est jamais produite. Cette fois, une nouvelle menace plane. Très sérieuse.

Alain Lebaube

DOSSIER • Cadres au chômage

La fin des sentiments

D'économies en licenciements, les sociétés réduisent leur train de vie

S'IL faut dater le changement, la guerre du Golfe servira de borne. Depuis plus rien n'est comme avant... Il y a d'abord eu les restrictions apportées aux voyages, qui ont finalement été maintenues. Entre-temps, les entreprises avaient découvert que, sauf pour l'essentiel, les déplacements pouvaient être réduits sans dommage. D'autant que nombre d'entre elles, au dire de Bruno Dufour, directeur général du groupe ESC Lyon, ont été conquises par les mérites de la visioconférence, bien moins coûteuses à terme, et tout aussi efficaces. *« L'équipement est remboursé en trois aller et retour aux Etats-Unis évités »*, affirme-t-il.

De toute manière, les séjours sont devenus plus brefs, pour limiter les frais et chacun s'aperçoit que, malgré cela, les performances ne sont pas altérées. Au contraire. Il en va de même pour la formation continue. IMD, filiale du groupe ESSEC implantée à la Défense, constate les mêmes évolutions que Bruno Dufour. Les stages sont plus courts et davantage centrés sur des besoins précis ou immédiats. Les cadres ne peuvent plus quitter leurs fonctions trop longtemps, sous peine d'entraîner des retards dans la prise de décision. Dans ces conditions, un organisme de formation situé au cœur d'un quartier de bureaux, au CNIT, dispose d'un avantage évident. Mais ce ne sont là que broutilles, en comparaison des autres misères qui affectent une population de salariés habitués aux égards de toutes sortes. Les chiffres de l'ANPE en témoignent : le chômage fait désormais des ravages dans cette catégorie, jusqu'à présent préservée, plus que d'autres, par la menace du licenciement.

Ce cataclysme soudain et brutal, en a déconcerté plus d'un, surpris de découvrir que les cadres n'étaient plus à l'abri de la perte d'emploi, d'autant plus redoutable qu'elle s'accompagne, pour eux, d'une atteinte portée à un statut social valorisant. De deux choses l'une, soit ils protestent devant tant d'injustice et font preuve de toute leur autorité passée lors des nombreuses démarches à accomplir à l'agence comme aux ASSEDIC, soit ils s'effondrent et sont cassés pour longtemps, témoigne Richard Dethyre, président de l'APEIS (Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des chômeurs et travailleurs précaires) qui vient d'écrire avec Malika Zediri-Corniou, un livre sur son expérience intitulé *la Révolte des chômeurs* (Editions Robert Laffont). Lui-même, comme tant d'autres observateurs de la fracture, a vu de ces cadres s'accrocher pathétiquement à l'analyse de leurs malheurs et transformer leur lutte en une cause argumentée jusqu'à l'obsession. *« Ils utilisent leurs compétences pour faire un procès méticuleux, multiplient les requêtes et s'enfonçent dans d'interminables démonstrations »*, raconte-t-il, hésitant entre l'admiration et la pitié.

Inadaptation à la culture

Pas spécialement neuve – il y a toujours eu des cadres au chômage, – la situation a en réalité été bouleversée par des modifications de comportements des entreprises et de leurs dirigeants que de nombreux « acteurs » reconnaissent. Directeur de l'APEC (association pour l'emploi des cadres), Jean Menin avoue ainsi que les cadres qui arrivent maintenant dans son institution diffèrent de la cohorte de ceux qui échouaient là au plus fort de la crise, au milieu des années 80. Ils sont mieux formés que leurs prédécesseurs, parfois très diplômés, et ont eu des carrières exemplaires avant *« l'accident »*.

Des directeurs de ressources humaines, qui sont amenés par leurs fonctions à recevoir de tels cadres au chômage, confirment cette impression. Jean Prieur, de la Compagnie financière du CIC fait partie de ceux-là, qui constate que ceux que *« l'on voit passer sont des types bien dans leur peau, équilibrés, des bons »*. Leurs diplômes sont prestigieux, ils ont effectué de *« beaux cursus »* et présentent *« d'excellents* curriculum vitae ». Ils ont une famille, une femme, des enfants, et, à l'approche de la cinquantaine, souvent, *« ne comprennent pas ce qui vient de leur arriver »*. Que s'est-il passé ? Aujourd'hui, soumises à la pression par la compétition internationale, les entreprises ne se permettent plus de faire du sentiment. Les réductions d'effectifs ou les réorganisations ne se limitent pas aux ouvriers et aux employés. Tout le monde est touché, et plus encore quand il y a une fusion, un rachat, ou qu'une stratégie nouvelle vient à imposer des changements d'états-majors.

Quand il s'agit de serrer les coûts, même les cadres ne sont pas épargnés, quelle que soit leur qualité. Récemment, le cabinet d'out-placement LM et P soulignait pour sa part que 29 % des *« séparations »* traitées provenaient de problèmes relationnels et 10 % d'inadaptation à la culture.

A partir de là, les décisions tombent sans précautions. Peu importe l'âge, les services rendus, la carrière ou les problèmes personnels. Parce que l'heure est à la concurrence effrénée, les motifs peuvent être futiles ou minces. Ici, un PDG se débarrassera d'un collaborateur *« parce qu'il ne le sent pas bien »*, là en raison d'un doute sur ses capacités à tenir le poste ou de s'intégrer dans l'équipe reconstituée. A la moindre interrogation, c'est la séparation qui révèle aussi une nouvelle vulnérabilité du dirigeant. Désormais, et des exemples le prouvent, il se sait fragile face à son conseil d'administration qui peut le révoquer et il ne veut pas prendre de risques avec un ou des subordonnés dont il n'est pas complètement sûr. Il craint qu'on le lui reproche un jour !

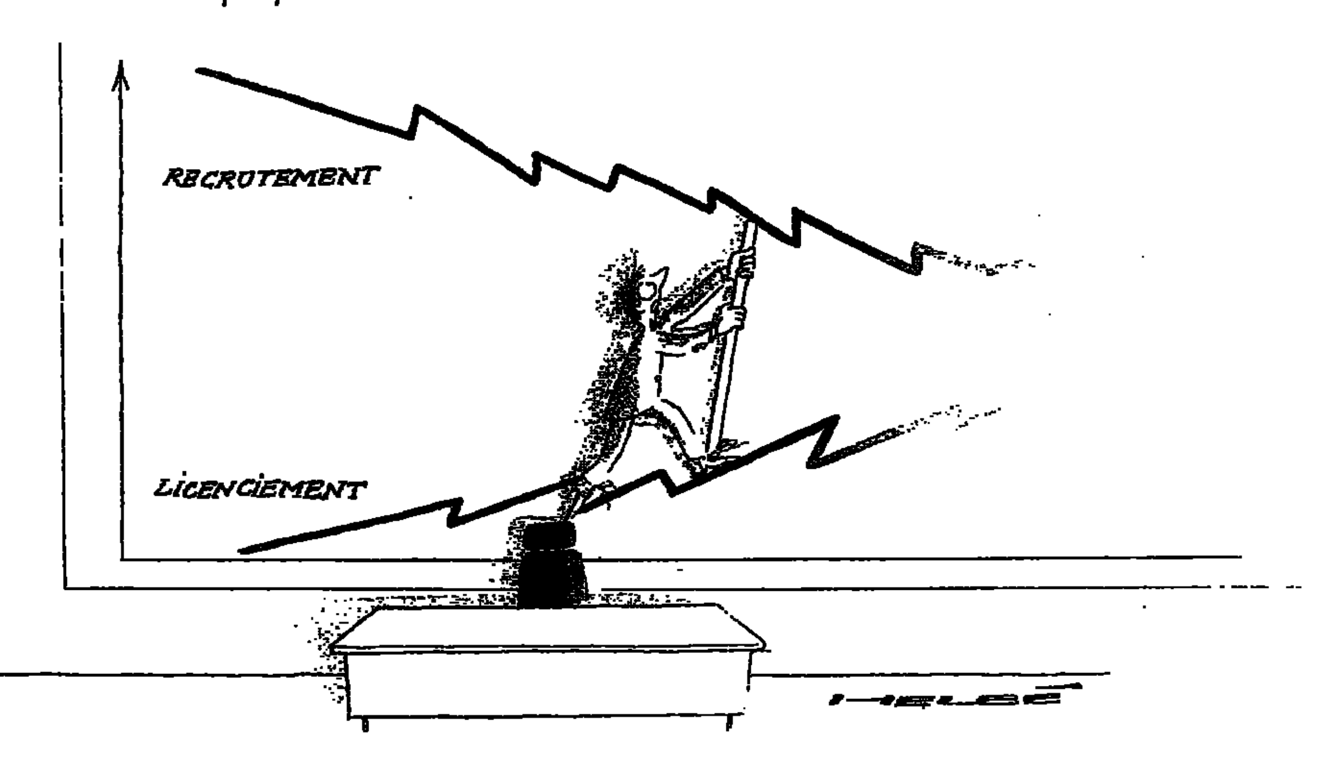
Face à ces nouvelles menaces, les cadres doivent à leur tour modifier leurs comportements. C'est du moins le conseil que leur donnent les cabinets spécialisés dans la réorientation de carrière ou dans le recrutement. Car ils commettent encore trop d'erreurs, comme le fait remarquer Joëlle Freyre du cabinet Manorga, étonnée de les voir, à l'instar d'autres salariés, considérer qu'ils ont bien le temps pour rechercher un autre emploi et qu'ils peuvent bien *« souffler un peu »*. *« Ils se disent qu'ils ont des droits, qu'ils ont assez cotisé pour en profiter, mais ils ne se rendent pas compte qu'ils prennent des risques »*, se lamente-t-elle. *« 20 à 25 % des cadres viennent nous voir trop tard »*, note-t-on chez LM et P. *« Entre-temps, ils ont épuisé les chances contenues dans leur réseau relationnel ou professionnel et ils se privent d'un appui. »*

Les solutions ? *« Apprendre à se gérer soi-même comme une entreprise »*, prétend Michel Romillat, fondateur de Carrière Initiatives, qui leur propose d'anticiper et d'évoluer avant que l'irréparable ne se produise. Certains de ses « clients » ont ainsi appris à se repositionner avec lui, et ont donc sauvé leur emploi. *« Créer son propre emploi »*, proclament d'une formule Claude Charpentier et Geneviève Le Callenec, PDG d'Eos Conseil qui veulent inciter les cadres en out-placement à inventer les opportunités lors des entretiens avec leur futur employeur. Ils affirment : *« Souvent la découverte de compétences fait naître un besoin chez l'interlocuteur. »*

A. Le.

L'encadrement sinistré

Personne n'est à l'abri. La plupart des secteurs et des fonctions sont touchés



LES incertitudes économiques et les restructurations n'épargnent pas les cadres. Quelle que soit leur place dans l'organigramme. Selon les dernières estimations de l'APEC, près d'une entreprise sur dix (9 %) a déjà supprimé des emplois ou s'apprêterait à le faire dans l'année à venir, alors qu'en 1989, seules 5 % déclaraient en avoir l'intention. Si *« aucun secteur ne peut aujourd'hui se déclarer totalement épargné »*, souligne Jean Prével, directeur adjoint chargé des études de l'APEC, il faut toutefois, ajoute-t-il aussitôt, se garder de tout catastrophisme.

La tension sur le marché de l'emploi des cadres joue non seulement sur le volume des licenciements (en augmentation) mais aussi sur celui des recrutements (en baisse). Même si l'indicateur relevant les offres d'emplois publiées dans la presse ne reflète pas tout le marché de l'emploi dans la mesure où l'affluence, dans cette période, des candidatures spontanées permet d'éviter à certains recruteurs de publier une annonce.

Il semble que les petites et moyennes entreprises résistent mieux au ralentissement économique que les grandes. A condition toutefois que ces PME ne soient pas engluées dans la sous-traitance d'une branche sinistrée. En outre, le secteur des services semble globalement moins menacé que celui de l'industrie.

La plus grande partie des licenciements apparaissent en effet liés à des restructurations d'entreprises industrielles qui se replient sur leurs activités les plus rentables. Tandis que certaines unités jugées non stratégiques sont supprimées, nombre de projets sont purement et simplement abandonnés. C'est en particulier le cas dans l'électronique, la construction électrique, l'informatique, les industries liées à l'armement, l'aviation civile et militaire...

Les enfants chéris de la reprise

Le plan social de ces entreprises concerne alors l'ensemble du personnel de ces unités sacrifiées, toutes fonctions confondues. *« Et notamment les cadres, pour lesquels les entreprises se déchiraient encore il y a trois ans... »*, constate Jean Prével, faisant en particulier allusion aux ingénieurs. Seule échappatoire à la logique de ces « charrettes », le temps nécessaire à la mise en œuvre des plans sociaux permet parfois de mettre à l'abri – dans des filiales, par exemple – quelques compétences rarissimes chèrement acquises...

Les recrutements ont, pour leur part, fortement diminué. *« Toutes les fonctions de l'entreprise sont touchées dans une proportion analogue »*, souligne le directeur des études de l'APEC. En dehors des secteurs qui licencient, on relève parmi ceux qui sont particulièrement affectés par cette crise des embauches, l'immobilier, la publicité, le conseil en recrutement.

Dans de nombreux autres domaines d'activité, les employeurs qui avaient du mal à pourvoir leurs postes se retrouvent aujourd'hui avec une pléthore de candidats. Cette concurrence nouvelle a bien sûr tendance à relever le niveau général de recrutement du point de vue de l'expérience et des compétences exigées. Enfants chéris de la reprise des années 1987-1990, les cadres informaticiens subissent de plein fouet le retournement de conjoncture.

Tous les métiers de l'informatique sont affectés, qu'il s'agisse de ceux liés à la gestion (– 33 % d'offres publiées dans la presse au premier semestre par rapport au premier semestre 1991) ou surtout à la production industrielle ou technique (– 72 %). De la même façon, les responsables d'études, de recherches et de projets sont pénalisés et notamment les cadres chargés des études scientifiques et techniques (– 54 %). Autre secteur technique touché par ce reflux, celui du bâtiment : les offres d'emploi de cadres de chantiers ayant, par exemple, diminué de 43 % au premier semestre.

La crise des recrutements n'épargne pas non plus les cadres administratifs, et en particulier ceux spécialisés dans la formation (– 33 %), la comptabilité et dans la gestion financière (– 36 %). Autant de secteurs qui avaient le vent en poupe dans les années 80 et qui avaient fortement embauché.

Valérie Devillechabrolle

Une crise de statut

ET si les cadres devaient disparaître ? En cette période d'incertitude, les effets de mode, y compris dans le management, forment un florilège. Depuis peu, émerge ci et là l'idée de l'inutilité de l'encadrement. D'aucuns, dans les milieux des consultants, affirment que la productivité des « cols blancs » est en baisse par rapport à celle des « cols bleus ». D'autres affirment que le taux d'encadrement atteignant parfois 80 %, les cadres ne sauraient être payés pour *« dicter la manière dont les autres doivent travailler »*.

L'encadrement français vaut-il cet excès d'indignité ? De fait, un amalgame s'est fait jour entre une toujours nécessaire évolution vers le haut de l'encadrement en période de mutation et la poussée des techniciens non cadres qui aspirent à une modification de leur statut. Le débat n'est d'ailleurs pas nouveau. *« L'arrivée des techniciens supérieurs percute le premier niveau de l'encadrement*, constate Chantal Cumunel, secrétaire nationale de la Fédération française de l'encadrement-CGC, par ailleurs présidente de l'APEC. *On constate que le savoir se banalise et qu'il n'est plus l'apanage des cadres. Ceux-ci évoluent différemment vers toujours plus de responsabilités. Un tiers d'entre eux n'exerce pas de responsabilité hiérarchique. »*

C'est donc bien en termes de statut que le bât blesse. Martine Aubry, ministre du travail, ne rappelait-elle pas l'été dernier qu'une nécessaire harmonisation était souhaitable entre cadres et non cadres ? Le patronat ne fait-il pas périodiquement référence à la grille unique que certaines sociétés expérimentent ? Ne rappelle-t-on pas de plus en plus fréquemment que « l'ethnie » cadres, cette spécificité bien française, n'existe pas à l'étranger ?

Au reste, les chiffres donnent raison à cette révision sans doute nécessaire. Ainsi, le but des titulaires de BTS et de DUT – lesquels progressent de 9 % chaque année – et des 400 000 techniciens supérieurs âgés de moins de trente-cinq ans est bien de devenir cadres à leur tour. Et ils le font savoir.

Les rapports sont changés

« La différence s'estompe sous nos yeux, constate le sociologue Renaud Sainsaulieu, professeur à Sciences-Po. *Aujourd'hui, tout le monde se voit cadre. L'ouvrier à travers ses enfants. Le technicien au travers de ce qu'il fait. Le cadre perd de sa valeur de différenciation. Son problème est de trouver une nouvelle légitimité car il découvre qu'il n'est plus indispensable simplement parce qu'il a réussi un examen. » « Le mur social, la frontière invisible se brisent*, renchérit quant à elle Marie-Odile Paulet, au nom de l'Union confédérale des cadres CFDT. *Mais cela ne signifie pas la disparition de l'encadrement. Bien au contraire ! C'est davantage de responsabilités qu'on attend de lui. »*

Il est vrai que les 2 millions de cadres français (250 000 en 1950 pour 1 million en 1970) travaillent de moins en moins dans les entreprises de production, là où la hiérarchie et le principe d'autorité s'exerçaient traditionnellement. En effet, ce sont les services – premiers employeurs de cadres à raison de 42 % – qui, aujourd'hui, requièrent le plus leurs compétences. Mais y compris dans la production, les rapports sont considérablement changés.

L'industrie automobile, aujourd'hui, se caractérise par exemple par un moins grand nombre d'exécutants. *« Les contraintes du marché futur feront appel à des cadres de plus en plus qualifiés et spécialisés, mais aussi de plus en plus polyvalents. On tend vers des modifications de comportement »*, indique une note de conjoncture de l'APEC, concernant ce secteur. Mais modifications, mutations et évolutions sont loin de signifier disparition.

Jean Menanteau

Recherches à temps plein

Petites annonces, relations, cabinets de recrutement : tout est utilisé pour retrouver du travail

ILS ne chôment pas, les cadres à la recherche d'un emploi! Ce matin, entre 8 heures et 11 heures, Mathieu, trente-huit ans, *ingénieur d'affaires, a rédigé* cinq lettres de motivation, toutes argumentées différemment bien sûr et accompagnées de CV «ciblés», choisis parmi les six modèles qu'il a concoctés. En quatre mois, il a répondu à 233 offres d'emplois. Sur les 122 lettres qu'il a reçues en retour, 32 entreprises ou cabinets l'ont convoqué à un entretien. *«Soit 26 %»*, annonce Mathieu qui tient soigneusement des statistiques concernant ses démarches. Un score encourageant au regard des 20 % en dessous desquels les spécialistes de l'insertion des cadres considèrent qu'il faut revoir sa technique de recherche d'emploi, son curriculum vitae ou bien compléter sa formation.

Petites annonces, candidatures spontanées, relations personnelles, cabinets de recrutement, bureaux des anciens élèves des grandes écoles, les outils ne manquent pas pour tenter de retrouver le chemin de l'emploi.

Danielle, par exemple, trente-six ans, licenciée en juillet 1991 d'une société du secteur boursier, où elle était l'adjointe du directeur des ressources humaines, a, jusqu'à présent, surtout fait appel à ses relations et envoyé une centaine de candidatures spontanées. Diplômée de Sciences-Po, et dotée d'une maîtrise de droit du travail, elle a eu le choix, lors de son licenciement, entre une indemnité confortable et un recours à un cabinet d'«out-placement». *«Je pensais, ainsi que le cabinet, qu'avec mes diplômes, il n'y aurait pas de problème pour retrouver un emploi. J'ai donc choisi la première solution. J'ai eu tort.»* Ses anciens collègues ne l'ont toutefois pas lâchée. Ils lui envoient des petites annonces, présentent son CV à des employeurs potentiels. Sans résultat. Aussi, depuis septembre, elle concentre son énergie à répondre aux offres d'emploi : *«Certaines sont très vagues, d'autres très précises. Au départ, on n'ose pas répondre à une annonce qui exige une spécialité que l'on n'a pas, comme la maîtrise de l'outil informatique. Mais au bout d'un moment, on fonce quand même en se disant que, lors de l'entretien, il s'agira de démontrer que l'on a d'autres atouts et que l'informatique, on pourra rapidement l'apprendre.»*

Pierre, directeur commercial dans le secteur industriel international, licencié également en juillet 1991, répond quant à lui très rarement aux annonces. Et pour cause : *«Beaucoup d'offres concernent des secteurs pointus. Or, je suis plutôt un généraliste. La plupart s'adressent à des personnes de moins de quarante ans. J'en ai cinquante.»* Aussi consacre-t-il ses efforts à réactiver son *«réseau de relations, des amis, des fournisseurs, des clients et des concurrents»*. En un an, il en a rencontré entre 150 et 200, jusqu'à deux par jour, mais le rythme faiblit depuis juin, déplore-t-il : *«J'utilise ce réseau comme une source d'informations sur les opportunités dans le milieu. Je sollicite les conseils et les avis de ces personnes.»* Ose-t-il leur demander directement si elles ont un poste à lui offrir? *«Ce n'est pas la meilleure façon d'attaquer. Et si l'une d'elles m'en propose un, je réponds que je ne suis pas venu pour cela mais que je vais y réfléchir.»*

Stages de «dynamisation»

Autres lieux pour approcher les entreprises mais aussi *«rester dans l'actualité»*, explique-t-il, les colloques et séminaires de la chambre de commerce et d'industrie, auxquels il parvient à assister grâcieusement, après avoir expliqué son cas à mots couverts. Bilan : *«Certains rendez-vous sont allés assez loin. J'ai même pisté deux sociétés pendant un an et obtenu un rendez-vous en Allemagne. Mais les PME, qui constituent mon champ d'exploration, ont différé leurs projets d'embauche. Je maintiens toutefois le contact avec elles.»*

Beaucoup d'annonces émanent de cabinets de recrutement et de chasseurs de têtes. Un passage obligé qui décourage parfois les cadres. Certains se plaignent d'y recevoir un accueil très *«froid»*, ou bien d'y passer des *«tests écrits longs et fastidieux»*, qui peuvent durer une journée entière. D'autres cadres se demandent comment un jeune consultant peut juger un professionnel fort de dix ou vingt ans d'expérience. Enfin, des cadres s'étonnent de voir les *offres d'emplois auxquelles ils* ont répondu paraître à nouveau quelques semaines plus tard.

Sans doute ces recruteurs n'ont pas réussi à dénicher l'oiseau rare parmi les centaines de candidatures déjà reçues. A moins qu'il ne s'agisse d'*«annonces bidon»*, suppose Pierre, qui serviraient seulement aux cabinets à obtenir des informations sur les entreprises, ou bien les noms des responsables. Malgré ces déconvenues, les cadres persistent, quitte à consacrer des sommes importantes pour se déplacer aux quatre coins de la France. Tôt ou tard, ils en viennent à revoir leurs exigences en matière de salaire mais aussi de postes.

Comme Jean, quarante-huit ans, directeur du marketing au chômage depuis deux ans. Une première année de *«déprime»* l'a contraint à essayer d'abord *«de résoudre ses problèmes personnels»* par le biais d'une psychanalyse : *«C'était important pour retrouver du travail dans un métier stressant, basé sur le contact.»* Cette remise en question, qui touche aussi le comportement des cadres face à un employeur potentiel, certains l'opèrent au cours de stages de «dynamisation» organisés par l'ANPE. *«C'est l'occasion de confronter son expérience aux autres*, reconnaît Danielle, *de réfléchir sur les mois de chômage écoulés, de trouver des idées pour mieux se vendre.» «On apprend à dépasser les limites que l'on s'est fixées*, renchérit Jean. *Maintenant je suis prêt à accepter un travail en dessous de mes compétences pour remetire le pied à l'étrier. Enseigner à l'éducation nationale, par exemple, ou être formateur. Mais ce ne serait qu'une position d'attente.»*

Danielle aussi a pensé à une solution de repli : rester au foyer et élever ses deux jeunes enfants. Ses anciens collègues lui ont même suggéré d'en faire un troisième. *«Cela me met en colère. Les gens ne comprennent pas à quel point il est difficile de retrouver du travail. Si je décide de rester à la maison, ce ne sera pas de gaieté de cœur.»*

Francine Aizicovici

Les compétences cachées

Un passe-temps original ou une qualité personnelle peuvent être des atouts

RÉUNION dans le bureau d'un directeur des ressources humaines. *«Où en sommes-nous?* demande-t-il à ses adjoints en charge du recrutement. *Il reste pour le dernier tour*, précise l'un d'eux, *trois golfeurs, quatre joueurs de tennis, et... un chasseur de papillons». «Convoquons le chasseur de papillons»*, conclut le DRH... Cette petite histoire n'est rien d'autre que la version écrite d'un dessin accroché dans le bureau d'un consultant d'un cabinet d'«out-placement».

Une manière humoristique d'expliquer que, pour un cadre au chômage, retrouver du travail, c'est effectivement faire la différence lors du choix final. Réussir à se démarquer des autres candidats en lice, qui sont tous aussi performants professionnellement, passe parfois par l'exploitation de ses compétences cachées. La *«tarte à la crème»* des exemples qui fait office de référence, c'est bien entendu *«le»* cadre commercial à la recherche d'un emploi et dont le curriculum vitae mentionne qu'il est trésorier d'un club de football. Cet élément va lui permettre d'intégrer une direction financière.

L'exemple est cependant à manier avec précaution. A en croire les spécialistes, un seul indice suffit rarement à organiser une réorientation complète de carrière. La mobilité professionnelle se construit plus sérieusement à la suite de stages de formation de longue durée. *«Les entreprises*, confirme Geneviève Le Callennec, PDG du cabinet EOS Conseil, *sont rarement à l'écoute des compétences endormies. Lors d'un recrutement identifié, elles nous demandent de rechercher un profil précis avec un noyau dur inébranlable. Les compétences annexes aident seulement par la suite.»*

Tennis et vieilles voitures

Le tout est de savoir les mettre en avant. Soit pour éviter d'être licencié, soit pour être recruté. Tel cadre qui travaillait depuis plusieurs années dans une grande compagnie d'assurances, se retrouve sur la liste des licenciés, lors d'une restructuration. Son entreprise lui accorde un «out-placement» individuel. *«Je me suis alors aperçu*, explique le consultant chargé du dossier, *que sa femme était allemande et que lui était bilingue français-allemand. Lors d'un premier bilan-étape de ma mission, j'en parle avec son directeur, qui justement cherchait quelqu'un ayant cette qualité. Le cadre n'a pas été licencié, mais simplement muté. Il n'avait jamais pensé à mentionner ce plus linguistique car c'était une donnée de sa vie privée, pas professionnelle.»*

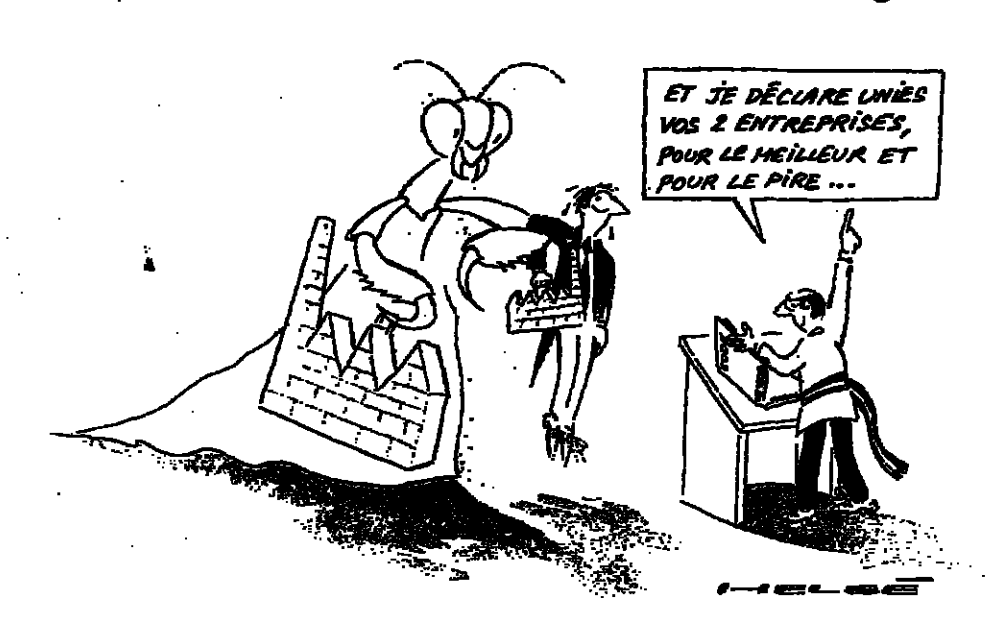
Les critères extraprofessionnels sont aussi des arguments d'embauche. *«A compétences égales*, analyse Eric Baudouin l'un des deux responsables du bureau parisien de MOA, numéro un français des cabinets d'«out-placement» collectif, *la sélection sur les dix derniers candidats est affective.»* D'où l'intérêt de *«soigner»* les dernières lignes du CV placées sous la rubrique *«divers»* et qui peuvent devenir un objet de conversation avec son futur employeur. *«Lors de la préparation de candidats à la recherche d'un emploi*, explique un consultant parisien, *nous essayons de les faire parler de leurs loisirs, de leurs passions, même si elles leur semblent anodines...»*

Objectif : éviter de lire en bas du CV les trop rituels : «Loisirs : lecture, tennis, marche à pied...» Il est plus intéressant en revanche de préciser, si elle est réelle évidemment, sa qualité d'arbitre de football *«qui*, explique Eric Baudouin, *montre déjà que vous avez une forte résistance physique, et que vous avez de l'autorité»*. Pour un jeune cadre, ce *«plus»* c'est par exemple être l'ancien responsable de la junior entreprise de son école de commerce. Pour les autres, il s'agit de faire dans l'original : collectionneur de vieilles voitures, restauration de maisons anciennes... Donner une image de soi qui retient l'attention et décrocher ainsi l'ultime entretien.

Marie-Béatrice Baudet

Victimes de la conjoncture

Malgré un parcours sans faute certains cadres se retrouvent au chômage



«IL y a quelques années, j'aurais été mort de honte, culpabilisé. J'aurais eu l'impression d'être mauvais, d'avoir démérité. Aujourd'hui ce qui m'arrive est hélas si courant que je ne me sens ni dévalorisé ni déshonoré.» La réaction est la même chez tous les cadres au chômage rencontrés : c'est la faute à la conjoncture; ils peuvent garder la tête haute. Une façon de se réconforter, de se sentir hors de cause? Pas seulement. Ils font le constat en regardant autour d'eux : nul n'est à l'abri. Cela arrive même aux meilleurs.

Cette nouvelle attitude est le seul effet positif de la situation. Leurs diplômes s'égrènent comme une triste et inutile litanie, leurs CV sont brillants, leur parcours sans faute jusqu'au jour où...

PIERRE ET LES FUSIONS. – Quarante et un ans, marié, trois enfants, Pierre est docteur en gestion, diplômé de Dauphine. Il a commencé sa carrière en 1977 dans une filiale du groupe Schneider comme chef du service financier export avant d'occuper les mêmes fonctions chez Creusot-Loire. En 1985, il entre chez Usinor-Sacilor. Il occupe successivement les fonctions de directeur financier de Fillod – une entreprise de 2 milliards de francs de chiffre d'affaires – puis de directeur général adjoint d'une autre filiale; enfin il devient directeur financier de Daval qui, avec un chiffre d'affaires de 15 milliards de francs, est la première société de ventes du groupe. En avril 1990, Dumez lui propose la direction des financements de projets. Il monte les contrats, négocie avec les clients français et étrangers et les banques.

Las, «le mariage du siècle» c'est-à-dire la fusion entre la Lyonnaise des eaux et Dumez éclate comme un coup de tonnerre. Fusion ou plutôt absorption : pour des raisons juridiques liées aux concessions avec les municipalités, la Lyonnaise prend le pas sur Dumez qui en devient filiale à 100 %.

Elle voit la mariée s'installer sans vergogne dans son siège à Nanterre, faire un audit de Dumez, décider des réductions de frais drastiques et annoncer très vite les premiers plans sociaux. *«Le secrétaire général de Dumez, mon patron, a été chargé de la tâche peu agréable d'annoncer à ses collaborateurs les purges dont ils étaient victimes. Ce fut d'ailleurs sa dernière mission. Il faisait lui-même partie de la première charrette. Toute la direction de Dumez a été remerciée en quelques mois.»*

Pierre touchait 750 000 francs par an et bénéficiait d'une voiture de fonction. Il a été pris en charge par les ASSEDIC en avril. Mais pressentant la catastrophe, il cherche activement un emploi depuis plus d'un an déjà. *«La chute des missions des chasseurs de têtes est dramatique. En douze mois les licenciements économiques se sont multipliés et j'ai plein d'amis brillants et de collègues sur le carreau.»* Pourtant il ne perd pas espoir; il a conservé une activité de consultant spécialisé dans le montage de produits hôteliers. Il sera peut-être un jour rétribué en honoraires sur résultats... si résultats il y a. En attendant il débourse tous les frais de voyage et de secrétariat de sa poche : *«Il faut bien financer son développement»*, explique-t-il.

PAUL ET LA CRISE FINANCIÈRE. – Lui aussi a la quarantaine et une formation solide : Supélec et l'ESSEC. Ce n'est pas le cynisme des fusions qui l'a mis au chômage mais la cruelle réalité d'une cessation d'activité. Débutant, il passe trois ans au contrôle de gestion chez IBM; une expérience passionnante mais il déplore dans les entreprises anglo-saxonnes une vision parcellaire des choses. Il ressent le besoin d'élargir son champ et entre chez Chargeurs SA comme contrôleur de gestion d'UTA puis, très rapidement, trésorier général du groupe. Il y reste sept ans et devient apprécié sur le marché pour sa double compétence.

Un chasseur de têtes le débauche alors et lui propose de monter, et de diriger, un établissement financier pour l'agent de change Tuffier. Ce qu'il fait avec succès, jusqu'à la faillite retentissante de Tuffier. Paul n'a alors aucun mal à se recaser. Il monte Cotinter, autre établissement financier, filiale de la Société générale qu'il dirige durant trois ans. Malheureusement, au début de 1991, le volume d'affaires baisse de façon vertigineuse : il est divisé par trois, voire quatre. Courtier spécialisé dans les titres, Cotinter cesse ses activités à la fin de l'année dernière. Paul est demandeur d'emploi, mais en tant que mandataire social, ne perçoit aucune indemnité de chômage. Il a eu droit certes aux services d'un cabinet d'out-placement. A l'heure actuelle, il ne croit guère aux chasseurs de têtes. Il fait plutôt confiance à ses relations : membre du club financier de l'ESSEC, il y rencontre des chômeurs célèbres et prestigieux comme Michel Bon, récemment remercié par les actionnaires de Carrefour. Sa crainte : *«En période difficile les béni-oui-oui tirent mieux leur épingle du jeu. Ce sont les gens qui ont du caractère qui tombent en première ligne.»*

JEAN ET LE CYNISME. – C'est sans doute ce que pense aussi Jean, brillant cadre supérieur jusqu'au mois dernier. Diplômé de Supélec, il passe une maîtrise de physique et complète sa formation à l'Institut d'administration des entreprises. Jeune ingénieur d'études, il entre chez Matra et y passe neuf ans, successivement chef de produit, puis du marketing international : une progression rapide et remarquée puisque la branche système de paiement du groupe Schlumberger lui offre le poste de directeur du marketing.

Mais la monétique ne démarre pas aussi vite qu'il l'escomptait et, en 1986, une opportunité se présente dans une SSII pour créer, développer et diriger une activité d'informatique industrielle. Mission réussie : l'entreprise croît de 200 à 500 personnes. Matra et Schlumberger deviennent ses clients. Jean, comme la dizaine de cadres supérieurs de la société, a une participation de 3 % mais, par manque de fonds propres, des difficultés financières apparaissent.

A la fin de 1990 les trois fondateurs, actionnaires à 75 %, cèdent leurs parts à une société concurrente, ARM. Jean se voit confier en février 1991 la direction générale d'une filiale. Des pertes apparaissent dans le groupe et le poste de Jean est purement et simplement supprimé dans le cadre d'une restructuration en juillet 1992. Selon les salariés licenciés, les dirigeants d'ARM mettent tout en œuvre pour les déstabiliser et ne pas leur verser d'indemnités de licenciement. Jean est atterré par les nouvelles mœurs qui apparaissent : *«Les temps sont durs, c'est vrai, mais de là à entrer dans l'ère du cynisme... les entreprises vont-elles subir la loi de la jungle?»*

JACQUES ET L'IMMOBILIER. – L'itinéraire de Jacques est à la fois proche et différent : diplômé de l'Ecole spéciale des travaux publics et de l'Institut d'administration des entreprises, il a travaillé à l'EPAD, l'établissement public d'aménagement de la Défense comme responsable de l'aménagement d'un des quartiers, Défense 9. Il est embauché à la fin du chantier par Five-Lille, leader de l'industrie lourde.

Pendant dix ans, il est chef de projet pour la construction et l'installation clés en mains de complexes industriels à l'exportation. En 1986, les contrats se font plus rares et il entre dans l'immobilier chez Sari, histoire de changer d'air. Bien mal lui en a pris. Il est au début responsable de programmes puis, armé de ses succès, il est nommé responsable de région et coordonne des projets de plusieurs millions de francs, avant d'être licencié en mars, dans une des vagues de licenciements qui sévissent dans l'immobilier.

Il garde encore bon moral mais en sept mois il a écrit environ mille lettres de candidature, a écumé tous les cabinets et épluché toutes les annonces. *«M'étant trouvé en concurrence avec des polytechniciens et des centraliens j'en conclus que l'espoir diminue un peu chaque jour. Dans ma résidence, nous sommes dix cadres supérieurs sortant de grandes écoles, entre quarante et cinquante ans, trois sont au chômage.»* Une situation tellement banalisée qu'elle en devient presque normale?

Liliane Delwasse

FORMATION

La face cachée de l'insertion

Les Ateliers de La Garenne risquent de disparaître faute de financement

« LUTTE *contre l'exclusion* », « *aide à la réinsertion professionnelle* », « *action de soutien en faveur des plus défavorisés* » : le gouvernement en fait son cheval de bataille, les départements présentent des « *programmes* » pilotes et il n'est guère d'organisme à vocation sociale qui n'ait déjà proposé et patronné ses propres « *originalités* » dans le domaine. Jusqu'au commissariat du Plan dont une des commissions est précisément chargée d'ici à décembre 1992 de faire de la « *prévoyance* » en matière d'exclusion.

Hélas, sur le terrain, la réalité n'est pas toujours au niveau de ces belles intentions. Et les moyens manquent souvent aux milliers d'animateurs sociaux qui s'échinent dans l'ombre sans que leur action soit valorisée par de grandes opérations médiatiques... L'histoire des Ateliers de La Garenne en est un bel exemple. Ce centre d'adaptation à la vie active de Courbevoie (Hauts-de-Seine) – une partie de l'organisme est située à La Garenne, commune avoisinante – connaît depuis déjà près de deux ans des déboires financiers surprenants. Créée en 1976, dans le cadre des « *innovations sociales* », l'Association du Sentier a développé, au sein des Ateliers de La Garenne, une structure originale qui ne peut être comparée à aucun autre établissement existant. Près d'une centaine de jeunes filles – âgées de seize à vingt-cinq ans – y sont accueillies chaque année dans un but de réinsertion. Elles sont adressées aux Ateliers par différents services de la région parisienne : aide sociale à l'enfance, instituts médico-éducatifs, hôpitaux psychiatriques, centres d'hébergement, missions locales, CCASS (centres communaux d'action sociale, anciens bureaux d'aide sociale), etc.

Toutes ont un dénominateur commun : « *Du fait des difficultés de vie qu'elles ont connues depuis l'enfance, elles sont enfermées dans des situations d'échec dont elles ne peuvent se libérer sans une aide très personnalisée et très concrète* », résume Josiane Borg, éducatrice spécialisée et directrice de l'établissement. La plupart cumulent toutes sortes de handicaps : illettrisme et faible ou inexistante scolarité, grande instabilité, troubles psychiatriques, délinquance, prostitution... Depuis près de quinze ans, les Ateliers cherchent à concrétiser une aide qui peut seule éviter à ces jeunes filles l'orientation ou le retour définitif en hôpital psychiatrique.

60 % de jeunes insérés

La méthode ? L'établissement offre une capacité de 69 postes de travail ; les jeunes occupant ces postes bénéficient non seulement d'une formation au travail (rémunérée, avec une couverture sociale) mais elles y trouvent également, en alternance et *intra muros*, une formation générale (cours, ouverture culturelle, vie quotidienne, loisirs, etc.). Les rémunérations sont versées au prorata des prestations fournies avec un seuil minimum fixé à 40 % du SMIC.

Selon le rapport d'activité des Ateliers pour l'année 1991, l'établissement a rémunéré 61 250 heures qui se répartissent en 58 582 heures de production proprement dite, 1 648 heures de formation générale et culturelle, 209 heures de formation au secteur de l'habillement, 327 heures de réunions d'ateliers, de déléguées et visites médicales ; enfin, 484 heures de ménage.

Ensuite, les Ateliers assurent en permanence le « *suivi* » d'une vingtaine de jeunes femmes qui sont en « *période d'essai* » chez des employeurs et qui, sans ce soutien personnalisé, n'arriveraient sans doute jamais à concrétiser une embauche. Cette relation de partenariat nécessite de négocier sans cesse avec les employeurs. Mais le résultat est payant : plus de 60 % des jeunes sont insérés en milieu ordinaire de travail.

Quatre-vingt-sept jeunes femmes ont ainsi été « insérées » dans une activité professionnelle entre 1989 et 1991. Quarante-sept sont employés dans des PME, 17 sont devenues aide-ménagères, 8 travaillent comme vendeuses et caissières, 6 sont agents de collectivité, 4 ont un emploi dans la restauration, 2 sont femmes de ménage et une est agent hospitalier. Au total, en mars 1992, les Ateliers avaient ainsi permis l'insertion sociale de 162 jeunes dont 113 « dans la vie normale » et seulement 20 en situation d'échec « provisoire » ou « confirmé ».

Enfin, l'établissement aide une dizaine de jeunes en « *rupture* », temporairement incapables d'occuper un poste en atelier de production. « *Elles viennent chercher le soutien éducatif et thérapeutique qui leur permettra de reprendre pied* », souligne Josiane Borg. L'ensemble de cette structure polyvalente permet en outre l'emploi de 24 personnes d'encadrement (éducatrices, agents administratifs, ouvriers professionnels).

Mais, en dépit de l'originalité de leurs actions et de leur réussite en matière d'insertion, les Ateliers de La Garenne sont aujourd'hui au bord de la fermeture. En septembre 1991, le préfet des Hauts-de-Seine a en effet dénoncé la convention qui liait depuis 1976 le département avec l'établissement. Résultat : le déficit des Ateliers s'est monté à 670 160 francs pour l'année 1991 ! Et il manque 1 million de francs pour boucler le budget de 1992 qui s'élève à 6 252 048 francs. Ce n'est que grâce aux démarches répétées des responsables de l'Association du Sentier que les Ateliers gardent un espoir et ont pu ramener le « *trou* » à 735 000 francs.

En 1977, considéré comme un « *établissement d'entraînement au travail* » – dans le cadre des « *innovations sociales* » de l'époque, – l'organisme avait signé une première convention avec le préfet des Hauts-de-Seine. En 1979, une circulaire (N° 44) officialise la reconnaissance des Ateliers comme établissement d'utilité publique.

Sept ans plus tard, en 1986, les Ateliers bénéficient – selon un décret paru en 1985 – d'un financement par dotation globale. En 1987, une seconde convention est signée avec le département, reconnaissant les Ateliers comme un « *centre d'adaptation à la vie active* » : la convention spécifie alors que l'établissement assure « *96 prises en charge journalières* » et 24 postes d'encadrement (nombre inchangé depuis 1983).

C'est en 1991 que les choses se détériorent : la suppression dans le budget de l'Etat des crédits – chapitre 46-23, article 60 – se rapportant notamment aux centres d'adaptation entraîne une dénonciation de la convention avec les Ateliers en septembre 1991. Depuis, Josiane Borg frappe aux portes et envoie des dizaines de lettres et a finalement obtenu des aides *in extremis* de la DASS d'Etat et de la direction départementale du travail et de l'emploi (DDTE).

Les déclarations officielles ne manquent pourtant pas de sollicitude et de « *bonne volonté* ». Dans un document publié en septembre 1992, l'Union régionale des instituts et des œuvres de prévention sanitaire et sociale (URIOPSS) écrit : « *Les centres d'adaptation à la vie active constituent une pièce maîtresse dans le dispositif de lutte contre l'exclusion* » ! A plusieurs reprises, Josiane Borg s'est entendu répondre que les Ateliers n'avaient qu'à se transformer en entreprise d'insertion – afin de bénéficier du financement par poste de travail. Mais cette aide est subordonnée à la rentabilité du travail des bénéficaires. Or, depuis quinze ans, les Ateliers ont précisément cherché à aider les plus démunis des jeunes, c'est-à-dire les moins aptes à satisfaire à ce critère. « *S'agit-il de nous faire comprendre*, demande Josiane Borg, *que l'insertion n'est pas faite pour ceux qui en ont le plus besoin ?* »

Olivier Piot

Maria

JEUNE Portugaise de dix-neuf ans, Maria fut envoyée aux Ateliers de La Garenne par l'équipe éducative du foyer maternel où elle avait été accueillie avec son bébé de quelques mois. Arrivée en France toute jeune, elle avait dix ans lorsque ses parents se sont séparés et sont retournés vivre chacun de son côté au Portugal. Maria est alors restée à Paris, chez une tante qui ne l'a guère envoyée à l'école.

A son arrivée aux Ateliers, en décembre 1989, Maria avait peu de vocabulaire. Elle lisait comme une enfant et butait sur certains sons ; elle ne savait pas lire l'heure et ignorait la façon de rendre la monnaie. Pourtant, lors de la partie pratique de son évaluation aux Ateliers, Maria a pris de l'assurance. « *A la production, son travail était toujours réalisé avec beaucoup de soin : sa remise à niveau a ainsi pu s'articuler peu à peu, sur des tâches concrètes* », précise une éducatrice des Ateliers. L'établissement l'a envoyée une première fois en entreprise en mars 1990. Mais, imaginant que la DASS voulait lui enlever son enfant, elle a quitté son emploi pour emmener sa petite fille au Portugal.

Maria est ensuite revenue seule à Paris, où elle se retrouve sans logement, sans travail. Allant jusqu'à se prostituer pour s'assurer le vivre et le couvert. Puis elle a osé revenir aux Ateliers : après un temps de « *remise à flot* », l'établissement lui a proposé en mars 1991 une nouvelle place dans un atelier de câblage à Rueil-Malmaison (Yvelines). Aujourd'hui, elle y travaille toujours et partage son logement avec un ami. Sa petite fille est venue la rejoindre. Et Maria l'a inscrite à l'école maternelle.

O. P.

FINANCES

Les rites du MATIF

Les nouveaux acteurs de la Bourse sont jeunes, stressés et diplômés.
Des métiers hautement rémunérés pour une carrière à court terme

CES fourmis-là ne sont pas noires mais roses, vertes, oranges... La plus originale est à rayures rouges et bleues avec un aigle sur le dos. Elle porte la nouvelle veste de la Barclay's, reconnaissable sur toutes les places financières du monde. Ses voisines restent plus traditionnelles. Le vêtement est de couleur, mais uni. Peu importe d'ailleurs. L'important c'est d'être reconnu et de reconnaître. Un fourmilière se doit d'être organisée malgré le tumulte ambiant. Orange ? Vous êtes auxiliaire de parquet. Vert foncé ? Un *market maker* dont les capacités financières, généralement celles d'une grande banque, vous permettent de proposer des liquidités au marché.

Dix heures du matin : la journée ne fait que commencer sur le MATIF (Marché à terme international de France). Les chiffres défilent sur les écrans. Vente : 10 936, achat : 10 934. Vente : 10 936, achat : 10 936... quelques secondes de retard, une voix couverte par une autre plus retentissante, une offre qui sort de la fourchette autorisée prix de vente-prix d'achat, et la transaction vous échappe. Un jour chaud, très chaud – sans aller jusqu'au krach d'octobre 1987 – un simple lendemain de référendum « *maastrichien* » – une maladresse ou une extinction de voix d'un négociateur peut coûter cher : des centaines de milliers de francs ... parfois plus.

Le grouillement est incessant, les oreilles transpercées. Puis d'un coup d'un seul plus rien. Presque le silence. Les écrans s'immobilisent, quelques secondes de répit, 30 secondes... une minute. A la criée, on s'observe sans en avoir l'air. Les plaisanteries fusent. Une veste rose s'agite. L'oreille souffre à nouveau. Pas pour Olivier Guéris, salarié du MATIF, responsable de parquet pour être précis, qui trouve qu'aujourd'hui le climat est plutôt du genre « *pique-nique à la campagne* ».

Seniors et juniors

Cet ancien étudiant en droit qui flirte avec la trentaine s'amuse des souffrances auditives des visiteurs et de leur regard éberlué devant les codes gestuels des négociateurs. « *La main près du visage, c'est un prix annoncé, la main loin du corps, c'est la quantité demandée ou vendue* », répète-t-il avec patience autant de fois que nécessaire.

Le marché est ritualisé. Il faut s'y initier. Chacun a une place bien définie. Sur les gradins, les négociateurs seniors. L'oreille collée à un, deux, voire trois téléphones, ils transmettent les ordres passés par leurs clients directement ou *via* un courtier. Sur le parquet, les juniors, vestes identiques, même équipe, ne les quittent pas des yeux. Un signal et l'avant-garde se déchaîne à la criée. Avant que la transmission de l'ordre n'ait été admise par gestes, les vestes se faisaient plus épaulées. Prêtes à tout bousculer sur leur passage pour arriver les premières sur le parquet. Dans le jargon, des « runners ». « *J'en avais recruté un*, raconte sans gêne ce négociateur en chef, *qui était auparavant videur dans une boîte de nuit. J'ai aussi rencontré d'anciens rugbymen.* »

Les sportifs ne sont pas tous rentrés au vestiaire. Impensable de jouer donc sans arbitre. Antoine Leca, vingt-huit ans, veste grise col vert – l'uniforme MATIF – est responsable de contrat. Des lunettes noires très sages, une voix grave posée, et, prouesse qu'il partage avec Olivier Guéris, le sourire facile malgré le stress, ce diplômé de sciences économiques sait que certains négociateurs le surnomment parfois, lui et ses deux adjoints « les condés ». « *Ceux qui nous prennent pour les flics du MATIF sont les premiers à râler quand un contrôleur débutant n'arrive pas à organiser la criée.* » Assis sur une chaise surélevée au beau milieu des négociateurs qui s'agitent, Antoine Leca est là « *pour que le marché reste clair et transparent* ». Pas de transactions feutrées de vendeur à acheteur, pas de dumping, pas de favoritisme. « *Le pire*, lâche-t-il, *c'est de passer pour quelqu'un de partial, sourd à une offre mais très récepteur à une autre.* » Ni Antoine Leca ni Olivier Guéris ne sont d'anciens boxeurs. C'est à eux pourtant que revient de contenir les crieurs quand la tension monte. « *Des noms d'oiseaux circulent, nous en tolérons quelques-uns car les coups de gueule ne durent en principe jamais très longtemps. Parfois c'est l'engrenage, des menaces physiques sont échangées.* » Les vestes grises disposent alors d'un arsenal disciplinaire. Ce constat d'infraction c'est en quelque sorte le carton jaune, au bout de trois le dossier est transmis au Conseil des marchés à terme (CMT), autorité de tutelle commune au MATIF et aux Bourses de commerce, qui peut décider d'un blâme ou d'une exclusion temporaire.



La Grande Mêlée

Un patriarche à trente ans

Le stress, la tension nerveuse « *grillent un négociateur après dix ans de parquet* », estime un de ceux des gradins. Leur carrière s'apparente en effet à celle des sportifs de haut niveau : pendant quelques années des rémunérations confortables de 120 000 à 500 000 francs par an hors primes – avec des bonus qui peuvent parfois atteindre 200 % du salaire – et puis les nerfs qui craquent. Il est sain alors de songer à la reconversion.

Mais où ? Et comment ? Quelques-uns ont suivi une formation de base, la majorité non. « *La négociation à la criée ne s'apprend pas dans une école* », confirme Alain Leca. Ce responsable d'équipe a vingt-deux ans et cinq ans d'expérience à la Bourse, où son père travaillait. Presque un profil type : sa jeunesse d'abord. Sur le parquet, à trente ans, vous êtes un patriarche. Son recrutement aussi. « *Est-ce que vous avez déjà vu dans les journaux des offres d'emploi pour être négociateur parquet ou fichiste ?* remarque un homme du sérail. *Non... Tout se passe par cooptation, c'est l'ami d'un ami, ou le fils de. C'est un cercle fermé.* »

Faire carrière, c'est donc souvent passer d'une société à une autre, vendre sa vivacité, sa compréhension du marché. A tous les niveaux d'ailleurs, qu'il s'agisse des négociateurs ou des coteurs, ces super-dactylos qui tapent à une vitesse foudroyante sur leurs claviers les chiffres des offres et des ventes entendus, pour faire fluctuer la fourchette officielle en même temps que le marché. Eux aussi sont très jeunes... et relayés toutes les demi-heures.

La reconversion est moins difficile pour les employés du MATIF, qui savent qu'à quelques dizaines de mètres de la Bourse le siège respectable de la société MATIF SA est là en principe pour les accueillir. Antoine Leca et Olivier Guéris y songent. Plutôt d'ailleurs – déontologie oblige – que de franchir la barrière et devenir négociateur, même si les offres sont parfois alléchantes. A la MATIF SA, la moyenne d'âge est également très jeune. La société est récente, a essuyé les plâtres du démarrage, mais aujourd'hui sa réputation est à l'image de son marché : performant et de plus en plus important en volume. Caroline Sévilla, vingt-cinq ans, une licence d'économétrie et le diplôme de Sciences-Po en poche, a deux ans de maison derrière elle et occupe déjà un poste d'encadrement/chef de mission au service des missions extérieures : « *Nous sommes l'un des verrous de sécurité du marché. Nous procédons à l'analyse des risques de la clientèle, étudions leurs prises de position et leur respect des règles déontologiques.* » Une intervention toute en charme, cette fois, mais aussi déterminée que celle de ses confrères du parquet, où Caroline Sévilla « *sait que les femmes n'ont pas la tâche facile* ». Le milieu est macho.

Ce n'est pas une découverte. Amenée parfois à débarquer en prévenant seulement quelques heures à l'avance chez un adhérent du MATIF, une société de courtage ou une banque, elle aime « *rencontrer des gens aussi différents qu'un comptable de Back Office ou un directeur du service titres d'une grande banque* ». « *Certains nous traitent de flics*, regrette-t-elle, *mais beaucoup d'autres apprécient l'audit gratuit que nous réalisons pour eux.* » Caroline, Antoine et Olivier se rencontrent régulièrement.

MATIF SA rassemble souvent ses troupes pour des séminaires de formation afin que leur carrière ne s'arrête pas là même si chacun des trois avoue déjà « *son plaisir d'exercer un métier vraiment pas comme les autres* ».

M.-B. B.

هكذا من الأصل

TRIBUNE

Les cadres ont un avenir

par Marie-Odile Paulet

PLUS de 140 000 cadres demandeurs d'emploi, un chiffre encore jamais atteint : les commentateurs s'alarment à juste titre du sort des cadres ! Mais à les entendre, le problème essentiel serait ailleurs : les cadres seraient une espèce *« en voie d'indistinction »* parmi la masse des salariés. Est-ce bien la question du jour ?

Il est vrai que beaucoup de frontières s'estompent, que les cadres partagent actuellement avec beaucoup d'autres salariés l'attaché-case, la culture, le mode de vie, les tâches d'encadrement, ou bien certaines responsabilités dans l'entreprise. Faut-il s'en plaindre ? Aux cadres peu nombreux, relais directs de l'autorité patronale, et d'une autorité reconnue sur les autres salariés, succéderait une image dévalorisée, non assumée par les intéressés. Ceux-ci sont-ils d'accord ? En fait, pour tout observateur, les cadres existent. Au travers de leur diversité croissante, les conditions particulières de leurs emplois (responsabilité professionnelle, absence d'heures supplémentaires...) fondent leur identité commune. Les changements profonds des structures de travail – entreprises ou administrations – leur donnent un rôle nouveau, une place nouvelle dans l'entreprise. Peu importe, dans ce cas, que les barrières soient tombées. Au contraire, en 1992, la reconnaissance du rôle du cadre n'a plus rien à voir avec l'édification de murailles les séparant des autres salariés. C'est l'étendue de leurs responsabilités professionnelles, qu'elles soient techniques ou managériales, qui fondent leur légitimité, et cette étendue n'a fait que s'accroître.

La complexité des activités économiques et sociales les obligent à des fonctions professionnelles elles-mêmes de plus en plus affinées. Leur technicité est de plus en plus nécessaire, sa mise à jour indispensable. On attend d'eux qu'ils soient de grands professionnels. Encore faudrait-il d'ailleurs que les conceptions de carrière intègrent ce concept de hautes compétences techniques, d'expertise professionnelle et non pas seulement des critères managériaux et financiers (quelle est la taille du service que l'on dirige ?) – dans les grilles de classification des entreprises. Mais la performance des entreprises repose aussi de plus en plus sur leur capacité et les possibilités à mettre en mouvement et en musique les potentiels professionnels des salariés ; les cadres sont donc au cœur de ces nouvelles exigences. Tout ne se passe pas tout seul, bien sûr, et les cadres sont dépendants de leur environnement. Des entreprises nombreuses conservent un archaïsme séculaire ; et l'organisation hiérarchique y figure encore en très bonne place. D'autres intègrent les nouvelles formes de l'organisation du travail, de gestion des ressources humaines et de management comme des modes ou des recettes qu'on applique sans que cela corresponde à une véritable stratégie, sans que cela soit articulé avec le reste de leur vie interne. Dans d'autres cas, les méthodes nouvelles sont imposées sans donner aux cadres ni aux autres salariés les outils d'accompagnement qui faciliteraient ces transformations. Les cadres, dans ce cas, sont insécurisés par un changement qu'on ne leur donne pas les moyens de maîtriser ; l'efficacité des politiques mises en place s'en ressent grandement. Le chemin est possible pourtant, il commence à exister tout au moins, pour qu'efficacité économique et avancées sociales se combinent et permettent le développement et le progrès des personnes comme des activités.

C'est cette mutation fondamentale que les cadres commencent à vivre fortement. Notre objectif est qu'ils puissent la vivre positivement. En cela le renforcement constant de la tension de leur activité professionnelle, comme la déstabilisation due à des demandes complètement neuves, non préparées ni organisées, sont une aggravation de leurs conditions d'emploi, en même temps qu'elles constituent un frein pour les entreprises. Beaucoup d'entreprises misent alors sur le simple remplacement de ceux qu'elles laissent ainsi en route, entraînant des coûts sociaux qu'elles contribuent pourtant à financer, et qui auraient pu être évités par une saine gestion des changements. Le changement d'hommes n'induit pas une mutation, alors que l'avancée avec tous permet d'obtenir un nouvel équilibre dynamique.

D'AUTRE part, ces nouveaux recrutés que les entreprises s'arrachaient il y a peu sur le marché des jeunes diplômés ont rarement eu une formation qui les prépare aux tâches de management. Les écoles et les universités ignorent le plus souvent ce qui concerne la gestion des hommes ou bien en donnent, au mieux, une vision abstraite, sans grande utilité pour ces jeunes qui se trouvent plongés dans la réalité des relations sociales et des rapports humains en entreprise. Ces jeunes diplômés, d'ailleurs, sont insatisfaits, ou évitent cette partie de leurs fonctions. Si les entreprises veulent vraiment accroître leurs performances, il est temps qu'elles établissent une nouvelle relation avec leurs cadres, une relation de confiance, une relation négociée. Il faut une négociation gagnant/gagnant où le cadre apporte ses compétences, sa motivation à faire et son sens de l'initiative, son désir de se perfectionner, et où l'entreprise apporte une proposition de développement de sa carrière, en termes de parcours de fonctions dans l'entreprise, de progression professionnelle, de possibilités de formation pour accompagner ces changements de fonctions et éviter les décalages de compétences. Dans le secteur public également, les cadres y gagneront si se développe une véritable modernisation des services publics, et qu'elle s'accompagne du développement d'une réelle fonction de management, d'une réelle capacité de décision décentralisée.

On a là, déjà, une vision des cadres différente de celles qui sont véhiculées aujourd'hui. Il faudrait, de plus, tordre le cou à d'autres idées reçues. L'image des cadres très nombreux, et donc banalisés, dans les entreprises n'est-elle pas une extension abusive des réalités des sièges sociaux et de certaines entreprises de services, nombreuses en région parisienne, à commencer par le secteur de la Défense? Cela n'est pas le cas de la majorité des situations. Ailleurs, on change beaucoup moins souvent d'entreprise, on ne connaît pas de pléthore de niveaux de cadres, les cadres sont encore une petite minorité aux fonctions bien visibles. Le grand changement tient à la forte fragilisation de tout le tissu des activités, et donc des emplois de cadres autant que ceux des autres salariés. Les entreprises demandent que tous leur apportent leurs capacités, sans pour autant les assurer des fruits de leur travail. C'est là une rupture profonde, une déchirure dans la relation qui existait jusque-là entre un cadre et son entreprise, une raison de prise de distance pour tenter de se sauver soi-même, quel que soit le devenir de l'entreprise. Cette déchirure pousse à l'individualisme du cadre qui cherche à éviter l'éviction brutale touchant maintenant beaucoup de cadres, avec des difficultés à se réinsérer, plus les quarante-cinq ans sont dépassés. Les recruteurs n'avouent-ils pas mettre à la poubelle les CV des plus de cinquante ans? Les entreprises françaises ne privilégient-elles pas le recrutement de jeunes diplômés, beaucoup plus que les autres pays occidentaux, risquant de créer un seul grand changement : le rejet de l'entreprise par le cadre? Or une bonne gestion de carrière, avec des rotations de fonctions conçues pour donner à chaque fois au cadre le temps de s'y adapter et d'atteindre une maîtrise complète et une bonne efficacité, ferait des gens de plus de quarante-cinq ans des cadres très efficaces par leur expérience, leur connaissance large de l'entreprise, et leur habitude de la gestion des personnes. Il faut retrouver des pratiques de promotion des salariés, et parmi eux des cadres, et l'articuler à une gestion prévisionnelle des compétences, indispensable à l'entreprise.

Les cadres seront de nouveau à l'aise si on leur permet de mieux utiliser et de développer leurs compétences, de vivre des relations moins hiérarchiques et des changements progressifs, et d'arriver jusqu'à l'âge de la retraite en étant encore en activité.

▶ Marie-Odile Paulet est secrétaire générale à l'Union confédérale des ingénieurs et cadres CFDT.

ÉCHOS

Étude sur l'usure des travailleurs sociaux

■ Le secteur de la santé et de la solidarité se penche sur l'état de ses salarié. La Fédération anti-sociaux CFDT organise le 19 novembre un colloque sur : « L'usure des travailleurs sociaux : dire, prévenir, agir. » Une étude menée pendant deux ans auprès de 500 personnes travaillant dans l'accompagnement de handicapés et d'inadaptés sociaux sera présentée à cette occasion. Une table ronde sera consacrée aux problèmes de mobilité, de formation, de recrutement et de gestion prévisionnelle des emplois.

▶ Renseignements : Tél. (1) 40-40-85-00.

L'Europe de l'innovation sociale

■ La délégation générale à l'innovation sociale et à l'économie sociale, dirigée par M. Maurice Benassayag, et l'association Lasaire, créée par M. Pierre Héritier, organisent les 22 et 23 octobre, avec le concours du Conseil économique et social et de la Commission des Communautés européennes, un séminaire de réflexion consacré à « l'Europe de l'innovation sociale ». Diverses expériences européennes, issues du monde de l'économie sociale, seront présentées et analysées aux cours des séances, afin de montrer leur influence dans le maintien de la cohésion sociale et de faire le rapport entre démocratie et innovation dans l'entreprise. De nombreux experts et spécialistes seront présents. Au cours de la séance inaugurale, présidée par un ministre représentant le gouvernement britannique, M. Pierre Bérégovoy devrait intervenir. En clôture quatre ministres et secrétaires d'Etat (Mme Guigou, MM. Kouchner, Teulade et Gillibert) viendront témoigner de l'intérêt qu'ils portent à ces tentatives. Les séances auront lieu au Conseil économique et social.

▶ Délégation générale à l'innovation sociale et à l'économie sociale, 100, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris. Tél. : (1) 40-67-88-60 ou (1) 40-67-88-51.

Rectificatif

■ Dans notre supplément « Initiatives » du 7 octobre 1992, une erreur s'est glissée dans le développement du sigle de l'IFRI. Il s'agit de l'Institut français des relations internationales.

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement : 3615 LEMONDE.
Les personnes intéressées doivent contacter STAG'ETUD 12, avenue Raspail, 94257 Gentilly Cedex, tél. : 49-08-99-99.
Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20.

COMPTABILITÉ

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 4 000 F. Profil : bac + 3/4, connaissances en comptabilité, tableurs (Excel), Anglais. Mission : dans le cadre de l'installation d'un logiciel bancaire, mise en place d'une place d'une gestion des immobilisations et d'un reporting automatisé à la maison mère américaine, amélioration du suivi de la trésorerie. 02497.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1/3 mois. Ind. : 4 000 F. Profil : bac + 2/3. Excel. Mission : participer au suivi quotidien de la gestion comptable des OPCVM, au contrôle et à l'analyse de ces derniers. 02496.

□ Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, BTS comptabilité, connaissances de Lotus, anglais. Mission : stage de comptabilité au sein du service Administration des ventes. 02505.

□ Lieu : la Défense (Arche). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : SMIC. Profil : bac + 2, BTS. Mission : gestion comptable des crédits de recherche. 02287.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3/6 mois. Ind. : 1 500 F/mois + tickets restaurant. Profil : bac comptabilité. Excel. Mission : comptabilité générale, relance clients, règlement fournisseurs, saisie informatique. 02296.

PERSONNEL

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 620 F. Profil : bac + 2/4. Mission : recrutement de spécialistes en banque et en finance. 02500.

□ Lieu : Cachan. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 30 % SMIC. Profil : bac + 2/3, gestion des ressources humaines et micro-informatique. Mission : participer à la mise en place d'un module de gestion de la formation et à l'élaboration du budget frais du personnel. 02295.

MARKETING

□ Lieu : Les Ulis. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : remboursement des frais. Profil : bac + 2/3, permis de conduire, savoir utiliser File Maker Pro sur Macintosh. Mission : définir et mettent œuvre une politique de marketing direct auprès des comités d'entreprise et négocier avec les responsables de CE les conditions de vente. 02269.

□ Lieu : Vélizy. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 5, marketing, gestion, informatique. Mission : mise en place d'un tableau marketing. Prévision commerciale court terme, création du système de prévision des ventes. 02519.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3/4 mois. Ind. : à définir. Profil : Bac + 3 minimum. CELSA, CFJ, Sciences po, excellente maîtrise de la langue française. Mission : rédaction de plaquettes, brochures et dossiers de presse. 02286.

□ Lieu : Paris. Date : fin novembre. Durée : 15 jours. Ind. : 810 F. Profil : bac + 1/2, BTS marketing, communication, commercial. Mission : réalisation d'étude marketing auprès d'un réseau de distribution (libraire) secteur édition. 02535.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à voir. Profil : bac + 2/3, formation marketing, communication. Mission : étude sur les évolutions actuelles de l'organisation de la communication des entreprises et l'intégration du « hors média ». 02544.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3/4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, école de commerce, marketing téléphonique + bases de données. Mission : participation à la réalisation d'un annuaire économique alimentaire, saisie des données et suivi d'impression. 02117.

VENTE

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : 2 800 F/3 500 F. Profil : bac + 1/2, bonne pratique du téléphone. Mission : télémarketing, remise à jour de fichiers clients, saisies informatiques. 02515.

□ Lieu : Les Ulis. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, école de commerce ou équivalent universitaire, micro-informatique. Mission : assister le chef de produit Word dans sa mission au quotidien. 02532.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2/6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3 minimum, espagnol écrit, parlé. Mission : assister le responsable dans l'organisation d'une mission tourisme au Venezuela, suivre des dossiers sur l'Amérique latine. 02533.

□ Lieu : Saint-Ouen l'Aumône. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 2 000 F. Profil : bac + 1/2. Mission : participation à la réalisation d'une base de données clients industriels (travail des métaux) par enquête téléphonique, saisie des données recueillies, analyse des résultats. 02435.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois (mi-temps). Ind. : 3 000 F. Profil : bac + 3. Mission : contribuer au développement d'un cabinet de conseil en formation, prise de rendez-vous auprès des entreprises pour direction et consultants. 01813.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 F + prime. Profil : bac + 2, aimer contact téléphonique, connaissances informatiques si possible. Mission : assistante service commercial : relance téléphonique clientèle existante, gestion carte de fidélité, améliorer organisation administrative du service. 02483.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : très motivante (à définir). Profil : bac + 2. Mission : promotion d'un produit artistique et culturel de qualité exceptionnelle au profit d'une grande œuvre humanitaire. 02268.

INFORMATIQUE

□ Lieu : Nanterre. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 8 000 F. Profil : bac + 2, connaissance Macintosh. Mission : technicien micro, intervenir en clientèle. 02547.

□ Lieu : Vélizy. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 5, informatique. Mission : définir avec le chef de produits les interrogations standards sur Focus, rendre Focus disponible sur micro. 02518.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 4 000 F. Profil : bac, connaissance AS/400. Mission : analyse de la sécurité (profil utilisateurs, droits accès), développement de CL et QUERY. 02507.

COMMUNICATION

□ Lieu : Paris. Date : indéterminée. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3/4, communication, bonne culture générale. Mission : travail sur les recherches de marques, de noms, contacts clientèle, suivi missions commerciales. 02517.

□ Lieu : Montrouge. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 2 500 F + prime de R.V. Profil : bac + 3, école de commerce, communication, connaissances en marketing et techniques de communication (édition). Mission : soutien à la prospection de clientèle : relances téléphoniques, prise de rendez-vous, mise à jour base de données. Filemaker, collaboration à la mise en place de journées d'information destinées à des prospects, envoi et suivi de mailings de prospection sur des segments spécifiques de clientèle. 02554.

TECHNOLOGIE

□ Lieu : Berlin. Date : immédiat. Durée : 3 mois (2/3 semaines à Lyon pour formation). Ind. : 6 000 F. Profil : bac + 2/4, BTS génie mécanique ou génie civil, école d'ingénieurs, allemand courant. Mission : assistance technique à chef d'agence Berlin dans le cadre de la création d'une filiale, mise en place et suivi des relations avec l'usine située en France, établissement devis... 02180.

Deux jours pour décider de votre avenir professionnel



***Le Monde* organise les 4es Journées Prospectives les 27 et 28 octobre 1992**

UNESCO
125, avenue de Suffren
75007 Paris
métro Ségur

Renseignements : (1) 48-06-51-91 du lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures

Les Assises de l'Emploi

mardi 27 octobre entrée sur invitation

« Hommes, Entreprises, Société »

9 h 15 : **Introduction** Jacques Lesourne, directeur du journal *le Monde*

10 h : **Hommes et Entreprises : comment gérer les carrières des cadres dans un environnement en turbulence**

exposé introductif :
Janice McCormick, professeur à la Harvard Business School

débat avec :

- Jean-Alain Baup, président-directeur général de Leroy Consultants
- Daniel Cohen, directeur général de Médiator
- Philippe d'Iribarne, directeur de recherche, laboratoire gestion et société, CNRS
- Jean-Paul Loup, vice-président, personnel de IBM Europe
- Jean-Claude Millet, président-directeur général de Imaje

Débat animé par *Michel Noblecourt, chef du service économie du* Monde, *Françoise Chirot, co-responsable du « Monde Initiatives ».*

9 h 30 : **Discours inaugural** Pierre Bérégovoy, premier ministre

14 h 30 : **Entreprises et Société : la responsabilité sociale des entreprises**

exposé introductif :
Patrick Viveret, Observatoire de la décision publique

débat avec :

- Paul Calandra, directeur des Affaires sociales de Thomson CSF
- Philippe Frances, président du directoire de Darty, président de la Fondation nationale pour l'insertion
- Pierre Garcia, président du Centre des jeunes dirigeants – CJD
- Jean Ruilhat, délégué Rhône-Alpes de la Société de financement régional Elf-Aquitaine – SOFREA

Débat animé par *Alain Faujas, chef adjoint du service économie, Alain Lebaube, chef du département social du* Monde

17 h : **Synthèse des débats** Gabriel Mignot, conseiller-maître à la Cour des comptes

Les Tribunes des Entreprises

mercredi 28 octobre entrée libre et gratuite de 9 h à 21 h

BOSSARD CONSULTANTS
« Bossard et les nouveaux territoires du conseil »
Salle I de 16 h 30 à 18 h 30

ELF
« La gestion des hommes par famille professionnelle. Deux exemples : la famille des explorateurs et celle des juristes »
Salle II, de 14 h à 16 h

FRANCE TÉLÉCOM
« France Télécom : le défi du changement »
Salle II, de 16 h 30 à 18 h 30

PRICE WATERHOUSE
« Auditeur et consultant : recrutement, carrières et débouchés en 1993 »
Salle I, de 11 h 30 à 13 h 30

BULL
« Passeport pour l'avenir ou comment faire évoluer la réalité sociale en fonction d'une ambition technologique novatrice »
Salle II de 9 h à 11 h

CRÉDIT MUTUEL
« Gestion des ressources humaines : un second souffle »
Salle I, de 9 h à 11 h

LA POSTE
« La force de La Poste : les hommes »
Salle I, de 14 h à 16 h

SNCF
« La SNCF : décentraliser et anticiper »
Salle II, de 11 h 30 à 13 h 30

Les Rendez-vous des Métiers

- **Fédération nationale des travaux publics**
  « Les travaux publics : quels métiers ? quelles ambitions ? »
  Salle IX, de 9 h 30 à 11 h 30
- **Fédération nationale du bâtiment**
  « Profession bâtiment »
  Salle IX, de 14 h 30 à 16 h30
- **Temps dense et le CIGREF**
  « Profession : informatique »
  Salle IX, de 17 h à 19 h

Le Débat

« Vendeurs et commerciaux : comment combler le déficit ? Les enjeux de la formation des vendeurs de demain »

Salle I, de 19 h à 21 h

Les Profils

• 36-15 LM

Durant toute la journée du 28 octobre, *le Monde* met à votre disposition son service télématique emploi pour :
- laisser votre CV ou un message aux entreprises qui animent une tribune,
- consulter librement toutes les offres d'emplois parues dans *le Monde* depuis un mois.

Salle des Actes

Avec la MNEF, deux animations permanentes :

• Les conseillers d'orientation

6 conseillers d'orientation ONISEP invités par la MNEF seront présents toute la journée pour aider les étudiants à mieux identifier les formations qui existent et à en connaître les débouchés.

Prendre rendez-vous à la banque MNEF dans le hall d'accueil.

• Le kiosque aux stages

La MNEF vous offre la possibilité de consulter et d'accéder à toutes ses offres de stages en entreprise, dans tous les domaines et pour toutes les formations.

Salle V

هكذا من الاصل

SECTEURS DE POINTE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIEURS-CONSEILS SPÉCIALISÉE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

recherche
dans le cadre du développement de ses activités à l'export

2 CHEFS DE PROJETS

Alimentation en eau potable et assainissement



Ces deux postes de résidents Europe de l'Est sont à pourvoir rapidement et s'adressent à des ingénieurs ayant au minimum 15 ans d'expérience.
Pratique courante de l'anglais indispensable.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération) à notre Conseil, sous la réf. 21092/LM, qui garantit la confidentialité.

NATRIA CONSEILS – 20, rue des Maraîchers – 67000 STRASBOURG

Rejoignez la Branche Electricité d'un Grand Ensemblier résolument tourné vers l'*International*.
Parmi nos réalisations en cours : TUNNEL SOUS LA MANCHE - TGV - MÉTRO DE CARACAS ET D'ATHÈNES - AÉROPORT DE SANYA EN CHINE...

Chef de projet export

RESPONSABLE DE GRANDS CONTRATS INTERNATIONAUX (50-200 MF).

Notre domaine d'activité :
LIGNES ET RÉSEAUX - MT/HT/THT - TRANSPORTS FERROVIAIRES - GÉNIE ELECTRIQUE

- Vous intervenez dans l'élaboration de l'offre et sa négociation.
- Garant de la bonne exécution des travaux, vous pilotez la réalisation jusqu'à sa réception.
- Vous coordonnez et contrôlez l'activité de l'ensemble des intervenants du contrat : les services spécialisés du Siège et les sous-traitants.

A 30/35 ans, vous êtes Ingénieur Electricien ou Electromécanicien, ESTP, ENSIEG, SUDRIA, ENSAM...Vous avez une expérience de 3 à 5 ans de la négociation ou de la réalisation de projets à l'export.
Vous parlez Anglais et si possible une seconde langue.

Basé en Région Parisienne, vous pourrez évoluer sur des affaires de complexité croissante au sein d'un groupe dynamique et formateur.

Si vous souhaitez être confronté à l'Univers stimulant de l'International, Sophie GUENOT vous remercie de lui adresser votre candidature, sous référence SEP/01, à l'adresse suivante :
SPIE BATIGNOLLES
Parc de Saint-Christophe - Service Recrutement des Cadres
95863 CERGY PONTOISE CEDEX.

Spie Batignolles
GROUPE SCHNEIDER

DE GRANDS PROJETS POUR DES ENTREPRENEURS

.Ingénieur Application Italie
.Ingénieur Chef de Projet

Valeo

Notre Division de l'ISLE D'ABEAU (38) spécialisée dans la fabrication des démarreurs recherche

Ingénieur Application Italie
De formation Ingénieur (Centrale, Supelec, Mines ...), vous avez développé votre compétence en Electromécanique et vous avez, si possible, une première expérience technico-commerciale automobile. Au sein de notre Direction Recherche et Développement et en collaboration avec les services commerciaux, vous serez chargé de l'analyse des besoins clients et de la définition technique. Vous serez le Chef de Projet, mobilisant nos ressources internes au service du client, responsable des *programmes de développement et de mise en série. Langue impérative : italien.*

Ingénieur Chef de Projet
Au sein de notre Département Méthodes (30 personnes), vous prendrez en charge l'installation de nouveaux moyens de production. Notre stratégie de croissance de parts de marché et notre savoir-faire de systèmes de production (implication du personnel, flux tirés, juste nécessaire, qualité totale) vous permettront d'assumer la responsabilité de projets importants.
Votre formation d'Ingénieur (X, Centrale, Mines ...) et une expérience de projet de moyens de production grandes séries, vous permettront de rejoindre un Groupe gagnant. Votre évolution sera à la hauteur des résultats que vous obtiendrez.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV en précisant le poste choisi à **EEM VALEO - Annette LECOCQ - BP 71 - 38291 LA VERPILLIERE.**

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde. Valeo compte près de 27 000 personnes réparties en dix branches d'activité. Le Groupe dispose de plus de 80 usines ou centres de recherche et réalise un chiffre d'affaires de 20 milliards de francs, dont plus de la moitié hors de France.

Valeo
L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

L'ALLIANCE DE L'INDUSTRIE ET DE L'INFORMATIQUE

Filiale d'EURIWARE, deuxième groupe informatique français d'ingénierie et services dédiés à l'industrie, GRAPHAEL intervient sur l'ensemble des systèmes d'information et de communication des entreprises : gestion de données techniques, application de CAO/Calcul, architecture de systèmes distribués, mise en œuvre de solutions Télécom...
Notre offre est diversifiée : conseil, audits, schémas directeurs, conception et réalisation de systèmes, assistance technique, FM...
Notre croissance soutenue nous conduit à intégrer des

Ingénieurs concepteurs

De formation supérieure Bac + 5 (Grande Ecole ou universitaire), *vous avez 2 à 3 ans d'expérience informatique dans un* environnement industriel : vous avez participé à des projets d'envergure.

Vous avez pratiqué la méthode MERISE et vous maîtrisez l'un des *environnements techniques suivants* : réseaux, SGBD/R (ORACLE, INGRES ou SQL Server), système UNIX, SQL et/ou Windows.

Nous vous proposons de concevoir et de contribuer à la mise en service des systèmes d'information de nos clients industriels.

Vos compétences vous permettront de prendre, à terme, la responsabilité complète des projets que nous vous confierons : c'est *avant tout votre esprit de service qui vous distinguera.*

Merci d'adresser votre dossier sous référence LM/05 à *Marie-Hélène Bugari, GRAPHAEL, Actipôle, 12/14 rue du Fort* de Saint-Cyr, 78182 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex.

Graphael
RESEAU EURISYS



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Premier organisme de recherche fondamentale en Europe, ses 26 000 collaborateurs, en France, se mobilisent avec rigueur et passion pour créer et diffuser un savoir essentiel à la société. En 1993, pour ses laboratoires répartis dans toute la France, le CNRS va recruter par voie de concours près de :

400 CHERCHEURS

NIVEAU DOCTORAT OU TRAVAUX ÉQUIVALENTS

dans toutes les disciplines suivantes :
physique, mathématiques, chimie, sciences de l'univers, sciences de la vie et sciences de l'homme et de la société.

Les inscriptions au concours auront lieu dans le **courant du mois de Décembre 1992.** Comme chaque année, dès la publication de l'arrêté d'ouverture des concours au Journal Officiel, une information sera faite sur la répartition précise des postes en fonction des disciplines et sur les modalités d'inscription.

Dès à présent, vous pouvez vous renseigner auprès de toutes les délégations régionales du CNRS.

Vous trouverez leurs coordonnées sur **minitel au 3614 code SIG4 Rubrique POSTEL**



Rockwell International

Equipementier automobile, nous sommes leader européen sur des produits tels que les lève-vitres, les toits ouvrants, les systèmes de sièges, les serrures et contrôles d'accès.
ROCKWELL ABS France emploie 1500 personnes réparties sur 4 sites industriels. Notre Direction des Achats traite un CA de 750 MF dont un tiers à l'étranger pour 3000 articles. Cette direction, établie près d'Orléans, se renforce et crée un poste d'

INGENIEUR ACHETEUR INVESTISSEMENTS

Après étude des équipements et des fabrications dans les 4 sites, en conformité avec la politique Achats et en concertation étroite avec les Directeurs Opérationnels dont vous êtes l'interface et le conseil, vous êtes chargé : d'établir les besoins, de les hiérarchiser, d'étudier le retour sur investissement, de rechercher les fournisseurs ou constructeurs dûment qualifiés, de négocier les achats, de suivre les livraisons et installations en délais et qualité...
Ce poste requiert : un diplôme d'Ingénieur (option mécanique, automatismes, robotique,...), une expérience industrielle d'au moins 5 ans partie en Achats, partie en *ingénierie ou fabrication grande série* pour composants et sous-ensembles mécaniques, électriques, plastiques. Vos qualités personnelles de rigueur et de négociateur, votre esprit d'équipe, votre aisance en anglais (+ une autre langue) et votre disponibilité... feront la différence.

hlb — HERVE LE BAUT CONSULTANTS
Merci de confier votre dossier (CV, lettre manuscrite, photo, salaire actuel) s/réf ROC 1 M à HERVE LE BAUT CONSULTANTS 11 rue La Boétie, 75008 PARIS. Tél : 42 65 38 39

JEUNE INGÉNIEUR COMMERCIAL

BRANCHER

■ La Société BRANCHER fabrique et commercialise en France et à l'international des encres d'imprimerie. Notre notoriété et notre professionnalisme nous incitent à créer un poste ***d'Ingénieur Commercial*** *sur un marché très technique* en développement.

■ Votre profil : à 26/32 ans, **Ingénieur de formation,** une première expérience de la vente de produits industriels vous a permis d'acquérir une personnalité commerciale et un sens relationnel développé. Impliqué *et motivé, vous maîtrisez une langue étrangère.*

■ Votre mission : vous jouerez un rôle de vente-conseil et de prospection auprès d'industries spécialisées, en tandem avec un ingénieur RD. Votre efficacité vous permettra d'évoluer rapidement en France ou à l'International.

Ce Poste basé en RP implique de fréquents déplacements.

■ Merci d'adresser une lettre de motivation, CV, photo, rémunération actuelle et souhaitée sous référence B12/LM à : SELECOM - 226, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.



Selecom
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36•15 LM

هكذا من الأمل

SECTEURS DE POINTE



Avec 120 compagnies aériennes clientes, des produits équipant plus de 600 aéroports et 10 000 agences de voyages, 70 000 terminaux installés dans le monde, nous sommes leader dans le traitement du transport passagers. Nous concevons également des systèmes intelligents pour les secteurs de la banque, des assurances...

Un taux de croissance de plus de 10 % par an, 70 % de notre production exportée, 12 % du chiffre d'affaires investis en recherche et développement, une implantation internationale (Dallas, Chicago, Singapour) traduisent le dynamisme de nos équipes et confirment notre réussite.

Ingénieurs commerciaux export

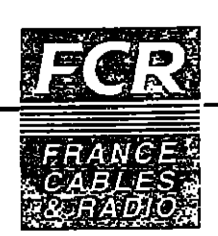
Pour continuer d'assurer l'expansion de notre Division Transport et Tourisme, nous créons des postes d'ingénieurs commerciaux export qui seront responsables de la promotion et de la vente de nos produits auprès des décideurs des grandes compagnies aériennes et des sociétés européennes de chemins de fer.

Pour ces postes, nous souhaitons rencontrer des candidats issus de grandes écoles d'ingénieurs, dotés d'un fort tempérament commercial et très disponibles pour voyager. Une expérience d'environ 5 ans de négociations de haut niveau, une parfaite maîtrise de l'anglais, et si possible d'une deuxième langue, vous permettront de réussir et d'évoluer dans une société privilégiant motivation et adaptabilité.

Les dossiers des candidats de formation commerciale possédant impérativement une bonne connaissance de l'environnement " High-Tech - Bureautique " seront examinés avec attention.

Merci de bien vouloir adresser un dossier complet de candidature (lettre, CV, photo et prétentions), en précisant la référence ICE/MON, à François-Xavier SIMON - IER - 12, rue de Sébastopol - 92400 COURBEVOIE.

(Organisation et Publicité)



Ingénieur Système

Du secteur public aux entreprises privées, France Câbles et Radio - 800 personnes, 1,8 milliard de CA, filiale de Cogecom (Groupe France Télécom), est le partenaire privilégié des acteurs du monde des Télécommunications.

Au sein de la Direction des Systèmes de Communication d'Entreprise, vous êtes chargé d'assurer le suivi et l'évolution des systèmes existants. Vous participez activement à la définition, la recette et le suivi de nouveaux produits à la pointe de la technologie.

Ce poste, à la fois technique et relationnel, implique de nombreux contacts avec nos fournisseurs français et étrangers (anglais courant indispensable).

De formation ingénieur ou équivalent universitaire, vous possédez de réelles compétences en architecture de systèmes (UNIX, VMS...), langage C, bases de données relationnelles (Oracle...), télétransmissions (X25, X400, réseaux locaux...), et avez de 3 à 5 ans d'expérience.

Merci d'adresser CV, lettre, photo et prétentions, sous référence ALA/A13/M, à France Câbles et Radio, DRHA, 124 rue Réaumur, 75091 Paris Cedex 02.

Les communications n'ont pas de frontières

MEDIA-SYSTEM

DIRECTEUR QUALITE PRODUITS

Groupe de dimension internationale, Lafarge Coppée, leader mondial des matériaux de construction, développe un CA de 31 milliards de francs, avec 31 000 personnes et 500 unités de production réparties en France et dans une trentaine de pays.

Notre unité opérationnelle, **PLATRES LAFARGE**, dont le siège est situé dans le Vaucluse, à l'Isle-sur-Sorgue, réalise 3 milliards de francs par la fabrication et la commercialisation d'une vaste gamme de produits dans un grand nombre de pays européens. Nous souhaitons associer à notre expansion un ingénieur confirmé basé à l'Isle-sur-Sorgue.

Rattaché au directeur technique et scientifique, vous concevez et animez les méthodes, procédures et outils permettant d'atteindre le meilleur niveau de qualité de nos produits.

Vous lancez également la démarche certification qualité.

Par vos actions de conseil et de formation auprès du personnel de nos 24 établissements, vous leur apportez votre expertise et leur transmettez l'esprit de qualité.

A 35/45 ans, vous avez acquis une solide expérience des différentes fonctions en usine et vous êtes aujourd'hui un véritable animateur de projets qualité. Doté d'un bon sens relationnel et de qualités d'écoute et de pédagogie, vous êtes également à l'aise en anglais.

Merci d'appeler notre numéro (1) 42 27 40 27

Une collaboratrice attend votre appel du lundi au vendredi de 9 h à 13 h, et de 14 h à 19 h et le samedi de 10 h à 13 h ou adressez votre candidature, sous réf. 37450, à Notre Numéro, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

LAFARGE COPPEE

leader mondial des matériaux de construction

MEDIA-SYSTEM

NCA

Pour prendre les bonnes décisions dans vos recrutements hautes technologies - biens d'équipements industriels, télécommunications, radiocommunications.

Nédelec Consultants & Associés - Immeuble Le Conseil - 14, rue du Bois Guillaume 91024 Evry Cedex Tel. 60.78.13.37 - Fax. 60.78.00.98

Carré Turenne

mercredi 28 octobre 1992 de 11h30 à 13h30

Le Monde — SNCF

vous invite à assister à sa tribune :

"La SNCF : décentraliser et anticiper"

UNESCO
125, avenue de Suffren
75007 Paris
Métro Ségur



Société du Groupe SOFRESID spécialisée dans le conseil en organisation auprès de Grands Groupes Industriels, notamment dans les domaines suivants :

- Gestion de production, logistique - Qualité, sûreté de fonctionnement - Maintenance, exploitation - Environnement - Risques Industriels,

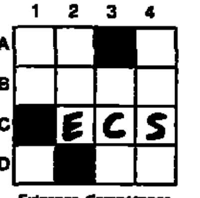
RECHERCHE
dans le cadre de son développement

3 CONSULTANTS GENERALISTES de haut niveau

Ingénieurs Grande Ecole (X, Mines, Centrale,...). 30/35 ans. Expérience confirmée au sein de grands cabinets de conseil. Ils seront responsables des missions pluri-disciplinaires variées.
- Audits - Schémas directeurs - Mises en œuvre de solutions
- Anglais indispensable.

Perspectives d'évolution de carrière pour candidats de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé sous référence SM 03 à SOFRESID Direction des Relations Sociales 59, rue de la République 93100 MONTREUIL.



ECS, leader européen de la location d'ordinateurs IBM recherche pour sa filiale PROLAND spécialisée dans la commercialisation de progiciels de gestion le :

Responsable du Département

"Progiciel Gestion du Personnel"

Votre mission comprendra deux axes principaux : la supervision des opérations d'avant-vente en clientèle et le management de l'équipe des 10 techniciens et consultants chargés de la mise en place des progiciels chez le client. Vous serez responsable de la gestion de cette équipe et de la qualité du service rendu.

A 30/35 ans, vous connaissez parfaitement la paie informatisée, vous avez une première expérience de l'encadrement et une bonne culture informatique. Vos qualités relationnelles, votre sens du service associés à votre goût pour le management seront les atouts de votre réussite à ce poste.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV, et prétentions sous référence AC 210 à ECS Relations Humaines - 16 rue Washington, 75399 PARIS CEDEX 08.



VOTRE AVENIR EN 3 LETTRES

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture a un poste vacant à son siège à Paris

ADMINISTRATEUR DE DONNÉES

Position :
Le titulaire sera chargé de concevoir et mettre en œuvre des bases de données relationnelles, gérer le dictionnaire de données, participer aux migrations et assurer la formation technique.

Titres et expérience requis :
– Grade universitaire en informatique ;
– Huit ans d'expérience de l'informatique dont quatre ans dans le domaine des SGBD mainframe, de préférence DATACOM/IDEAL ;
– Excellente connaissance de l'anglais ou du français et bonne connaissance de l'autre langue.

Traitement et indemnités :
Salaire initial net : approximativement 50 000 US dollars par an.

Le curriculum vitae détaillé avec une photo devrait parvenir à l'adresse suivante au plus tard le 3 novembre 1992 en rappelant la référence DIT-076 :

Chef, division du développement des ressources humaines (DIT-076)
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP

هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

[redacted]

CHARGÉ DE COMMUNICATION FINANCIÈRE

Nous sommes l'un des tout premiers intervenants sur le marché des prêts immobiliers et du financement des collectivités locales. Avec près de 3 500 collaborateurs en France et un encours de plus de 300 milliards de francs, notre signature est reconnue et appréciée dans l'opinion publique et les milieux d'affaires.

Premiers par tradition, nous développons une stratégie de diversification de nos produits et services.

"Si vous cherchez une offre bien placée, suivez notre regard

Rattaché au responsable de la Publicité et de la communication directe, vous avez pour mission de développer et de suivre la communication financière de la banque. Dans cette perspective, vous proposez la mise en place d'outils de communication adaptés et vous participez activement à leur mise en œuvre.

Doté d'une formation financière supérieure (IEP, école supérieure de commerce, DESS...), vous avez acquis une première expérience dans la communication financière en entreprise ou en agence, ou encore dans l'analyse financière au sein d'une banque ou d'une société de bourse. Vous possédez une bonne maîtrise de l'anglais. Vous avez le goût des contacts et montrez de solides qualités rédactionnelles.

Pour participer à notre recrutement, nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), en précisant la référence COM/FIN, au Crédit Foncier de France, Direction du Personnel, 19 rue des Capucines, BP 65, 75050 Paris 01.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Crédit Foncier. Votre allié dans le temps.

MEDIA-SYSTEM

36 15 LM

Chaque mois, 25 000 utilisateurs se connectent sur 3615 LM, le service télématique expert de l'emploi des cadres. Depuis un an, 40 000 CV ont été déposés sur 3615 LM.

Assistant du Directeur des Ressources Humaines

Importante Société de Services (500 points de vente sur le territoire national - effectif de l'ordre de 1 000 personnes) recherche l'Assistant du Directeur des Ressources Humaines.

Sa mission consiste essentiellement à prendre en charge la gestion administrative (contrats de travail, suivi des tableaux de bord, dossiers mouvements du personnel, absentéisme, etc.), le conseil et l'assistantce auprès des opérationnels sur le plan du droit social et le traitement des dossiers juridiques, le respect de la bonne application de la législation du travail et des accords internes.

A 28/30 ans, Bac + 2 minimum, votre expérience de la fonction Personnel est celle d'un praticien du droit social au quotidien. Vos qualités relationnelles, votre personnalité et vos capacités d'adaptation à des situations variées sont des critères déterminants. Le poste est à pourvoir rapidement à Paris (XIIe) et nécessite des déplacements.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. C197H, à OC Conseil, Olivier Chaumette, 15 rue du Louvre, 75001 Paris.



OC CONSEIL Ressources humaines — PARIS LONDRES BARCELONE DUSSELDORF

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute Technologie

Filiale d'un groupe international leader mondial sur son secteur, nous fabriquons des produits de conditionnement pour l'industrie pharmaceutique répondant aux exigences toujours plus grandes de notre clientèle. Notre très forte expansion (doublement de production sur 1 an) et la création de nouvelles lignes de fabrication (ligne de mélangeage et salle blanche) s'appuient sur un service technique : Travaux neufs Maintenance dont nous recherchons le Chef de service.

INGENIEUR TRAVAUX NEUFS - MAINTENANCE

Sous l'autorité du Directeur d'usine vous devrez manager une équipe de 14 personnes pour :

- *assurer le bon fonctionnement général des matériels,*
- *mettre en place une maintenance préventive,*
- *contribuer à l'élaboration de projets techniques et en assurer la réalisation,*
- *participer aux réunions internationales avec vos collègues des autres unités du groupe.*

Ingénieur généraliste, vous avez une capacité à dialoguer, vous lisez et parlez couramment l'anglais, et vous justifiez d'une expérience industrielle de 5 ans au moins. Une bonne connaissance de la langue allemande serait un plus.

Poste basé dans une région verdoyante du nord de l'Aisne.

CA 92 prévu : 170 MF, dont 52% à l'export. Effectif actuel 270 salariés.

Si ce challenge vous intéresse, adressez votre candidature avec CV, photo et prétentions à PHARMA GUMMI FRANCE - B.P. 26 02170 LE NOUVION EN THIERACHE ou déposez dès maintenant votre CV sur minitel 3616 EUROMES Code 21139

3616 EUROMES

PHARMA-GUMMI



membre de syntec — ORC

Directeur de l'architecture technique et des moyens informatiques

Cet important établissement financier a une stratégie d'expansion et développe un ensemble de moyens pour renforcer, quantitativement et qualitativement, ses performances économiques. Il veille à faire évoluer en permanence son outil informatique et crée dans ce but le poste de **Directeur des Moyens Techniques.**

Rattaché directement à la Direction Générale, vous assumerez une double fonction de conseil auprès de celle-ci et de management d'une équipe d'une trentaine d'informaticiens. Dans ce cadre, vous ferez évoluer l'architecture technique en prenant en compte les évolutions prévisibles de l'entreprise et des techniques ; à la fois informé et ouvert aux évolutions technologiques, vous mènerez une réflexion prospective pour guider la Direction Générale dans ses choix d'investissements. D'autre part, vous aurez la responsabilité opérationnelle des fonctions "Exploitation", "Système" et "Réseau" ; il vous appartiendra d'optimiser l'organisation et les moyens à mettre en oeuvre pour satisfaire les exigences de qualité et de fiabilité et de mobiliser les énergies pour contribuer à la réussite de l'entreprise.

Ingénieur de formation, vous avez développé vos compétences techniques et vos qualités de manager dans un environnement grand système (de préférence BULL). Vous êtes attiré par une fonction qui associe réflexion anticipative et action dans un contexte très évolutif. Vous saurez vous affirmer dans la gestion quotidienne et participer à la définition et à la mise en place des moyens stratégiques de l'entreprise. Créatif et réaliste, vous entraînerez l'adhésion de vos équipes. Merci d'adresser votre candidature sous référence C.151/M à Catherine CHARVET qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Oberthur Consultants — 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS.

CURRICULUM

هكذا من الاصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

CHEF DE SERVICE DU SYSTEME FÉDÉRAL DE GARANTIE

Nous sommes un organisme fédérateur représentant 6.000 mutuelles, 40 milliards de chiffre d'affaires, leader dans le domaine de la complémentaire maladie et de la santé avec 25 millions de personnes protégées.

Nous recherchons le chef de service du système fédéral de garantie.

Sous l'autorité du Directeur des Services aux Groupements, vous assumerez la responsabilité administrative et technique du service composé de 9 personnes.

Vous serez l'interlocuteur de nos Mutuelles adhérentes en matière d'audit et d'analyse comptable et financière et jouerez un rôle moteur dans l'informatisation du service.

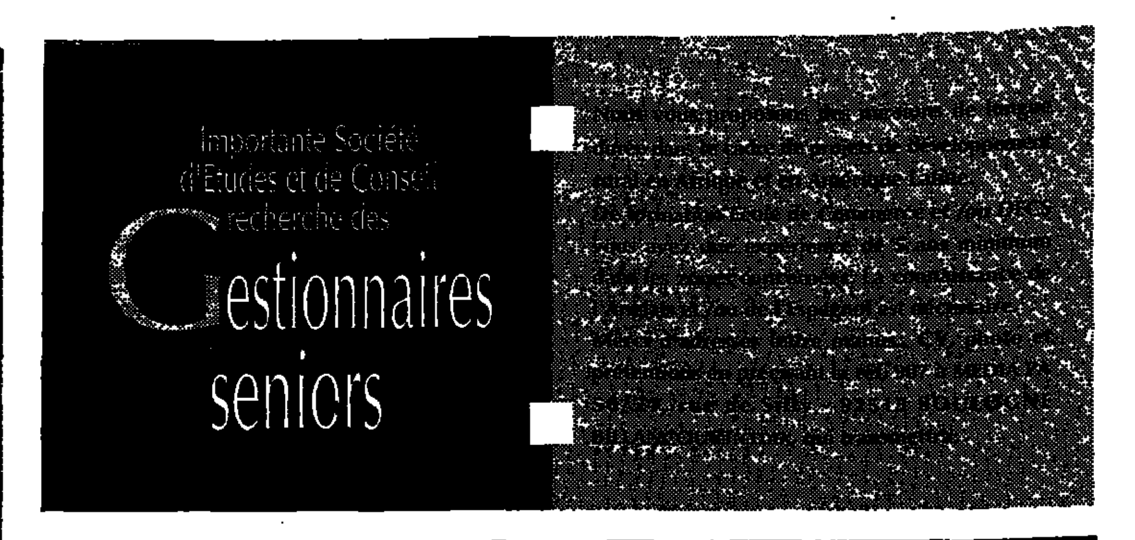
Votre formation de type École de Commerce(option comptabilité/finances) - Sciences Po (Section Éco-fi) ou équivalent, votre expérience souhaitée au sein de la Mutualité ou d'une organisation professionnelle, une bonne connaissance de l'analyse financière, des talents d'organisateur et de réelles qualités relationnelles vous permettront de remplir efficacement ces missions.

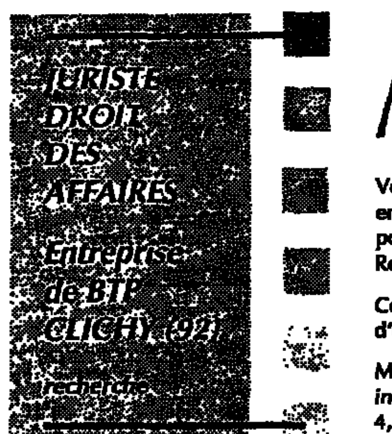
Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite et CV) en précisant la référence S.F.G., votre niveau actuel et vos souhaits de rémunération à : MUTUALITE FRANÇAISE - Direction Administrative - 255, rue de Vaugirard - 75719 PARIS Cedex 15.

Confidentialité assurée.

MUTUALITÉ FRANÇAISE

CONTESSE





ASSISTANT(E) JURIDIQUE

Votre formation juridique (Maîtrise, Diplôme d'Etudes Supérieures en Droit,...), ainsi qu'une première expérience en Entreprise, si possible dans notre secteur d'activité, vous permettront d'assister le Responsable du Service JURIDIQUE ET ASSURANCES.

Ce poste conviendrait à un ou une jeune Juriste ayant 2 à 3 ans d'expérience en Entreprise.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en *indiquant la référence n° 19388 sur l'enveloppe* à LTA St Lazare, 4, rue du Fg Poissonnière 75010 PARIS qui transmettra.



Sophia Antipolis (Nice)

Au coeur de la Silicon Valley française, un poste évolutif au sein de l'équipe gagnante du premier projet informatique européen de réservation mondiale pour l'industrie du voyage

BUDGET & COST CONTROL ASSISTANT

Rattaché au Responsable du "Budget & Cost Control Department", au sein d'une équipe multinationale très dynamique, vous participerez à l'élaboration des budgets annuels et des plans à long terme et serez responsable du contrôle budgétaire mensuel. Interface entre la Direction Générale et les Responsables Opérationnels, homme de dialogue et d'analyse, vous serez étroitement impliqué dans l'amélioration constante de nos systèmes et outils de gestion.

A 25 ans environ, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, IEP, MSTCF...), vous maîtrisez parfaitement l'anglais et la micro-informatique (PC, Lotus). Vous avez acquis, depuis 2 ans environ, de solides compétences comptables et financières, soit au sein d'un cabinet d'audit, soit au sein d'un groupe international. Dynamique, rigoureux et réalisateur, vous privilégiez les contacts et souhaitez évoluer dans un environnement véritablement international et de haut niveau.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre, CV et rémunération actuelle, sous la référence H 366 M à Ernst & Young Conseil, 51 rue Louis Blanc, Cedex 75 - 92037 Paris La Défense 1, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

ORC

ERNST & YOUNG CONSEIL

Contrôleur de gestion commercial

250/300 KF

Notre groupe fort de marques prestigieuses est aujourd'hui *parmi les leaders de l'agro-alimentaire en grande distribution* avec près de 2 milliards de francs de chiffre d'affaires et 1 000 personnes.

La promotion interne de notre contrôleur de gestion commercial nous amène à recruter son successeur.

Rattaché au Directeur Général et en support à nos équipes de marketing et de vente, il a pour mission de :

- concevoir et réaliser un nouveau tableau de bord pour la Direction Générale,
- suivre la rentabilité de ces deux centres de gestion et assurer le reporting,
- jouer un rôle de conseil et de proposition auprès de ces équipes,
- animer le processus budgétaire.

A 28/30 ans, diplômé(e) de l'enseignement supérieur, vous avez impérativement une expérience minimum de trois ans du contrôle de gestion acquise en cabinet ou en entreprise, de préférence en grande consommation. Vous êtes autonome et disponible pour de fréquents déplacements en province. Anglais courant. Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 1139/M, à Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07.



BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
PARIS LILLE LYON SOPHIA-ANTIPOLIS
Un département de Bernard Krief Consulting Group

ORC



Autant de *professionnalisme* au m^2, cela donne envie d'être à la même enseigne.

Rattaché au Secrétariat Général, le service d'Audit Interne intervient dans tous les établissements et filiales du groupe (5 700 personnes - 7,4 milliards de francs de chiffre d'affaires).

Auditeur interne

Au sein de ce service, vous prendrez en charge des missions variées d'audit comptable et financier ainsi que d'audit opérationnel (audit d'activité, suivi des propositions d'amélioration).

Diplômé d'une école supérieure de commerce, vous voulez faire valoir votre aptitude à écouter et à communiquer, vos capacités d'analyse et de synthèse et votre goût du terrain, dans une fonction diversifiée au sein d'une équipe dynamique. Vous possédez impérativement une expérience de 2 à 3 ans dans un cabinet d'audit. Votre maîtrise de la langue allemande ou espagnole sera un atout supplémentaire.

En vous permettant d'acquérir une connaissance complète de notre Groupe, en très forte expansion, ce poste vous offre de réelles perspectives d'évolution.

Basé à Paris, vous aurez à vous déplacer fréquemment.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV et prétentions s/réf. 29/NM à la Fnac, Nelly Marrache, Service Ressources Humaines, 62 rue Beaubourg, 75139 Paris Cedex 03.



CURRICULUM

RESPONSABLE TRESORERIE

NIVEAU BAC + 4
Diplômé en Comptabilité et Finances
(DECF, MSG...)

Vous avez une expérience solide de 5 ans minimum dans la gestion des flux monétaires, si possible dans le négoce ou en société de distribution à gestion multisites.

Sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier, vous coordonnerez les activités de facturation, trésorerie règlements, comptabilité clients et contentieux.

Outre l'animation du service, vous participerez à l'élaboration des procédures administratives et comptables et vous veillerez à leur application dans le respect des délais propres à votre activité.

Votre rigueur, votre fort potentiel, votre disponibilité, font de vous le collaborateur performant et motivé que nous recherchons pour relever ce challenge.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. AH/92/RT à M. Alain HUE, VERITAS AUTOMOBILE - 6, rue Henri Sainte Claire Deville - 92563 RUEIL MALMAISON.

VERITAS



VERITAS AUTOMOBILE RESEAU NATIONAL DE CONTROLE TECHNIQUE, FILIALE DU GROUPE BUREAU VERITAS.

AGENCE MAILLE

CHARGE D'AFFAIRES PME/PMI

CONFIRMÉ

LE CREDIT AGRICOLE D'ILE DE FRANCE CONFIRME SON IMPLANTATION EN RÉGION PARISIENNE : 264 AGENCES, 3000 COLLABORATEURS.

Partenaire financier des dirigeants PME/PMI, votre savoir-faire, votre connaissance du terrain vous impliquent dans le suivi et la fidélisation d'un portefeuille de clients existants et par une démarche active de développement.

Vous assurez la promotion d'une gamme compétitive de produits et services bancaires et maîtrisez le risque par une analyse financière et économique de l'entreprise.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur, vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire.

Ce poste se situe au sein de l'un de nos Centres d'Affaires parisiens, rattachés à la Direction des Entreprises.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence CC/44 au Service du Recrutement - Crédit Agricole d'Ile de France - 26 quai de la Rapée - 75012 Paris.

NC Communication

Un important groupe du secteur **Media-Communication** côté en Bourse recherche pour appuyer son développement un

JEUNE DIRECTEUR FINANCIER GROUPE

Paris — **Bonne rémunération**

Rattaché à la Direction Générale, vous aurez la charge de superviser et d'animer la fonction financière du groupe : mise en place de procédures et d'outils de gestion fiables pour l'ensemble de l'entreprise et de ses filiales françaises et étrangères, participation aux opérations de croissance externe, marketing du titre et communication financière, gestion de trésorerie...

Ce poste de haut niveau s'adresse à un candidat créatif, entrepreneur, ouvert sur l'extérieur, prêt à saisir l'opportunité de rejoindre l'entreprise la plus performante de son secteur.

Agé d'environ 35 ans, diplômé d'une Grande Ecole, parlant l'anglais, vous êtes issu de la filière expertise comptable, complétée par une expérience préalable de direction financière en entreprise.

Contacter Jérôme GIRAUD au 45 62 90 00 ou envoyer votre dossier de candidature, sous référence JEG 1288 LM à l'adresse suivante :

Kamphuis & Associés
FINANCE

14, rue de Téhéran - 75008 PARIS
Tél : 45.62.90.00 - Fax : 45.62.14.28

هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Direction Financière

Responsable Projet Système d'information de gestion

Sous la responsabilité directe du Directeur Projet, vous participerez au sein d'une équipe à la conduite d'études et de réalisation du système d'information de pilotage et de contrôle de gestion pour en définir le contenu et l'architecture informatique à tous les niveaux de l'organisation.
De formation Bac + 5, vous aurez si possible une double compétence en contrôle de gestion et en conduite de projet consolidée par une expérience d'au moins 3 ans. Votre esprit d'analyse et de synthèse et votre sens des contacts sont indispensables.

Pour ce poste localisé à Paris, merci d'adresser sous huit jours votre dossier de candidature, sous référence 37337, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.



UN AVENIR D'AVANCE

MEDIA-SYSTEM



Paris

Le CIC PARIS, 1ère Banque du Groupe CIC, recherche un

Fiscaliste d'Entreprise

Pour sa Division Fiscale

Chargé de la fiscalité des entreprises, vous possédez de bonnes connaissances en matière de bénéfices industriels et commerciaux, d'impôt sur les sociétés, de TVA, de droits d'enregistrement et de conventions fiscales internationales.

De formation DECS ou ENI, vous possédez une expérience de 2 à 3 ans dans dans un établissement bancaire ou un cabinet fiscal.

Vos capacités rédactionnelles, votre curiosité intellectuelle pour effectuer des travaux de recherches et votre autonomie seront indispensables à ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite et CV à Thierry de Lassus - CIC Paris - DRH - DEGC - 66, rue de la Victoire 75009 Paris.

LIMOGES

Equipementier automobile
600 personnes



Nous sommes leader dans la conception et la fabrication d'une gamme de produits de haute technicité pour l'industrie automobile (joints moteurs et pièces mécaniques - première monte et rechange). Poursuivant notre expansion, nous recherchons un

Contrôleur de gestion industrielle H/F

Au sein de la Direction Financière située à Nantiat, près de Limoges, et rattaché au Contrôleur de gestion, vous aurez dans un premier temps à créer la fonction dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle GPAO, ainsi qu'à installer le module correspondant au progiciel retenu. Ensuite, tout en assurant le fonctionnement de ce module, vous suivrez le coût des séries, mettrez en place le reporting, définirez de nouvelles modalités de calcul des prix de revient réels et prévisionnels. Vous serez donc directement impliqué dans l'amélioration constante de notre productivité industrielle.

Vous possédez une formation supérieure Bac + 2 minimum. Mais nous insistons sur le fait que vous devez obligatoirement avoir une expérience effective de 2 ans au moins dans un poste similaire. Vous êtes donc un homme de terrain, capable de travailler en étroite collaboration avec nos services méthodes, devis et nos responsables de fabrication. Vous n'êtes donc pas débutant. Les perspectives d'évolution, avec un élargissement de la fonction recouvrant nos filiales, sont possibles. Fonction cadre et rémunération attractive dès le départ, modulée selon votre niveau de formation et d'expérience.

MEDIA-SYSTEM



Adressez votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo, prétentions), en rappelant la référence 688 et en indiquant un numéro de téléphone, à Guy Postel Conseil, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup. Confidentialité assurée.

Guy Postel

Nous sommes une Société américaine, leader dans l'instrumentation de laboratoires et le micropositionnement, nous recherchons un

AUDITEUR INTERNE

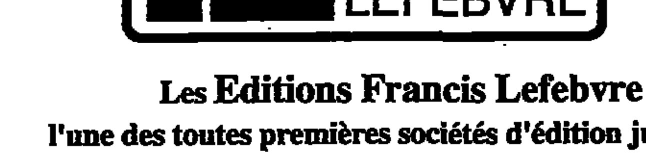
■ Rattaché au Senior Vice-Président Finance du Groupe, mais basé dans la division française à EVRY (91), vous serez amené, dans un premier temps, à vous occuper principalement des filiales européennes. Vous aurez notamment à définir et contrôler les procédures applicables en Europe, à développer un programme extensif d'audit, et à auditer les résultats et les consolidations périodiques du Groupe.

■ Vous devez être parfaitement bilingue anglais/français (une autre langue européenne serait un plus), connaître les principes de consolidation américains (US GAAP) et êtes disponible pour de fréquents déplacements.

■ Diplomé ESC plus études comptables supérieures, bénéficiant d'une expérience de quelques années en Cabinet d'Expertise Comptable anglo-saxon, le candidat retenu devra faire preuve de flexibilité, de rigueur, d'adaptabilité à des environnements différents et de capacité à travailler de manière indépendante.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, C.V. et prétentions) sous réf. PG13/10 à RSCG CARRIERES 19/21 Bd Gambetta 92137 Issy-Les-Moulineaux Cédex.

RSCG CARRIERES



Les Editions Francis Lefebvre
l'une des toutes premières sociétés d'édition juridique et fiscale, recherchent des REDACTEURS CONFIRMES

Juriste Sociétés-Bourse

Vous aurez principalement pour mission d'apporter votre savoir-faire technique et rédactionnel à l'élaboration de mementos, revues de jurisprudence et d'actualité, et de documentations encyclopédiques.
Agé de 30/40 ans, de formation supérieure en droit privé (DEA, DESS, DJCE...), vous justifiez de connaissances approfondies en droit des sociétés et groupements ainsi qu'en droit boursier et d'un goût prononcé pour la rédaction.
Vos qualités relationnelles vous permettront d'évoluer rapidement dans un environnement opérationnel (réf.DM8223MO).

Fiscaliste Généraliste

Au sein de la rédation "ouvrages", ce fiscaliste apportera son savoir-faire à la rédaction de diverses publications : mementos pluridisciplinaires, ouvrages thématiques.
Ayant acquis 7/8 ans d'expérience dans ce domaine, de formation 3ème cycle (ENI, DEA, DESS...), vous avez un goût affirmé pour la rédaction au sein d'une équipe de spécialistes.
Votre rigueur et votre pragmatisme vous permettront de réussir dans cette fonction (réf.DM8439MO).

Comptable-Financier

La rédaction "ouvrages" recherche un spécialiste qui aura pour mission de rédiger les parties comptables et financières de publications pluridisciplinaires et thématiques.
Titulaire d'un DESCF ou diplômé d'un grande école (HEC, ESSEC, ESCAE...), vous avez des connaissances très solides tant dans le domaine de la comptabilité que de la finance.
Vous participez à la rédaction de publications depuis plusieurs années et souhaitez intégrer une équipe performante et novatrice.
Vos qualités d'adaptation et de rigueur vous permettront de vous intégrer avec succès au sein de cette rédaction (réf.DM8440MO).

Contacter Dominique Montabrie au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + lettre manuscrite + photo + rémunération actuelle à Michael Page Tax & Legal, 30 bis, rue Spontini 75116 PARIS en mentionnant la référence choisie.

L.B.W.



Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

3

LE MONDE DES CADRES

De la noblesse et du charme,
De l'ambition mais une culture humaniste,
De la maturité et un potentiel à développer,
Du punch et de la classe...

Nous sommes une PME de 100 personnes, basée en Languedoc-Roussillon ; Nous recherchons, pour assurer notre développement, notre

RESPONSABLE VENTE FRANCE - EXPORT (H/F)

28-40 ans, vous parlez Anglais et Allemand impérativement, vous possédez les qualités de nos produits, vous êtes prêt à confirmer notre image de marque et assurer notre avenir à l'exportation, tout en consolidant nos parts de marché en France.

Envoyer lettre, CV + photo à notre Conseil - ASTRID WEBER
83, Avenue de Toulouse - 34070 MONTPELLIER Cedex.



PRODUCTEUR PIGMENTS MINÉRAUX
leader mondial dans son domaine
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

Visite et prospection Sud ligne Le Havre-Paris-Belfort.
Résider ou disposé à résider dans secteur.

- Formation type ingénieur chimiste + anglais courant
- Environ 30 ans
- Connaissance couleurs et/ou plastiques
- Formation complémentaire assurée
- Fixe + voiture
- Convention U.I.C.

Adresser lettre manuscrite + CV, photo et prétentions sous réf. DTPM à :
RECKITTS COLOURS S.A. – BP 17 – 59560 COMINES

RESPONSABLE LOGISTIQUE

Nous sommes N°1 européen des appareils d'éclairage. Dans le cadre de notre expansion, nous créons le poste de Responsable Logistique.

Rattaché au Directeur Industriel, nous vous confierons la mise au point de notre nouvelle organisation de distribution (800 MF), l'optimisation des moyens mis en œuvre pour atteindre nos objectifs commerciaux (accroissement de la fiabilité des stocks, réduction des coûts et des délais de transport sur ventes,...). En outre, vous assurerez l'encadrement de nos services Expédition et Achats-Négoce (50 personnes).

De formation supérieure (Technique, Gestion ou Commerciale), à 35 ans environ, vous possédez une expérience réussie de 5 ans minimum dans la fonction logistique.

Excellent organisateur, fin négociateur, vous savez animer une équipe sur le terrain et maîtrisez impérativement l'anglais.

Ce poste basé à 40 Km de Rouen (Les Andelys) offre de réelles opportunités d'évolution à un candidat de valeur.

Merci de transmettre lettre + CV + rémunération actuelle sous réf. 906 à MEDIA PA - 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX qui transmettra.

THORN — Europhane

McKinsey & Company

Leader mondial du conseil de direction générale

recherche pour son bureau de Paris

2 experts / chargés d'études - H/F

afin d'assister ses consultants dans leurs missions

- **SECTEUR DE L'ASSURANCE** (Réf. CEAS01)
  Solides connaissances générales et opérationnelles du secteur, bâties sur une expérience réussie d'environ cinq ans de préférence dans une compagnie d'assurance.

- **SECTEUR DES BIENS DE CONSOMMATION** (Réf. CEBC02)
  Une expérience réussie d'environ cinq ans, dans la presse spécialisée, en entreprise ou en cabinet d'études.

Maîtrise parfaite de l'anglais et formation supérieure d'économie ou de gestion, souhaitées pour les deux postes

Adressez votre candidature (C.V. + lettre de motivation)
à HÉLÈNE THOMAS (indiquer la référence du poste)
McKinsey & Company, 29, rue de Bassano - 75008 Paris

Synagir
Consultant expérimenté

Synagir est un partenaire des secteurs banque, finance, assurance et tertiaire pour :

- améliorer les structures de coûts,
- déterminer des stratégies de moyens,
- rechercher des opportunités de synergies.

Notre équipe, animée par des professionnels du conseil, a une mission globale : analyser les situations, anticiper les évolutions, déterminer les objectifs et contribuer à leur mise en œuvre.

Nous intervenons dans les domaines de la gestion, de *la distribution, des réseaux, des back-offices...*

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (bac + 5) et vous avez acquis une expérience réussie de plusieurs années dans le conseil.
Pragmatique, vous avez un esprit d'analyse et de synthèse développé, une réelle aptitude à communiquer, ainsi qu'un enthousiasme indéfectible.

Vous souhaitez participer activement à la croissance d'un cabinet indépendant, créé récemment.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., lettre de motivation manuscrite, prétentions) à :

Christine Moulin, **Synagir**
4, rue de Clichy, 75009 PARIS

ÉTUDES ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Vous avez 4/5 ans d'expérience professionnelle, et vous vous intéressez aux problèmes de gestion des ressources humaines ; vous avez une bonne pratique professionnelle des études et des sondages, et le sens du contact commercial à haut niveau.

Souhaiteriez-vous travailler à la SOFRES ?

Au sein du Département « Ressources humaines », vous aurez pour mission :

- de conduire des études et analyses de climat social, culture d'entreprise, communication interne ;
- de développer un portefeuille de clientèle sur ces études.

Anglais courant indispensable.

SOFRES

Adresser CV avec lettre manuscrite et prétentions à
Mme JACQUELINE THIRION - **SOFRES**, 16/18, rue Barbès
92129 MONTROUGE Cedex



Créé en 1988, notre Cabinet parisien s'est bien développé en s'appuyant sur un réseau créé en 1976 et sur un noyau de clients fidèles qui apprécient notre notion du service dans les Ressources Humaines. Aujourd'hui, pour renforcer notre position nous recherchons

Consultants Associés

Votre mission : • Proposer une palette très complète de services dans les Ressources Humaines (recrutement, out placement, formation, audit humain) et réaliser les missions de sa compétence • Participer à la gestion et au développement du cabinet.

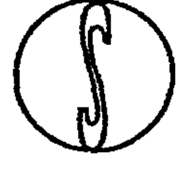
Votre profil : vous voulez valoriser votre expérience dans le domaine commercial ou des ressources humaines en devenant votre propre "patron". Vous disposez d'un capital qui vous servira de levier pour votre avenir professionnel. Votre personnalité, votre volonté de gagner seront déterminants dans notre association et dans votre réussite.

Merci d'adresser CV + photo, sous référence PS1092X, au Florian Mantione Institut, 39 rue Etienne Marcel, 75001 Paris. Florian Mantione traitera personnellement et confidentiellement votre dossier.

Florian Mantione Institut
Premier Réseau National de Conseil en Recrutement

Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement

---



SOCIETE DU GROUPE SETEC
(900 personnes), SPECIALISEE EN
MANAGEMENT DE PROJETS,
AUDIT DE FONCTIONNEMENT,
ETUDE DE FAISABILITE,
ORGANISATION ADMINISTRATIVE
PROGRAMMATION FONCTIONNELLE

CONSULTANT EN ORGANISATION EXPERIMENTE

A court terme, vous allez mettre à profit vos qualités commerciales et votre expertise.

Reconnu pour vos compétences et votre charisme, à moyen terme, vous animerez, conseillerez et soutiendrez une équipe de consultants.

Ceci vous conduira à de plus amples responsabilités de direction.

Vous avez une solide expérience dans nos disciplines, vous êtes de formation école d'ingénieur ou BAC + 4/5.

Notre objectif vous séduit.

Merci d'adresser votre dossier complet sous la référence CST à :

RPC - François-Xavier CHEVILLARD
28, rue du Docteur Finlay - 75015 PARIS

Raymond Poulain Consultants

LES MOTS POUR LE VENDRE

[illegible] et [illegible] sophistiquées de [illegible] et son [illegible] onal, c'est [illegible] d'être un [illegible] dans votre [illegible]

[illegible] n Bac + 4, vous [illegible] ramment l'anglais [illegible] avez une première expérience dans le marketing, la promotion ou la rédaction publicitaire.

Intelligent et créatif, vous maniez les mots avec aisance, habileté et persuasion.

Doté d'un flair infaillible pour trouver la bonne formule, rejoignez notre équipe de promotion et vendez une gamme de produits de qualité à la pointe de la plume. Bien sûr, votre maturité, votre forte puissance de travail vous rendent rapidement opérationnel.

CONCEPTEUR REDACTEUR

Merci d'envoyer CV, lettre manuscrite, photo à [illegible] JAVOY, Sélection du Reader's Digest, 1 à 7 avenue [illegible] Pasteur, 92220 Bagneux.

Sélection du Reader's Digest

UNE REUSSITE MONDIALE EXEMPLAIRE

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Collectivités Territoriales - Ministères - Associations

هكذا من الأصل

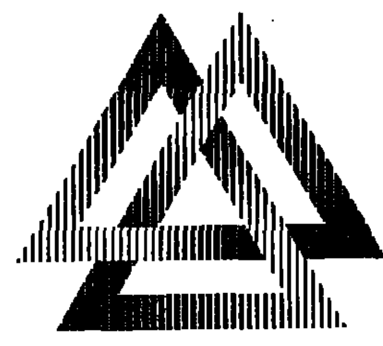
CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

SCA is Europe's leading consumer-oriented forest industry company, whose focus is on hygiene products, packagings and graphic papers. SCA also ranks as Europe's largest private owner of forest land. In its production SCA uses as much recycled fiber as it does virgin fiber.

SCA Packaging is Europe's leader in transport packaging. Total sales are US $ 2 billion and the number of employees is 10,000. The group is operating in 8 different countries with sales in 15 countries.

SCA Packaging seeks



SCA PACKAGING

International Marketing & Sales Executives (m/f)

based at its European Head Office in Brussels.

Your challenges:

Drive the expansion of our markets & product ranges through:
- selling complete tailor made packaging solutions to multi-national companies;
- coordinating the implementation of marketing & development plans in specific markets.

Talent:

He/she will have a perfect command of English, combined with at least German, French or Italian.

The ideal candidate will have a university level education in business, science or engineering and a minimum of 5 years of international experience in a marketing or sales function.

Prospects:

Becoming part of SCA Packaging means you will be operating at international level. People no longer are a resource, they are «the source» of leadership. There is a direct relationship between excellence in quality, customer service, manufacturing productivity and excellence in people. Therefore plans to train and develop our employees and to manage people's ambitions are a top priority of management.

Contact:

Please send your application letter to:
SCA PACKAGING, attn. Lief Verelst, Excelsiorlaan 79/81,
1930 Zaventem, Belgium.

Matériel Electrotechnique

DIRECTEUR D'USINE

Vietnam

Ce Groupe, leader dans sa spécialité (matériel électrotechnique), compte plusieurs sites de productions, tant en France qu'à l'étranger et étend son activité au Sud Est Asiatique, en créant un site de production au Vietnam.

Directement rattaché au Directeur Général de la filiale (Français) et, en liaison avec la Direction Technique des unités du groupe, *ce Directeur d'Usine aura en charge d'organiser et de créer le* Site de Production dont il sera le responsable sur place.

Après une période de formation aux méthodes et aux produits, il rejoindra le site (250 personnes en pleine production), situé à Hô Chi Minh-Ville.

Agé d'environ 30 ans, de formation Ingénieur Arts et Métiers ou Electromécanique, le candidat retenu fera état d'une expérience significative dans le domaine de la production, au sein d'une PME-PMI. Cette expérience aura été acquise de préférence en expatriation.

Une bonne pratique de l'Anglais professionnel est nécessaire. Rigueur, autorité et méthode lui permettront de réussir dans sa tâche. Il agira avec beaucoup de diplomatie vis-à-vis de son environnement local et développera un bon esprit d'équipe.

Les conditions offertes, la position de la société sur son marché, la nature des contacts dont dispose la société au Vietnam, sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M20/670 AR à :

EGOR MIDI PYRENEES
7 boulevard de la Gare
31500 TOULOUSE

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Derivative Traders Tokyo

THE INCREASING INTERNATIONAL FOCUS OF OUR BUSINESS HAS CREATED THE NEED TO EXPAND OUR OPERATIONS IN TOKYO. YOU WILL BE JOINING OUR TEAM WHICH HAS ALREADY ACHIEVED SIGNIFICANT SUCCESS. YOU WILL BE EXPECTED TO DEVELOP FURTHER OUR PRESENCE IN THE JAPANESE MARKET.

Aged around 28 you will be a graduate with at least two years' experience in options trading and have a proven record.

Our group is established throughout the world and offers excellent prospects for international career development.

Please call our Tokyo office : (813).35.52.48.18 between 9a.m. and 7p.m. (Tokyo time), or send your application (handwritten letter + CV + photograph), quoting ref. 36947, to Media-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, France, who will forward.

MEDIA-SYSTEM

Dresdner Bank Group



LES DIRIGEANTS

Direction Générale
Direction Générale Adjointe - Secrétariat Général

LE CENTRE NATIONAL DE LA BANDE DESSINEE ET DE L'IMAGE

composé du musée et de la médiathèque de la bande dessinée, d'un service de création d'expositions et d'audiovisuels à diffusion internationale et, indépendamment, d'un département d'imagerie numérique voué à la formation, au transfert de technologie et à la production, recherche

- un directeur général.

Il assurera la gestion de l'ensemble des services (environ 50 personnes), animera le projet culturel, technologique et économique en concertation avec l'Etat et, dans une perspective d'aménagement du *territoire, avec les collectivités.*
Il aura en outre la responsabilité de la mise en œuvre d'un plan de communication qui accompagnera la nouvelle impulsion qu'il devra donner au centre.

Adresser Curriculum Vitae et prétentions au Président du conseil d'administration: Monsieur Jean MARDIKIAN
C.N.B.D.I. - Tel: 45 95 87 20 / Fax: 45 95 87 30 - 121 route de Bordeaux 16 000 Angoulême

CNBDI

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

Avec 14 % de sa diffusion

1er quotidien français à l'étranger

mercredi 28 octobre 1992 de 11h30 à 13h30



Price Waterhouse



vous invite à assister à sa tribune :

"Auditeur et consultant : recrutement, carrières et débouchés en 1993"

UNESCO
125, avenue de Suffren
75007 Paris
Métro Ségur

هكذا من الأصل

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial

Chantelle

Lingerie

Aujourd'hui, nous renforçons notre structure **Grande Exportation**. Excellent commercial et homme de terrain, vous serez responsable du développement des ventes pour nos deux marques - Chantelle et Passionata - sur une large zone géographique : Moyen-Orient, Afrique, Dom-Tom, Amérique Centrale et du Sud.
De formation école de commerce, vous justifiez d'une première expérience de vente à l'export et vous parlez impérativement l'anglais et l'espagnol. Vous êtes prêt à voyager 60 % de votre temps pour des missions de 2 à 3 semaines.
Merci d'adresser votre candidature en précisant votre rémunération actuelle, sous réf. RZE/M, à Chantelle, Direction du Personnel, 8-10 rue de Provigny, 94230 Cachan.



Responsable Zone Export

Ingénieurs d'affaires Rhône-Alpes

Avec 3 250 collaborateurs en France et une très forte implantation régionale, EDS-GFI intervient en Facilities et Systems Management, Ingénierie et Intégration de Systèmes et dans le domaine des Progiciels. EDS-GFI est filiale d'EDS, première société mondiale de services fondée sur les technologies de l'information (plus de 70 000 personnes réparties dans 30 pays ; CA 1991 : 7,1 milliards de $).

Première société de service de la région Rhône-Alpes, notre Direction Sud-Est intervient principalement auprès d'une clientèle prestigieuse dans différents secteurs : Industrie de toutes technologies, Banque, Assurance, Administration, Services, Grande Distribution. Dans le cadre du développement de nos activités, nous recherchons de nouvelles compétences :

- **Facilities et Systems Management :** Ingénieur d'Affaires
- **Ingénierie et Intégration de Systemes :** Ingénieurs Commerciaux

De formation supérieure (ESSEC, HEC, ESCP, ESCL...), vous avez une expérience réussie de plusieurs années de la commercialisation *de solutions informatiques qui vous permet* de maîtriser la négociation pratiquée à un haut niveau. La maîtrise de l'anglais est indispensable. La dimension internationale de notre groupe saura vous offrir de réelles *possibilités d'évolution.*

Merci d'envoyez votre dossier de candidature à Pascale Gourlia, EDS-GFI Lyon, 1 chemin des Rivières, 69009 Lyon.



OPEN LINE®

Dans le cadre de cette croissance, nous recherchons des **INGENIEURS COMMERCIAUX - GRANDS COMPTES.**

Agé de 25-32 ans, de formation commerciale supérieure, vous possédez une expérience réussie de la vente de produits et/ou services informatiques. Vos connaissances des environnements applicatifs télécom seront un atout.

Nous vous offrons un poste à large autonomie, où vos capacités à prospecter permettront des contacts privilégiés avec des interlocuteurs de haut niveau.

Si vous souhaitez vous investir dans cet environnement *formateur comportant de réelles perspectives d'évolution,* faites-nous part de vos motivations en adressant CV, *photo, lettre et prétentions s/réf.* LM/MIC1 à Clotilde BOURY EGT, 113 quai Aulagnier, 92666 ASNIERES Cedex.

AVIS LEASE

900 MF de CA, 275 personnes.

AVIS LEASE, *numéro 1* en France du Conseil et de la Gestion de *parcs* automobiles d'entreprises, est une filiale de General Electric Capital Fleet Services, leader mondial du marché.
Notre progression constante dans un secteur en développement continu résulte à la fois du haut niveau de qualité de nos prestations et de notre adéquation constante aux évolutions des marchés ; c'est pourquoi nous créons, auprès du Directeur Commercial et Marketing, le poste de

Responsable des Marchés Publics

- Homme de marchés, vous analyserez les besoins *spécifiques* de la clientèle des collectivités locales et établissements publics, proposerez une démarche adaptée et d'éventuelles évolutions de notre offre produits.
- Commercial, vous négocierez en direct avec les décideurs parisiens et en appui de nos agences régionales pour développer ces marchés en instaurant un véritable partenariat avec nos clients.

A 30/35 ans, de formation Bac + 4, vous possédez une expérience significative de la vente de services (Assurances, Financements...) ou de biens d'équipement aux entreprises que vous avez *poursuivie* auprès des administrations et collectivités locales, maîtrisant ainsi les règles des marchés publics.

Votre maîtrise de l'anglais et votre réussite dans cette création de poste vous ouvriront de réelles perspectives d'évolution au sein d'un Groupe *international puissant.*

Poste basé à Créteil.

Merci d'envoyer vos lettre, CV, photo et prétentions, sous la référence LM, à notre conseil, Onoma, 26 rue de Berri, 75008 Paris.

ONOMA



Directeur commercial

Paris

Nous sommes une société allemande spécialisée dans la fabrication de produits chimiques spéciaux, utilisés comme revêtement protecteur dans la voierie et les réseaux divers. Pour notre société française nous recherchons un directeur général chargé de la vente et du marketing.

Ce poste s'adresse à une personnalité dynamique, jeune, diplômée d'une école de commerce ou d'ingenieurs, ayant une expérience réussie dans la vente de produits similaires. Le sens du management et une bonne connaissance de l'allemand sont indispensables à l'exercice de ces fonctions.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (avec photo et prétentions) sous référence CB 22 à notre conseil, *Marie-Françoise Praml-Bode, qui vous garantit la plus stricte confidentialité.*

DR. MARIE-FRANÇOISE PRAML-BODE
PERSONAL- UND UNTERNEHMENSBERATUNG
DÜSSELDORF - PARIS - BERLIN
GRAFENBERGER ALLEE 128A - D-4000 DÜSSELDORF 1 - TEL. 19.49.211.6796313

Notre renommée est mondiale. Développez la auprès des collectivités publiques

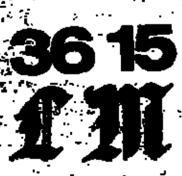
INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

sommes un groupe international réalisant des biens d'équipement pour les collectivités publiques et nous renforçons notre équipe de vente pour réaliser des projets ambitieux en France et à l'Export.
mission : Acteurs de notre croissance, vous intervenez à tous les stades de la commercialisation. Vous êtes les interlocuteurs de nos clients directs (entreprises, installateurs, électriciens) et également des prescripteurs (architectes, ...istes, Ingénieurs, villes et DDE...).
profil : • Vous avez une formation d'ingénieur (ou niveau équivalent) et l'expérience de la vente auprès des collectivités publiques • Votre dynamisme et vos qualités d'initiative et de négociateur vous permettent d'agir avec autonomie • Votre aisance relationnelle et votre culture générale favorisent vos contacts avec des interlocuteurs multiples notamment de haut niveau.
...es à pourvoir dans les régions suivantes : **Nord-Pas-de-Calais, Région Centre, Savoie-Dauphiné, Languedoc-Roussillon.**
Ordre de grandeur de rémunération : 250.000 F + (+ Intéressements + Frais).

...gion choisie.



71, rue d'Auteuil
75016 Paris
Discrétion absolue

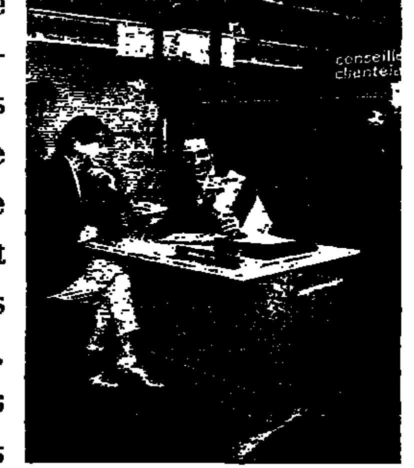


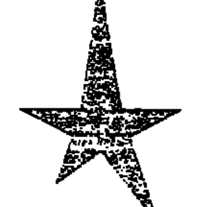
Déposez votre CV sur 3615 LM pour découvrir des annonces qui correspondent à votre profil.

هكذا من الاصل



De l'air dans l'univers bancaire ! Pour être tous les jours une meilleure banque, le Crédit du Nord balaye les a priori et offre aux jeunes diplômés une Entreprise conviviale, à taille humaine, professionnelle, favorisant l'initiative. Devenir, au Crédit du Nord, Conseiller de clientèle, Opérateur de marché, Analyste crédit ou Directeur d'Agence..., avouez que cela ouvre des horizons ! La décentralisation de notre organisation et une approche différenciée de nos clients (entreprises, professionnels et particuliers), vous permettent d'affiner votre sens des décisions et de mettre en œuvre un service personnalisé. Notre informatique, la plus performante du secteur bancaire, va aussi dans ce sens. En vous aidant dans vos missions de Conseil, d'Assistance et de Vente, elle participe au développement de nos produits et services novateurs. Au Crédit du Nord, tout est pensé pour que vous vous sentiez bien dans votre métier. En vous suivant personnellement pendant vos premiers mois, c'est sur votre succès que nous capitalisons, mais aussi sur votre créativité, votre implication et votre sens des responsabilités, des qualités indispensables pour évoluer avec nous. Alors, les métiers de la banque vous attirent ! venez respirer notre dynamisme. Crédit du Nord Direction du Développement du Personnel 50, rue d'Anjou - 75008 Paris.





Crédit du Nord